BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

J
103
H43
1969/70
no 1-49

Canada. Parlement.
Sénat.
Procès-verbaux.

DATE | NAME - NOM

Date Loaned

CAT. NO. 1138

J
103
H43
1969/70
No 1-49

No. 1

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 23 octobre 1969

PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTE

Le Sénat se réunit aujourd'hui, à dix heures trente du matin, pour la deuxième session de la vingt-huitième Législature du Canada, convoquée par proclamation.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Davey,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Dessureault,
Duggan,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Giguère,
Gouin,
Grosart,
Haig,
Hollett,
Inman,
Irvine,
Kinley
Kinnear,
Laird,
Langlois,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Macnaughton,
Martin,
McGrand,
Michaud,
Molson,
Nichol,
O'Leary,
Paterson,
Pearson,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Quart,
Rattenbury,
Roebuck,
Smith,
Sparrow,
Stanbury,
Sullivan,
Thompson,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Chef du Cabinet du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 23 octobre 1969.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale du Palais du Parlement à dix heures et demie de l'avant-midi aujourd'hui, le 23 octobre 1969, et que lorsqu'on aura avisé Son Excellence que tout est prêt, elle se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la deuxième session du vingt-huitième Parlement du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Chef du Cabinet du Gouverneur général,
ESMOND BUTLER.

L'honorable
Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir pour attendre l'arrivée de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et ayant pris place sur le Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

«C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

La Chambre des communes étant venue,

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres du Parlement:

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à la deuxième session de la vingt-huitième Législature et de vous présenter, au nom du Gouvernement, diverses questions qui seront soumises à votre examen.

Permettez-moi d'abord d'évoquer les récentes tournées que nous avons faites, ma femme et moi, dans chacune des dix Provinces et dans l'Arctique. J'ai eu alors la satisfaction de constater que, malgré les problèmes qui troublent encore notre société et malgré les craintes de certaines gens de peu de foi, nos concitoyens ont un sentiment très vif de leur identité et se font une excellente idée des possibilités que le Canada leur offre, à eux et à leurs enfants.

J'ai d'autre part eu le plaisir de faire une tournée d'amitié dans les quatre pays du Commonwealth situés dans la mer des Caraïbes, à savoir la Jamaïque, la Guyane, la Barbade et Trinité-et-Tobago. Si je me suis rendu dans ces pays, c'est à la demande du Gouvernement et avec l'encouragement de Sa Majesté.

J'ajoute enfin que Sa Majesté, s'intéressant au Canada, aux Canadiens et à tout ce qui les touche, doit, avec le duc d'Edimbourg, se rendre en juillet prochain au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, qui célébreront leur centenaire.

Bien que le Canada demeure toujours un pays privilégié, épargné par les guerres et favorisé par la nature, il n'est pas sans subir les contrecoups des diverses perturbations qui agitent le monde. L'univers est devenu à ce point compact et solidaire que, si en quelque endroit de la terre s'entremêlent le feu et le sang, c'est toute l'humanité qui est meurtrie; que ce soit au Vietnam, au Nigeria ou au Moyen-Orient, les blessures de quelque région du globe affectent, d'une façon ou d'une autre, l'équilibre international, et le Canada n'échappe pas à la vaste interdépendance de tous les pays du monde.

Si nous nous devons d'être attentifs aux répercussions que ne peuvent manquer de provoquer chez nous les bouleversements qu'éprouvent encore tant de pays, nous nous inquiétons surtout que la paix mondiale ne soit davantage assurée, et que les querelles des hommes continuent d'engendrer misère et privations. Les moyens dont nous disposons pour mettre fin à tous ces conflits sont forcément limités; le Gouvernement n'en néglige cependant aucun, et fait tout en son pouvoir pour contribuer à la détente internationale.

Nous entendons rester membre actif des Nations Unies. Profondément modifiée dans ses fonctions et sa composition après un quart de siècle d'existence, il est normal que l'organisation des Nations Unies manifeste le besoin d'être rajeunie et raffermie. Le Canada a donc décidé de soumettre un projet de réforme à la présente session de l'Assemblée générale.

A mesure que les armes deviennent plus destructives et que leurs essais se font plus dangereux, le Gouvernement multiplie ses efforts en faveur de la limitation des armements. La difficulté même d'en vérifier l'observation constitue toujours un obstacle à l'interdiction des essais nucléaires souterrains. Comme moyen de réduire cet empêchement, le Canada a proposé l'échange international des sismogrammes.

Mais tant que la paix n'aura pas été partout instaurée, nous ne pourrons rester insensibles aux appels des victimes de la guerre. Lors de la dernière réunion mondiale de la Croix-Rouge, le Gouvernement canadien est parvenu à faire accepter une proposition à laquelle il tenait beaucoup et qui permettra à la Croix-Rouge de secourir les civils des deux camps dans les cas de guerre intestine.

En plus d'agir au sein des organismes internationaux, nous nous employons à resserrer nos liens avec plusieurs pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. C'est dans cet esprit de coopération que vous sera présenté un projet de loi créant un Centre de recherche canadien sur le développement international, dont la mission sera d'étudier les problèmes des économies en expansion.

Plusieurs pays du monde sont aux prises avec un malaise croissant que la jeunesse éprouve d'une façon particulièrement aiguë. Ce malaise prend plutôt l'allure de la polémique, tantôt celle de la contestation, et même parfois celle de la violence. Notre foncière désapprobation des excès auxquels pareil phénomène a donné lieu ne doit pas cependant nous fermer à de profondes et légitimes aspirations. En effet, nombreux sont les gens, ici même au Canada, qui se sentent en droit d'assumer davantage leur destin collectif. Pour autant qu'ils n'entrent pas en conflit avec le bien-être général, de tels désirs correspondent à un idéal vraiment démocratique, et la paix et la justice vers lesquelles tend notre société exigent qu'ils soient satisfaits.

Le Gouvernement est d'avis que le temps est venu d'étendre le droit de vote lors des élections fédérales et recommandera en conséquence au Comité permanent de la Chambre des communes sur les privilèges et les élections que le droit d'électeur soit désormais acquis à dix-huit ans.

Des changements seront proposés aux lois qui régissent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Ils auront pour effet d'accentuer le caractère représentatif des Conseils de ces régions.

Pour être sauvegardés, les droits et les intérêts des individus et des groupes doivent se retrouver exactement dans la structure politique du pays, tout comme dans sa règle fondamentale, la Constitution.

Le Gouvernement attache donc la plus grande importance à la révision de la Constitution et aux progrès que la Conférence constitutionnelle a accomplis. La dernière réunion, notamment, a donné lieu à des échanges fructueux et le Gouvernement est résolu à n'épargner aucun effort pour assurer la réussite de cette entreprise vitale.

Des circonstances d'ordre historique, économique et géographique ont placé certains de nos concitoyens dans une situation désavantageuse par rapport à l'ensemble de la population. En vertu des lois adoptées durant la dernière session, le Gouvernement met sur pied des programmes destinés à réduire de telles disparités.

La loi sur les langues officielles, qui prévoit l'usage du français et de l'anglais dans les agences et organismes du gouvernement fédéral, partout où la répartition démographique le justifie, assurera l'exercice de droits linguistiques essentiels, au sein d'une société qui reconnaît et accueille si volontiers une riche diversité de races, de religions et de traditions culturelles.

Mais cette détermination à l'égalité linguistique doit avoir sa contrepartie dans la vie sociale et économique. Au cours de la dernière session, le Parlement a accordé au Gouvernement les instruments législatifs grâce auxquels il peut instituer, d'accord avec les provinces, des programmes destinés à remédier aux sérieuses déficiences de certaines régions, quant au volume de l'emploi et au revenu moyen. En effet, nonobstant la compression générale de ses dépenses, le Gouvernement reconnaît en ces programmes une impérieuse priorité et a décidé, par conséquent, de leur affecter une part croissante de ses revenus.

En outre, le Gouvernement accordera une attention spéciale à la nécessité de relever l'emploi chez les Canadiens d'origine indienne, ainsi que parmi d'autres couches défavorisées de la population.

Les modalités changeantes du besoin dans notre société appellent une politique sociale plus équitable et efficace, qui procurera assistance et sécurité aux citoyens incapables de travailler ou d'assurer leur subsistance et celle de leur famille. On vous présentera donc un livre blanc sur la sécurité sociale et une proposition concernant la réforme du régime d'assurance-chômage.

L'existence de bonnes relations entre travailleurs et employeurs est un facteur critique de progrès économique et social. S'intéressant de plus en plus aux problèmes et aux possibilités des relations industrielles, le Gouvernement vous invitera à étudier des amendements aux lois concernant les négociations collectives dans les industries soumises à la juridiction fédérale.

Pour atteindre nos objectifs économiques, nous avons à surmonter de nombreux obstacles; le plus grave et le plus rebelle d'entre eux demeure sans conteste l'inflation. Si l'inflation n'était pas maîtrisée à temps, ses conséquences pourraient rapidement s'avérer désastreuses, surtout—mais pas seulement—pour le citoyen dont les revenus sont déjà trop modestes.

Ces derniers temps, le Gouvernement a invité de pressante façon les secteurs public et privé à prendre des mesures appropriées pour lutter contre l'inflation. Ces mesures, que le Gouvernement a lui-même appliquées, il faut que tous les adoptent, sans quoi le recours à des contraintes plus sévères s'imposera.

Vous serez aussi appelés à examiner une réforme des impôts qui vise à distribuer plus équitablement le fardeau des taxes tout en favorisant la croissance économique du pays. Il faut conformer plus étroitement notre système d'imposition aux conditions qui régissent l'existence des simples citoyens, de même que la marche des affaires dans une société moderne comme la nôtre.

L'une des plus précieuses richesses du Canada réside incontestablement dans la diversité et l'affluence de ses ressources matérielles. Dans certains cas, la production a même excédé la demande; entre autres, les réserves de grain se sont accumulées, rendant précaire la situation budgétaire de bon nombre de fermiers.

De la tendance de plusieurs pays traditionnellement importateurs de céréales à se suffire à eux-mêmes, il est résulté un rétrécissement de nos débouchés et un affaissement des prix du grain sur le marché mondial. Cette question préoccupe sérieusement le Gouvernement. Aussi entend-il intensifier ses efforts pour trouver de nouveaux débouchés à la production agricole canadienne et conclure, entre les pays exportateurs et importateurs, des ententes permettant de rétablir une mise en marché ordonnée. De plus, vous aurez à réviser la loi sur les grains du Canada et à prendre en considération des amendements qui auront pour conséquence d'améliorer, sur les marchés du monde, la situation concurrentielle de notre production.

La capacité de concurrence des pêcheries canadiennes a besoin d'être stimulée, non seulement par de nouvelles dispositions concernant l'émission des permis et la mise en marché, mais aussi par l'extension des zones de pêche réservée.

Certes, nos ressources sont immenses, mais elles ne sont pas inépuisables, et s'il est impérieux d'en stimuler l'exploitation, il est tout aussi urgent d'en assurer la conservation et d'en réglementer l'utilisation. Parmi ces ressources, l'eau est au nombre des plus précieuses. Lacs, ruisseaux, rivières et fleuves empoisonnés, plages gâtées, végétation aquatique en décomposition, pêche diminuée, les conséquences de nos imprévoyances sont partout évidentes. Le Gouvernement a fait connaître ses vues sur le grave problème de la pollution de l'eau et a entrepris des consultations avec les provinces. Une fois complétées ces consultations, il vous proposera des mesures qui lui permettront, de concert avec les gouvernements provinciaux, d'enrayer la graduelle détérioration de cette inestimable richesse, essentielle à l'expansion de l'industrie, à la consommation domestique et aux loisirs du citoyen.

Si l'Atlantique et le Pacifique conservent pour le Canada leur importance traditionnelle, l'océan Arctique et ses régions côtières pourraient bien connaître bientôt un rapide essor économique. Les îles de l'archipel canadien, ou le plateau continental avoisinant, au sujet duquel la loi internationale reconnaît clairement nos droits exclusifs d'exploitation et d'exploration, en seront probablement le cadre principal. Cependant, cette mise en valeur, quels qu'en soient les avantages, peut être de nature à compromettre gravement, sur la terre et dans la mer, un équilibre biologique déjà délicat en raison des rigueurs de l'environnement polaire. Tout en encourageant pareil aménagement, nous devons, puisque la responsabilité nous en incombe, protéger l'écologie de ces régions en grande partie encore intactes. Le Gouvernement étudie également d'autres moyens de protéger les côtes maritimes du Canada.

Par l'entremise des Nations Unies et de ses agences, le Canada cherche à obtenir l'établissement d'un système de protection des eaux internationales contre la pollution qui, sur la planète entière, menace tant de formes de vie.

Nous voulons construire un pays fort et productif, solidement équipé pour faire face à l'avenir; mais nous entendons, avec la même détermination, nous préoccuper du sort de chaque Canadien, et de ses droits et de ses intérêts. Le Gouvernement considère le progrès du pays et l'épanouissement de l'individu comme deux aspects indissociables de son mandat.

L'ampleur, la complexité et l'imperfection des structures que la technologie impose aux sociétés modernes entrent souvent en conflit avec les valeurs individuelles. Les rouages des institutions, tant privées que publiques, peuvent compromettre la liberté du citoyen dans l'expression de sa personnalité profonde et singulière. Il doit donc être efficacement protégé contre tout ce qui menace de violer ses droits ou de paralyser son accomplissement.

A cette fin, on vous soumettra des amendements au Code criminel, les uns restreignant l'usage des tables d'écoute et des différents procédés clandestins susceptibles de porter atteinte à l'intimité de l'individu, les autres réformant la loi actuelle sur les détentions antérieures au procès. On vous proposera aussi des mesures législatives propres à rendre plus accessibles et plus ouverts les tribunaux fédéraux, et à garantir de justes compensations dans les cas d'expropriation. Il vous sera enfin proposé un projet de loi instituant une commission nationale de réforme législative. Cette commission serait chargée d'améliorer et de moderniser la loi et son application sur le plan de la juridiction fédérale.

Vous aurez en outre à reviser le vaste ensemble des lois relatives aux compagnies et aux institutions financières. Pour améliorer la position du consommateur sur la place du marché, le Gouvernement vous priera d'ajouter à la législation touchant les biens de consommation. On vous soumettra des propositions concernant le crédit au consommateur, d'emballage et l'étiquetage, l'identification des produits textiles et la sécurité des véhicules automobiles.

Dans le domaine de l'habitation, en dépit des difficultés que soulève l'inflation, l'objectif fixé est la construction d'un million de maisons et de logements en cinq ans. Le Gouvernement fera sa part, tout en mettant l'accent sur les mesures propres à satisfaire les besoins des familles à revenu modeste. Joint à d'autres initiatives semblables, ce programme stimulera l'emploi et la croissance économique, et favorisera le progrès social, aussi bien que l'amélioration du milieu urbain. Il répond au désir que chacun éprouve de vivre sous un toit salubre et agréable.

J'ai passé en revue quelques-unes des plus importantes mesures législatives que vous serez invités à examiner durant la session. Mais vous serez également priés d'étudier différentes questions de politique nationale à long terme.

Car, en plus de résoudre ses problèmes immédiats, le Canada doit se préparer à affronter les défis que lui réserve l'ère post-industrielle qui s'annonce. Une réévaluation systématique de la société canadienne et de ses principes directeurs s'impose donc. Au cours des douze derniers mois, le Gouvernement s'est attaqué à cette œuvre d'envergure. Durant la présente session, plusieurs rapports et livres blancs seront déposés dont l'ensemble s'intègre à la révision globale des politiques gouvernementales. On vous invitera de la sorte à examiner les vues du Gouvernement sur les affaires extérieures, la défense, la réforme des impôts, la citoyenneté, la sécurité sociale, l'information et les postes.

Dans ces documents, le Gouvernement définira ses objectifs et formulera les moyens de les atteindre; il ne souhaite pas moins profiter de la lumière que peuvent jeter sur sa politique une critique bien informée et des discussions sérieuses, avant précisément que les projets de loi ne prennent forme, ou que ne soient entreprises, le cas échéant, des actions de vaste portée.

Que le Parlement accorde à la politique nationale une attention plus poussée, voilà qui est conforme à l'esprit des changements apportés dernièrement à la réglementation des débats à la Chambre des communes. Le nouveau Règlement montrera que les traditions parlementaires peuvent s'adapter aux nouvelles conditions de la vie contemporaine, tout en restant fidèles aux principes fondamentaux de la représentation populaire.

On reconnaît là notre volonté commune de moderniser nos institutions pour qu'elles répondent aux aspirations et aux besoins des citoyens, et pour que, tous ensemble, avec une énergie renouvelée, nous soyons en mesure de travailler dans l'harmonie au progrès et à la grandeur du Canada.

Membres de la Chambre des communes,

Durant la session, vous serez priés de voter les fonds requis pour les services et les paiements autorisés par le Parlement.

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Le Premier ministre déposera aujourd'hui une liste de projets de loi qui vous seront présentés au cours de la session.

Puisse la Divine Providence vous éclairer dans vos délibérations.

Les Communes se retirent.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Langlois présente au Sénat un Bill S-1, intitulé: «Loi concernant les chemins de fer».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main le discours de Son Excellence le Gouverneur général.

L'honorable Président en donne lecture.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck,

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit mis à l'étude à plus tard ce jour.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck,

Que tous les sénateurs présents durant cette session forment un comité pour étudier les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de se réunir dans la Chambre du Sénat, selon qu'il le jugera nécessaire.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck,

Que le Sénat s'ajourne maintenant jusqu'à deux heures cet après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

SECONDE SÉANCE DISTINCTE

2 h. de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Davey,
Denis,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Dessureault,
Duggan,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gladstone,
Gouin,
Grosart,
Haig,
Hollett,
Inman,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Langlois,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Macnaughton,
Martin,
McGrand,
Michaud,
Molson,
Nichol,
O'Leary,
Paterson,
Pearson,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Quart,
Rattenbury,
Roebuck,
Smith,
Sparrow,
Stanbury,
Sullivan,
Thompson,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable Président présente au Sénat le rapport du Bibliothécaire parlementaire.

Ordonné: Que le rapport soit déposé sur le bureau.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du ministère des Affaires extérieures pour l'année terminée le 31 décembre 1968, en conformité de l'article 6 de la *Loi sur le ministère des Affaires extérieures,* chapitre 68, S.R.C., 1952.

L'honorable sénateur Martin, C.P., présente au Sénat un Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les banques d'épargne de Québec».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 28 octobre 1969.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., présente au Sénat un Bill S-3, intitulé: «Loi portant dissolution de l'Office fédéral du charbon et abrogation de la Loi visant la mise de la houille canadienne sur un pied d'égalité avec la houille importée, de la Loi sur l'aide à la production du charbon et de la Loi sur l'Office fédéral du charbon».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 28 octobre 1969.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., présente au Sénat un Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 28 octobre 1969.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., présente au Sénat un Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 28 octobre 1969.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., présente au Sénat un Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 28 octobre 1969.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., présente au Sénat un Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 28 octobre 1969.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., présente au Sénat un Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 28 octobre 1969.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., présente au Sénat un Bill S-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 28 octobre 1969.

Etant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A la lecture de l'Ordre du jour pour l'étude du Discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la deuxième session de la vingt-huitième Législature du Canada,

L'honorable sénateur Desruisseaux propose, appuyé par l'honorable sénateur Everett,

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de Motions.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck,

Que les délibérations prévues par l'Ordre du jour visant la continuation du débat sur une Adresse en réponse au Discours du Trône de Son Excellence le Gouverneur général, prononcé devant les deux Chambres du Parlement, prennent fin le huitième jour de séance où l'ordre visant la reprise du débat est appelé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Langlois, propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 28 octobre 1969, à trois heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 28 octobre 1969

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**
7. **Motions.**
8. **Période de questions.**

INTERPELLATION

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P.:

23 octobre—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la 15e Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Trinité et Tobago, du 5 au 18 octobre 1969.

MOTIONS

No 1.

Par l'honorable sénateur Croll:

23 octobre—Qu'un comité spécial du Sénat soit nommé pour enquêter et faire rapport sur tous les aspects de la pauvreté au Canada, dans les villes, les campagnes, les régions, etc., pour définir et élucider le problème de la pauvreté au Canada, et pour recommander de prendre des dispositions appropriées afin d'assurer l'organisation d'un ensemble de mesures correctives plus efficaces;

Que le comité soit autorisé à retenir les services des avocats conseils, conseillers techniques et employés nécessaires aux fins de ladite enquête;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes et à exiger la production de documents et de dossiers, à interroger des témoins, et à soumettre des rapports à l'occasion;

Que le comité soit autorisé à faire imprimer des documents et témoignages au jour le jour ainsi que le requiert le comité, à tenir ses réunions pendant les séances et les ajournements du Sénat, et à se réunir à divers endroits;

Que les témoignages receuillis sur ce sujet au cours de la dernière session soient déférés au comité, et

Que le comité soit composé des honorables sénateurs Bélisle, Carter, Cook, Croll, Eudes, Everett, Fergusson, Fournier, (*Madawaska-Restigouche*), Hastings, Inman, Lefrançois, McGrand, Pearson, Quart, Roebuck et Sparrow.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Lamontagne, C.P.:

23 octobre—Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé pour enquêter et faire rapport sur la politique scientifique du gouvernement fédéral en vue d'en évaluer les priorités, le budget et l'efficacité, à la lumière de l'expérience des autres pays industrialisés et des exigences du nouvel âge scientifique et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, pour enquêter et faire rapport sur les questions suivantes:

(*a*) les tendances récentes que révèle le budget affecté à la recherche et au développement au Canada, en regard des montants attribués aux mêmes fins dans d'autres pays industrialisés;

(*b*) les travaux de recherche et de développement exécutés par le gouvernement fédéral dans les secteurs des sciences physiques, biologiques et humaines;

(*c*) l'aide fédérale accordée aux travaux de recherche et de développement qu'exécutent des particuliers, des universités, l'industrie et d'autres groupes dans les trois secteurs scientifiques susmentionnés; et

(*d*) les principes d'une politique scientifique pour le Canada, qui soit audacieuse et efficace, les besoins financiers à longs termes et les structures administratives que requiert son exécution.

QUE le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

QUE le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins, à faire rapport de temps à autre, à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer;

QUE les témoignages entendus et les documents recueillis à ce sujet au cours de la dernière session soient déférés au comité; et

QUE le comité se compose des honorables sénateurs Aird, Bélisle, Blois, Bourget, Cameron, Carter, Desruisseaux, Giguère, Grosart, Haig, Hays, Kinnear, Lamontagne, Lang, Leonard, McGrand, Nichol, O'Leary (*Carleton*), Phillips (*Prince*), Robichaud, Sullivan, Thompson et Yuzyk.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Roebuck:

23 octobre—Que, nonobstant l'entrée en vigueur le 1er août 1969, du nouveau Règlement du Sénat et nonobstant l'abrogation le 19 novembre 1968, de l'alinéa (*ff*) de l'ancien article 23 du Règlement et des anciens articles 153 à 195, inclusivement, du Règlement qui constituaient la Partie IV de l'ancien Règlement et des formules qui s'y rattachaient, l'on doit continuer de procéder à l'étude et de disposer de toute pétition en vue de la dissolution ou annulation d'un mariage produite en vertu de la *Loi sur la dissolution et l'annulation du mariage* avant l'entrée en vigueur de la *Loi sur le divorce* et dont il n'aura pas été disposé lorsque cette dernière loi est entrée en vigueur conformément aux articles du Règlement et, aux formules dont il est spécifiquement fait mention ci-dessus, comme si l'alinéa 7 du troisième rapport du Comité spécial du Sénat sur le Règlement du Sénat, adopté par le Sénat le 19 novembre 1968, était encore en vigueur; et,

Que, aux fins mentionnées ci-dessus, le Comité permanent sur le divorce est censé continuer ses activités et avoir été rétabli comme il avait été établi avant la prorogation de la session précédente.

N° 4.

Par l'honorable sénateur Macnaughton, C.P.:

23 octobre—Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et d'organismes de recherche auprès du gouvernement fédéral en vue de mettre en œuvre cette politique et d'intégrer et coordonner les activités appropriées des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager les gouvernements provinciaux et territoriaux à s'engager à créer une politique nationale et à développer leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

QUE le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

QUE le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre;

QUE le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.

ORDRE DU JOUR

Le mardi 28 octobre 1969

N° 1.

23 octobre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Desruisseaux, appuyé par l'honorable sénateur Everett, tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture de la session.—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

N° 2.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les banques d'épargne de Québec».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 3.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi portant dissolution de l'Office fédéral du charbon et abrogation de la Loi visant la mise de la houille canadienne sur un pied d'égalité avec la houille importée, de la Loi sur l'aide à la production du charbon et de la Loi sur l'Office fédéral du charbon».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 4.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 5.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 6.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 7.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 8.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 9.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 2

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 28 octobre 1969

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,
Aseltine,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Burchill,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Croll,
Denis,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Eudes,
Everett,
Fergusson,
Fournier (*de Lanaudière*),
Gélinas,
Giguère,
Gladstone,
Grosart,
Haig,
Hastings,
Hayden,
Hollett,
Inman,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Martin,
McDonald,
McElman,
McGrand,
McLean,
Molson,
O'Leary,
Paterson,
Pearson,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Quart,
Rattenbury,
Robichaud,
Roebuck,
Savoie,
Smith,
Sparrow,
Stanbury,
Sullivan,
Thompson,
Urquhart,
Welch,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* des mercredi 23 juillet, 13 et 27 août, 10 et 24 septembre, 8 et 22 octobre 1969, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements,* chapitre 235, S.R.C., 1952.

Index codifié et Tableau des décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* pour la période allant du 1er janvier 1955 au 30 juin 1969.

Copies des Règlements nos 1 et 2 de la Société pour l'expansion des Exportations, établis le 29 septembre 1969, en conformité de l'article 16(3) de la *Loi sur l'expansion des exportations,* chapitre 39, Statuts du Canada, 1968-1969.

Rapport sur l'application de la *Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or,* pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 10 de ladite loi, chapitre 95, S.R.C., 1952.

Copies des Ordonnances modificatrices nos 12, 13, 14, 15 et 16 édictées par le Président et les juges puînés de la Cour de l'Échiquier du Canada aux Règles et Ordonnances générales de la Cour de l'Échiquier du Canada, en conformité de l'article 88(2) de la *Loi sur la Cour de l'Échiquier,* chapitre 98, S.R.C., 1952.

Copies d'un document intitulé: «Procédure en salle d'audience» régissant les séances de la Cour de l'Échiquier du Canada, adopté par le Président et les juges puînés de la Cour de l'Échiquier du Canada, le 13 août 1969.

Copies des règles de la Cour de l'Échiquier, applicables à partir du 7 septembre 1969, établies en conformité de l'article 87 de la *Loi sur la Cour de l'Échiquier,* en vue d'assurer le respect des dispositions de la *Loi sur les langues officielles.*

Copies des Ordonnances modificatrices nos 11 et 12, en date du 21 octobre 1968 et du 31 juillet 1969, respectivement, faites par le Président et les juges puînés de la Cour de l'Échiquier du Canada aux Règles et Ordonnances générales, pour réglementer la pratique et la procédure dans les causes relevant de la juridiction d'amirauté de la Cour de l'Échiquier du Canada, en conformité de l'article 31(4) de la *Loi sur l'Amirauté,* chapitre 1, S.R.C., 1952.

Ordonnance générale des juges de la Cour suprême du Canada, en date du 29 avril 1969, modifiant les règles de la Cour suprême du Canada, en conformité de l'article 103 de la *Loi sur la Cour suprême,* chapitre 259, S.R.C., 1952, modifiée par le chapitre 355 S.R.C., 1952 et le chapitre 48, Statuts du Canada, 1956.

Rapport du ministère des Postes pour l'année financière close le 31 mars 1968, en conformité de l'article 77 de la *Loi sur les postes,* chapitre 212, S.R.C., 1952.

Premier rapport sur l'application de la *Loi sur les subventions au développement régional* à partir de la date de la mise en vigueur jusqu'au 20 octobre 1969, en conformité de l'article 16 de ladite loi, chapitre 56, Statuts du Canada, 1968-1969.

Rapport, en date du 15 juillet 1969, de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, en vertu de la *Loi relative aux enquêtes sur les coalitions,* concernant la distribution et la vente d'essence et de produits connexes dans la région de Sudbury.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le rapport du Bibliothécaire parlementaire présenté par l'honorable Président et déposé sur le bureau, jeudi le 23 octobre 1969, soit imprimé en appendice aux *Procès-verbaux* du Sénat de ce jour et constitue partie intégrante des archives de cette Chambre.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

(*Voir: Appendice aux* Journaux *du Sénat de ce jour, aux pages 20 à 33*).

L'honorable sénateur Connolly, C.P., attire l'attention du Sénat sur la 15e Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Trinité et Tobago, du 5 au 18 octobre 1969.

Après débat,
L'honorable sénateur Bélisle propose, appuyé par l'honorable sénateur Phillips (*Prince*), que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Croll propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck,

Qu'un comité spécial du Sénat soit nommé pour enquêter et faire rapport sur tous les aspects de la pauvreté au Canada, dans les villes, les campagnes, les régions, etc., pour définir et élucider le problème de la pauvreté au Canada, et pour recommander de prendre des dispositions appropriées afin d'assurer l'organisation d'un ensemble de mesures correctives plus efficaces;

Que le comité soit autorisé à retenir les services des avocats conseils, conseillers techniques et employés nécessaires aux fins de ladite enquête;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes et à exiger la production de documents et de dossiers, à interroger des témoins, et à soumettre des rapports à l'occasion;

Que le comité soit autorisé à faire imprimer des documents et témoignages au jour le jour ainsi que le requiert le comité, à tenir ses réunions pendant les séances et les ajournements du Sénat, et à se réunir à divers endroits;

Que les témoignages recueillis sur ce sujet au cours de la dernière session soient déférés au comité; et

Que le comité soit composé des honorables sénateurs Bélisle, Carter, Cook, Croll, Eudes, Everett, Fergusson, Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Hastings, Inman, Lefrançois, McGrand, Pearson, Quart, Roebuck et Sparrow.

Après débat,
En amendement, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que la motion ne soit pas maintenant adoptée,

mais qu'elle soit modifiée en retranchant l'alinéa 4 et y substituer alors ce qui suit:

«Que le comité soit autorisé à faire imprimer des documents et témoignages au jour le jour ainsi que le requiert le comité, à se réunir à divers endroits, et nonobstant l'article 76(4), à tenir ses réunions pendant les séances et les ajournements du Sénat.»

Après débat,
Étant posée la question sur la motion en amendement, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Étant posée la question sur la motion de l'honorable sénateur Croll, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck, tel que modifiée, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Lamontagne, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé pour enquêter et faire rapport sur la politique scientifique du gouvernement fédéral en vue d'en évaluer les priorités, le budget et l'efficacité, à la lumière de l'expérience des autres pays industrialisés et des exigences du nouvel âge scientifique et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, pour enquêter et faire rapport, sur les questions suivantes:

(*a*) les tendances récentes que révèle le budget affecté à la recherche et au développement au Canada, en regard des montants attribués aux mêmes fins dans d'autres pays industrialisés;

(*b*) les travaux de recherche et de développement exécutés par le gouvernement fédéral dans les secteurs des sciences physiques, biologiques et humaines;

(*c*) l'aide fédérale accordée aux travaux de recherche et de développement qu'exécutent des particuliers, des universités, l'industrie et d'autres groupes dans les trois secteurs scientifiques susmentionnés; et

(*d*) les principes d'une politique scientifique pour le Canada, qui soit audacieuse et efficace, les besoins financiers à longs termes et les structures administratives que requiert son exécution.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins, à faire rapport de temps à autre, à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer;

Que les témoignages entendus et les documents recueillis à ce sujet au cours de la dernière session soient déférés au comité; et

Que le comité se compose des honorables sénateurs Aird, Bélisle, Blois, Bourget, Cameron, Carter, Desruisseaux, Giguère, Grosart, Haig, Hays, Kinnear, Lamontagne, Lang, Leonard, McGrand, Nichol, O'Leary (*Carleton*), Phillips (*Prince*), Robichaud, Sullivan, Thompson et Yuzyk.

En amendement, l'honorable sénateur Haig propose, appuyé par l'honorable sénateur Grosart, que la motion ne soit pas maintenant adoptée mais qu'elle soit modifiée en retranchant l'alinéa 3 et y substituer alors ce qui suit:

«Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins, à faire rapport de

temps à autre, à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à se réunir à divers endroits, et nonobstant l'article 76(4), à siéger durant les séances et les ajournements du Sénat.»

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, en amendement, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Étant posée la question sur la motion de l'honorable sénateur Lamontagne, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Burchill, tel que modifiée, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll,

Que, nonobstant l'entrée en vigueur le 1er août 1969, du nouveau Règlement du Sénat et nonobstant l'abrogation le 19 novembre 1968, de l'alinéa (*ff*) de l'ancien article 23 du Règlement et des anciens articles 153 à 195, inclusivement, du Règlement qui constituaient la Partie IV de l'ancien Règlement et des formules qui s'y rattachaient, l'on doit continuer de procéder à l'étude et de disposer de toute pétition en vue de la dissolution ou annulation d'un mariage produite en vertu de la *Loi sur la dissolution et l'annulation du mariage* avant l'entrée en vigueur de la *Loi sur le divorce* et dont il n'aura pas été disposé lorsque cette dernière loi est entrée en vigueur conformément aux articles du Règlement et, aux formules dont il est spécifiquement fait mention ci-dessus, comme si l'alinéa 7 du troisième rapport du Comité spécial du Sénat sur le Règlement du Sénat, adopté par le Sénat le 19 novembre 1968, était encore en vigueur; et,

Que, aux fins mentionnées ci-dessus, le Comité permanent sur le divorce est censé continuer ses activités et avoir été rétabli comme il avait été établi avant la prorogation de la session précédente.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président, ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers huit heures du soir, elle est—

Résolue par l'affirmative. 5 h. 25 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 8 h. 00 p.m.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Molson propose, appuyé par l'honorable sénateur Desruisseaux,

Que, pour ce jour et aux seules fins de se conformer à l'article 84, le Comité spécial du Sénat sur le Règlement du Sénat est censé avoir été rétabli comme il avait été établi avant la prorogation de la session précédente.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Rapports de comités.

L'honorable sénateur Molson, du Comité spécial du Sénat sur le Règlement du Sénat, dépose le rapport suivant:

Le MARDI 28 octobre 1969.

En conformité de l'article 84, votre comité présente un relevé des dépenses du Comité spécial du Sénat sur le Règlement du Sénat, nommé durant la première session de la 28e Législature, pour la période allant du 19 septembre 1968 à ce jour, comme il suit:

Traitements	$9,073.00
Divers	55.00
TOTAL	$9,128.00

Le tout respectueusement soumis,

Président,
H. DE M. MOLSON.

A la lecture de l'Ordre du jour,
Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Choquette reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Desruisseaux, appuyé par l'honorable sénateur Everett:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,
L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*), propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury, que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les banques d'épargne de Québec»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi portant dissolution de l'Office fédéral du charbon et abrogation de la Loi visant la mise de la houille canadienne sur un pied d'égalité avec la houille importée, de la Loi sur l'aide à la production du charbon et de la Loi sur l'Office fédéral du charbon»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

APPENDICE

RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE PARLEMENTAIRE

A l'honorable Président du Sénat,

Le Bibliothécaire parlementaire a l'honneur de présenter son rapport pour l'année financière 1968-1969. Son dernier rapport, présenté à la Chambre des communes le 12 septembre 1968 et au Sénat le 13 septembre 1968, se rapportait à l'année 1967.

Le présent rapport, comme tous ceux qui suivront, porte sur l'année financière plutôt que sur l'année civile, conformément aux principes, récemment adoptés, de la P.P.B.: planification, programmation, budgétisation. Il porte en outre sur l'année civile 1968, et sur certains faits plus récents dont les parlementaires doivent être informés sans retard. Le nouveau format suit les principes de la P.P.B. afin de souligner le rapport qui existe entre le prix de revient et les buts poursuivis.

Aux termes de la P.P.B., la gestion est fondée sur les objectifs, et notre principal objectif a été défini comme suit: «aider les parlementaires à être bien informés» en leur assurant:

1. *un service d'information* qui fournit généralement des documents déjà imprimés;
2. *un service de recherches* où des études requises sont préparées par un personnel expérimenté;
3. *un service de planification et d'administration* pour assurer le fonctionnement efficace des deux premiers services.

1. SERVICE D'INFORMATION (55 personnes)

A. *Service de la référence, du prêt, des coupures de presse et du répertoriage*

Le nombre des demandes de renseignements a augmenté de 25%, ayant passé de 4,041, en 1967/68, à 5,101, en 1968/69. Heureusement la circulation n'a subi qu'une légère hausse (17,358 volumes), mais le nombre des prêts aux autres bibliothèques est passé de 502 à 658, et celui des lettres de demande de renseignements, de 354 à 563.

La principale innovation est le registre des étapes de la législation en préparation, fait à l'instigation d'un ancien président de la Chambre, l'honorable Marcel Lambert, député, c.p.. Nous avons l'espoir d'être plus tard en mesure d'automatiser ce service. Un autre travail d'importance a été commencé et achevé; il s'agit de l'index de la nouvelle édition du Règlement du Sénat du Canada.

A cause de ses implications nationales et internationales, le répertoriage des procès-verbaux et compte rendus des délibérations des comités est traité à la partie 4 B.

La *Liste* commentée *d'Acquisitions récentes,* bimensuelle pendant la session, mensuelle pendant les vacances parlementaires, est maintenant accompagnée d'une nouvelle publication: *Choix d'articles récents,* qui paraît tous les

mois pendant la session et contient le résumé d'articles récents susceptibles d'intéresser les parlementaires. En outre, les bibliographies spéciales suivantes ont été préparées sur demande en 1968 et pendant le premier trimestre de 1969:

Métis of the Prairies with emphasis on Louis Riel, Gabriel Dumont and Cuthbert Grant.

Parliament in a Modern World/Le Parlement dans le monde moderne.

Parliamentary Control of the Public Purse/Le Contrôle parlementaire des finances publiques.

Prime Ministers and Cabinet Ministers 1867-1968—Bibliographies and Autobiographies.

The Senate of Canada/Le Sénat du Canada.

The Student in the University and Society of To-day/L'Étudiant à l'université et dans la société d'aujourd'hui.

The Supreme Court of Canada.

Le recours au classement vertical et au service des coupures de presse n'a cessé d'augmenter et, en 1968, un nouveau membre est venu se joindre au personnel. Dix-sept volumes de coupures de presse photocopiées, prises dans les dossiers, sont venus grossir la collection de la Bibliothèque; le tri et le sous-classement ont continué à améliorer le service, de nouveaux dossiers ont été constitués et la bibliothèque procure maintenant régulièrement des documents d'actualité au comité sénatorial de la Politique scientifique, et au comité permanent de la Radiodiffusion, des Films et de l'Assistance aux Arts de la Chambre des communes.

1. B. *Salle de lecture*

Depuis le mois de janvier 1969, la Salle reçoit 162 quotidiens, 680 hebdomadaires et 235 périodiques. En outre, le personnel a prêté plus de 3,000 romans en 1968, découpé les éditoriaux pour le service des coupures de presse avant de se débarrasser des journaux, et fait faire plus de 7,000 photocopies. La Salle de Lecture du Parlement (autrefois Salle de Lecture de la Chambre des communes) est de plus en plus utile, mais entraîne des dépenses toujours plus grandes, surtout à cause de la hausse des tarifs postaux.

1. C. *Services des acquisitions et du catalogue*

Durant cette période, le service du catalogue a eu un surcroît de travail. Quelque 17,027 volumes ont été catalogués et classés en 1968-1969, et plus de 80,000 cartes placées dans le fichier. Ce service s'est, de plus, chargé de commander les livres français. Pendant les longues vacances parlementaires de 1968, les employés du service du catalogue ont volontairement fait des heures supplémentaires, comme le font beaucoup de nos fonctionnaires supérieurs, et ils ont rattrapé une partie de l'arriéré de travail. Il nous fait plaisir de souligner que les cadres de ce service sont maintenant remplis.

En plus de nos achats, nous avons continué à recevoir des ouvrages en vertu du droit d'auteur, des échanges et des cadeaux. Les parlementaires nous ont fait de nombreux cadeaux et nous sommes reconnaissants pour tout ce qu'on nous a donné.

Nous avons reçu de l'honorable Jean-François Pouliot, quand il a pris sa retraite du Sénat après avoir passé quarante-quatre ans au Parlement, des

documents de grande valeur, des albums de coupures et de vieilles brochures canadiennes (le plus souvent à caractère politique) tout à fait remarquables. L'honorable Jean-François Pouliot a été un ami fidèle de la Bibliothèque, un habitué et finalement son bienfaiteur. Son décès au cours de l'été a profondément affecté tous les membres du personnel qui l'ont connu.

L'honorable Lester B. Pearson nous a fait don quand il a pris sa retraite, de plusieurs ouvrages avec dédicace d'auteur, et des pièces rares en provenance d'organisations, ce qui a enrichi notre collection de livres rares qui augmente sans cesse. Certains d'entre eux ont été transmis à la Bibliothèque nationale.

M. Herb Gray, député, nous a aussi régulièrement offert des ouvrages utiles, et nous souhaitons que les autres parlementaires suivent cet heureux exemple en nous offrant leur surplus de documents.

Nous tenons à réitérer nos remerciements à tous les bienfaiteurs, canadiens ou étrangers qui sans être membres du Parlement, ont pris l'initiative de nous envoyer des documents susceptibles de nous intéresser et nous ont aidés par là à améliorer les services que nous rendons aux parlementaires. Nous sommes particulièrement reconnaissants aux auteurs qui nous ont gracieusement offert certaines de leurs études académiques. Nous avons ajouté à notre collection de livres rares trois manuscrits que nous ont offerts les auteurs: *Confederation at the Crossroads; the Canadian Constitution* de M. R. R. Hopkins, secrétaire légiste et conseiller parlementaire au Sénat, *Assignment Ottawa* de M. Peter Dempson et *This is Trudeau* de John Harbron.

Nous exprimons notre gratitude au corps diplomatique d'Ottawa pour les dons qu'il nous a faits et en particulier à l'Afrique du Sud, notre principal bienfaiteur cette année. Nous tenons également à remercier son Excellence Sir Henry Lintott, K.C.M.G. qui, avant de quitter Ottawa, nous a offert *The Travels and Sufferings of Father Jean de Brébeuf Among the Hurons of Canada as described by Himself*, édition de 1937 de la Golden Cockerel Press.

Le dépôt des livres tombant sous le coup de la loi du droit d'auteur, ne se fera plus à la Bibliothèque du Parlement mais à la Bibliothèque nationale en vertu de l'article 11 de la nouvelle Loi sur la Bibliothèque nationale. L'article précité remplace l'article 52 de la Loi sur le droit d'auteur aux termes duquel les imprimés faisant l'objet d'un dépôt légal étaient remis à notre Bibliothèque. Du point de vue administratif, c'est une décision raisonnable puisque la plupart des ouvrages que nous recevions ne convenaient pas à nos besoins mais répondaient davantage à ceux de la Bibliothèque nationale. Toutefois, le Parlement n'entendait pas renoncer à ses droits sans recevoir de compensation et de longues négociations qui eurent lieu entre le Bibliothécaire parlementaire, le ministère de la Justice et le Conseil du trésor ont abouti à la garantie d'un supplément annuel à nos crédits budgétaires au lieu des livres que nous recevions en dépôt légal.

1. D. *Reliure*

Le travail est excellent et rapide malgré l'insuffisance des installations et des locaux. Nous espérons sincèrement trouver un local à proximité de la colline, peut-être dans l'édifice Langevin, en vue d'une extension modeste mais nécessaire de ce service.

1. E. *Personnel*

Enfin, pour ce qui est du service d'information, je voudrais remercier Mlle Simone Chiasson, chef du Service de la référence, Mlle Florence Moore, chef

du Service du catalogue ainsi que leurs collaborateurs pour les efforts remarquables qu'ils ont accomplis dans des locaux surpeuplés afin de venir en aide à tous les membres du Parlement, aux universitaires et aux fonctionnaires des ministères. Au moment où sont posées des questions à la fois plus nombreuses et plus complexes, où paraissent des publications plus abondantes et d'un abord plus difficile, nous avons la chance en effet d'avoir un personnel efficace et assidu au travail, qui a la compétence et l'expérience nécessaires pour affronter ces difficultés. Mlle Pamela Hardisty, Bibliothécaire adjointe qui désormais est directement responsable de tous ces services, a su également gagner l'estime de tous les membres du Parlement en assumant d'autres responsabilités en l'absence d'un Bibliothécaire associé du Parlement.

2. SERVICE DE RECHERCHES (18 personnes)

A. *Service individuel et général*

Au cours de l'année financière 1968-1969, 182 projets ont été réalisés, soit seize de moins qu'en 1967-1968. Toutefois, la nature de plus en plus compliquée des documents demandés exige un travail à la fois plus considérable et plus approfondi de la part de nos recherchistes. En conséquence, la Bibliothèque a besoin d'un personnel plus nombreux voire plus qualifié afin de pouvoir maintenir un service satisfaisant. Le personnel actuel assume très bien sa tâche mais il travaille au maximum de ses possibilités. Il est extrêmement difficile de fournir un travail correct à bref délai, aussi doit-on parfois refuser d'entreprendre certains travaux. Il est bien évident que si le service est doté d'autre personnel nécessaire, il faudra aussi d'autres locaux appropriés. Lorsqu'on engagera du personnel on devra veiller tout spécialement au bilinguisme, mais il faut toutefois rappeler qu'après avoir atteint 15% en 1967-1968, le pourcentage des demandes de projets en français est tombé à 12.5% du total en 1968 1969 et il ne cesse de décroître.

Mis à part le nombre de projets préparés pour les associations parlementaires—26 en 1968-1969, deux de moins qu'en 1967-1968—les comparaisons suivantes peuvent être intéressantes. L'utilisation de ce service par le Sénat a doublé: dix projets en 1967-1968 contre 20 en 1968-1969.

En ce qui concerne le Parlement en général, l'utilisation s'est intensifiée plus rapidement du côté de l'opposition que du côté du «gouvernement». En 1967-1968, 120 projets ont été préparés pour les libéraux, 40 pour l'ensemble de l'opposition, soit 25% du total. En 1968-1969, 73 projets ont été préparés pour les libéraux, 68 pour tous les partis de l'opposition, soit 41% du total pour ce genre de projets. Il est bien entendu que ces chiffres ne tiennent pas compte des travaux effectués pour les associations parlementaires, et les autres personnes ou groupes sans allégeance politique.

2. B. *Comités parlementaires*

Les comités parlementaires utilisent beaucoup notre Service de recherches. Il est donc évident qu'il faut l'accroître pour répondre aux besoins des comités comme à ceux de chacun des membres du Parlement. Le travail effectué pour les comités est évidemment d'une extrême importance mais il prend beaucoup de temps puisque nos recherchistes doivent souvent assister aux réunions des comités en plus de préparer les études.

Le chef du Service de recherches a continué d'aider le Comité permanent de la Chambre des communes sur la Procédure et l'Organisation. Il a régulièrement assisté aux réunions et préparé des études pour ce Comité devant lequel le Bibliothécaire parlementaire a témoigné le 25 mars 1969.

Le chef adjoint du Service de recherches, en plus de ses autres fonctions, a aidé le Comité spécial des Instruments Statutaires de la Chambre et a assisté à toutes les réunions, de février à septembre 1969. La documentation de base de ce Comité a été rédigée en une étude de 795 pages sur les lois canadiennes comprenant une nomenclature des différentes catégories de pouvoirs législatifs délégués, une liste des autorités investies de ces pouvoirs, ainsi que des observations pertinentes. C'est le travail de recherche le plus important qui ait été réalisé jusqu'à présent par ce Service et il a valu à Mme Immarigeon des éloges bien mérités de la part du président du Comité.

Un autre recherchiste chevronné, M. Brower, qui est un économiste, a rendu et rend encore de précieux services au Comité permanent des Finances, du Commerce et des Questions économiques de la Chambre. Deux autres recherchistes, MM. Wright et Chemla, collaborent avec le Comité sénatorial spécial des Moyens de Communication de Masse; M. Christie a beaucoup travaillé depuis le mois de juillet 1968 pour le Comité sénatorial spécial de la Politique scientifique; MM. Pelletier et Wright ont travaillé tous les deux pour le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale de la Chambre, et des travaux de recherche ont été entrepris pour le Comité sénatorial spécial de la Pauvreté.

On ne se rend peut-être pas compte, en général, que la première tâche de ce Service a été de seconder un Comité: le Comité spécial de la Procédure et de l'Organisation de la Chambre des communes en 1964.

La réaction très favorable au Service, pourtant restreint, que nous avons pu assurer démontre bien que nous pouvons donner satisfaction. On ne peut guère douter que la ferme décision d'étendre ce domaine de notre activité servira tous les membres du Parlement. Bien entendu, notre Service viendrait s'ajouter au travail des secrétaires exécutifs qui font partie du personnel de la Chambre des communes et du Sénat ainsi qu'aux travaux de recherche entrepris par des spécialistes de l'extérieur.

2. C. *Associations parlementaires*

Le Service de recherches continue d'exécuter des travaux pour les délégations parlementaires, ce qui absorbe une grande partie de son temps et de ses énergies. Des études et des mémoires ont été préparés pour plusieurs députés. Bien qu'il ne soit plus possible de préparer la documentation voulue sur toutes les questions à l'ordre du jour, nous continuons à préparer la documentation de base sur les questions les plus importantes. Récemment des recherchistes ont assisté, donné ou participé à des réunions d'information.

L'un de nos recherchistes, M. Pelletier, ancien agent du service extérieur, fait fonction de secrétaire des délégations canadiennes à l'Association internationale des Parlementaires de langue française et à l'Association interparlementaire Canada-France. En septembre 1968, il a assisté à la réunion de l'Association internationale des Parlementaires de langue française tenue à Versailles, a aidé à y préparer l'exposé oral et a rédigé le rapport de la délégation canadienne. Il a rendu les mêmes précieux services lors des réunions de l'Association interparlementaire Canada-France tenues à Paris en décembre 1968 et à Jasper en septembre 1969.

Un travail très précieux a été également accompli pour l'Association parlementaire du Commonwealth, et le chef du Service s'occupe actuellement à préparer les réunions du conseil et de la conférence de secteur de cette association. En septembre 1968, il a assisté à la conférence tenue en Colombie-Britannique et a dirigé un groupe de discussion sur les méthodes financières. En juillet 1969,

il a assisté à la conférence régionale de Terre-Neuve et y a ouvert deux discussions en groupe, l'une sur la prérogative parlementaire et l'autre sur les relations du Parlement avec la presse.

Tout récemment, le Service apportait une contribution importante à la Conférence des Présidents des Chambres parlementaires des Pays du Commonwealth, tenue à Ottawa du 8 au 12 septembre 1969. Ceci fera l'objet de notre prochain rapport, mais le chef du Service agissait en qualité de secrétaire à cette conférence et une autre recherchiste, Mlle Carroll, collaborait au secrétariat. Dans le cadre des préparatifs de cette conférence, M. Laundy s'est rendu à Londres en décembre 1968.

3. ADMINISTRATION ET PLANIFICATION

A. *Automatisation*

Depuis notre dernier rapport, les trois réunions du Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement ont été dans une certaine mesure consacrées à l'examen de la question de l'automatisation dans les services du Parlement. La réunion du 19 novembre 1968 a approuvé la recommandation du Bibliothécaire parlementaire, soit de faire une «étude préliminaire visant à déterminer quel serait le système qui pourrait éventuellement être adopté pour améliorer l'obtention, le stockage et le recouvrement des informations, et fournir une évaluation approximative du coût de tout programme proposé». On demandait cependant d'autres renseignements qu'on a fournis à la réunion du 26 février 1969, lorsqu'il a été décidé de demander au Bureau des Conseillers en Gestion de la Commission de la Fonction publique d'entreprendre une «étude préliminaire sur l'automatisation de certains services de la Bibliothèque du Parlement, et des services de répertoriage disponibles sur la colline du Parlement».

A sa troisième et dernière réunion tenue le 18 juin 1969, le Comité mixte a examiné le rapport décevant des Services consultatifs (nouvellement baptisés) du Bureau de Gestion du Ministère des Approvisionnements et Services. Chaque membre du Comité avait reçu au préalable une copie du rapport précité. La principale recommandation du Comité était de suivre une politique d'attente, mais la question sera examinée de nouveau lors de la prochaine réunion.

Entre temps, nous vous soumettons un extrait de notre rapport au Comité sénatorial spécial de la Politique scientifique. (N° 42, p. 5578, Procès-verbal du 30 avril 1969):

> «En outre, si cette Bibliothèque doit rendre les services les plus efficaces au Parlement, il est nécessaire qu'un petit groupe d'experts en automatisation soit chargé d'améliorer le fonctionnement de la Bibliothèque, de maintenir le contact avec les autres sources automatisées d'information et de conseiller les deux Chambres dans ce domaine. On a besoin d'un service technique d'ordinateur sur la colline du Parlement et l'endroit logique où il faudrait l'installer est dans le seul service central et à direction conjointe: la Bibliothèque.»

3. B. *Le Bibliothécaire parlementaire associé*

Le 1er juin 1968, la nomination du Bibliothécaire associé, M. Guy Sylvestre, au poste de Bibliothécaire national du Canada, bien que flatteuse pour nous, a laissé dans nos services un vide considérable qui n'a encore pu être comblé. On espère que son successeur sera bientôt nommé et qu'il nous aidera à mettre au point et à utiliser rapidement l'automatisation la plus efficace que le Parle-

ment peut se permettre. Entre temps, on espère que tous les parlementaires voudront bien nous excuser pour les difficultés que cause l'absence d'un Bibliothécaire parlementaire associé. Il est certain que M. Sylvestre qui était avec nous depuis sa nomination en 1953, est amèrement regretté par tous ses collègues et par tous les parlementaires. Nous lui adressons nos meilleurs vœux et nous espérons que sa nomination assure une collaboration plus étroite avec la Bibliothèque nationale.

3. C. *La Bibliothèque nationale*

Les relations avec la Bibliothèque nationale ont été également évoquées à chacune des trois réunions du Comité mixte tenues depuis notre dernier rapport. Lors de sa première réunion, le Comité a été informé de la cession à la Bibliothèque nationale de quelque 250,000 à 300,000 volumes dont la Bibliothèque du Parlement n'avait plus besoin, y compris quelque 7,200 volumes de journaux reliés. A la seconde réunion, une longue discussion sur les relations avec la Bibliothèque nationale s'est terminée par une décision prise à l'unanimité, à l'effet que le surplus des documents de la Bibliothèque du Parlement devait aller à la Bibliothèque nationale. Toutefois dans ce domaine d'échanges il faut agir avec circonspection et, par exemple, certains de nos trésors peuvent être exposés dans l'édifice du Parlement, hors de la Bibliothèque, pourvu que l'on prenne des mesures de sécurité. A la dernière réunion, le Comité a été informé que la Bibliothèque du Parlement était remplacée par la Bibliothèque nationale pour le dépôt légal de nouveaux ouvrages publiés. L'attention du Comité a été en outre attirée sur le fait qu'en vertu de l'article 10 de la nouvelle Loi sur la Bibliothèque nationale, celle-ci n'était plus autorisée par la loi (selon qu'il était précisé dans l'article 9 de l'ancienne Loi sur la Bibliothèque nationale) de réclamer des volumes à la Bibliothèque du Parlement. Cette modification rend au Parlement l'autorité sur ses propres collections de livres.

Comme la Bibliothèque nationale et la Bibliothèque du Parlement poursuivent deux buts distincts, il est important que ceux-ci ne soient pas confondus. Et il est également important que les deux Bibliothèques collaborent étroitement; le Bibliothécaire parlementaire demeure membre d'office du Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale et le Parlement a actuellement la bonne fortune qu'un de ses anciens fonctionnaires supérieurs soit à présent Bibliothécaire national.

3. D. *Modifications apportées aux règlements de la Bibliothèque du Parlement*

Lors de la dernière réunion du Comité mixte, le 18 juin 1969, des modifications ont été apportées aux règlements de la Bibliothèque. Celles-ci ont été approuvées par la Chambre des communes le 27 juin 1969 et par le Sénat le 26 juin 1969. Comme les règlements modifiés ont été reproduits dans les Procès-verbaux de la Chambre des communes et du Sénat du 25 juin 1969, ils ne seront pas répétés ici, mais leur but est d'assurer une amélioration dans l'efficacité de la gestion.

3. E. *Budget*

Le Bibliothécaire parlementaire s'est présenté pour la première fois devant le Comité permanent des prévisions budgétaires en général, le 1er avril 1969, et y a trouvé une excellente occasion de répondre aux questions posées et d'informer les membres du Comité au sujet des rouages compliqués et de l'ampleur de nos services. La délicate question de savoir si oui ou non la Chambre des communes a le droit d'exiger qu'un organisme dirigé conjointement

par le Sénat et la Chambre paraisse devant elle n'a pas été résolue, bien que les hauts fonctionnaires de la Chambre des communes aient comparu pour soutenir le budget de la Bibliothèque, ceux du Sénat ne l'ont pas fait. Notre réunion avec le Comité a été en tout cas intéressant, utile et amicale.

3. F. *Échanges de personnel avec d'autres bibliothèques parlementaires*

Nous avons étudié la question, étant donné que la multiplication des contacts profiterait à toutes les bibliothèques parlementaires et que les liens du travail sont nettement préférables aux courtes visites de courtoisie. Les difficultés à surmonter sont considérables à cause de la durée des sessions, des titres de compétence du personnel, de l'importance des bibliothèques, etc. mais nous sommes heureux de pouvoir dire que la Bibliothèque de la Chambre des communes britannique à Londres, a accepté, après quelques tergiversations, de s'adjoindre du 12 mai au 7 juin 1968, M. Lloyd Heaslip, qui est actuellement chef adjoint de notre Service de la référence. C'est la première fois que nous déléguons outre-mer un de nos collaborateurs, et nous espérons que ce ne soit pas la dernière. Nous avons sondé par correspondance le Bibliothécaire du Parlement australien en vue de faire des échanges de personnel et nous envisageons la possibilité d'établir d'autres contacts.

3. G. *Cours et conférences*

Il est primordial que le personnel suive des cours et conférences pour se perfectionner constamment, se tenir au courant de l'actualité et rester dans l'optique de la profession. Les cours comprenaient des cours de langue, en anglais et en français, de la Commission de la Fonction publique, qu'ont suivi douze de nos employés; l'initiation à la planification, la programmation et la budgétisation dont se charge la firme Kates, Peat, Marwick & Co., sous les auspices du Conseil du trésor, cours suivis par le Bibliothécaire parlementaire et le Bibliothécaire associé; le cours du Bureau central de Traitement des Données sur le traitement des données et l'automatisation, qu'ont suivi quatre employés; le cours de la Bibliothèque scientifique nationale sur les esquisses d'intérêt, qu'a suivi un Bibliothécaire de référence, les études supérieures en bibliothéconomie auxquelles s'est adonné un catalogueur.

Quant aux conférences, il y a eu celle à laquelle a assisté le Bibliothécaire associé à l'Université Queen's en juin 1968, *Computers and the Law,* outre le colloque sur le traitement des données qui a eu lieu à Ottawa, en février 1969; la conférence annuelle de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française tenue à Beauport (P.Q.) et à laquelle s'est rendu le Bibliothécaire de référence en chef en octobre 1968; un colloque intitulé *Joint District Programme of Interlibrary Co-operation and Resource Development,* de l'*Institute of Professional Librarians of Ontario,* à Ottawa, auquel ont participé un catalogueur et le Bibliothécaire parlementaire en avril 1968; et la conférence tenue à Toronto sous l'égide de la *Canadian Micrographic Society,* les 24 et 25 novembre 1968, et à laquelle a assisté le Bibliothécaire parlementaire.

Aux réunions de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires tenues à Francfort en août 1968, le Bibliothécaire parlementaire qui était le délégué ayant droit de vote de l'Association canadienne des bibliothèques s'est félicité de ce que sa plus grande connaissance du français, sinon parfaite, lui ait particulièrement servi pour converser avec ses homologues de France. Le Bibliothécaire parlementaire fait office de correspondant au Canada pour les bibliothèques parlementaires et administratives, et, en 1968, il fut l'un des trois directeurs désignés pour constituer le Comité des bibliothèques spécialisées de la Fédération internationale des associations de bibliothèques.

3. H. *Communications*

Vu que les parlementaires sont des gens très occupés, il est particulièrement difficile de les informer vraiment des services que nous pouvons ou ne pouvons pas leur offrir. Nous avons recours à des formulaires explicatifs qui ne définissent peut-être pas parfaitement les services que nous sommes en mesure d'offrir, bien que nous communiquions par écrit avec tout nouveau député élu à la Chambre et avec tout sénateur lorsqu'il est nommé, en ayant soin de leur envoyer des exemplaires de notre brochure *This is your Library/Voici votre Bibliothèque,* ainsi que de la documentation qui peut leur être utile.

Néanmoins, à l'automne de 1968, nous avons pu enfin assister aux réunions des caucus de tous les partis où nous avons communiqué ce que nous avions à dire, et dans l'ensemble, nous avons eu le temps de répondre à des questions et parfois d'aller dans les détails. C'était le premier pas dans la voie de l'efficacité des communications et nous remercions les chefs de parti et leurs collaborateurs de nous avoir donné l'occasion d'expliquer nos services à tous les députés.

Nous remercions aussi le sénateur H. de M. Molson, président du Comité spécial du Règlement du Sénat, de nous avoir suggéré de rédiger une circulaire destinée à tous les sénateurs et députés au sujet de nos Services de référence et de recherches et expliquant la distinction à faire entre les deux. Nous avons donné suite à ce conseil en janvier 1969.

En juin 1969, nous avons adressé un questionnaire à tous les sénateurs et députés du Parlement en leur demandant: «Veuillez nous aider à améliorer nos services de bibliothèque...en retournant le questionnaire». Après l'avoir mis au point avec le concours de deux agents d'information de carrière des plus serviables et par surcroît députés, MM. Grant Deachman et J.-A. Mongrain, que nous tenons à remercier ouvertement, nous avons distribué ce questionnaire pour informer les parlementaires et nous renseigner nous-mêmes par «rétro-action». Jusqu'ici, 115 questionnaires nous ont été retournés, mais comme le dépouillement ne sera achevé que l'année prochaine, nous prions tous les parlementaires qui n'ont pas encore retourné le leur de le faire. Nous remercions ceux qui ont répondu à notre appel.

4. CENTRE D'INFORMATION PARLEMENTAIRE

A. *Projet du centenaire du Parlement*

Le premier volume issu de ce projet coûteux mais qui en vaut la peine (il s'agit de la compilation, de l'édition et de la publication d'un hansard pour la période allant de 1867 à 1874 où il n'y a pas eu de compte rendu officiel des débats) a été publié au cours de l'été de 1968: il couvre la première session de la première Législature, 1867-1868. Comme les délibérations du Sénat et celles de la Chambre étaient publiées séparément et en plus, en anglais et en français, il a fallu imprimer quatre volumes. C'est, de toute évidence, une entreprise de grande envergure et nous prions les parlementaires de se reporter à la préface pour de plus amples détails. Nous pouvons nous estimer heureux d'avoir retenu les services du professeur Peter Waite, directeur du département d'histoire de l'Université Dalhousie, qui a fait office d'éditeur; cependant, une grande somme de travail avait été accomplie au préalable sur place sous la direction du Bibliothécaire associé.

Le deuxième volume n'est pas encore achevé, il s'agit des délibérations des deux Chambres pour l'année 1869, et nous espérons qu'une fois les volumes

prêts à être imprimés, le Sénat et la Chambre assumeront respectivement les frais d'impression des volumes, tous les autres frais étant supportés par la Bibliothèque.

4. B. *Indexation des délibérations du Sénat, de la Chambre et des Comités mixtes*

Ce projet entrepris en 1965 en est maintenant au stade où les index sont prêts à être imprimés en appendices aux rapports, afin que tout le monde puisse les consulter et pas uniquement les parlementaires. Des exemplaires de ces index ont été remis au personnel intéressé du Sénat et de la Chambre des communes, à la Bibliothèque nationale et aux bibliothèques des assemblées législatives provinciales, mais jusqu'ici seul le Sénat a jugé bon de les faire imprimer à titre de rapport final du Comité spécial d'enquête du Sénat sur la gérontologie, 1966, et phase I des délibérations du Comité spécial de la Politique scientifique, 1967-68. La Bibliothèque se prête bien à la préparation des index, mais leur impression de pair avec les rapports est fonction d'une certaine collaboration qu'il a été difficile d'obtenir jusqu'ici.

4. C. *Documents parlementaires excédentaires*

En 1968, un total de 365 volumes ont été remis à d'autres bibliothèques et, au cours du premier trimestre de 1969, cela s'est chiffré à 482 volumes. En ont bénéficié, entre autres, l'Université de Colombie-Britannique, l'Université de Calgary et la Bibliothèque juridique de l'Université York.

4. D. *Service international*

En sa qualité de correspondant au Canada, le Bibliothécaire parlementaire n'a cessé de fournir une documentation parlementaire courante d'importance au Centre international de l'Union interparlementaire de Genève.

En outre, comme le souligne le paragraphe F. de la partie 3, le Bibliothécaire parlementaire est le correspondant canadien, pour les bibliothèques parlementaires et administratives, de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires. Au cours des réunions de cette dernière, il a pris certaines dispositions en vue de l'échange de documents parlementaires et a procédé à l'échange d'autres informations.

Le Service de recherches fournit des informations sur le Canada destinées à figurer dans la publication de l'Association parlementaire du Commonwealth intitulée: *Report on World Affairs* (anciennement *Report on Foreign Affairs*). Des spécialistes du Service de recherches ont prêté leur concours à des organisations telles que l'Association parlementaire du Commonwealth, l'Association interparlementaire Canada-France, l'Association internationale des Parlementaires de langue française, et l'Union interparlementaire; ils ont été chargés de préparer des documents de travail concernant des thèmes de conférence, ou des articles à publier sur les affaires canadiennes, et de donner des avis consultatifs aux représentants du Canada au sein de ces associations.

En 1968, le deuxième et dernier envoi, soit 446 volumes de documents du Parlement fédéral, a été adressé à l'Université de Southampton, en Grande-Bretagne.

5. AIDE AUX BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES ET MINISTÉRIELLES, AUX COMMISSIONS ROYALES, AUX GROUPES D'ÉTUDES, ETC.

A. *Comité sénatorial spécial de la Politique scientifique*

On a demandé au Bibliothécaire parlementaire de présenter un exposé à cet important comité parlementaire. La lecture de cet exposé de 75 pages est

recommandée à tous les parlementaires qui en ont le temps et qui s'y intéressent.[1] Afin de faciliter la tâche à la plupart d'entre eux qui sont trop pressés pour lire tout l'exposé, l'introduction, le sommaire ainsi que les recommandations, sont rattachés à ce rapport sous forme d'appendice. La préparation de ce dossier a été longue mais elle en valait la peine.

5. B. *Aide aux bibliothèques de l'étranger*

Au cours de cette période, en plus de continuer l'échange de documents, nous avons procuré une aide directe à ceux de notre profession. Mlle Olive Gouthreau, de notre Service de la référence, a été détachée auprès de l'Agence canadienne de développement international pour organiser la documentation de la bibliothèque de l'Université des Antilles à la Jamaïque, et former un remplaçant pour s'en occuper. Ce service utile a duré du 1er octobre 1968 au 30 septembre 1969.

5. C. *Aide aux institutions d'enseignement*

Comme de coutume, en 1968, deux étudiants diplômés de l'École des bibliothécaires de l'Université de Toronto, et deux de l'Université d'Ottawa, sont venus faire leurs deux mois de stage dans nos services. En mars 1969, nous avons accepté deux autres étudiants diplômés de l'Université de Toronto dans le même but. En février 1969, le Bibliothécaire parlementaire a fait une conférence à l'École des bibliothécaires scientifiques de l'Université de Toronto, d'autres membres du personnel ont donné des conférences à l'École des bibliothécaires de l'Université d'Ottawa. En mars 1969, le Bibliothécaire parlementaire a donné une causerie à des professeurs et étudiants venus de l'Université du Vermont.

5. D. *Échange de documents avec des organismes non parlementaires de l'étranger*

La Bibliothèque continue à recevoir des envois considérables de documents scientifiques de l'étranger, y compris les États-Unis et le Danemark; ceux qui ne sont pas utiles pour le Parlement sont transmis à d'autres bibliothèques, principalement aux bibliothèques des ministères.

5. E. *Prêts entre bibliothèques*

Toutes sortes de bibliothèques ont fait appel à nos services, et, en 1968-1969, nous avons fait environ 458 prêts aux bibliothèques universitaires, municipales, spécialisées et gouvernementales, aussi bien au Canada qu'aux États-Unis. Nous avons ainsi effectué 138 prêts de plus qu'en 1967-1968.

5. F. *Divers*

Nous avons apporté notre aide à trois groupes d'études, sur la télévision éducative, sur l'information gouvernementale et sur les relations de travail; à trois commissions royales d'enquête, sur le bilinguisme et le biculturalisme, sur le prix des machines agricoles et sur la situation de la femme; à la nouvelle Commission des prix et des revenus; à la Commission d'étude sur l'intégrité du Territoire du Québec; au Secrétariat des sciences; au Centre parlementaire des affaires extérieures et du commerce extérieur. Comme d'habitude, nous avons aussi accordé de l'aide aux membres du corps diplomatique étranger.

---

[1] Sénat du Canada, Procès-verbaux du Comité spécial de la Politique scientifique, n° 42, 30 avril 1969.

DÉCÈS

C'est avec regret que nous faisons part de la mort de deux anciens bibliothécaires parlementaires, ce qui nous touche tout particulièrement. M. Félix Desrochers, troisième et dernier bibliothécaire général (de 1933 à 1956) est décédé le 1er avril 1969. Durant l'exercice de ses fonctions à la Bibliothèque, et aussi bien avant qu'après cette période, il fut l'ami des parlementaires, et ceux qui le connaissaient regretteront la mort de cet homme énergique et aimable.

Au cours du même mois, le 25 avril, mon prédécesseur immédiat, M. Francis A. Hardy, quatrième bibliothécaire parlementaire (de 1944 à 1959) mourait à son tour. Il a travaillé à la Bibliothèque de mai 1919 jusqu'à sa retraite; c'était un homme bienveillant et serviable, dont se souviendront ceux qu'il aimait servir.

CONCLUSION

Pour terminer, je tiens à remercier tous les membres du personnel du Sénat et de la Chambre des communes qui nous ont si généreusement aidés à travailler pour les sénateurs et les membres du Parlement au cours de cette période. Dans certains cas, nous avons réellement reçu une aide considérable, et nous nous sommes toujours réjouis de les aider à notre tour, chaque fois que cela était possible.

Nous désirons également remercier le ministère des Travaux publics qui s'est vivement efforcé de trouver de nouveaux locaux adaptés à nos besoins; nous regrettons l'échec de cette tentative. Nous sommes tout particulièrement reconnaissants à son représentant, M. Henry Carre, d'avoir veillé dans la mesure du possible au confort et au bon fonctionnement de la Bibliothèque elle-même. Nous remercions aussi le ministère des Travaux publics d'avoir collaboré avec M. Nathan Stolow, de la Galerie nationale, afin de bien protéger l'original de la proclamation de l'adoption par le Canada du nouveau drapeau et les originaux de la Déclaration des droits (versions française et anglaise) pour éviter toute détérioration lors de leur exposition à la Bibliothèque. Enfin, nous exprimons notre gratitude à la directrice de la Galerie nationale, Mlle Jean Sutherland Boggs, qui a aimablement offert de mettre à notre disposition les connaissances techniques de M. Stolow.

Respectueusement soumis,

Le Bibliothécaire parlementaire,
Erik J. Spicer.

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, le 23 octobre 1969.

APPENDICE

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT
MÉMOIRE À L'ADRESSE DU COMITÉ SPÉCIAL DU SÉNAT DU CANADA SUR LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE

Ottawa mars 1969.

(Délibérations, Fascicule 42, 30 avril 1969, pp. 5550-5624)

INTRODUCTION ET SOMMAIRE

1. Le Parlement est la plus importante des institutions canadiennes. Ses décisions atteignent tous les Canadiens et des millions d'autres humains partout dans le monde.

2. De toute évidence, il est essentiel que les parlementaires possèdent, au moment où ils en ont besoin, des renseignements précis et à jour.

3. La Bibliothèque du Parlement est le seul organisme en activité qui ait expressément pour objet de fournir des renseignements de toutes sortes, et en tout temps, à tous les parlementaires fédéraux.

4. Le Bibliothécaire parlementaire relève des présidents des deux Chambres du Parlement, assistés du Comité mixte de la bibliothèque.

5. Les trois services de la Bibliothèque du Parlement,—Référence, Recherches et Catalogue,—ont été conçus avant tout pour collectionner d'avance, préparer, conserver, repérer, remanier (au besoin) et disséminer les renseignements demandés par les parlementaires.

6. Le tiers environ des quelque 300,000 volumes de la Bibliothèque sont des documents gouvernementaux. Les autres portent principalement sur les sciences sociales et les disciplines connexes: économique, histoire, droit, économie politique et sociologie. Les œuvres littéraires et religieuses et les ouvrages superflus déposés en conformité des dispositions sur les droits d'auteur représentent une proportion rapidement décroissante de l'ensemble de la collection.

7. Maintenant que la Bibliothèque nationale (en sus de ses attributions plus directes et plus importantes) se charge toujours davantage de l'entreposage, fonction qui nous était jusqu'ici dévolue, la Bibliothèque du Parlement est mieux en mesure de servir les parlementaires. En 1963, on a établi un service de coupures de presse et, en 1965, des services de recherches et de l'indexation des rapports des comités.

8. Heureusement, la Bibliothèque du Parlement peut obtenir de la Bibliothèque scientifique nationale et d'autres bibliothèques spécialisées certains renseignements de nature hautement technique et purement scientifique, ce qui permet d'éviter un trop grand chevauchement.

9. Néanmoins, la Bibliothèque du Parlement demeure libre d'enrichir sa collection pour répondre aux besoins du Parlement; cette autonomie est nécessaire à son bon fonctionnement.

10. A cause de la qualité et de l'accessibilité de sa collection, la Bibliothèque du Parlement s'estime tenue de servir les «étrangers» lorsque cela ne nuit pas au service parlementaire; en échange, elle peut compter sur une collaboration extérieure.

11. Ce dont la Bibliothèque du Parlement aura surtout besoin désormais, c'est de locaux plus spacieux pour loger encore mieux et en plus grand nombre les recherchistes, les bibliothécaires et leurs adjoints.

12. La science et l'automatisation ont en ce moment des répercussions indirectes sur la Bibliothèque mais, dans un avenir rapproché, elles devraient offrir d'excellentes possibilités d'amélioration du service. Pour nous aider à nous préparer en conséquence, nous avons demandé qu'on dresse, de l'extérieur, un relevé du potentiel de l'automatisation.

13. L'accès facile à la documentation qui nous sera vraisemblablement demandée est une affaire de jugement, d'intuition, d'espace et d'argent. La capacité d'évaluer le degré d'utilité des documents pour les parlementaires, ou de présenter ces documents sous une forme commode, est une affaire de formation, d'expérience et de jugement; c'est un travail qui devrait être bien rémunéré.

14. Au-delà du Parlement, puisque la Bibliothèque ne travaille pas dans l'isolement, les rôles de la Bibliothèque nationale et de la Bibliothèque scientifi-

que nationale devraient être sérieusement repensés parallèlement. Il y aurait lieu d'assigner à chacune un rôle complémentaire et comparable dans les disciplines qui lui sont propres. Les deux bibliothèques nationales ont des attributions distinctes et utiles.

RECOMMANDATIONS

1. Il importe de trouver des locaux suffisants et pratiques pour un nombre croissant de recherchistes, de bibliothécaires et d'adjoints. Cet espace devrait être aménagé dans de nouveaux immeubles sur la colline parlementaire ou dans son voisinage immédiat pour qu'il soit d'accès facile, sans gaspillage d'efforts. L'État devrait se porter acquéreur du côté sud de la rue Wellington, entre les rues Metcalfe et O'Connor, et peut-être de la totalité de ce pâté de maisons jusqu'au Mail, à l'exception d'une rangée d'entreprises commerciales actives donnant sur le Mail même de la rue Sparks. Ainsi, on disposerait des locaux nécessaires pour toutes les activités parlementaires et les opérations futures ne risqueraient pas d'être compromises par le manque d'espace.

2. Afin d'assurer aux parlementaires un service de la plus haute qualité, les recherchistes de calibre universitaire et les bibliothécaires ayant une formation plus spécialisée devraient être mieux rémunérés.

3. Des fonds supplémentaires devraient être affectés au recrutement d'experts pour des travaux à court terme ou, au besoin, pour des études spéciales. Cette initiative serait extrêmement profitable, étant donné la concentration, à Ottawa, de «cerveaux à la retraite».

4. On pourrait aussi songer à l'établissement de comités pour faciliter une collaboration amicale, efficace, rapide et officielle entre les deux Chambres et la Bibliothèque du Parlement en vue d'assurer des services d'information sur la colline parlementaire. On recommande à la fois, pour les services d'information, un comité d'orientation et un comité de gestion. Le but ultime envisagé pourrait bien être une plus grande coordination de tous les services.

5. Au-delà du Parlement, puisque la Bibliothèque ne travaille pas dans l'isolement, les rôles de la Bibliothèque nationale et de la Bibliothèque scientifique nationale devraient être soigneusement repensés et des attributions complémentaires et comparables devraient être clairement assignées à chacune dans les disciplines qui lui sont propres.

6. Une plus grande rationalisation du budget fédéral à la rubrique Bibliothèque/Information serait de mise. La nouvelle loi sur la Bibliothèque nationale marque un pas dans cette voie mais il faudrait aussi songer sérieusement à préparer une loi spéciale sur la Bibliothèque scientifique nationale.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 29 octobre 1969

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Motion.**
7. **Période de questions.**

MOTION

Par l'honorable sénateur Macnaughton, C.P.:

23 octobre—Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

QUE le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

QUE le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre;

QUE le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 29 octobre 1969

N° 1.

23 octobre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Desruisseaux, appuyé par l'honorable sénateur Everett, tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture de la session.—(*L'honorable sénateur* Phillips (*Rigaud*).

N° 2.

28 octobre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la quinzième Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Trinité et Tobago du 5 au 18 octobre 1969.—(*L'honorable sénateur Bélisle*).

N° 3.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les banques d'épargne de Québec».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 4.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi portant dissolution de l'Office fédéral du charbon et abrogation de la Loi visant la mise de la houille canadienne sur un pied d'égalité avec la houille importée, de la Loi sur l'aide à la production du charbon et de la Loi sur l'Office fédéral du charbon».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 5.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 6.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 7.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 8.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 9.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 10.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 3

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 29 octobre 1969

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird, Argue, Aseltine, Beaubien, Bélisle, Benidickson, Blois, Boucher, Bourget, Bourque, Cameron, Choquette, Connolly (*Halifax-Nord*), Connolly (*Ottawa-Ouest*), Croll, Davey, Denis, Deschatelets, Eudes, Everett, Fergusson, Fournier (*de Lanaudière*), Gélinas, Giguère, Gladstone, Gouin, Grosart, Haig, Hastings, Hayden, Hays, Hollett, Inman, Kinley, Kinnear, Laird, Lamontagne, Lang, Lefrançois, Leonard, Macdonald (*Cap-Breton*), MacDonald (*Queens*), Martin, McDonald, McElman, McGrand, McLean, Molson, O'Leary, Paterson, Pearson, Phillips (*Prince*), Phillips (*Rigaud*), Quart, Rattenbury, Robichaud, Roebuck, Savoie, Smith, Sparrow, Stanbury, Sullivan, Thompson, Urquhart, Walker, Welch, Willis, Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur McDonald dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la Commission des grains du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1968, en conformité de l'article 23 de la *Loi sur les grains du Canada,* chapitre 25, S.R.C., 1952.

Rapport des Musées nationaux du Canada ainsi que l'état des dépenses et des transactions certifiées par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 22 de la *Loi sur les Musées nationaux,* chapitre 21, Statuts du Canada, 1967-1968.

Rapport sur l'administration de la Partie I de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada* pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 25 de ladite loi, chapitre 34, Statuts du Canada, 1959.

Rapport de la Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 10 de la *Loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales,* chapitre 59, Statuts du Canada, 1947.

Rapport sur le fonctionnement de la *Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche* pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 12(2) de ladite loi, chapitre 46, Statuts du Canada, 1955.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que les noms des honorables sénateurs Connolly (*Halifax-Nord*) et Macdonald (*Queens*) soient ajoutés à la liste des sénateurs qui font partie du comité spécial du Sénat nommé pour enquêter et faire rapport sur tous les aspects de la pauvreté au Canada; et

Que le nom de l'honorable sénateur Nichol soit rayé de la liste des sénateurs qui font partie de cedit comité spécial.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Davey propose, appuyé par l'honorable sénateur Lang,

Qu'un comité spécial du Sénat soit nommé pour enquêter et faire rapport sur la propriété et le contrôle des principaux moyens d'information du public du Canada, et, en particulier, sans restreindre la généralité de ce qui précède, pour étudier l'étendue et la nature de leur incidence et de leur influence sur le public canadien et en faire rapport.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins, à faire rapport de temps à autre, à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir.

Que le comité soit autorisé à siéger pendant les ajournements du Sénat et que l'article 76(4) soit suspendu du 9 au 18 décembre 1969, inclusivement, en ce qui concerne ce comité spécial, et qu'au cours de cette période, le comité soit autorisé à tenir ses réunions durant les séances du Sénat.

Que les documents recueillis et les témoignages entendus à ce sujet au cours de la dernière session soient déférés au comité; et

Que le comité se compose des honorables sénateurs Beaubien, Davey, Everett, Giguère, Hays, Irvine, Langlois, Macdonald (*Cap-Breton*), McElman, Petten, Prowse, Sparrow, Urquhart, White et Willis.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Desruisseaux, appuyé par l'honorable sénateur Everett:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,
L'honorable sénateur Smith pour l'honorable sénateur Stanbury propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la 15e Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Trinité et Tobago, du 5 au 18 octobre 1969,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé au mercredi 12 novembre 1969.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Gélinas propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, que le Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les banques d'épargne de Québec», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Gélinas propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi portant dissolution de l'Office fédéral du charbon et abrogation de la Loi visant la mise de la houille canadienne sur un pied d'égalité avec la houille importée, de la Loi sur l'aide à la production du charbon et de la Loi sur l'Office fédéral du charbon»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêts»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain, jeudi, 30 octobre 1969, à deux heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à faire enquête sur toutes questions relatives aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth de façon générale, sur toutes questions à lui déférées aux termes du Règlement du Sénat et, en particulier, sans restreindre la généralité de ce qui précède, sur toutes questions relatives à la région des Caraïbes et, à faire rapport de temps à autre sur lesdites questions; et

Que ledit comité soit autorisé à retenir les services des conseillers et du personnel technique, administratif et autre qu'il jugera nécessaire aux fins ci-dessus, et au tarif de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer, et à rembourser aux témoins leurs frais de déplacement et de subsistance si nécessaire et à leur verser les émoluments qu'il pourra déterminer, et

Que les documents recueillis et les témoignages entendus à ce sujet au cours de la dernière session soient déférés au comité.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 30 octobre 1969

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Motion.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATION

Pour le mardi 4 novembre 1969

Par l'honorable sénateur McDonald:

29 octobre—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.

MOTION

Par l'honorable sénateur Macnaughton, C.P.:

23 octobre—Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

QUE le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

QUE le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre;

QUE le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 30 octobre 1969

N° 1.

23 octobre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Desruisseaux, appuyé par l'honorable sénateur Everett, tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture de la session.—(*L'honorable sénateur Stanbury*).

N° 2.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi portant dissolution de l'Office fédéral du charbon et abrogation de la Loi visant la mise de la houille canadienne sur un pied d'égalité avec la houille importée, de la Loi sur l'aide à la production du charbon et de la Loi sur l'Office fédéral du charbon».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 3.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 4.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 5.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 6.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 7.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 8.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le mercredi 12 novembre 1969

28 octobre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la quinzième Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Trinité et Tobago du 5 au 18 octobre 1969.—(*L'honorable sénateur Bélisle*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Jeudi 30 octobre 1969	
356-S	Comité spécial sur la Pauvreté (à huis clos—*Directives au personnel pour les voyages dans l'Est et dans l'Ouest*)	9.30 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 4

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 30 octobre 1969

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Desruisseaux,	Kinley,	O'Leary,
Beaubien,	Eudes,	Kinnear,	Paterson,
Benidickson,	Everett,	Laird,	Pearson,
Blois,	Fergusson,	Lamontagne,	Quart,
Boucher,	Flynn,	Lang,	Robichaud,
Bourget,	Fournier	Lefrançois,	Roebuck,
Bourque,	(*de Lanaudière*),	Leonard,	Savoie,
Burchill,	Gélinas,	Macdonald	Smith,
Choquette,	Giguère,	(*Cap-Breton*),	Sparrow,
Connolly	Gladstone,	MacDonald	Stanbury,
(*Halifax-Nord*),	Gouin,	(*Queens*),	Thompson,
Connolly	Grosart,	Martin,	Urquhart,
(*Ottawa-Ouest*),	Hastings,	McDonald,	Walker,
Croll,	Hays,	McElman,	Welch,
Denis,	Hollett,	McGrand,	Willis,
Deschatelets,	Inman,	Molson,	Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du ministère du Revenu national, contenant des relevés relatifs aux recettes des douanes et de l'accise et à d'autres services, par bureau principal; accise et impôts sur le revenu du Canada, pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 5 de la *Loi sur le ministère du Revenu national*, chapitre 75, S.R.C., 1952.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément—

Par l'honorable sénateur Lang:

De Frederick James Brooks, Clifton James Ingram, Joseph Paul Lewicki et autres de la ville de London, province d'Ontario, et d'autres personnes d'autres endroits de ladite province; demandant à être constitués en une corporation portant nom «Pitts Insurance Company» et en français, «Pitts Compagnies d'Assurance».

De Frederick James Brooks, Clifton James Ingram, Joseph Paul Lewicki et autres de la ville de London, province d'Ontario, et d'autres personnes d'autres endroits de ladite province; demandant à être constitués en une corporation portant nom «Pitts Life Insurance Company» et en français, «Pitts Compagnies d'Assurance-Vie».

A l'appel de la motion de l'honorable sénateur MacNaughton, C.P., il est—

Ordonné: Qu'elle soit renvoyée jusqu'au mercredi le 12 novembre 1969.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Desruisseaux, appuyé par l'honorable sénateur Everett:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur McDonald, pour l'honorable sénateur Duggan, propose, appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le Bill S-3, intitulé: «Loi portant dissolution de l'Office fédéral du charbon et abrogation de la Loi visant la mise de la houille canadienne sur un pied d'égalité avec la houille importée, de la Loi sur l'aide à la production du charbon et de la Loi sur l'Office fédéral du charbon», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêts»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald, propose, appuyé par l'honorable sénateur Gouin,

Que le nom de l'honorable sénateur Nichol soit substitué à celui de l'honorable sénateur Savoie sur la liste des sénateurs qui font partie du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 4 novembre 1969, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 4 novembre 1969

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATION

Par l'honorable sénateur McDonald:

29 octobre—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.

MOTION

Pour le mercredi 12 novembre 1969

Par l'honorable sénateur Macnaughton, C.P.:

23 octobre—Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

QUE le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

QUE le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

QUE le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.

ORDRE DU JOUR

Le mardi 4 novembre 1969

N° 1.

30 octobre—Troisième lecture du Bill S-3, intitulé: «Loi portant dissolution de l'Office fédéral du charbon et abrogation de la Loi visant la mise de la houille canadienne sur un pied d'égalité avec la houille importée, de la Loi sur l'aide à la production du charbon et de la Loi sur l'Office fédéral du Charbon».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 2.

23 octobre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Desruisseaux, appuyé par l'honorable sénateur Everett, tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture de la session.—(*L'honorable sénateur Duggan*).

N° 3.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 4.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 5.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 6.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 7.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 8.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le mercredi 12 novembre 1969

28 octobre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la quinzième Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Trinité et Tobago du 5 au 18 octobre 1969.—(*L'honorable sénateur Bélisle*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Mardi 4 novembre 1969.	
356–S	Affaires étrangères (*M. F. Strong, Président, A.C.D.I.*).	11.00 a.m.
260–N	Divorce.....	2.15 p.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 5

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 4 novembre 1969

Huit heures du soir.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,
Aseltine,
Beaubien,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Denis,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Duggan,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Gélinas,
Giguère,
Gladstone,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hollett,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lefrançois,
Leonard,
MacDonald (*Cap-Breton*),
Macdonald (*Queens*),
Martin,
McDonald,
McElman,
McLean,
Molson,
O'Leary,
Paterson,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Prowse,
Quart,
Rattenbury,
Robichaud,
Roebuck,
Savoie,
Smith,
Stanbury,
Sullivan,
Thompson,
Urquhart,
Yuzyk.

PRIÈRE.

Hommage est rendu à la mémoire de l'honorable sénatrice Olive L. Irvine, décédée le 1er novembre 1969.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du Solliciteur général pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 5 de la *Loi de 1966 sur l'organisation du gouvernement,* chapitre 25, Statuts du Canada, 1966-1967.

Rapport du directeur des enquêtes et recherches, *Loi relative aux enquêtes sur les coalitions,* pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 44 de ladite loi, chapitre 314, S.R.C., 1952.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues séparément:

De Frederick James Brooks, Clifton James Ingram, Joseph Paul Lewicki et autres de la ville de London, province d'Ontario, et d'autres personnes d'autres endroits de ladite province; demandant à être constitués en une corporation portant nom «Pitts Life Insurance Company» et en français, «Pitts Compagnies d'Assurance-Vie».

De Frederick James Brooks, Clifton James Ingram, Joseph Paul Lewicki et autres de la ville de London, province d'Ontario, et d'autres personnes d'autres endroits de ladite province; demandant à être constitués en une corporation portant nom «Pitts Insurance Company» et en français, «Pitts Compagnies d'Assurance».

Le Greffier du Sénat dépose sur le bureau le premier rapport de l'Examinateur des pétitions introductives des bills privés, comme il suit:

Le MARDI 4 novembre 1969.

En conformité de l'article 87 (2), l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son premier rapport, comme il suit:

Votre Examinateur a régulièrement étudié la pétition suivante et il constate que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards:

De Frederick James Brooks, Clifton James Ingram, Joseph Paul Lewicki et autres de la ville de London, province d'Ontario, et d'autres personnes d'autres endroits de ladite province; demandant à être constitués en une corporation portant nom «Pitts Life Insurance Company» et en français, «Pitts Compagnies d'Assurance-Vie».

Respectueusement soumis.

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,
P. GODBOUT.

Le Greffier du Sénat dépose sur le bureau le deuxième rapport de l'Examinateur des pétitions introductives des bills privés, comme il suit:

Le MARDI 4 novembre 1969.

En conformité de l'article 87 (2), l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son deuxième rapport, comme il suit:

Vote Examinateur a régulièrement étudié la pétition suivante et il constate que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards:

De Frederick James Brooks, Clifton James Ingram, Joseph Paul Lewicki et autres de la ville de London, province d'Ontario, et d'autres personnes d'autres endroits de ladite province; demandant à être constitués en une corporation portant nom «Pitts Insurance Company» et en français, «Pitts Compagnies d'Assurance».

Respectueusement soumis.

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,
P. GODBOUT.

A l'appel de la motion de l'honorable sénateur McDonald, il est—

Ordonné: Qu'elle soit renvoyée jusqu'au jeudi le 6 novembre 1969.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le Bill S-3, intitulé: «Loi portant dissolution de l'Office fédéral du charbon et abrogation de la Loi visant la mise de la houille canadienne sur un pied d'égalité avec la houille importée, de la Loi sur l'aide à la production du charbon et de la Loi sur l'Office fédéral du charbon», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Desruisseaux, appuyé par l'honorable sénateur Everett:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Grosart, que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Denis, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*de Lanaudière*), que le Bill S-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêts», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Denis, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*de Lanaudière*), que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 5 novembre 1969

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Période de questions.**

INTERPELLATION

Pour le jeudi 6 novembre 1969

Par l'honorable sénateur McDonald:

29 octobre—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.

MOTION

Pour le mercredi 12 novembre 1969

Par l'honorable sénateur Macnaughton, C.P.:

23 octobre—Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

QUE le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

QUE le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

QUE le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 5 novembre 1969

N° 1.

23 octobre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Desruisseaux, appuyé par l'honorable sénateur Everett, tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture de la session.—(*L'honorable sénateur Macdonald (Cap-Breton)*).

N° 2.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 3.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 4.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 5.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 6.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le mercredi 12 novembre 1969

28 octobre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la quinzième Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Trinité et Tobago du 5 au 18 octobre 1969.—(*L'honorable sénateur Bélisle*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Mercredi 5 novembre 1969.	
356–S	Moyens d'information (*Organisation*)	A l'ajournement du Sénat.
	Jeudi 6 novembre 1969.	
256–S	Règlement et procédure	10.30 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 6

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 5 novembre 1969

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue, Aseltine, Beaubien, Benidickson, Blois, Boucher, Bourque, Burchill, Cameron, Choquette, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Davey, Denis, Deschatelets, Desruisseaux, Duggan, Flynn, Fournier (*de Lanaudière*), Gélinas, Giguère, Gladstone, Grosart, Haig, Hayden, Hollett, Kinley, Kinnear, Laird, Lamontagne, Lefrançois, Leonard, Macdonald (*Cap-Breton*), MacDonald (*Queens*), Martin, McDonald, McElman, McLean, Molson, O'Leary, Paterson, Phillips (*Prince*), Phillips (*Rigaud*), Prowse, Quart, Rattenbury, Robichaud, Roebuck, Savoie, Smith, Stanbury, Sullivan, Thompson, Urquhart, Walker, White, Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable Président informe le Sénat que, en conformité de l'article 112, le Greffier a déposé sur le bureau un état détaillé de ses recettes et dépenses pour l'année financière 1968-1969.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald, propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden,

Que les comptes du Greffier, déposés aujourd'hui en conformité de l'article 112, soient déférés au Comité permanent de la régie intérieure et de la comptabilité.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Desruisseaux, appuyé par l'honorable sénateur Everett:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,
L'honorable sénateur Rattenbury propose, appuyé par l'honorable Thompson, que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur McDonald, propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 6 novembre 1969

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

Par l'honorable sénateur McDonald:

29 octobre—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.

Pour le mercredi 12 novembre 1969

Par l'honorable sénateur Haig:

4 novembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Sous quel article de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions a été instituée l'enquête sur l'édition au Nouveau-Brunswick?

2. Qui a porté plainte à ce sujet et à quelle date a-t-elle été portée?

3. Quelle mesure a été prise à date et par qui cette mesure a-t-elle été prise?

4. L'enquête a-t-elle été complétée et, dans la négative, quand y aura-t-il un raport de présenté?

MOTION

Pour le mercredi 12 novembre 1969

Par l'honorable sénateur Macnaughton, C.P.:

23 octobre—Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

QUE le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

QUE le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

QUE le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 6 novembre 1969

N° 1.

23 octobre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Desruisseaux, appuyé par l'honorable sénateur Everett, tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture de la session.—(*L'honorable sénateur Rattenbury*).

N° 2.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 3.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 4.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 5.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 6.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le mercredi 12 novembre 1969

28 octobre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la quinzième Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Trinité et Tobago du 5 au 18 octobre 1969.—(*L'honorable sénateur Bélisle*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Jeudi 6 novembre 1969.	
256–S	Règlement et procédure.....	10.30 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 7

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 6 novembre 1969

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Desruisseaux,	Laird,	Phillips (*Rigaud*),
Beaubien,	Dessureault,	Lamontagne,	Prowse,
Benidickson,	Duggan,	Lefrançois,	Quart,
Blois,	Flynn,	Leonard,	Rattenbury,
Boucher,	Fournier (*de Lanaudière*),	MacDonald (*Queens*),	Robichaud,
Bourget,	Gélinas,	Martin,	Roebuck,
Bourque,	Giguère,	McDonald,	Savoie,
Burchill,	Gladstone,	McElman,	Smith,
Cameron,	Gouin,	McLean,	Stanbury,
Choquette,	Grosart,	Molson,	Thompson,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),	Haig,	O'Leary,	Urquhart,
Davey,	Hollett,	Paterson,	Walker,
Denis,	Kinley,	Phillips (*Prince*),	White,
Deschatelets,	Kinnear,		Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies d'un communiqué conjoint, en date du 3 novembre 1969, publié par le ministre de la Consommation et des Corporations du Canada et le procureur général des États-Unis, concernant un échange de vue sur la collaboration entre le Canada et les États-Unis en matière de lutte contre les cartels dont l'action s'étend aux deux pays.

Copies du rapport final sur l'information gouvernementale, en date du 29 août 1969, volume I et II, intitulé: «Communiquer».

Rapport de la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967, y compris les comptes et les états financiers et le rapport de l'Auditeur général du Canada et de l'Auditeur de la province de Québec, pour l'année terminée le 31 décembre 1968, en conformité de l'article 18 de la *Loi sur la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967*, chapitre 12, Statuts du Canada, 1962-1963, modifiée 1963.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:—

Par l'honorable président du Comité permanent des divorces.

De Charles (Guy) Jacob, de Black Lake, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Lucille Grégoire Jacob.

De Robert Hashim, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Laura Eileen Margaret Bamford Hashim.

De Joshua Libenstein, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Dorothy Waxman Sherman Libenstein.

De Shirley Claire Kleinman Litwack, de Ville de Laval, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Harvey Lee Litwack.

D'Alcide Tremblay, de Maple Grove, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Florienne Plourde Tremblay.

De Joseph Armand Pelletier, de Sorel, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Georgianna Laflamme Pelletier.

De Hugh Edward Baikie, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Louise Paradis Baikie.

L'honorable sénateur Roebuck, du Comité permanent des divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros 1 à 7, inclusivement, comme il suit:

Le MARDI 4 novembre 1969.

Le Comité permanent des divorces présente son 1er rapport, comme il suit:—

1. Le Comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Charles (Guy) Jacob, de la ville de

Black Lake, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Lucille Grégoire Jacob.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution pour dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MARDI 4 novembre 1969.

Le Comité permanent des divorces présente son 2e rapport, comme il suit:—

1. Le Comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Robert Hashim, de la ville de Montréal, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Laura Eileen Margaret Bamford Hashim.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution pour dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MARDI 4 novembre 1969.

Le Comité permanent des divorces présente son 3e rapport, comme il suit:—

1. Le Comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Joshua Libenstein, de la ville de Montréal, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Dorothy Waxman Sherman Libenstein.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution pour dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MARDI 4 novembre 1969.

Le Comité permanent des divorces présente son 4e rapport, comme il suit:—

1. Le Comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Shirley Claire Kleinman Litwack, de Ville de Laval, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Harvey Lee Litwack.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution pour dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MARDI 4 novembre 1969.

Le Comité permanent des divorces présente son 5e rapport, comme il suit:—

1. Le Comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition d'Alcide Tremblay, de la ville de Maple Grove, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Florienne Plourde Tremblay.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande que la demande contenue dans la pétition ne soit pas accordée.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MARDI 4 novembre 1969.

Le Comité permanent des divorces présente son 6e rapport, comme il suit:—

1. Le Comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Joseph Armand Pelletier, de la ville de Sorel, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Georgianna Laflamme Pelletier.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande que la demande contenue dans la pétition ne soit pas accordée.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MARDI 4 novembre 1969.

Le Comité permanent des divorces présente son 7e rapport, comme il suit:—

1. Le Comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Hugh Edward Baikie, de la ville de Montréal, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Louise Paradis Baikie.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande que la demande contenue dans la pétition ne soit pas accordée.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig que les rapports soient examinés à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Molson, du Comité sénatorial permanent du Règlement et de la procédure, présente le rapport suivant:

Le JEUDI 6 novembre 1969.

Le Comité sénatorial du Règlement et de la procédure, conformément à l'article 67(1)*d*), ayant examiné l'article 84, en fait rapport comme suit:

Votre comité recommande que le présent article 84 soit supprimé afin d'y substituer ce qui suit:

«84. (1) Un comité particulier du Sénat doit, dans les trente jours de la reddition définitive des comptes des dépenses spéciales encourues à l'égard de ses travaux, présenter au Sénat un relevé raisonnablement détaillé de ces dépenses.

(2) Si le Sénat ne siège pas à la fin de cette période de trente jours, ledit relevé doit être présenté dans les quinze jours de la reprise des séances du Sénat, et si les séances sont interrompues par une prorogation ou une dissolution du Parlement pendant cette période, ledit relevé doit être présenté dans les quinze jours de l'ouverture de la session suivante.

(3) Outre le relevé définitif mentionné aux paragraphes (1) ou (2), dans les quinze jours de l'ouverture de chaque session, un comité particulier du Sénat doit présenter un relevé intérimaire des dépenses spéciales encourues par ce comité au cours de la session précédente dont il a été rendu compte, ainsi qu'un état estimatif des dépenses dont il n'a pas encore été rendu compte.

(4) Ce relevé définitif ou intérimaire doit être déposé sur le bureau par le président du comité particulier concerné, ou en son nom; cependant, si un comité spécial n'est pas reconstitué à la suite d'une prorogation ou une dissolution du Parlement ledit relevé ou relevé intérimaire doit être déposé sur le bureau par le sénateur qui a été le dernier président de ce comité, ou en son nom.»

Le tout respectueusement soumis,

Le président,
H. DE M. MOLSON.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Molson propose, appuyé par l'honorable sénatrice Kinnear, que le rapport soit adopté dès maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Que, tant que durera la présente session du Parlement, s'il se produit un événement imprévu, au cours d'un ajournement du Sénat, et que l'honorable Président soit d'avis que le Sénat doive se réunir avant la date fixée dans la motion d'ajournement, l'honorable Président soit autorisé à convoquer les honorables sénateurs, à leurs adresses déposées chez le Greffier du Sénat, à une date antérieure à celle qu'avait fixée la motion d'ajournement; et le défaut de réception de cet avis, par un ou plusieurs sénateurs, ne rendra pas cette notification insuffisante ou invalide.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que les noms des honorables sénateurs Giguère et Urquhart soient rayés de la liste des sénateurs qui font partie du Comité spécial du Sénat des communications de masse, et

Que les noms des honorables sénateurs Bourque, Smith et Welch soient ajoutés à la liste des sénateurs qui font partie de ce dit comité spécial.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur McDonald attire l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.

Après débat,
L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P. que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Desruisseaux, appuyé par l'honorable sénateur Everett:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,
L'honorable sénateur Yuzyk propose, appuyé par l'honorable sénateur Phillips (*Prince*) que la suite du débat sur la motion à tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de Motions:

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au mardi 18 novembre 1969, à trois heures de l'après-midi.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 18 novembre 1969

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**
7. **Motion.**
8. **Période de questions.**

INTERPELLATION

Par l'honorable sénateur Haig:

4 novembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Sous quel article de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions a été instituée l'enquête sur l'édition au Nouveau-Brunswick?

2. Qui a porté plainte à ce sujet et à quelle date a-t-elle été portée?

3. Quelle mesure a été prise à date et par qui cette mesure a-t-elle été prise?

4. L'enquête a-t-elle été complétée et, dans la négative, quand y aura-t-il un raport de présenté?

MOTION

Par l'honorable sénateur Macnaughton, C.P.:

23 octobre—Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

QUE le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

QUE le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

QUE le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.

ORDRE DU JOUR

Le mardi 18 novembre 1969

N° 1.

23 octobre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Desruisseaux, appuyé par l'honorable sénateur Everett, tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture de la session.—(*L'honorable sénateur Yuzyk*).

N° 2.

6 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.—(*L'honorable sénateur Robichaud, C.P.*).

N° 3.

28 octobre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la quinzième Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Trinité et Tobago du 5 au 18 octobre 1969.—(*L'honorable sénateur Bélisle*).

N° 4.

6 novembre—Examen des rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros 1 à 7, inclusivement.—(*L'honorable sénateur Roebuck*).

N° 5.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 6.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 7.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 8.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 9.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mardi 18 novembre 1969.	
356–S	Affaires étrangères (*Ministère des affaires étrangères*) . .	11.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 8

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 18 novembre 1969

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Basha,
Beaubien,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourque,
Burchill,
Cameron,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Davey,
Denis,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Gélinas,
Gouin,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hollett,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Lang,
Lefrançois,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Martin,
McDonald,
McElman,
McLean,
Molson,
Paterson,
Petten,
Phillips (*Rigaud*),
Prowse,
Quart,
Rattenbury,
Robichaud,
Roebuck,
Savoie,
Smith,
Stanbury,
Sullivan,
Thompson,
Urquhart,
Welch,
White,
Willis,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies du texte d'une déclaration portant sur la politique du gouvernement fédéral en ce qui concerne les recommandations contenues dans le Volume II du Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Copies du Livre blanc, intitulé: «Propositions de réforme fiscale», préparé par le ministre des Finances.

Rapport de la Commission d'assurance-chômage pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 95(2) de la *Loi sur l'assurance-chômage,* chapitre 50, Statuts du Canada, 1955.

Rapport du Surintendant des assurances du Canada concernant les sociétés de prêts et de fiducie pour l'année terminée le 31 décembre 1968, en conformité de l'article 9 de la *Loi sur le département des assurances,* chapitre 70, S.R.C., 1952.

Relevé concernant la classification des prêts des banques à charte du Canada, en monnaie canadienne, au 30 septembre 1969, en conformité de l'article 119(1) de la *Loi sur les banques,* chapitre 87, Statuts du Canada, 1966-1967.

Rapport sur l'application de la *Loi stimulant la recherche et le développement scientifique* pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 17 de ladite loi, chapitre 82, Statuts du Canada, 1966-1967.

Copies d'un communiqué en date du 31 octobre 1969, publié à la suite de la réunion du Comité consultatif du Plan de Colombo, tenue à Victoria, C.-B.

Rapport de la Compagnie des jeunes Canadiens pour l'année close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 25 de la *Loi sur La Compagnie des jeunes Canadiens,* chapitre 36, Statuts du Canada, 1966-1967.

Copies du Compte rendu du Congrès de l'agriculture canadienne, tenu à Ottawa du 24 au 27 mars 1969.

Rapport de la Commission canadienne du lait pour l'année financière close le 31 mars 1969, ainsi que les états financiers et le rapport des vérificateurs, en conformité de l'article 22 de la *Loi sur la Commission canadienne du lait,* chapitre 34, Statuts du Canada, 1966-1967.

L'honorable sénateur Lang présente au Sénat un Bill S-10, intitulé: «Loi constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Davey, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 20 novembre 1969.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Lang présente au Sénat un Bill S-11, intitulé: «Loi constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance-Vie».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Davey, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 20 novembre 1969.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., présente au Sénat un Bill S-12, intitulé: «Loi ayant pour objet d'empêcher l'introduction au Canada de maladies infectieuses ou contagieuses».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 20 novembre 1969.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald, propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le nom de l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) soit substitué à celui de l'honorable sénateur Davey sur la liste des sénateurs qui font partie du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le Comité permanent de la régie intérieure et de la comptabilité ait le pouvoir, sans mandat spécial du Sénat, d'examiner toute question concernant la régie intérieure du Sénat, et qu'il fasse rapport au Sénat du résultat de ses délibérations.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P.,

Il est—
Ordonné: Qu'elle soit différée à mardi prochain, le 25 novembre 1969.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Desruisseaux, appuyé par l'honorable sénateur Everett:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,
L'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à plus tard ce jour.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président, ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers huit heures du soir, elle est—

Résolue par l'affirmative. 4 h. 50 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 8 h. 00 p.m.

Avec la permission du Sénat,
L'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires», est avancé.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lamontagne, C.P., que le Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P., que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre adopté, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Desruisseaux, appuyé par l'honorable sénateur Everett:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,
L'honorable sénateur Aseltine, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Sullivan que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la 15e Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Trinité et Tobago, du 5 au 18 octobre 1969,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour l'examen des rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros 1 à 7, inclusivement,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que le Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que le Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 19 novembre 1969

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**
7. **Motion.**
8. **Période de questions.**

INTERPELLATION

Par l'honorable sénateur Haig:

4 novembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Sous quel article de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions a été instituée l'enquête sur l'édition au Nouveau-Brunswick?

2. Qui a porté plainte à ce sujet et à quelle date a-t-elle été portée?

3. Quelle mesure a été prise à date et par qui cette mesure a-t-elle été prise?

4. L'enquête a-t-elle été complétée et, dans la négative, quand y aura-t-il un raport de présenté?

Le 25 novembre 1969

MOTION

Par l'honorable sénateur Macnaughton, C.P.:

23 octobre—Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

QUE le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

QUE le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

QUE le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 19 novembre 1969

N° 1.

23 octobre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Desruisseaux, appuyé par l'honorable sénateur Everett, tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture de la session.—(*L'honorable sénateur Aseltine, C.P.*).

N° 2.

6 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.—(*L'honorable sénateur Robichaud, C.P.*).

N° 3.

28 octobre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la quinzième Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Trinité et Tobago du 5 au 18 octobre 1969.—(*L'honorable sénateur Bélisle*).

N° 4.

6 novembre—Examen des rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros 1 à 7, inclusivement.—(*L'honorable sénateur Roebuck*).

N° 5.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 6.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Le jeudi 20 novembre 1969

N° 1.

18 novembre—Deuxième lecture du Bill S-10, intitulé: «Loi constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance».—(*L'honorable sénateur Lang*).

N° 2.

18 novembre—Deuxième lecture du Bill S-11, intitulé: «Loi constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance-Vie».—(*L'honorable sénateur Lang*).

N° 3.

18 novembre—Deuxième lecture du Bill S-12, intitulé: «Loi ayant pour objet d'empêcher l'introduction au Canada de maladies infectieuses ou contagieuses».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mercredi 19 novembre 1969	
256–S	Banques et commerce (*Bills S–2, Loi sur les banques d'épargne de Québec, S–9, Compagnies de prêt, S–6, Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, S–7, Loi sur les compagnies d'assurance étrangères, et S–8, Loi sur les compagnies fiduciaires*. .	9.00 a.m.
260–N	Comité spécial sur les communications de masse (*à huis clos*)	10.00 a.m. 2.00 p.m. 7.00 p.m.
356–S	Affaires étrangères (*l'hon. M. Sharpe, ministre des Affaires extérieures*)	11.00 a.m.
	Le jeudi 20 novembre 1969	
260–N	Comité spécial sur les communications de masse (*à huis clos*)	10.00 a.m. 7.00 p.m.
356–S	Comité spécial sur la politique scientifique (*Organisation —à huis clos*)	10.30 a.m.
	Le vendredi 21 novembre 1969	
260–N	Comité spécial sur les communications de masse (*à huis clos*)	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 9

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 19 novembre 1969

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird, Argue, Aseltine, Basha, Beaubien, Benidickson, Blois, Boucher, Bourque, Burchill, Cameron, Carter, Choquette, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Davey, Denis, Deschatelets, Desruisseaux, Flynn, Fournier (*de Lanaudière*), Gélinas, Gouin, Grosart, Haig, Hayden, Hollett, Kinley, Laird, Lamontagne, Lang, Langlois, Lefrançois, Macdonald (*Cap-Breton*), MacDonald (*Queens*), Martin, McElman, McLean, Molson, Paterson, Petten, Phillips (*Rigaud*), Prowse, Quart, Rattenbury, Roebuck, Savoie, Smith, Stanbury, Sullivan, Thompson, Urquhart, Welch, White, Willis, Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P. dépose sur le bureau ce qui suit:

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 12 novembre 1969, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements,* chapitre 235, S.R.C., 1952.

Index codifié et Tableau des décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* pour la période allant du 1er janvier 1955 au 30 septembre 1969.

Budget supplémentaire (A) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1970.

L'honorable sénateur Hayden du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les banques d'épargne de Québec», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden du Comité sénatorial des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à examiner les dépenses proposées dans le Budget supplémentaire (A) déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1970, et à faire rapport à ce sujet.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le Comité permanent sénatorial des banques et du commerce soit autorisé à enquêter et faire rapport sur le Livre blanc intitulé: «Propositions de réforme fiscale», préparé par le Ministre des Finances, et déposé au Sénat le mardi 18 novembre 1969.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de

l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Desruisseaux, appuyé par l'honorable sénateur Everett:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après nouveau débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck,

Que l'Adresse soit grossoyée et présentée à Son Excellence le Gouverneur général par l'honorable Président.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la 15e Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Trinité et Tobago, du 5 au 18 octobre 1969,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour l'examen des rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros 1 à 7, inclusivement,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Benidickson, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que le Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Haig propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de Motions:

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain jeudi 20 novembre 1969, à deux heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 20 novembre 1969

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**
7. **Motion.**
8. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

Par l'honorable sénateur Haig:

4 novembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Sous quel article de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions a été instituée l'enquête sur l'édition au Nouveau-Brunswick?

2. Qui a porté plainte à ce sujet et à quelle date a-t-elle été portée?

3. Quelle mesure a été prise à date et par qui cette mesure a-t-elle été prise?

4. L'enquête a-t-elle été complétée et, dans la négative, quand y aura-t-il un rapport de présenté?

Pour le mardi 25 novembre 1969

N° 1.

Par l'honorable sénateur Carter:

19 novembre—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Carter:

19 novembre—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la visite de la délégation du Canada à la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, à Ceylan.

Le 25 novembre 1969

MOTION

Par l'honorable sénateur Macnaughton, C.P.:

23 octobre—Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

QUE le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

QUE le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

QUE le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 20 novembre 1969

N° 1.

19 novembre—Troisième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les banques de Québec».—(*L'honorable sénateur Hayden*).

N° 2.

19 novembre—Troisième lecture du Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications».—(*L'honorable sénateur Hayden*).

N° 3.

19 novembre—Troisième lecture du Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères».—(*L'honorable sénateur Hayden*).

N° 4.

19 novembre—Troisième lecture du Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires».—(*L'honorable sénateur Hayden*).

N° 5.

19 novembre—Troisième lecture du Bill S-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt».—(*L'honorable sénateur Hayden*).

N° 6.

19 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Benidickson, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Burchill, tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon».—(*L'honorable sénateur Haig*).

N° 7.

18 novembre—Deuxième lecture du Bill S-10, intitulé: «Loi constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance».—(*L'honorable sénateur Lang*).

N° 8.

18 novembre—Deuxième lecture du Bill S-11, intitulé: «Loi constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance-Vie».—(*L'honorable sénateur Lang*).

N° 9.

18 novembre—Deuxième lecture du Bill S-12, intitulé: «Loi ayant pour objet d'empêcher l'introduction au Canada de maladies infectieuses ou contagieuses».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 10.

6 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.—(*L'honorable sénateur Robichaud, C.P.*).

N° 11.

28 octobre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la quinzième Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Trinité et Tobago du 5 au 18 octobre 1969.—(*L'honorable sénateur Bélisle*).

N° 12.

6 novembre—Examen des rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros 1 à 7, inclusivement.—(*L'honorable sénateur Roebuck*).

N° 13.

23 octobre—Deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le jeudi 20 novembre 1969	
260–N	Comité spécial sur les communications de masse (*à huis clos*)	10.00 a.m. 7.00 p.m.
356–S	Comité spécial sur la politique scientifique (*Organisation —à huis clos*)	10.30 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 10

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 20 novembre 1969

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,
Aseltine,
Basha,
Beaubien,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourque,
Burchill,
Cameron,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Davey,
Denis,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Haig,
Hays,
Hollett,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Lang,
Lefrançois,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Martin,
McElman,
Molson,
Paterson,
Phillips (*Rigaud*),
Prowse,
Quart,
Rattenbury,
Robichaud,
Roebuck,
Savoie,
Smith,
Thompson,
Urquhart,
Welch,
White,
Willis,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du ministère du Commerce pour l'année terminée le 31 décembre 1968, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur le ministère du Commerce*, chapitre 78, S.R.C., 1952.

La pétition suivante est présentée—
Par l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*):

De Roberte Bérubé Gingras, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi pour annuler la résolution du Sénat n° 591, qui dissout son mariage à André Gingras.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain le 25 novembre 1969, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les banques de Québec», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook, que le Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives aux questions visées par certaines de ces modifications», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook, que le Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lamontagne, C.P., que le Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la loi sur les compagnies fiduciaires», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le Bill S-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Benidickson, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Burchill, tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook, que le Bill S-10, intitulé: «Loi constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Lang, propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook, que le Bill S-11, intitulé: «Loi constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance-Vie», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P., que le Bill S-12, intitulé: «Loi ayant pour objet d'empêcher l'introduction au Canada des maladies infectieuses ou contagieuses», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*) pour l'honorable sénateur Sullivan, propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.

Après débat,
L'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*) pour l'honorable sénateur Grosart propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la 15e Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Trinité et Tobago, du 5 au 18 octobre 1969,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour l'examen des rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros 1 à 7, inclusivement,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Hays, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., que le Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 25 novembre 1969

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Motion.**
8. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Haig:

4 novembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Sous quel article de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions a été instituée l'enquête sur l'édition au Nouveau-Brunswick?

2. Qui a porté plainte à ce sujet et à quelle date a-t-elle été portée?

3. Quelle mesure a été prise à date et par qui cette mesure a-t-elle été prise?

4. L'enquête a-t-elle été complétée et, dans la négative, quand y aura-t-il un rapport de présenté?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Carter:

19 novembre—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Carter:

19 novembre—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la visite de la délégation du Canada à la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, à Ceylan.

MOTION

Par l'honorable sénateur Macnaughton, C.P.:

23 octobre—Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

QUE le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

QUE le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

QUE le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.

ORDRE DU JOUR

Le mardi 25 novembre 1969

N° 1.

20 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Smith, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-12, intitulé: «Loi ayant pour objet d'empêcher l'introduction au Canada de maladies infectieuses ou contagieuses».—(*L'honorable sénateur Sullivan*).

N° 2.

6 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

N° 3.

20 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hays, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz».—(*L'honorable sénateur Macdonald (Cap-Breton)*).

N° 4.

19 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Benidickson, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Burchill, tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon».—(*L'honorable sénateur Haig*).

N° 5.

28 octobre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la quinzième Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Trinité et Tobago du 5 au 18 octobre 1969.—(*L'honorable sénateur Bélisle*).

N° 6.

6 novembre—Examen des rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros 1 à 7, inclusivement.—(*L'honorable sénateur Roebuck*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mardi 25 novembre 1969	
260–N	Comité spécial de la pauvreté	9.30 a.m.
256–S	Comité spécial des communications de masse (*à huis clos*)	10.00 a.m. 7.30 p.m.
356–S	Affaires étrangères (*Alcan*)	11.00 a.m.
	Le mercredi 26 novembre 1969	
260–N	Comité spécial des communications de masse (*à huis clos*)	11.00 a.m. 7.00 p.m.
	Le jeudi 27 novembre 1969	
260–N	Comité spécial des communications de masse (*à huis clos*)	9.00 a.m. 7.30 p.m.
356–S	Comité spécial de la pauvreté	9.30 a.m.
	Le vendredi 28 novembre 1969	
260–N	Comité spécial des communications de masse (*à huis clos*)	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 11

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 25 novembre 1969

Huit heures du soir.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Argue,
Aseltine,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Boucher,
Bourque,
Burchill,
Carter,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Davey,
Denis,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Duggan,
Eudes,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Giguère,
Gladstone,
Grosart,
Hayden,
Hollett,
Inman,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Langlois,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Macnaughton,
Martin,
McElman,
McGrand,
Michaud,
Molson,
Nichol,
Phillips (*Prince*),
Prowse,
Quart,
Rattenbury,
Robichaud,
Roebuck,
Savoie,
Smith,
Urquhart,
Welch,
White,
Willis,
Yuzyk.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le MERCREDI 12 novembre 1969.

Il est ordonné,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs que le nom de M. Ricard a été substitué à celui de M. Caccia sur la liste des membres nommés pour faire partie du comité mixte de la bibliothèque du Parlement.

Attesté.

Le Greffier de la Chambre des communes,
ALISTAIR FRASER.

Ordonné: Que le message soit déposé sur le bureau.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un Bill C-140, intitulé: «Loi modifiant le Tarif des douanes et apportant en conséquence une modification à la Loi sur la taxe d'accise», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un Bill C-6, intitulé: «Loi liquidant la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967 et autorisant à défalquer certains frais et à différer certains paiements connexes», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Gélinas propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*de Lanaudière*), que le bill soit lu pour la deuxième fois dès maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Gélinas propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des finances nationales.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat aborde l'article n° 3 de l'Ordre du jour.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Hays, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat aborde l'article n° 4 de l'Ordre du jour.

À la lecture de l'Ordre du jour,

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*) reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Benidickson, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Burchill, tendant à la deuxième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Benidickson, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la Commission du Tarif en date du 5 septembre 1969, sur l'enquête ordonnée par le ministre des Finances au sujet des fractions de pétrole utilisées comme matières premières dans la fabrication de produits chimiques organiques—Renvoi n° 141 (textes français et anglais), et exemplaire du compte rendu des audiences publiques tenues au cours de l'enquête (anglais), en conformité de l'article 6 de la *Loi sur la Commission du Tarif*, chapitre 261, S.R.C., 1952.

La pétition suivante est lue et reçue:

De Roberte Bérubé Gingras, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi pour annuler la résolution portant le numéro 591, adoptée par le Sénat le 27 juin 1969, qui dissout son mariage à André Gingras.

Le Greffier du Sénat dépose sur le bureau le troisième rapport de l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés, comme il suit:

Le MARDI 25 novembre 1969.

En conformité de l'article 87 (2), l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son premier rapport, comme il suit:

Votre Examinateur a régulièrement étudié la pétition suivante et il constate que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards:

De Roberte Bérubé Gingras, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi pour annuler la résolution portant le numéro 591, adoptée par le Sénat le 27 juin 1969, qui dissout son mariage à André Gingras.

Respectueusement soumis.

L'Examinateur de pétitions introductives de bills privés,
P. GODBOUT.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Smith propose, pour l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*), appuyé par l'honorable sénateur Urquhart,

Que la pétition de Roberte Bérubé Gingras, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi pour annuler la résolution n° 591, adoptée par le Sénat le 27 juin 1969, qui dissout le mariage entre ladite Roberte Bérubé Gingras et André Gingras, pétition qui a été présentée au greffier des Parlements le 25 juillet 1969, en conformité du paragraphe (2) de l'article 2 de la Loi autorisant le Sénat du Canada à dissoudre ou annuler le mariage, 1963, Chapitre 10, et à faire rapport à ce sujet, soit déférée au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Macnaughton, C.P., propose appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

QUE le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

QUE le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

QUE le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.

Après débat,

En amendement, l'honorable sénateur Molson propose, appuyé par l'honorable sénateur Carter, que la motion ne soit pas adoptée maintenant, mais qu'elle soit modifiée en y insérant immédiatement après le paragraphe pénultième, ce qui suit:—

«Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus.»

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, en amendement, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Après débat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que la suite du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., soit renvoyée au vendredi 19 décembre 1969.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Smith, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-12, intitulé: «Loi ayant pour objet d'empêcher l'introduction au Canada des maladies infectieuses ou contagieuses»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à mardi prochain le 2 décembre 1969.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la 15e Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Trinité et Tobago, du 5 au 18 octobre 1969,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour l'examen des rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros 1 à 7, inclusivement,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 26 novembre 1969

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Haig:

4 novembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Sous quel article de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions a été instituée l'enquête sur l'édition au Nouveau-Brunswick?

2. Qui a porté plainte à ce sujet et à quelle date a-t-elle été portée?

3. Quelle mesure a été prise à date et par qui cette mesure a-t-elle été prise?

4. L'enquête a-t-elle été complétée et, dans la négative, quand y aura-t-il un rapport de présenté?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Carter:

19 novembre—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Carter:

19 novembre—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la visite de la délégation du Canada à la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, à Ceylan.

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 26 novembre 1969

N° 1.

25 novembre—Deuxième lecture du Bill C-140, intitulé: «Loi modifiant le Tarif des douanes et apportant en conséquence une modification à la Loi sur la taxe d'accise».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 2.

6 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

N° 3.

28 octobre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la quinzième Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Trinité et Tobago du 5 au 18 octobre 1969.—(*L'honorable sénateur Bélisle*).

N° 4.

6 novembre—Examen des rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros 1 à 7, inclusivement.—(*L'honorable sénateur Roebuck*).

Pour le mardi 2 décembre 1969

20 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Smith, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-12, intitulé: «Loi ayant pour objet d'empêcher l'introduction au Canada de maladies infectieuses ou contagieuses».—(*L'honorable sénateur Sullivan*).

Pour le vendredi 19 décembre 1969

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

QUE le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

QUE le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

QUE le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

QUE le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mercredi 26 novembre 1969	
260–N	Comité spécial des communications de masse (*à huis clos*)	11.00 a.m. 1.30 p.m. 5.00 p.m. 8.00 p.m.
256–S	Banques et commerce (*Bills S–4, S–5, S–10 et S–11*) (*Livre blanc sur la Réforme fiscale*)	9.00 a.m.
256–S	Finances nationales (*Bill C–6*)	11.30 a.m.
	Le jeudi 27 novembre 1969	
260–N	Comité spécial des communications de masse (*à huis clos*)	9.00 a.m. 1.30 p.m. 7.30 p.m.
356–S	Comité spécial de la pauvreté	9.30 a.m.
	Le vendredi 28 novembre 1969	
260–N	Comité spécial des communications de masse (*à huis clos*)	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 12

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 26 novembre 1969

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,
Aseltine,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Boucher,
Bourque,
Burchill,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Davey,
Denis,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Duggan,
Eudes,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Giguère,
Gladstone,
Grosart,
Hayden,
Hollett,
Inman,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Langlois,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Macnaughton,
Martin,
McElman,
McGrand,
Michaud,
Molson,
Nichol,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Prowse,
Quart,
Rattenbury,
Robichaud,
Roebuck,
Savoie,
Smith,
Urquhart,
Welch,
White,
Willis,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Leonard, du Comité sénatorial permanent des finances nationales auquel a été déféré le Bill C-6, intitulé: «Loi liquidant la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967 et autorisant à défalquer certains frais et à différer certains paiements connexes», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Gélinas propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce auquel a été déféré le Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce auquel a été déféré le Bill S-10, intitulé: «Loi constituant en sur la production et la conservation du pétrole et du gaz», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce auquel a été déféré le Bill S-10, intitulé: «Loi constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec un amendement.

Le Greffier adjoint donne alors lecture de l'amendement, comme il suit:
Page 3, 6ème ligne: Retrancher «cinq» et le remplacer par «un».

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le rapport soit adopté maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce auquel a été déféré le Bill S-11, intitulé: «Loi constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance-Vie», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Carter attire l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

Après débat,
L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à mercredi prochain, le 3 décembre 1969.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-140, intitulé: «Loi modifiant le Tarif des douanes et apportant en conséquence une modification à la Loi sur la taxe d'accise»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à mardi prochain le 2 décembre 1969.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations

de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la 15e Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Trinité et Tobago, du 5 au 18 octobre 1969,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'examen des rapports du Comité permanent des divorces portant les numéros 1 à 7, inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat se reporte à la Présentation des pétitions.

L'honorable sénateur Roebuck, C.R., président du Comité permanent des divorces, présente les résolutions suivantes:

Résolution 1, «Résolution pour faire droit à Charles (Guy) Jacob».

Résolution 2, «Résolution pour faire droit à Robert Hashim».

Résolution 3, «Résolution pour faire droit à Joshua Libenstein».

Résolution 4, «Résolution pour faire droit à Shirley Claire Kleinman Litwack».

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les résolutions soient adoptées maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 27 novembre 1969

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Haig:

4 novembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Sous quel article de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions a été instituée l'enquête sur l'édition au Nouveau-Brunswick?

2. Qui a porté plainte à ce sujet et à quelle date a-t-elle été portée?

3. Quelle mesure a été prise à date et par qui cette mesure a-t-elle été prise?

4. L'enquête a-t-elle été complétée et, dans la négative, quand y aura-t-il un rapport de présenté?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Carter:

19 novembre—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la visite de la délégation du Canada à la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, à Ceylan.

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 27 novembre 1969

N° 1.

26 novembre—Troisième lecture du Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon».—(*L'honorable sénateur Hayden*).

N° 2.

26 novembre—Troisième lecture du Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz».—(*L'honorable sénateur Hayden*).

N° 3.

26 novembre—Troisième lecture du Bill S-10, intitulé: «Loi constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance».—(*L'honorable sénateur Hayden*).

N° 4.

26 novembre—Troisième lecture du Bill S-11, intitulé: «Loi constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance-Vie».—(*L'honorable sénateur Hayden*).

N° 5.

6 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

N° 6.

28 octobre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la quinzième Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue à Trinité et Tobago du 5 au 18 octobre 1969.—(*L'honorable sénateur Bélisle*).

Pour le mardi 2 décembre 1969.

N° 1.

20 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Smith, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P., tendant à la deuxième

lecture du Bill S-12, intitulé: «Loi ayant pour objet d'empêcher l'introduction au Canada de maladies infectieuses ou contagieuses».—(*L'honorable sénateur Sullivan*).

N° 2.

25 novembre—Deuxième lecture du Bill C-140, intitulé: «Loi modifiant le Tarif des douanes et apportant en conséquence une modification à la Loi sur la taxe d'accise».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le mercredi 3 décembre 1969.

26 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carter attirant l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

Pour le vendredi 19 décembre 1969

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le jeudi 27 novembre 1969	
260–N	Comité spécial des communications de masse (*à huis clos*)	9.00 a.m. 7.30 p.m.
356–S	Comité spécial de la pauvreté	9.30 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 13

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 27 novembre 1969

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,
Aseltine,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Boucher,
Bourque,
Burchill,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Davey,
Denis,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Duggan,
Eudes,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Giguère,
Gladstone,
Grosart,
Hollett,
Inman,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Langlois,
Lefrançois,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Martin,
McElman,
McGrand,
Michaud,
Molson,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Prowse,
Rattenbury,
Robichaud,
Roebuck,
Savoie,
Smith,
Urquhart,
Welch,
White,
Willis,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Chef du Cabinet du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 27 novembre 1969.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Emmett M. Hall, Juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 27 novembre, à 5 h. 45 p.m. afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Sous-Chef du Cabinet du Gouverneur général.

LOUIS-FRÉMONT TRUDEAU,
Brigadier Général.

L'honorable
Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,
Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain le 2 décembre 1969, à trois heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck, que le Bill S-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P., que le Bill S-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Cook propose, appuyé par l'honorable sénatrice Inman, que le Bill S-10, intitulé: «Loi constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Cook, propose, appuyé par l'honorable sénatrice Fergusson, que le Bill S-11, intitulé: «Loi constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance-Vie», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à plus tard ce jour.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la 15e Conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth tenue à Trinité et Tobago, du 5 au 18 octobre 1969.

Débat terminé.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers cinq heures quarante de l'après-midi, elle est—
Résolue par l'affirmative. 4 h. 15 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 5 h. 40 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour attendre l'arrivée du Député de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Emmett M. Hall, Juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et ayant pris place au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir de l'honorable suppléant de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

La Chambre des communes étant venue,

L'honorable Président du Sénat dit:

«Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de faire émettre des lettres patentes sous son seing et sceau nommant l'honorable Emmett M. Hall, Juge puîné de la Cour suprême du Canada, pour être son suppléant et remplir au nom de Son Excellence tous les devoirs qui lui incombent durant le bon plaisir de Son Excellence.»

Le Greffier adjoint donne alors lecture de la Commission, comme il suit:

CANADA

ROLAND MICHENER
(G.S.)

PAR SON EXCELLENCE le très honorable Roland Michener, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada

A L'HONORABLE EMMETT M. HALL, Juge puîné de la Cour suprême du Canada,

SALUT:

SACHEZ QUE, connaissant bien votre loyauté, votre fidélité et votre compétence, et en vertu et conformité des pouvoirs et de l'autorité à moi conférés par la Commission de Sa Majesté la Reine Élisabeth II, sous le Grand Sceau du Canada, en date du 29 mars 1967, me constituant et me nommant Gouverneur général du Canada, je, le très honorable Roland Michener, Gouverneur général du Canada, vous constitue et vous nomme, par les présentes, vous ledit EMMETT M. HALL, mon suppléant au Canada pour, à ce titre, exercer, sous réserve de toutes restrictions et instructions à l'occasion formulées et communiquées par Sa Majesté, tous les pouvoirs, fonctions et attributions qui me sont dévolus et que je puis exercer de droit à titre de Gouverneur général, sauf le pouvoir de dissoudre le Parlement du Canada.

IL EST ENTENDU que la nomination de mon suppléant comme susdit ne doit jamais porter atteinte à l'exercice par moi en personne, ledit très honorable Roland Michener, desdits pouvoirs, attributions ou fonctions.

ET IL EST ENTENDU, que pendant que vous occuperez ladite fonction, vous devrez toujours, vous ledit EMMETT M. HALL, obéir aux ordres et vous conformer aux instructions qu'à l'occasion vous recevrez de moi.

DONNÉ sous mon seing et sceau à Ottawa ce dix-septième jour d'avril de l'an de grâce mil neuf cent soixante-sept, le seizième du règne de Sa Majesté.

PAR ORDRE,

Le sous-registraire général du Canada,
JEAN MIQUELON.

Ordonné: Que ladite Commission soit inscrite aux *Journaux*.

Le Greffier adjoint lit le titre du bill à sanctionner, comme il suit:

Loi liquidant la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967 et autorisant à défalquer certains frais et à différer certains paiements connexes.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable suppléant de Son Excellence le Gouverneur général du Canada sanctionne ce bill».

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 2 décembre 1969

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Haig:

4 novembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Sous quel article de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions a été instituée l'enquête sur l'édition au Nouveau-Brunswick?

2. Qui a porté plainte à ce sujet et à quelle date a-t-elle été portée?

3. Quelle mesure a été prise à date et par qui cette mesure a-t-elle été prise?

4. L'enquête a-t-elle été complétée et, dans la négative, quand y aura-t-il un rapport de présenté?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Carter:

19 novembre—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la visite de la délégation du Canada à la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, à Ceylan.

ORDRE DU JOUR

Le mardi 2 décembre 1969

N° 1.

20 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Smith, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-12, intitulé: «Loi ayant pour objet d'empêcher l'introduction au Canada de maladies infectieuses ou contagieuses».—(*L'honorable sénateur Sullivan*).

N° 2.

25 novembre—Deuxième lecture du Bill C-140, intitulé: «Loi modifiant le Tarif des douanes et apportant en conséquence une modification à la Loi sur la taxe d'accise».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 3.

6 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

Pour le mercredi 3 décembre 1969.

26 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carter attirant l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

Pour le vendredi 19 décembre 1969

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mardi 2 décembre 1969.	
356–S	Comité spécial sur la pauvreté (*à huis clos*)	9.30 a.m.
256–S	Affaires étrangères (*INCO and Falconbridge Nickel Co.*) (*à huis clos*)	10.00 a.m.
	Le mercredi 3 décembre 1969.	
256–S	Banques et commerce (*Livre blanc sur la Réforme fiscale*)	9.00 a.m.
356–S	Comité spécial sur la pauvreté	9.30 a.m.
	Le jeudi 4 décembre 1969.	
256–S	Finances nationales (*Conseil du Trésor, Président, Hon. Charles M. Drury, C.P.*)	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 14

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 2 décembre 1969

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird, Argue, Aseltine, Basha, Beaubien, Bélisle, Benidickson, Blois, Boucher, Bourget, Bourque, Carter, Connolly (*Halifax-Nord*), Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Croll, Denis, Deschatelets, Desruisseaux, Duggan, Eudes, Fergusson, Flynn, Fournier (*de Lanaudière*), Gélinas, Giguère, Gladstone, Gouin, Grosart, Haig, Hayden, Hollett, Inman, Kickham, Kinley, Kinnear, Laird, Langlois, Lefrançois, Leonard, Macdonald (*Cap-Breton*), MacDonald (*Queens*), Macnaughton, Martin, McGrand, McLean, Michaud, O'Leary, Pearson, Petten, Phillips (*Prince*), Prowse, Quart, Rattenbury, Robichaud, Roebuck, Smith, Sparrow, Sullivan, Urquhart, White, Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copie de Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs, signée à Tokyo le 14 septembre 1963, et copie d'un certificat de ratification par le gouvernement du Canada, en date du 6 novembre 1969.

Rapport des comités d'étude sur le coût des services sanitaires au Canada, Livres I, II et III, sous forme de projet, soumis au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social en novembre 1969.

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 26 novembre 1969, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements*, chapitre 235, S.R.C., 1952.

Copies des lettres, en date du 17 mars et du 1er avril 1969, échangées entre le premier ministre du Canada et le Président du comité exécutif de la ville de Montréal au sujet de la Compagnie des jeunes Canadiens. (Texte français).

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Smith, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-12, intitulé: «Loi ayant pour objet d'empêcher l'introduction au Canada de maladies infectieuses ou contagieuses».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Gouin, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le Bill C-140, intitulé: «Loi modifiant le Tarif des douanes et apportant en conséquence une modification à la Loi sur la taxe d'accise», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P.,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à jeudi prochain le 4 décembre 1969, à deux heures de l'après-midi.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

APPENDICE

TARIF DES DOUANES DU CANADA

ANNEXE A

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget		
					Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
34000-1	Caractères, châssis, coins et plombs à espacer, devant *servir à* l'impression.....	En fr.	10 p.c.	20 p.c.	7½ p.c. En fr.	17½ p.c. En fr.	20 p.c. 10 p.c.
34100-1	Métal antifriction et métal à caractères d'imprimerie, en blocs, barres, plaques et feuilles.....	En fr.	10 p.c.	20 p.c.	En fr.	10 p.c.	20 p.c.
34610-1	Verges de zinc; profilés de zinc autres que les feuilles, bandes, planches et tôles obtenues par laminage; tous les articles énumérés ci-dessus qui contiennent au plus dix pour cent en poids d'un autre métal ou d'autres métaux.....	En fr.	En fr.	10 p.c.	En fr.	En fr.	10 p.c.
34615-1	Bandes ou feuilles de zinc, non grainées, meulées ou non, pour la fabrication des clichés *offset* pour la lithographie; bandes ou feuilles de zinc, non meulées ni polies, recouvertes sur une surface d'une matière inattaquable par les acides, *lorsqu'elles sont importées pour être utilisées par ceux qui font le meulage ou le polissage*, en vue d'être préparées pour servir en photogravure; tous les articles énumérés ci-dessus qui contiennent au plus dix pour cent en poids d'un autre métal ou d'autres métaux.....	En fr.	En fr.	10 p.c.	En fr.	En fr.	10 p.c.
41201-1	*Presses à imprimer, n.d., ayant une surface d'impression de 374 pouces carrés ou plus; distributeurs ou convoyeurs mécaniques devant être utilisés avec ces presses; pièces de ce qui précède*.....	En fr.	En fr.	15 p.c.	En fr. En fr. En fr. 2½ p.c.	En fr. En fr. 10 p.c. 15 p.c.	15 p.c. En fr. 15 p.c. 35 p.c.

41202-1	*Presses à imprimer, n.d., ayant une surface d'impression de moins de 374 pouces carrés; pièces de ce qui précède*	En fr.	10 p.c.	15 p.c.	En fr. En fr.	10 p.c. En fr.	15 p.c. En fr.
41205-1	Machines et appareils, *à l'exception de ceux prévus au numéro tarifaire 41210-1*, ne devant servir dans l'exercice de leur profession qu'aux imprimeurs, lithographes, relieurs, convertisseurs de papier ou de feuilles métalliques, fabricants de stéréotypes, d'électrotypes, de clichés ou de cylindres d'impression, ou fabricants d'articles en papier, carton ou feuilles métalliques, savoir:						
	Machines et appareils à faire les *matrices*, les stéréotypes, les électrotypes ou les clichés de toutes sortes;						
	Machines et appareils à préparer les clichés par le grainage, le meulage, le polissage ou la sensibilisation;						
	Machines et appareils, y compris appareils photographiques et leurs accessoires, lentilles, prismes, lampes pour appareils photographiques ou pour tireuses, trames et châssis pneumatiques, servant à transférer les *images* sur *papier*, *pellicules*, clichés ou cylindres *sensibilisés* devant servir à l'impression;						
	Machines et appareils à découper, à bobiner ou à rebobiner, *ayant un cylindre d'une largeur de moins de soixante-douze pouces;*						
	Moules à rouleaux de presse;						
	Machines et appareils à adresser ou à envelopper les journaux, magazines, périodiques, brochures et catalogues;						
	Machines et appareils à relier, à couvrir les boîtes, à bronzer, à enliasser, à enduire de carbone, *à compter le papier, le carton ou les feuilles métalliques*, à marquer, à couper, à forer, à saupoudrer, à imprimer en relief ou à produire des effets d'impression en relief ou de gravure, à faire les œillets, *à floconner*, *à plier*, à rassembler, à coller, à gommer, à insérer, à égaliser, à boucler, à faire un montage métallique, à numéroter, à rapiécer, à perforer, à poinçonner, à renforcer, à régler, à rayer, à coudre, *à marger les feuilles*, à empiler les feuilles, *à appliquer l'antimaculine*, à estamper, à fixer les						

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget		
					Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
41205–1 (Suite)	bandes, à brocher, à poser les bandes, à fabriquer les tubes, à attacher, à vernir, ou à cirer;						
	Pièces de tout ce qui précède.....	En fr.	En fr.	15 p.c.	En fr. En fr. 2½ p.c. Divers	En fr. 10 p.c. 15 p.c. Divers	10 p.c. 15 p.c. 35 p.c. Divers
41210–1	*Machines et appareils devant servir à la production de formules commerciales à copies multiples, savoir:*						
	Presses à imprimer rotatives à papier continu et à clichés en caoutchouc et presses offset, et éléments d'imprimerie pour ces presses;						
	Margeurs;						
	Appareils à numéroter;						
	Appareils à poinçonner;						
	Appareils à découper;						
	Appareils à perforer;						
	Appareils à bobiner ou à rebobiner;						
	Appareils à plier;						
	Appareils à couper et à empiler les feuilles;						
	Appareils à carbonage à chaud;						
	Machines à assembler les formules en liasses continues;						
	Machines à assembler les formules en liasses séparées;						
	Machines à interfolier les formules en liasses continues;						
	Machines à relier par pression et à découper;						
	Brocheuses;						
	Appareils à préparer le papier carbone;						
	Pièces de tout ce qui précède.....	En fr.	10 p.c.	15 p.c.	En fr. En fr. 2½ p.c. En fr.	10 p.c. En fr. 15 p.c. En fr.	15 p.c. 10 p.c. 35 p.c. En fr.
41215–1	Machines et *appareils conçus pour* fondre les caractères et pour composer, *y compris les photo-composeuses et les machines à produire des lignes justifiées; machines et appareils conçus pour créer ou traduire des signaux, sur rubans ou fils métalliques ou autres supports, pour la programmation du fonctionnement automatique de ce qui précède; acces-*						

	soires pour la fonte des caractères, n.d.; pièces de tout ce qui précède; blanchets ou étoffes pour blanchets de stéréotypeurs	En fr.	En fr.	15 p.c.	En fr. En fr. En fr. En fr. 2½ p.c. 15 p.c.	En fr. En fr. 5 p.c. 10 p.c. 15 p.c. 19 p.c.	En fr. 10 p.c. 10 p.c. 15 p.c. 35 p.c. 30 p.c.
41220–1	Articles et matériaux entrant dans la fabrication ou faisant partie de machines et d'appareils *ayant le droit d'entrer en vertu* des numéros tarifaires *41201–1*, 41205–1 *et 41215–1*, lorsqu'ils doivent servir à la fabrication de ces machines, de ces appareils et de leurs pièces	En fr.	En fr.	15 p.c.	En fr. En fr. Divers	En fr. 10 p.c. Divers	En fr. 15 p.c. Divers
41230–1	*Feuilles, plaques, blocs, rouleaux ou cylindres, meulés, polis ou autrement préparés pour la production de clichés, rouleaux ou cylindres*	10 p.c.	15 p.c.	25 p.c.	En fr. 15 p.c. 10 p.c. En fr. 10 p.c. Divers	15 p.c. 19 p.c. 15 p.c. 7½ p.c. 10 p.c. Divers	20 p.c. 30 p.c. 20 p.c. 30 p.c. 30 p.c. Divers
41235–1	*Clichés de toutes sortes, y compris les rouleaux et les cylindres, pour la reproduction de matières non publicitaires dans les journaux, ou pour l'impression de livres ou de musique, ou pour l'impression de publications périodiques bénéficiant de la modération de port des objets de la deuxième classe et dont les pages sont normalement reliées, brochées ou autrement attachées ensemble, à l'exclusion des catalogues; coquilles en cuivre, blocs, matrices, moules, pellicules exposées, positives ou négatives, et épreuves de reproduction, pour ces clichés*	En fr.	En fr.	25 p.c.	En fr. En fr. En fr. ½c. le po. ca. Divers	En fr. En fr. ½c. le po. ca. Divers	En fr. 25 p.c. ½c. le po. ca. Divers
41240–1	*Stéréotypes, électrotypes, et autres clichés faits avec des moules, n.d.; coquilles en cuivre, blocs, matrices ou moules pour ces clichés* le pouce carré	1c.	1c.	1½c.	1c. Divers	1c. Divers	1½c. Divers
41245–1	*Clichés, y compris les rouleaux et les cylindres, n.d.; pellicules exposées, positives ou négatives, et épreuves de reproduction pour ces clichés*	10 p.c.	15 p.c.	25 p.c.	10 p.c. En fr. Divers	15 p.c. 15 p.c. Divers	20 p.c. 20 p.c. Divers

ANNEXE A—*Fin*

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget		
					Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
42605–1	Machines et appareils énumérés au numéro tarifaire 41205–1, *ne devant servir dans l'exercice de leur profession qu'aux* fabricants d'articles faits en cellulose régénérée ou en acétate de cellulose; pièces de ce qui précède.....	5 p.c.	5 p.c.	35 p.c.	5 p.c. Divers	5 p.c. Divers	35 p.c. Divers
53415–1	Blanchets de presse ou étoffes pour blanchets de presse, d'une classe ou d'une espèce non faite au Canada, utilisés sur les presses à imprimer.....	En fr.	5 p.c.	10 p.c.	En fr.	5 p.c.	10 p.c.
53417–1	*Blanchets de presse ou étoffes pour blanchets de presse, n.d., utilisés sur les presses à imprimer*.....	10 p.c.	15 p.c.	25 p.c.	En fr. En fr. 24 p.c. 20 p.c.	En fr. 10 p.c. 24 p.c. 24 p.c.	En fr. 15 p.c. 35 p.c. 40 p.c.

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget: Tarif de préférence britannique	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget: Tarif de la nation la plus favorisée	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget: Tarif général
43125–1	Outils de précision et instruments de mesure pour *outilleurs*, machinistes ou ouvriers en métaux, savoir: Fausses équerres; Boutons; Coumpas de calibre; Brides de serrage, y compris les brides de serrage de règles pour transmissions et les brides de serrage de règles aboutées; Compas à pointes sèches; Calibres et jauges, *y compris les calibres ou jauges d'épaisseur en rouleaux;* Micromètres; Règles à tracer des parallèles; Plombs à mercure; Rapporteurs; Pointeaux automatiques; Pointes; Indicateurs manuels de vitesse; Équerres; Limandes; Compas d'ellipse; Verniers; Étaux; Outils de précision et instruments de mesure, n.d., pour *outilleurs*, machinistes ou ouvriers en métaux; Pièces de tout ce qui précède.....	En fr.	9 p.c.	20 p.c.	En fr.	9 p.c.	10 p.c.
43130–1	Appareils et instruments de précision pour ingénieurs, arpenteurs ou dessinateurs, savoir: Alidades; Altazimuts; Baromètres anéroïdes; Planches, croquis militaires; Clinomètres; Boussoles; Équerres d'arpenteurs; Courbes, réglables, irrégulières, de chemins de fer et de navires; Curvimètres; Aiguilles d'inclinaison;						

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget		
					Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
43130-1 (Suite)	*Appareils à mesurer les distances au moyen des ondes lumineuses, radio-électriques ou sonores;*						
	Instruments de dessin de toutes sortes;						
	Machines à tracer;						
	Lasers techniques;						
	Transformateurs pour appareils gyroscopiques;						
	Héliographes;						
	Intégrateurs;						
	Niveaux;						
	Règles à quadrillage;						
	Compteurs portatifs, pour le génie hydraulique;						
	Pantographes;						
	Règles parallèles;						
	Accessoires de réglage parallèle;						
	Podomètres et compte-pas;						
	Planchettes militaires et topographiques;						
	Planimètres;						
	Jalons;						
	Prismes à angle;						
	Rapporteurs;						
	Mires;						
	Échelles, planes et triangulaires;						
	Sextants;						
	Règles à calcul;						
	Languettes;						
	Limandes;						
	Stadias de précision;						
	Tachéomètres;						
	Machines de contrôle de poche;						
	Équerres en T;						
	Télémètres;						
	Théodolites;						
	Cercles d'alignement;						

	Mires de cheminement; Triangles de tous genres; Pièces, accessoires, trépieds, *plaques de base* et *étuis* pour tous les articles susdits.....	En fr.	5 p.c.	20 p.c.	En fr. En fr. En fr. En fr.	9 p.c. 5 p.c. 7½ p.c. 18 p.c.	10 p.c. 10 p.c. 30 p.c. 28 p.c.
43150–1	Instruments et outillage de précision de géophysique d'une classe ou d'une espèce non faite au Canada; Pièces, accessoires, trépieds, *plaques de base* et étuis pour tous les articles susdits.....	En fr.	En fr.	20 p.c.	En fr.	En fr.	30 p.c.
43155–1	Instruments et appareils photogrammétriques employés à l'interprétation de photographies et à la préparation de cartes et de plans à partir de photographies, y compris ce qui suit: stéréoscope, jumelles servant avec les stéréoscopes, vis micrométriques des parallaxes, altimètres, stéréoscopes avec vis micrométriques, chambres claires, plaques à fentes radiales et accessoires employés avec les articles qui précèdent; instruments et appareils de restitution stéréoscopiques, mécano-optiques ou à projection, y compris les tables de restitution et de traçage, actionnés électriquement, mécaniquement ou à distance, instruments optiques pour la préparation des diapositives, régulateurs de voltage et transformateurs électriques, appareils de refroidissement, lampes, lunettes, filtres, indicateurs d'altitude, dispositifs pour déterminer le point principal et autres articles servant avec les instruments mentionnés ci-dessus; tous les articles qui précèdent s'ils sont d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada et leurs pièces et boîtes..	En fr.	En fr.	20 p.c.	En fr.	5 p.c.	20 p.c.

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget: Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
46200–1	*Instruments pour l'observation, la mesure, l'expérimentation ou la démonstration relatives aux phénomènes naturels, n.d.*; instruments de photographie, de mathématiques et d'optique, n.d.; compteurs de vitesse, odomètres et podomètres, n.d., pièces de tous les articles ci-dessus.	2½p.c.	15 p.c.	30 p.c.	2½ p.c.	15 p.c.	30 p.c.
47600–1	Appareils de radiographie et films pour radiographie; microscopes, *appareils d'éclairage et supports devant servir avec ces articles; les articles suivants utilisés* en chirurgie, en art dentaire, *en médecine vétérinaire et pour fins de diagnostic:* instruments; *stérilisateurs; appareils de cobaltothérapie; appareils d'anesthésie,* appareils chirurgicaux de succion *et appareils pour l'administration d'oxygène, y compris la force motrice et les prises murales, mais non les canalisations.* Pièces de tout ce qui précède; les ampoules électriques destinées à servir avec les articles susdits; *les étuis et les contenants portatifs pour tout ce qui précède*	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 2½ p.c. 2½ p.c. 12½ p.c. Divers	En fr. 15 p.c. 15 p.c. 21½ p.c. Divers	En fr. 30 p.c. 35 p.c. 40 p.c. Divers
47605–1	Scialytiques, à l'exclusion des ampoules, d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada; chaises et tables d'opérations chirurgicales; couveuses de nouveau-nés; *articles d'identité médicale* ou d'identification des nouveau-nés et des malades, *y compris les perles,* les bandes et les rubans de toute matière *ainsi que leurs étuis et les appareils servant à les poser;* électrocardiographes, papier et pellicules sensibilisés employés dans ces appareils; appareils à stériliser, y compris les appareils à laver et à stériliser les bassins de lit, mais à l'exclusion des machines à lessiver ou à blanchir; pièces de tout ce qui précède; papier électroencéphalographique. Le tout pour usage dans un hôpi-						

	tal public, selon les règlements que peut prescrire le Ministre.....	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 20 p.c. 10 p.c. Divers	En fr. 26¼ p.c. 19 p.c. Divers	En fr. 50 p.c. 35 p.c. Divers
47805–1	Membres artificiels, *mécanisés ou non mécanisés, et tous leurs accessoires et dispositifs;* supports de l'épine dorsale et autres supports orthopédiques; pièces de ce qui précède.....	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 15 p.c. 2½ p.c. Divers	En fr. 19 p.c. 15 p.c. Divers	En fr. 30 p.c. 35 p.c. Divers
47810–1	Articles de prothèse pour l'oreille, le nez, la mastectomie, et autres articles de prothèse médicale ou chirurgicale; matériaux devant être utilisés dans la chirurgie réparatrice; appareils d'iléostomie et de colostomie, et appareils pour voies urinaires *ou articles autres que les culottes et couches pour bébés,* destinés à être portés par un particulier; matières et articles nécessaires pour leur bonne application et leur entretien.....	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 20 p.c. 21½ p.c. 10 p.c.	En fr. 26½ p.c. 25½ p.c. 20 p.c.	En fr. 50 p.c. 35 p.c. 35 p.c.
47815–1	*Dispositifs auxiliaires de conduite et autre équipement conçu pour être ajoutés aux véhicules automobiles afin d'en faciliter la conduite aux personnes atteintes d'une infirmité physique; pièces de ce qui précède....*	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. En fr. 10 p.c. Divers	En fr. 15½ p.c. 19 p.c. Divers	30 p.c. 30 p.c. 35 p.c. Divers
47820–1	Bottines, souliers et appareils pour une personne souffrant d'une infirmité ou d'une difformité du pied ou de la cheville, fabriqués sur commande pour cette personne ou achetés sur l'ordonnance écrite d'un médecin autorisé.....	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.
	Chaises d'invalides, *chaises percées, chariots pour faciliter la marche et toutes autres aides de locomotion,* avec *ou sans* roues; moteurs et assemblages de roues pour ces articles; *sièges de toilette, de baignoire et de douche; le tout spécialement conçu pour les invalides; accessoires et dispositifs de tout ce qui précède:*						

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget		
					Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
47825–1	*D'une classe ou d'une espèce fabriquée au Canada; pièces pour ces articles*	En fr.	10 p.c.	15 p.c.	En fr. 15 p.c. Divers	10 p.c. 19 p.c. Divers	15 p.c. 30 p.c. Divers
47826–1	*D'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada; pièces pour ces articles*	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 15 p.c. Divers	10 p.c. 19 p.c. Divers	15 p.c. 30 p.c. Divers
47830–1	Larynx artificiels; *dispositifs servant à amplifier la voix pour la rendre audible; dispositifs d'enregistrement ou de reproduction acoustique ou visuel de la voix ou des tentatives d'articulation, destinés à l'éducation; accessoires et piles pour ce qui précède; pièces de tout ce qui précède. Tous les articles ci-dessus, importés à l'usage d'une personne muette ou partiellement muette, d'un hôpital public ou d'une association ou institution reconnue s'occupant des personnes muettes ou partiellement muettes et non pour fins de vente ou de location, sauf aux personnes ou institutions mentionnées ci-dessus, selon les règlements que peut prescrire le Ministre*	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 15 p.c. 15 p.c. Divers	En fr. 19 p.c. 20½ p.c. Divers	En fr. 30 p.c. 27½ p.c. Divers
47835–1	*Matelas à pression alternante; béquilles et cannes; projecteurs d'images au plafond et verres prismatiques pour la lecture; lits oscillants; appareils pour soulever les malades; appareils d'abecquement mécaniques; dispositifs mécaniques servant à tourner les pages; supports élastiques à pression graduées, fabriqués spécialement en conformité de l'ordonnance écrite d'un médecin ou chirurgien autorisé; dispositifs et accessoires de ce qui précède; pièces de tout ce qui précède. Tous les articles mentionnés ci-dessus lorsqu'ils sont importés pour être utilisés par un invalide ou un hôpital public selon les règlements que peut prescrire le Ministère*	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 17½ p.c. 20 p.c. Divers	En fr. 17½ p.c. et 61c. la douzaine de paires 26⅔ p.c. Divers	En fr. 35 p.c. et $1.50 50 p.c. Divers

47900–1	*Matériaux et articles devant servir exclusivement dans la fabrication des produits énumérés dans les numéros tarifaires 47600–1, 47605–1, 47805–1, 47810–1, 47815–1, 47820–1, 47826–1, 47830–1 et 47835–1*	En fr.	En fr.	En fr.	Divers	Divers	Divers
51100–1	Clubs de golf et leurs pièces achevées: raquettes et cadres de raquettes et battes de base-ball; balles de toutes sortes devant servir aux sports, aux jeux ou à l'athlétisme, n.d.	15 p.c.	20 p.c.	35 p.c.	15 p.c.	23 p.c.	35 p.c.
51125–1	*Cannes de toutes espèces, n.d.*	15 p.c.	20 p.c.	35 p.c.	15 p.c.	20 p.c.	35 p.c.
69530–1	*Films cinématographiques et films fixes, avec ou sans bande sonore, qui doivent être mis aux archives et dont la projection se ferait sans but lucratif, selon les règlements que peut prescrire le Ministre*	En fr.	En fr.	En fr.	1½c.	1½c. le pied linéaire	3c.
					En fr.	1½c. le pied linéaire (Max. de 20 p.c.)	3c. (Max. de 30 p.c.)
69605–1	Appareils (et leurs accessoires), ustensiles, instruments et préparations scientifiques, y compris les boîtes et les bouteilles qui *les contiennent; verrerie pour les travaux de laboratoire et les travaux scientifiques;* cartes géographiques, graphiques, *films cinématographiques, films fixes, microfilms, diapositives et* autres reproductions photographiques ou illustrations; *brochures et revues; reproductions d'œuvres d'art; enregistrements sonores et* magnétoscopiques; stencils et cartes spécialement conçus pour la préparation de fiches de bibliothèques; modèles *fixes ou mobiles;* animaux devant servir de sujets de recherches ou d'expériences; plantes vivantes, graines, boutures, bourgeons, scions, tubercules, bulbes et rhizomes; équipement mécanique *non désigné autrement dans le présent numéro lorsqu'il* est d'une classe ou d'une espèce non faite au Canada; pièces de *tout* ce qui précède. *Tous les articles qui précèdent* lorsqu'ils sont à l'usage d'une société ou institution constituée ou établie exclusivement à des fins religieuses, éducatives, scientifiques ou littéraires, ou pour l'encouragement des beaux-arts (*savoir l'architecture, la sculpture, la peinture, la gravure et la musique*), ou à l'usage d'un hôpital, *d'une bibliothèque ou d'un musée publics, d'une université,* d'un collège, d'une académie, d'une école ou d'un séminaire au Canada et non destinés à la vente ni à la location, *sauf aux établissements mentionnés ci-dessus,* selon les règlements que peut prescrire le Ministre	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.

Numéro tarifaire	——	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget		
					Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
69610–1	Matériaux et articles devant *servir exclusivement à* la fabrication des produits énumérés dans le numéro tarifaire 69605–1.....	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. Divers	En fr. Divers	En fr. Divers
69625–1	Enregistrements sonores conçus spécialement pour l'étude des langues; enregistrements sonores, *magnétophones et phonographes* destinés aux bibliothèques reconnues et appartenant aux autorités légalement constituées de ces bibliothèques et non à des particuliers ni à des sociétés commerciales; selon les règlements que peut prescrire le Ministre.....	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 13 p.c. 10 p.c.	En fr. 18 p.c. 12½ p.c.	En fr. 28 p.c. 25 p.c.

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget: Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
945–1	Nourriture devant servir exclusivement à l'alimentation des truites *et des saumons* A compter du 1er juillet *1970*	En fr. 5 p.c.	En fr. 5 p.c.	25 p.c. 25 p.c.	En fr. 11 p.c.	En fr. 11 p.c.	25 p.c. 25 p.c.
10505–1	Écorces de citrons, de *limes*, d'oranges, de pamplemousses et de cédrats, *n.d.*	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 15 p.c.	En fr. 19 p.c.	En fr. 25 p.c.
10540–1	Oranges, pamplemousses, citrons *ou limes*, tranchés ou réduits en pulpe, avec ou sans admixtion d'antiputrides	En fr.	En fr.	35 p.c.	En fr. 19½ p.c.	3 p.c. 22 p.c.	35 p.c. 35 p.c.
17310–1	Livres imprimés, brochures, cartes *et feuilles* servant à évaluer le degré d'intelligence; autres articles et matériel importés avec ces livres imprimés, ces brochures, ces cartes *et ces feuilles* et destinés spécialement à servir avec eux; cartes destinées à l'enseignement de la lecture ou de l'arithmétique	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 17½ p.c.	En fr. 21½ p.c.	En fr. 35 p.c.
19946–1	*Compartiments en pâte de bois ou en carton bois, avec alvéoles, importés pour servir exclusivement à l'emballage des pêches et des poires dans leur état naturel*	En fr.	En fr.	35 p.c.	17 p.c.	19½ p.c.	35 p.c.
20620–1	Matériaux et articles devant servir à la fabrication des produits énumérés aux numéros tarifaires 20605–1, 20610–1 et 20615–1	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 10c.	En fr. 20c. le gallon d'esprit-preuve	En fr. 40c.
23240–1	*Osséine devant servir exclusivement à la fabrication de gélatine*	En fr.	En fr.	25 p.c.	En fr.	En fr.	25 p.c.
29655–1	*Pyrophyllite devant entrer dans des produits canadiens*	En fr.	En fr.	25 p.c.	En fr.	En fr.	25 p.c.
31615–1	*Tubes de verre en longueurs droites d'au moins trois pieds, non recouverts et devant entrer dans des produits canadiens*	En fr.	En fr.	10 p.c.	En fr.	En fr.	10 p.c.

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget: Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
31905-1	*Verre à glaces, d'au plus cinq trente-deuxièmes de pouce d'épaisseur, devant servir à la fabrication de glaces de sûreté feuilletées*	En fr.	5 p.c.	15 p.c.	En fr.	5 p.c.	15 p.c.
34405-1	*Feuilles métalliques composées, contenant différentes proportions de plomb et d'étain, et avec ou sans antimoine*	En fr.	En fr.	En fr.	15 p.c.	19 p.c.	25 p.c.
35115-1	*Lingots en alliage métallique fondu, avec diamants ou parcelles de diamants y incorporés, de toutes dimensions ou formes, dans l'état où ils se trouvent à la sortie du moule, devant entrer dans des produits canadiens*	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.
38009-1	*Palplanches de fer ou d'acier, simplement laminés à chaud, et avec ou sans trous pour la manutention*	5 p.c.	10 p.c.	20 p.c.	5 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
38800-1	Châssis pour moulage en mottes et enveloppes devant servir avec ces châssis; *pièces et dispositifs ou accessoires pour ce qui précède*	En fr.	En fr.	35 p.c.	En fr. 10 p.c. 15 p.c. 17 p.c.	En fr. 19 p.c. 19 p.c. 18 p.c.	35 p.c. 35 p.c. 30 p.c. 25 p.c.
	Trépans et tarières de toutes sortes; Sondeuses de toutes sortes, sauf les appareils de sondage admis en vertu du numéro tarifaire 49103-1; *Outils de repêchage, n.d.;* *Alésoirs, stabilisateurs et combinaisons de ces derniers, n.d.;* Tous les articles susdits devant servir à l'exploration ou au forage de puits d'eau, de pétrole ou de gaz naturel, ou à la découverte de minéraux, ou devant servir à l'exploitation d'une mine ou d'une carrière:						
41001-1	D'une classe ou d'une espèce faite au Canada; pièces de ce qui précède	5 p.c.	15 p.c.	25 p.c.	5 p.c. 10 p.c.	15 p.c. 19 p.c.	25 p.c. 35 p.c.

41002-1	D'une classe ou d'une espèce non faite au Canada; pièces de ce qui précède.....	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. 10 p.c.	En fr. 19 p.c.	En fr. 35 p.c.
41305-1	Machines et appareils, d'une classe ou d'une espèce non faite au Canada, et leurs pièces, servant à préparer, fabriquer, essayer ou finir les fils, cordages, et tissus faits de fibres textiles ou de papier, importés pour servir exclusivement aux fabricants et aux institutions d'enseignement ou de charité pour ces procédés seulement.....	En fr.	En fr.	10 p.c.	En fr. 2½ p.c. 10 p.c. Divers	En fr. 15 p.c. 19 p.c. Divers	10 p.c. 35 p.c. 35 p.c. Divers
41525-1	Machines à coudre, *à l'exclusion des machines à coudre industrielles*, avec ou sans moteur en faisant partie; pièces de ce qui précède.....	5 p.c.	15 p.c.	25 p.c.	5 p.c. 10 p.c. Divers	15 p.c. 19 p.c. Divers	25 p.c. 35 p.c. Divers
42835-1	Régulateurs, *n.d.*, et leurs pièces, devant servir à la fabrication *ou à la réparation* des locomotives diesel.....	En fr.	7½ p.c.	30 p.c.	En fr. En fr. En fr.	7½ p.c. 10 p.c. 18 p.c.	30 p.c. 20 p.c. 30 p.c.
	Aéronefs, à l'exclusion des moteurs, selon les règlements que peut établir le Ministre:						
44043-1	De modèles ou grosseurs non fabriqués au Canada A compter du 1er juillet *1971*	En fr. En fr.	En fr. 7½ p.c.	27½ p.c. 27½ p.c.	En fr. En fr.	En fr. 7½ p.c. (A compter du 1er juillet 1969)	27½ p.c. 27½ p.c.
	Moteurs d'aéronefs, importés pour être installés sur des aéronefs:						
44047-1	De modèles ou grosseurs non fabriqués au Canada A compter du 1er juillet *1971*	En fr. En fr.	En fr. 7½ p.c.	27½ p.c. 27½ p.c.	En fr. En fr.	En fr. 7½ p.c. (A compter du 1er juillet 1969)	27½ p.c. 27½ p.c.
44059-1	Groupes électrogènes auxiliaires; Accumulateurs; Boulons, robinets, goupilles, œillets, écrous, axes, rivets, vis, vis de tension et chapes, rondelles: Freins avec leurs appareils de commande; Carburateurs; Démarreurs directs ou par inertie, avec ou sans leurs appareils de commande; Distributeurs;						

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget: Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
44059–1 (Suite)	Dégivreurs et antigivreurs; Générateurs électriques; Lampes électriques; Analyseurs de gaz d'échappement; Accessoires et raccords; Avertisseurs de la pression du carburant; Pièces de forge et de fonte; Pentures; Vérins hydrauliques; Pompes hydrauliques; Bobines d'allumage; Instruments; Phares d'atterrissage et feux de position; Magnétos; Refroidisseurs d'huile; Extincteurs à pression pour les incendies; Pompes d'amorçage; Hélices et sustentateurs rotatifs d'hélicoptères; Appareils de radionavigation et appareils de T.S.F. pour communication aux fins de circulation aérienne; Sièges; *Profilés, laminés, étirés ou extrudés, ainsi que les barres, verges, tubes, tôles, feuilles et feuillards, d'un métal quelconque ou d'un alliage de ce dernier;* Bougies d'allumage; Fil embouti et barres d'accouplement; Pneus et chambres à air; Pompes à vide avec leurs appareils de commande; Boîte de réglage de la tension; Roues; Pièces de tout ce qui précède; Tous les articles susmentionnés, lorsqu'ils sont de modèles ou grosseurs non fabriqués au Canada et destinés aux aéronefs, moteurs d'aéronefs, accessoires d'aéronefs aéroportés, ou aux pièces d'aéronefs, de moteurs d'aéronefs ou d'accessoires d'aéronefs aéroportés.....	En fr.	En fr.	27½ p.c.	En fr. Divers	En fr. Divers	27½ p.c. Divers

44300–1	Appareils, et leurs pièces, destinés à la cuisson, ou au chauffage des bâtiments, *sans comprendre les machines servant à la préparation commerciale des aliments, savoir les appareils continus de cuisson et de préchauffage, autoclaves ou non, ainsi que leurs pièces, pour la stérilisation ou la cuisson ou pour la stérilisation et la cuisson des aliments dans des récipients hermétiques*.....	15 p.c.	20 p.c.	30 p.c.	15 p.c.	21½ p.c.	30 p.c.
44623–1	*Soudeuses à faisceau électronique et soudeuses à rayon laser pour la micro-soudure*.....	5 p.c.	10 p.c.	30 p.c.	5 p.c.	18 p.c.	30 p.c.
45400–1	Montures d'au plus dix pouces de largeur, fermoirs et agrafes (ne devant pas comprendre les fermetures à curseur ou les fermetures éclair), quand ils sont importés pour servir à la fabrication de bourses, de châtelaines ou de réticules; pièces de ce qui précède.....	En fr.	12½ p.c.	20 p.c.	En fr. Divers	12½ p.c. Divers	20 p.c. Divers
61625–1	*Pneumatiques et chambres à air usagés ou de rebut, en tout ou en partie de caoutchouc, importés pour servir exclusivement à la fabrication de caoutchouc régénéré*	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.
65815–1	*Films cinématographiques, négatifs ou positifs, sonores ou silencieux; films d'images fixes, négatifs ou positifs; enregistrements magnétoscopiques; enregistrements sonores sur bande, disque ou fil métallique; tout ce qui précède étant des reportages ou des enregistrements d'actualités*.....	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. En fr. En fr. 15 p.c. 15 p.c.	En fr. 1½c. le pied linéaire En fr. 20 p.c. 17½ p.c.	En fr. 3c. 3c. le pied linéaire 25 p.c. 30 p.c.
70320–1	Marchandises (à l'exclusion des boissons alcooliques, des cigares, des cigarettes et du tabac fabriqué) importées par un membre des Forces canadiennes ou un employé du gouvernement du Canada, ou par un ancien résident du Canada qui revient résider au pays, et acquises par lui durant une absence du Canada d'au moins une année pour son usage personnel ou domestique et lui ayant effectivement appartenu à l'étranger *et ayant été en sa possession et à son usage* pendant au moins six mois avant son retour au Canada.....	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.
	Le Ministre peut par voie de règlement exempter toutes marchandises ou catégories de marchandises de la période de six mois relative à la propriété la possession et l'usage que prescrit le présent numéro.						

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget: Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
70320–1 (Suite)	Les marchandises qui ont le droit d'entrer en vertu du présent numéro seront exemptes de toute imposition, nonobstant les dispositions de la présente Loi ou de toute autre loi. Toutes marchandises importées en vertu du présent numéro qui sont vendues ou d'autre façon aliénées dans les douze mois qui suivent leur importation sont assujetties aux droits et aux taxes prescrits ailleurs.						
	92942—Alcaloïdes végétaux, naturels ou reproduits par synthèse, leurs sels, leurs éthers, leurs esters et autres dérivés:						
92942–4	*Caféine et ses sels*	En fr.	12½ p.c.	25 p.c.	En fr.	12½ p.c.	25 p.c.
	93404—Cire synthétique; cires contenant de la cire synthétique:						
93404–2	Polyéthylène d'une moyenne *en nombre* du poids moléculaire ne dépassant pas *4,000*	En fr.	En fr.	10 p.c.	En fr.	En fr.	10 p.c.

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget: Tarif de préférence britannique	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget: Tarif de la nation la plus favorisée	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget: Tarif général
	Marchandises (à l'exclusion des boissons alcooliques, des cigares, des cigarettes et du tabac fabriqué, sauf lorsqu'ils sont expressément dénommés ailleurs) acquises à l'étranger par un résident du Canada pour son usage personnel ou domestique, ou comme souvenirs ou cadeaux, mais non achetées à la demande d'autres personnes ni pour rendre service, ni pour la vente, et déclarées par ledit résident lors de son retour au Canada, selon les règlements que peut établir le Ministre:						
70312–1	*Évaluées au plus à cent dollars (à l'exclusion des marchandises dont l'entrée en franchise au Canada est permise ailleurs, des boissons alcooliques, des cigares, des cigarettes et du tabac fabriqué) et contenues dans les bagages accompagnant le résident du Canada revenant de l'étranger après une absence du Canada d'au moins quarante-huit heures*.....	25 p.c.	25 p.c.	25 p.c.	Divers	Divers	Divers
70313–1	*Évaluées au plus à cinq dollars (à l'exclusion des boissons alcooliques, des cigares, des cigarettes et du tabac fabriqué) et contenues dans les bagages accompagnant le résident du Canada revenant de l'étranger après une absence du Canada d'au moins quarante-huit heures*.....	En fr.	En fr.	En fr.	Divers	Divers	Divers
	L'exemption accordée en vertu du présent numéro ne s'appliquera que dans le cas d'un résident qui, lors de son retour au Canada, n'importe pas d'autres marchandises en vertu des numéros tarifaires 70310–1, 70312-1 et 70315–1.						
	Les marchandises admises en vertu d'un des numéros de la présente rubrique seront exemptes de toute autre imposition nonobstant les dispositions de la présente loi ou de toute autre loi.						

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget		
					Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
70313-1 (Suite)	*Le Ministre peut, par voie de règlement, nonobstant toute autre disposition que renferme la législation douanière concernant l'importation de marchandises, exempter un résident du Canada y revenant de toute exigence de présenter une attestation ou une déclaration écrite à l'égard de marchandises dont l'importation est permise en vertu d'un des numéros tarifaires de la présente rubrique.* *Le Gouverneur en Conseil peut, par décret, sur la recommandation du Ministre des Finances, réduire la valeur maximale des marchandises dont l'importation est permise en vertu d'un des numéros tarifaires de la présente rubrique mais chaque décret rendu en vertu de cette autorisation devra être publié dans la* Gazette du Canada *et cessera d'être en vigueur ou d'avoir effet relativement à toute période postérieure au 180e jour qui suit la date de son établissement ou, si le Parlement ne siège pas à ce moment-là, au 15e jour où il siège par la suite, à moins que, ce jour-là au plus tard, le décret n'ait été approuvé par résolution adoptée par les deux Chambres du Parlement.*						

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget: Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
	Marchandises (à l'exclusion des boissons alcooliques, des cigares, des cigarettes et du tabac fabriqué, sauf lorsqu'ils sont expressément dénommés ailleurs) acquises à l'étranger par un résident du Canada pour son usage personnel ou domestique, ou comme souvenirs ou cadeaux, mais non achetées à la demande d'autres personnes ni pour rendre service, ni pour la vente, et déclarées par ledit résident lors de son retour au Canada, selon les règlements que peut établir le Ministre:						
70310-1	Évaluées au plus à vingt-cinq dollars (y compris les boissons alcooliques ne dépassant pas *quarante onces* et une quantité de tabac n'excédant pas cinquante cigares, deux cents cigarettes et deux livres de tabac fabriqué) et contenues dans les bagages accompagnant le résident du Canada revenant de l'étranger après une absence du Canada d'au moins quarante-huit heures.....	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.	En fr.
	Un résident du Canada n'aura pas droit à l'exemption accordée en vertu du présent numéro plus d'une fois par trimestre de l'année civile, c'est-à-dire dans chaque période trimestrielle de l'année commençant le 1er janvier, le 1er avril, le 1er juillet et le 1er octobre respectivement.						
70311-1	Évaluées au plus à *cent dollars (y compris les boissons alcooliques ne dépassant pas quarante onces et une quantité de tabac ne dépassant pas cinquante cigares, deux cents cigarettes et deux livres de tabac fabriqué) et contenues dans les bagages accompagnant* le résident du Canada revenant de l'étranger après une absence du Canada d'au moins *douze jours*.....	En fr.	En fr.	En fr.	En fr. Divers	En fr. Divers	En fr. Divers

Numéro tarifaire	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget: Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
70311-1 (Suite)	*Les marchandises (autres que les boissons alcooliques, les cigares, les cigarettes et le tabac fabriqué) acquises dans tout pays situé en dehors des limites continentales de l'Amérique du Nord peuvent être importées en vertu du présent numéro même si elles ne sont pas contenues dans les bagages accompagnant le résident revenant au pays si elles sont déclarées par ce dernier lors de son retour au Canada.* *L'exemption accordée en vertu du présent numéro ne s'appliquera que dans le cas d'un résident qui, lors de son retour au Canada, établit, en la forme et de la manière que peut prescrire le Ministre par voie de règlement, qu'il a été à l'étranger pendant une période minimale de douze jours, cette forme ainsi que cette manière pouvant différer selon le pays visité ou le moyen de transport utilisé.* ***Un résident du Canada n'aura pas droit à l'exemption accordée en vertu du présent numéro plus d'une fois au cours d'une année civile et il n'aura pas le droit de demander, relativement au même voyage à l'étranger, une exemption en vertu du numéro tarifaire 70310-1 s'il demande une exemption en vertu du présent numéro.***						
70312-1	*Évaluées au plus à cent dollars (à l'exclusion des marchandises dont l'entrée en franchise au Canada est permise ailleurs, des boissons alcooliques, des cigares, des cigarettes et du tabac fabriqué) et contenues dans les bagages accompagnant le résident du Canada revenant de l'étranger après une absence du Canada d'au moins quarante-huit heures*.....	25 p.c.	25 p.c.	25 p.c.	Divers	Divers	Divers
70313-1	*Évaluées au plus à cinq dollars (à l'exclusion des boissons alcooliques, des cigares, des cigarettes et du tabac fabriqué) et contenues dans les bagages accompagnant le résident du Canada revenant de l'étranger après une absence du Canada d'au moins quarante-huit heures*.....	En fr.	En fr.	En fr.	Divers	Divers	Divers

L'exemption accordée en vertu du présent numéro ne s'appliquera que dans le cas d'un résident qui, lors de son retour au Canada, n'importe pas d'autres marchandises en vertu d'un autre numéro de la présente rubrique

Les marchandises admises en vertu d'un des numéros de la présente rubrique seront exemptes de toute autre imposition nonobstant les dispositions de la présente loi ou de toute autre loi.

Le Ministre peut, par voie de règlement, nonobstant toute autre disposition que renferme la législation douanière concernant l'importation de marchandises, exempter un résident du Canada y revenant de toute exigence de présenter une attestation ou une déclaration écrite à l'égard de marchandises dont l'importation est permise en vertu d'un des numéros tarifaires de la présente rubrique.

Le Gouverneur en Conseil peut, par décret, sur la recommandation du Ministre des Finances, réduire la valeur maximale des marchandises dont l'importation est permise en vertu d'un des numéros tarifaires de la présente rubrique mais chaque décret rendu en vertu de cette autorisation devra être publié dans la Gazette du Canada *et cessera d'être en vigueur ou d'avoir effet relativement à toute période postérieure au 180e jour qui suit la date de son établissement ou, si le Parlement ne siège pas à ce moment-là, au 15e jour où il siège par la suite, à moins que, ce jour-là au plus tard, le décret n'ait été approuvé par résolution adoptée par les deux Chambres du Parlement.*

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 4 décembre 1969

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Haig:

4 novembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Sous quel article de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions a été instituée l'enquête sur l'édition au Nouveau-Brunswick?

2. Qui a porté plainte à ce sujet et à quelle date a-t-elle été portée?

3. Quelle mesure a été prise à date et par qui cette mesure a-t-elle été prise?

4. L'enquête a-t-elle été complétée et, dans la négative, quand y aura-t-il un rapport de présenté?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Carter:

19 novembre—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la visite de la délégation du Canada à la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, à Ceylan.

N° 3.

Par l'honorable sénateur Roebuck:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quelle était la valeur nominale de la monnaie canadienne en cours pour chaque mois depuis 1956 inclusivement jusqu'à ce jour d'après les statistiques les plus récentes?

2. Quel montant la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils dépensé pour acheter la monnaie

canadienne afin de protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de la période susmentionnée?

3. Quelles mesures, s'il en est, la Banque du Canada ou un organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils prises au cours de chacun des mois de 1967 et 1968 pour protéger et maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne?

4. Quelles ressources la Banque du Canada ou le gouvernement du Canada avaient-ils à leur disposition en janvier 1967 et au cours des mois suivants de 1967 et 1968 pour protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne, et quel montant de ces ressources a été utilisé ou dépensé à cette fin?

5. Quels étaient les crédits existants ou quels crédits étaient à la disposition de la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada, ou quels crédits ont été accordés par ces derniers, au cours des années 1967 et 1968 pour protéger la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de ladite période de 1967 et 1968, et quel montant de ces crédits a été utilisé ou requis à cette fin?

6. Quel était l'indice du coût de la vie au Canada selon l'Indice des prix à la consommation depuis son établissement en 1961 et au cours de chaque mois jusqu'à maintenant d'après les statistiques les plus récentes?

Pour le jeudi 4 décembre 1969

N° 4.

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Le Gouvernement fédéral a-t-il formulé une politique à l'égard de la superficie des prairies qui devrait être ensemencée *a*) en blé de panification, *b*) en blé durum, c) en avoine, *d*) en orge, *e*) en lin, *f*) en colza, *g*) en plantes fourragères?

2. Dans l'affirmatve, quelle est la politique?

3. Quelle augmentation ou diminution de superficie pour chaque récolte a-t-on recommandée?

4. A-t-on formulé une politique à l'égard de la diversification par l'augmentation de la production en *a*) bœuf, *b*) porc, c) œufs, *d*) autres produits animaux?

5. Dans l'affirmative, quelle augmentation recommande-t-on dans chaque cas?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. A-t-on mis en culture des superficies supplémentaires de terrain au Canada en 1968 dans l'une ou l'autre des provinces en vertu des programmes à frais partagés supportés par le Gouvernement fédéral?

2. Dans l'affirmative, quelle était la superficie concernée dans chaque programme dans chaque province?

3. Ces programmes étaient-ils en application en 1969?

4. Dans l'affirmative, où?

5. Envisage-t-on d'appliquer de tels programmes en 1970?

6. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?

7. Tenant compte des excédents agricoles actuels, le Gouvernement fédéral a-t-il décidé d'établir de nouveaux programmes afin d'augmenter la superficie consacrée à la production agricole?

N° 6.

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quand a été nommée la Commission royale d'enquête Barber sur le prix des machines agricoles?

2. Quelle est l'évaluation la plus récente des frais occasionnés jusqu'ici par le fonctionnement de cette Commission?

3. Combien de rapports intérimaires ont été reçus de la Commission jusqu'à ce jour?

4. Quand la Commission compte-t-elle présenter son rapport final?

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 4 décembre 1969

N° 1.

6 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

N° 2.

26 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carter attirant l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

Pour le vendredi 19 décembre 1969

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mercredi 3 décembre 1969	
256–S	Banques et commerce (*Livre blanc sur la réforme fiscale*)..	9.00 a.m.
256–S	Santé, bien-être et science (*Bill S–12, Loi sur la Quarantaine*).....	3.00 p.m.
	Le jeudi 4 décembre 1969	
256–S	Finances nationales (*Budget supplémentaire «A»; témoin: Conseil du trésor, Président, Hon. Charles M. Drury, C.P.*).....	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 15

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 4 décembre 1969

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,
Aseltine,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Cameron,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Davey,
Denis,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Duggan,
Eudes,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Giguère,
Gladstone,
Grosart,
Haig,
Hays,
Hollett,
Inman,
Kickham,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Langlois,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Martin,
McDonald,
McElman,
McGrand,
Michaud,
Molson,
O'Leary,
Pearson,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Prowse,
Quart,
Rattenbury,
Robichaud,
Roebuck,
Savoie,
Smith,
Sparrow,
Thompson,
Welch,
White,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies de l'Ordre du jour de la Conférence constitutionnelle de décembre.

État des travaux effectués et des dépenses engagées au 31 décembre 1968 et montants estimatifs des dépenses pour 1969, sous le régime du chapitre 3, Statuts du Canada, 1968-1969, concernant la construction et l'achèvement par la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire à partir d'un point situé près du mille 17 du prolongement Windfall, de la subdivision de Sangudo, en direction ouest jusqu'à Bigstone, province d'Alberta, soit un parcours d'environ 51 milles, avec une voie de raccordement d'environ 9 milles à partir d'un point situé près du mille 38 de ladite ligne de 51 milles, en conformité de l'article 8 de ladite loi.

État des travaux effectués et des dépenses engagées jusqu'au 31 décembre 1968 et montant estimatif des dépenses pour 1969, sous le régime du chapitre 35, Statuts du Canada, 1966-1967, relativement à la construction, par la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer à partir d'un point situé dans le voisinage de Watrous, en direction nord-est, jusqu'à un point situé dans le voisinage de Guernsey, province de la Saskatchewan, en conformité de l'article 9 de ladite loi.

État des travaux effectués et des dépenses engagées jusqu'au 31 décembre 1968 et montant estimatif des dépenses pour 1969, sous le régime du chapitre 35, Statuts du Canada, 1966-1967, concernant la construction, par la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire à partir d'un point situé dans le voisinage de Stall Lake, en direction nord-est, jusqu'à un point situé dans le district minier de Le Pas, province du Manitoba, en conformité de l'article 9 de ladite loi.

État des travaux effectués et des dépenses engagées au 31 décembre 1968 et montant estimatif des dépenses pour 1969, sous le régime du chapitre 15, Statuts du Canada, 1966-1967, concernant la construction, par la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire à partir d'un point situé dans le voisinage d'Amesdale, subdivision de Redditt, en direction nord-ouest jusqu'à un point situé près d'Iron Bay, sur la rive ouest du lac Bruce, district de Kenora, province d'Ontario, soit un parcours d'environ 68 milles, en conformité de l'article 8 de ladite loi.

État des travaux effectués et des dépenses engagées au 31 décembre 1968 et montant estimatif des dépenses pour 1969, sous le régime du chapitre 56, Statuts du Canada, 1960-1961, concernant la construction, par la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada, d'un tronçon de voie ferrée partant d'un point situé près de Grimshaw, province d'Alberta, vers le nord jusqu'au Grand Lac des Esclaves, dans les Territoires du Nord-Ouest, en conformité de l'article 9 de ladite loi.

Rapport concernant les opérations relevant de la *Loi sur la route transcanadienne,* pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 9 de ladite loi, chapitre 269, S.R.C., 1952.

Rapport sur l'application de la *Loi sur les subventions au développement régional* pour la période allant du 21 octobre au 30 novembre 1969, en conformité de l'article 16 de ladite loi, chapitre 56, Statuts du Canada, 1968-1969.

Gouvernement du Canada, document de travail sur la Constitution intitulé: «Sécurité du revenu et services sociaux», préparé pour la Conférence constitutionnelle de décembre.

L'honorable sénateur Leonard, du Comité sénatorial permanent des finances nationales, lequel a été autorisé à examiner les dépenses proposées dans le Budget supplémentaire (A) déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1970 et à faire rapport à ce sujet, présente au Sénat le rapport dudit comité concernant ledit Budget supplémentaire (A).

L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénatrice Fergusson, que le rapport soit mis à l'étude à la prochaine séance du Sénat.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

(*Voir: Appendice aux Journaux du Sénat de ce jour aux pages 127-134*).

L'honorable sénateur Molson pour l'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce auquel a été déféré le Bill C-140, intitulé: «Loi modifiant le Tarif des douanes et apportant en conséquence une modification à la Loi sur la taxe d'accise», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

L'honorable sénateur Molson propose, appuyé par l'honorable sénateur Carter, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales, présenté aujourd'hui, lequel a été autorisé à examiner les dépenses proposées dans le Budget supplémentaire (A) déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1970 et à faire rapport à ce sujet, soit imprimé en appendice aux *Débats* et aux *Procès-verbaux* du Sénat de ce jour et constitue partie intégrante des archives de cette Chambre.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

(*Voir: Appendice aux Journaux du Sénat de ce jour aux pages 127-134*).

L'honorable sénateur Carter attire l'attention du Sénat sur la visite de la délégation du Canada à la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, à Ceylan.

Après débat,
L'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carter attirant l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à mercredi prochain, le 10 décembre 1969.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.

Après débat,
L'honorable sénateur Lamontagne, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Kinley, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain le 9 décembre 1969, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

APPENDICE

Rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales sur le Budget supplémentaire (A) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1970.

Le jeudi 4 décembre 1969.

Le Comité sénatorial permanent des finances nattonales, chargé d'étudier le Budget supplémentaire «A» de l'année financière se terminant le 31 mars 1970, conformément aux instructions qu'il a reçues le 19 novembre 1960, a examiné ledit Budget supplémentaire et en fait rapport comme suit:

1. Le Comité a étudié le Budget supplémentaire «A» et entendu à ce sujet les témoignages de l'honorable C. M. Drury, président du Conseil du trésor, et de M. S. Cloutier, sous-secrétaire à la Direction des programmes du Conseil du trésor.

2. Ledit Budget supplémentaire prévoit des dépenses totales de $66,446,526 et des prêts de $24,760,002, ce qui porte le total du Budget principal et du Budget supplémentaire, pour l'année financière en cours, à $11,924,098,029 et le total des Prêts, placements et avances à $634,418,060.

3. Le président du Conseil du trésor a déclaré au Comité que le total des deux Budgets, compte tenu des montants supplémentaires que peut comprendre le Budget supplémentaire final, aboutissent tout de même à un excédent budgétaire pour l'année financière en question.

4. Sont compris dans le Budget supplémentaire «A», quarante-quatre (44) postes de un dollar ($1) sur lesquels le Comité s'est renseigné. L'explication desdits postes est contenue dans une déclaration du Conseil du trésor annexée au présent rapport. Depuis plusieurs années, la Comité s'interroge sur le nombre et la nature des postes de un dollar ($1) que renferment divers Budgets supplémentaires. A la réunion du 2 novembre 1969, M. George F. Davidson, alors secrétaire du Conseil du trésor, a bien voulu s'engager à fournir au Comité des exemplaires polycopiés de ces postes expliqués. L'annexe au présent rapport est l'explication des postes de un dollar ($1) du Budget supplémentaire «A».

5. Le plus important des crédits du Budget supplémentaire est le crédit 5a du Conseil du trésor, de 40 millions de dollars. Selon les témoins entendus par le Comité, ce poste permet au Conseil du trésor de faire, pour tous les ministères, les redressements de traitement qui s'imposent à la suite des négociations collectives.

Respectueusement soumis.

Le président,
T. D'ARCY LEONARD

EXPLICATION DES POSTES DE UN DOLLAR DANS LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A) DE 1969-1970

SOMMAIRE

Les 44 postes de un dollar que l'on trouve dans ce budget sont groupés dans le document ci-joint selon l'objet.

(I) Postes de un dollar autorisant des virements de fonds d'un crédit sur un autre au sein d'un même portefeuille pour subvenir à des frais de traitements et à d'autres frais. (25 postes pour subvenir à des frais de traitements et 4 postes à d'autres frais).

(II) Postes de un dollar permettant l'énumération dans le Budget des postes de dépenses qui doivent y figurer. (subventions et projets d'immobilisation, 12 postes).

(III) Postes de un dollar servant à modifier une mesure législative habituellement approuvée par l'intermédiaire du Budget des dépenses. (3 postes).

PREMIÈRE PARTIE

POSTES DE UN DOLLAR AUTORISANT DES VIREMENTS DE FONDS D'UN CRÉDIT SUR UN AUTRE AU SEIN D'UN MÊME MINISTÈRE POUR SUBVENIR À DES FRAIS DE TRAITEMENT ET À D'AUTRES FRAIS.

VIREMENTS DE FONDS POUR SUBVENIR À DES FRAIS DE TRAITEMENTS

Agriculture

Crédit 5a: Montant du virement: $934,999.

Source des fonds: Crédit 10 ($200,000); des achats de matériel prévus pour l'année financière en cours, ont été différés.

Crédit 17 ($734,999). Compte de stabilisation des produits agricoles. Le montant des subventions sera moins élevé que prévu par suite de la réduction du soutien des prix, et en particulier de l'amélioration du prix de la betterave à sucre qui réduira le montant prévu des subventions à la betterave à sucre.

Crédit 15a: Montant du virement: $111,899.

Source des fonds: Crédit 17 ($111,899). Compte de stabilisation des produits agricoles—voir explication donnée ci-dessus.

Crédit 30a: Montant du virement: $407,899.

Source des fonds: Crédit 17 ($407,899). Compte de stabilisation des produits agricoles—voir explication donnée ci-dessus.

Crédit 40a: Montant du virement: $146,899.

Source des fonds: Crédit 17 ($146,899). Compte de stabilisation des produits agricoles—voir explication donnée ci-dessus.

Communications

Crédit 1a: Montant du virement: $863,999.

Source des fonds: Crédit 5 ($649,999). Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—dépenses prévues au titre du con-

trat «B» relatif aux satellites ISIS réduites de $450,000 par suite du retard du projet et remise de l'achat de matériel divers ($200,000).

Augmentation des revenus nets prévus dans le crédit 1er—$214,000.

Explication de la loi: Modifie aussi le libellé du crédit 1er de façon à préciser l'autorisation de dépenser les revenus touchés par le Conseil de la radio-télévision canadienne au titre de ce crédit.

Énergie, Mines et Ressources

Crédit 1a: Montant du virement: $119,399.

Source des fonds: Crédit 5 ($119,399). Réduction des remplacements prévus de matériel d'arpentage sur place.

Crédit 15a: Montant du virement: $900,999.

Source des fonds: Crédit 20 ($440,000). Achat d'aéronefs prévu dans le budget de 1969-1970 mais actuellement achetés des fonds de l'année 1968-1969 ($400,000); remis à plus tard le projet de perfectionnement de l'instrument astronomique à miroir ($40,000).

Crédit 25 ($18,000). Réduction des subventions accordées pour aider à couvrir les frais des conférences scientifiques dans le domaine de la géologie.

Crédit 40 ($442,999). Réduction des dépenses dans le domaine des études commandées à forfait.

Affaires extérieures

Crédit 1a: Montant du virement: $2,367,999.

Source des fonds: Crédit 15 ($2,367,999). Les frais de l'aide de soutien de la défense en Grèce et en Turquie ont été moins élevés qu'on ne l'avait prévu et la contribution aux frais de l'académie militaire de la Tanzanie n'est plus requise à cause de l'accord d'assistance militaire n'étant pas renouvelé; la subvention prévue à l'organisation de l'aviation civile internationale n'est pas requise pour l'année 1969-1970 vu que le déménagement aux nouveaux locaux ne s'est pas réalisé.

Pêches et Forêts

Crédit 5a: Montant du virement: $1,172,999.

Source des fonds: Crédit 10 ($1,172,999). Ajournement de la construction d'un bâtiment ($643,000) et de travaux de construction et d'ouvrages ($308,000); réduction des achats de matériel et d'autres projets ($221,999).

Crédit 20a: Montant du virement: $199,999.

Source des fonds: Crédit 25 ($199,999). Remise à plus tard de travaux d'immobilisations secondaires et du versement final au Laboratoire de Nanaïmo.

Santé nationale et Bien-être social

Crédit 8a: Montant du virement: $39,999.

Source des fonds: Crédit 15 ($39,999). On prévoit que les contributions destinées à la construction d'hôpitaux seront moins élevées que l'on s'y attendait dans le budget principal de 1969-1970.

Crédit 20a: Montant du virement: $1,556,999.

Source des fonds: Crédit 41 ($1,000,000). Réduction du montant des paiements versés aux immigrants à la place d'allocations familiales par suite du nombre moins élevé des immigrants qui arrivent au Canada avec des enfants.

Crédit 25 ($159,000). Remise à plus tard de la construction proposée de l'hôpital indien de Fisher River, au Manitoba.

Crédit 15 ($397,999). Selon la tendance actuelle des réclamations provenant des provinces, les contributions à la construction d'hôpitaux seront moins élevées que prévu.

Crédit 40a: Montant du virement: $311,999.

Source des fonds: Crédit 10 ($249,999).

Crédit 15 ($62,000). Selon la tendance actuelle des réclamations et des projets soumis par les provinces, les contributions aux subventions à la santé et à la construction d'hôpitaux seront moins élevées qu'on l'avait tout d'abord prévu.

Travaux publics

Crédit 1a: Montant du virement: $1,317,799.

Source des fonds: Crédit 15 ($1,317,799). Le ralentissement général du programme permet de virer des fonds d'autres crédits du ministère.

Crédit 5a: Montant du virement: $1,969,799.

Source des fonds: Crédit 15 ($1,969,799). Voir explication donnée ci-dessus.

Crédit 35a: Montant du virement: $147,599.

Source des fonds: Crédit 15 ($147,599). Voir explication donnée ci-dessus.

Crédit 55a: Montant du virement: $34,199.

Source des fonds: Crédit 15 ($34,199). Voir explication donnée ci-dessus.

Expansion économique régionale

Crédit 1a: Montant du virement: $943,493.

Source des fonds: Crédit 10 ($943,493). Le nombre des projets lancés par les provinces et comportant la construction d'une infrastructure industrielle est moins élevé que prévu et les fonds réservés à cette fin dans ce crédit peuvent donc être virés.

Transports

Crédit 1a: Montant du virement: $499,999.

Source des fonds: Crédit 15 ($499,999). Les subventions effectives sont moins élevées qu'on ne l'avait prévu, étant donné la diminution des frais de fonctionnement lorsque le port de North Sydney n'est pas pris dans les glaces et l'efficacité de rendement du nouveau service de bac pour trains et voitures à Terre-Neuve.

Crédit 5a: Montant du virement: $1,579,317.

Source des fonds: Crédit 10 ($1,579,317). Une réévaluation des priorités et l'ajournement de projets d'immobilisations ont rendu possible ce virement.

Crédit 30a: Montant du virement: $2,999,999.

Source des fonds: Les recettes effectives vont probablement dépasser les premières prévisions de $2,999,999 et fourniront les fonds supplémentaires requis.

Affaires des anciens combattants

Crédit 1a: Montant du virement: $57,999.

Source des fonds: Crédit 10 ($57,999). Les dépenses effectives à l'égard des allocations aux anciens combattants ont été plus élevées qu'on ne s'y attendait étant donné la diminution du nombre des récipiendaires et un coût moyen moins élevé que prévu.

Crédit 5a: Montant du virement: $464,502.
Source des fonds: Crédit 10 ($464,502). Voir explication donnée ci-dessus.

Crédit 40a: Montant du virement: $301,297.
Source des fonds: Crédit 10 ($301,297). Voir explication donnée ci-dessus.

POSTES NE PORTANT PAS SUR LES TRAITEMENTS

Agriculture

Commission canadienne du lait

Crédit 55a: Montant du virement: $45,299.

Objet: Pour couvrir les dépenses d'administration additionnelles relatives à un plus grand fardeau de travail; pour couvrir les coûts relatifs à de plus grands locaux.

Source des fonds: Crédit 17. Compte de stabilisation des produits agricoles —voir explication donnée au crédit 5a (Agriculture) ci-dessus.

Finances

Crédit 1a: Montant du virement: $75,999.

Objet: Couvrir les frais de publication du Livre blanc sur la réforme fiscale ($26,000) et du traitement des données relatives au Plan canadien de prêts aux étudiants ($50,000).

Source des fonds: Crédit 15 ($75,999). Les versements estimatifs des subventions tenant lieu de taxes aux provinces ont été plus importants que les versements effectifs, étant donné que l'évaluation des biens est moins élevée qu'on ne l'avait prévu.

Main-d'œuvre et Immigration

Crédit 6a: Montant du virement: $429,999.

Objet: Fournir les fonds requis pour verser les paiements afférents aux engagements non remplis à des programmes de stimulation des travaux d'hiver.

Source des fonds: Crédit 20 ($429,999). La remise à plus tard de projets moins importants a libéré ces fonds.

Crédit 15a: Montant du virement: $2,499,999.

Objet: Prévoir des fonds supplémentaires afin de terminer le programme relatif à l'exode des réfugiés tchécoslovaques; leur procurer du travail a demandé plus de temps que prévu et certains cours destinés aux réfugiés ont été prolongés.

Source des fonds: Crédit 1er ($352,000). La réduction du plafond de la main-d'œuvre en 1969-1970 a permis de placer ces fonds ailleurs.

Crédit 5 ($2,026,700). La réduction de la F.P.A. L'achat des cours de formation a libéré ces fonds.

Crédit 20 ($121,299). Certains projets d'importance secondaire ayant été différés, on a pu en affecter les fonds à ce crédit.

Explication: Outre l'allocation de fonds supplémentaires par voie de virement, il a été jugé souhaitable de préciser l'autorisation, en vertu de ce programme, d'accorder une aide recouvrable aux immigrants et d'ajouter, à cette fin, le mot «recouvrable» dans le titre du crédit.

Administration de la voie maritime du Saint-Laurent

Crédit 85a: Montant du virement: $344,999.

Objet: Couvrir les frais de fonctionnement occasionnés par la réouverture du canal Lachine aux termes d'une injonction émise par la Cour supérieure de Montréal le 20 janvier 1969.

Source des fonds: Crédit 90 ($344,999). Le déficit estimatif du fonctionnement du canal Welland au cours de l'année civile 1969 a été plus élevé que le déficit effectif, ce qui a permis d'en affecter les fonds à ce crédit.

PARTIE II

POSTES DE UN DOLLAR COMPORTANT LES TRANSFERTS DE FONDS À L'INTÉRIEUR D'UN CRÉDIT OU LE TRANSFERT DE FONDS EN PROVENANCE D'AUTRES CRÉDITS AU SEIN DU MINISTÈRE ET PRÉVOYANT L'ÉNUMÉRATION DE POSTES DE DÉPENSES QUI DOIVENT FIGURER DANS LE BUDGET DES DÉPENSES.

Communications

Crédit 15a: Autorisation au ministère des Postes de faire un don d'ameublement à l'édifice international, à Berne, en Suisse—$2,999.

Explication: Les pays membres de l'Union postale universelle ont été priés de contribuer à l'ameublement de l'édifice à l'occasion de la réunion du conseil exécutif en 1968. Le Canada a appuyé la proposition et le présent crédit représente les frais d'achat et d'expédition de la contribution du Canada.

Sommes disponibles au crédit 15.

Énergie, Mines et Ressources

Crédit 25a: Autorisation de subvention au Comité canadien d'organisation de la XXIVe Session du Congrès international de géologie—($25,000).

Explication: Le Canada sera l'hôte du XXIVe Congrès en 1972 et cette subvention au comité d'organisation vise les frais d'administration et d'impression des circulaires en 1969-1970.

Source des fonds: Réduction de l'échelle prévue des subventions aux recherches en sciences géologiques ($24,999).

Crédit 50a: Autorisation d'une subvention au Comité national canadien de l'Union géographique internationale—($20,000).

Explication: Le Canada sera l'hôte en 1972 du Congrès de l'Union géographique internationale et cette subvention vise à défrayer en 1969-1970 les préparatifs du congrès.

Source des fonds: Réduction des dépenses totales du Conseil canadien des ministres des ressources, ayant pour résultat de réduire la part assumée par le Canada. Sommes disponibles ($19,999).

Affaires extérieures

Crédit 15a: Autorisation de subventions et de contributions en plus de celles qui sont énumérées dans le Budget principal de 1969-1970, au montant de $215,500.

Source des fonds: Sommes disponibles au crédit 15.

Agence canadienne de Développement international

Crédit 35a: Autorisation de subventions supplémentaires au programme international d'aide alimentaire et aux autres programmes mondiaux d'aide alimentaire, au montant de $13,745,000.

Explication: Permettre l'octroi supplémentaire de blé et autres denrées alimentaires et augmenter les subventions en argent au programme alimentaire mondial.

Source des fonds: Crédit 35—Sommes disponibles dans le cadre de l'aide au développement international puisque l'A.C.D.I., dans ses ententes avec les pays en voie de développement au cours de l'année financière 1969-1970, n'a pas entièrement engagé ces fonds.

Finances

Crédit 2a: Autorisation d'une subvention de $200,000 au Fonds de secours Trail et virement de $199,999 du crédit 15.

Explication: Une contribution à Trail (C.-B.) en vue d'aider les victimes des inondations du printemps de 1969.

Source des fonds: Crédit 15 ($199,999)—Les versements aux provinces de subventions qui tenant lieu de taxes pour les propriétés fédérales, seront inférieurs aux sommes initialement prévues puisque les évaluations des propriétés sont aussi inférieures aux prévisions.

Affaires indiennes et Nord canadien

Crédit 1a: Autorisation d'une subvention de $3,000 à l'Université de l'Alberta visant le coût de la conférence sur les problèmes de production et de conservation.

Explication: Le ministère est membre auxiliaire de l'Union internationale pour la conservation de la nature qui participe à cette conférence et la contribution vise à défrayer une conférence qui a eu lieu à Edmonton.

Source des fonds: Crédit 20 ($1,500)—Développement économique du Grand Nord et Crédit 40 ($1,499)—Service canadien de la faune.

Travaux publics

Crédit 15a—Autorisation de certains projets de construction et d'acquisition dont le détail figure aux crédits supplémentaires—$4,420,300.

Explication: Permettre des modifications aux priorités du programme des locaux résultant des besoins urgents des ministères.

Source des fonds: Crédit 15 ($4,420,299)—la redistribution des postes du crédit ainsi que le ralentissement général du programme des travaux permettront de disposer de fonds pour ces postes.

Crédit 30a: Autorisation de construction nouvelle et de réparations exposées dans les crédits supplémentaires. ($770,000).

Explication: Permettre des modifications au programme des services de génie (ports et rivières), par suite de besoins urgents dans d'autres domaines.

Source des fonds: Crédit 30 ($769,999)—la redistribution des priorités du crédit permettra de disposer de fonds pour les projets énumérés.

Crédit 40a: Prévoir des fonds afin de couvrir les frais des travaux finals de la chaussée du détroit de Northumberland—$1,499,999.

Explication: La décision de ne pas poursuivre les travaux de la chaussée n'avait pas été prise à l'époque du budget principal des dépenses de 1969-1970. Les comptes en souffrance à imputer sur ce projet s'élèveront à environ $1,500,000.

Source des fonds: Crédit 40 ($749,999)—au moyen de la redistribution des priorités du crédit. Crédit 15 ($750,000)—résultant d'un ralentissement général dans le programme des travaux couverts par ce crédit.

Transport

Crédit 40a: Autorisation de fonds supplémentaires destinés à l'aide des aéroports de grandes lignes et à la cotisation du Canada à l'organisation météorologique mondiale—$160,610.

Explication: Fonds supplémentaires nécessaires comme participation à l'exploitation d'aéroports municipaux et autres, vu le nombre croissant d'aéroports de grandes lignes, admissibles à de l'aide, dépense imprévue lors de la préparation du Budget de 1969-1970 et aussi pour régler la cotisation du Canada à l'organisation météorologique mondiale, compte tenu de l'augmentation du taux du change américain de 7 à 8 p. cent.

Source des fonds: Crédit 40 ($160,609)—réduction des bourses d'études universitaires en recherches météorologiques et réduction des contributions à l'établissement ou à l'amélioration des terminus et des installations des aéroports de grandes lignes.

Commission canadienne des Transports

Crédit 50a: Modifier le libellé du crédit 50 de façon à autoriser le paiement de subventions à titre d'aide à l'enseignement et aux recherches sur les transports.

Explication: Le Budget principal de 1969-1970 comprenait des subventions de $125,000, mais le titre du crédit ne prévoyait pas l'autorisation de paiement.

Source des fonds: Crédit 50.

PARTIE III

POSTES DE UN DOLLAR SERVANT À MODIFIER UNE MESURE LÉGISLATIVE HABITUELLEMENT APPROUVÉE PAR L'INTERMÉDIAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES

Industrie et Commerce

Crédit L97a: *Modification du texte du crédit 657, Loi des subsides n° 2 de 1952, afin de permettre au Ministère de consentir des avances au personnel en service à l'étranger.

Main-d'œuvre et Immigration

Crédit L115a: *Modification du texte du Crédit 626, Loi des subsides n° 2 de 1955, afin de permettre au Ministère de consentir des avances au personnel en service à l'étranger.

Conseil national de recherches

Crédit 15a: Modification du texte du crédit par l'insertion de ce qui suit: «en vue d'autoriser la dépense des recettes touchées par le Conseil dans le cours de ses activités».

Explication: Dans le rapport de 1967-1968 de l'Auditeur général pour 1967-1968 (article 142), le pouvoir du Conseil de dépenser ses recettes sont mis en cause, car l'article 13(e) de la Loi sur le C.N.R., révisée en 1966 ne comporte pas la phrase donnant pouvoir de «dépenser les recettes touchées par le Conseil dans le cours de ses activités», et qui figurait dans la Loi avant 1966.

Afin de préciser ces pouvoirs, une modification du texte du crédit du Conseil fait l'objet d'une proposition dans le Budget supplémentaire.

---

*N.B. Le crédit L33a concernant les Affaires extérieures a le même objet que celui-ci et le crédit précédent mais de plus il augmente le montant de l'avance de fonds de roulement.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 9 décembre 1969

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Haig:

4 novembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Sous quel article de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions a été instituée l'enquête sur l'édition au Nouveau-Brunswick?

2. Qui a porté plainte à ce sujet et à quelle date a-t-elle été portée?

3. Quelle mesure a été prise à date et par qui cette mesure a-t-elle été prise?

4. L'enquête a-t-elle été complétée et, dans la négative, quand y aura-t-il un rapport de présenté?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Roebuck:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quelle était la valeur nominale de la monnaie canadienne en cours pour chaque mois depuis 1956 inclusivement jusqu'à ce jour d'après les statistiques les plus récentes?

2. Quel montant la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils dépensé pour acheter la monnaie canadienne afin de protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de la période susmentionnée?

3. Quelles mesures, s'il en est, la Banque du Canada ou un organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils prises au cours de chacun des mois de 1967 et 1968 pour protéger et maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne?

4. Quelles ressources la Banque du Canada ou le gouvernement du Canada avaient-ils à leur disposition en janvier 1967 et au cours des mois suivants de 1967 et 1968 pour protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne, et quel montant de ces ressources a été utilisé ou dépensé à cette fin?

5. Quels étaient les crédits existants ou quels crédits étaient à la disposition de la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada, ou quels crédits ont été accordés par ces derniers, au cours des années 1967 et 1968 pour protéger la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de ladite période de 1967 et 1968, et quel montant de ces crédits a été utilisé ou requis à cette fin?

6. Quel était l'indice du coût de la vie au Canada selon l'Indice des prix à la consommation depuis son établissement en 1961 et au cours de chaque mois jusqu'à maintenant d'après les statistiques les plus récentes?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Le Gouvernement fédéral a-t-il formulé une politique à l'égard de la superficie des prairies qui devrait être ensemencée *a*) en blé de panification, *b*) en blé durum, *c*) en avoine, *d*) en orge, *e*) en lin, *f*) en colza, *g*) en plantes fourragères?

2. Dans l'affirmatve, quelle est la politique?

3. Quelle augmentation ou diminution de superficie pour chaque récolte a-t-on recommandée?

4. A-t-on formulé une politique à l'égard de la diversification par l'augmentation de la production en *a*) bœuf, *b*) porc, *c*) œufs, *d*) autres produits animaux?

5. Dans l'affirmative, quelle augmentation recommande-t-on dans chaque cas?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. A-t-on mis en culture des superficies supplémentaires de terrain au Canada en 1968 dans l'une ou l'autre des provinces en vertu des programmes à frais partagés supportés par le Gouvernement fédéral?

2. Dans l'affirmative, quelle était la superficie concernée dans chaque programme dans chaque province?

3. Ces programmes étaient-ils en application en 1969?

4. Dans l'affirmative, où?

5. Envisage-t-on d'appliquer de tels programmes en 1970?

6. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?

7. Tenant compte des excédents agricoles actuels, le Gouvernement fédéral a-t-il décidé d'établir de nouveaux programmes afin d'augmenter la superficie consacrée à la production agricole?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quand a été nommée la Commission royale d'enquête Barber sur le prix des machines agricoles?

2. Quelle est l'évaluation la plus récente des frais occasionnés jusqu'ici par le fonctionnement de cette Commission?

3. Combien de rapports intérimaires ont été reçus de la Commission jusqu'à ce jour?

4. Quand la Commission compte-t-elle présenter son rapport final?

N° 6.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

4 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel était le revenu brut pour la période comprise entre le 1er octobre 1968 et le 1er octobre 1969 de chacun des trains de voyageurs suivants du Canadien-National:

Le Chaleur
Le Scotian, et
L'Ocean Limited?

2. Combien de voyageurs chacun de ces trains a-t-il transportés durant la période susmentionnée?

3. Quel était le coût d'exploitation par mille de chacun de ces trains durant la période susmentionnée?

4. Combien de voyageurs l'Ocean Limited a-t-il transportés, dans les directions est et ouest, depuis Moncton et les stations intermédiaires jusqu'à Joffre, durant la période susmentionnée?

5. Quelle est la longueur officielle de voie ferrée entre Moncton et Joffre via Campbellton et entre Moncton et Joffre via Edmundston?

ORDRE DU JOUR

Le mardi 9 décembre 1969

N° 1.

4 décembre—Troisième lecture du Bill C-140, intitulé: «Loi modifiant le Tarif des douanes et apportant en conséquence une modification à la Loi sur la taxe d'accise». (*L'honorable sénateur Molson*).

N° 2.

4 décembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carter attirant l'attention du Sénat sur la visite de la délégation du Canada à la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, à Ceylan.—(*L'honorable sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche)*).

N° 3.

6 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.—(*L'honorable sénateur Lamontagne, C.P.*).

N° 4.

4 décembre—Étude du rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales, lequel a été autorisé à examiner les dépenses proposées dans le Budget supplémentaire (A) déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1970 et à faire rapport à ce sujet.—(*L'honorable sénateur Leonard*).

Pour le mercredi 10 décembre 1969

26 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carter attirant l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

Pour le vendredi 19 décembre 1969

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mardi 9 décembre 1969	
256–S	Comité spécial de la pauvreté	10.00 a.m.
260–N	Comité spécial des communications de masse	10.00 a.m. 2.30 p.m.
356–S	Affaires étrangères (*K. R. Patrick, Marigot Investments*)	11.00 a.m.
	Le mercredi 10 décembre 1969	
356–S	Comité spécial des communications de masse	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
256–S	Santé, bien-être et sciences (*Bill S-12, Loi sur la Quarantaine*)	2.00 p.m.
	Le jeudi 11 décembre 1969	
356–S	Comité spécial des communications de masse	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
	Le vendredi 12 décembre 1969	
356–S	Comité spécial des communications de masse	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 16

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 9 décembre 1969

Huit heures du soir.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,
Aseltine,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Burchill,
Cameron,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Davey,
Denis,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Duggan,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gladstone,
Gouin,
Grosart,
Haig,
Hays,
Hollett,
Inman,
Kickham,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Martin,
McDonald,
McElman,
McGrand,
McLean,
Michaud,
Molson,
O'Leary,
Pearson,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Prowse,
Robichaud,
Roebuck,
Smith,
Sparrow,
Sullivan,
Urquhart,
Welch,
Willis,
Yuzyk.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un Bill C-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les juges», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un Bill C-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation)», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un Bill C-157, intitulé: «Loi autorisant des paiements provisoires, pour la campagne agricole 1969-1970, à l'égard du grain non battu dans les provinces des Prairies», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*de Lanaudière*), que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies du communiqué final publié à la suite de la session ministérielle du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Bruxelles, en Belgique, les 4 et 5 décembre 1969, y compris des copies de la déclaration du Conseil de l'Atlantique Nord.

Rapport d'activité sous le régime de la *Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies* pour la campagne agricole de 1968-1969, en conformité de l'article 12 de ladite loi, chapitre 213, S.R.C., 1952.

Copies d'un contrat entre le gouvernement du Canada et la municipalité de Creighton, Saskatchewan, pour l'utilisation ou l'emploi de la Gendarmerie

royale du Canada, en conformité de l'article 20(3) de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada,* chapitre 54, Statuts du Canada, 1959. (Texte anglais).

Rapport du président et relevé des comptes de la Banque d'expansion industrielle pour l'année financière close le 30 septembre 1969, en conformité de l'article 29(4) de la *Loi sur la Banque d'expansion industrielle,* Chapitre 151, S.R.C., 1952.

L'honorable sénateur Bourget, C.P., présente au Sénat un Bill S-13, intitulé: «Loi modifiant l'Annexe A de la Loi sur les banques».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Bourget, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*de Lanaudière*), que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 11 décembre 1969.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*),
Que le nom de l'honorable sénateur Grosart soit ajouté à la liste des sénateurs qui font partie du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook,
Que les noms des honorables sénateurs Pearson et Quart soient ajoutés à la liste des sénateurs qui font partie du Comité mixte de la bibliothèque du Parlement.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Molson propose, appuyé par l'honorable sénateur Basha, que le Bill C-140, intitulé: Loi modifiant le Tarif des douanes et apportant en conséquence une modification à la Loi sur la taxe d'accise», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carter attirant l'attention du Sénat sur la visite de la délégation du Canada à la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, à Ceylan.

Débat terminé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.

Après débat,

L'honorable sénateur Carter propose, appuyé par l'honorable sénateur Molson, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales, lequel a été autorisé à examiner les dépenses proposées dans le budget supplémentaire (A) déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1970 et à faire rapport à ce sujet.

L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur Grosart, que le rapport soit adopté maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lamontagne, C.P.,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 10 décembre 1969

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Roebuck:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quelle était la valeur nominale de la monnaie canadienne en cours pour chaque mois depuis 1956 inclusivement jusqu'à ce jour d'après les statistiques les plus récentes?

2. Quel montant la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils dépensé pour acheter la monnaie canadienne afin de protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de la période susmentionnée?

3. Quelles mesures, s'il en est, la Banque du Canada ou un organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils prises au cours de chacun des mois de 1967 et 1968 pour protéger et maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne?

4. Quelles ressources la Banque du Canada ou le gouvernement du Canada avaient-ils à leur disposition en janvier 1967 et au cours des mois suivants de 1967 et 1968 pour protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne, et quel montant de ces ressources a été utilisé ou dépensé à cette fin?

5. Quels étaient les crédits existants ou quels crédits étaient à la disposition de la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada, ou quels crédits ont été accordés par ces derniers, au cours des années 1967 et 1968 pour protéger la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de ladite période de 1967 et 1968, et quel montant de ces crédits a été utilisé ou requis à cette fin?

6. Quel était l'indice du coût de la vie au Canada selon l'Indice des prix à la consommation depuis son établissement en 1961 et au cours de chaque mois jusqu'à maintenant d'après les statistiques les plus récentes?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Le Gouvernement fédéral a-t-il formulé une politique à l'égard de la superficie des prairies qui devrait être ensemencée *a*) en blé de panification, *b*) en blé durum, *c*) en avoine, *d*) en orge, *e*) en lin, *f*) en colza, *g*) en plantes fourragères?

2. Dans l'affirmatve, quelle est la politique?

3. Quelle augmentation ou diminution de superficie pour chaque récolte a-t-on recommandée?

4. A-t-on formulé une politique à l'égard de la diversification par l'augmentation de la production en *a*) bœuf, *b*) porc, *c*) œufs, *d*) autres produits animaux?

5. Dans l'affirmative, quelle augmentation recommande-t-on dans chaque cas?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. A-t-on mis en culture des superficies supplémentaires de terrain au Canada en 1968 dans l'une ou l'autre des provinces en vertu des programmes à frais partagés supportés par le Gouvernement fédéral?

2. Dans l'affirmative, quelle était la superficie concernée dans chaque programme dans chaque province?

3. Ces programmes étaient-ils en application en 1969?

4. Dans l'affirmative, où?

5. Envisage-t-on d'appliquer de tels programmes en 1970?

6. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?

7. Tenant compte des excédents agricoles actuels, le Gouvernement fédéral a-t-il décidé d'établir de nouveaux programmes afin d'augmenter la superficie consacrée à la production agricole?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quand a été nommée la Commission royale d'enquête Barber sur le prix des machines agricoles?

2. Quelle est l'évaluation la plus récente des frais occasionnés jusqu'ici par le fonctionnement de cette Commission?

3. Combien de rapports intérimaires ont été reçus de la Commission jusqu'à ce jour?

4. Quand la Commission compte-t-elle présenter son rapport final?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

4 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel était le revenu brut pour la période comprise entre le 1er octobre 1968 et le 1er octobre 1969 de chacun des trains de voyageurs suivants du Canadien-National:

Le Chaleur
Le Scotian, et
L'Ocean Limited?

2. Combien de voyageurs chacun de ces trains a-t-il transportés durant la période susmentionnée?

3. Quel était le coût d'exploitation par mille de chacun de ces trains durant la période susmentionnée?

4. Combien de voyageurs l'Ocean Limited a-t-il transportés, dans les directions est et ouest, depuis Moncton et les stations intermédiaires jusqu'à Joffre, durant la période susmentionnée?

5. Quelle est la longueur officielle de voie ferrée entre Moncton et Joffre via Campbellton et entre Moncton et Joffre via Edmundston?

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 10 décembre 1969

N° 1.

6 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.—(*L'honorable sénateur Carter*).

N° 2.

26 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carter attirant l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

N° 3.

9 décembre—Deuxième lecture du Bill C-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les juges».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 4.

9 décembre—Deuxième lecture du Bill C-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation)».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 5.

9 décembre—Deuxième lecture du Bill C-157, intitulé: «Loi autorisant des paiements provisoires, pour la campagne agricole 1969-1970, à l'égard du grain non battu dans les provinces des Prairies».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le jeudi 11 décembre 1969

9 décembre—Deuxième lecture du Bill S-13, intitulé: «Loi modifiant l'Annexe A de la Loi sur les banques».—(*L'honorable sénateur Bourget, C.P.*).

Pour le vendredi 19 décembre 1969

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mercredi 10 décembre 1969	
356–S	Comité spécial des communications de masse.....	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
256–S	Santé, bien-être et sciences (*Bill S–12, Loi sur la Quarantaine*).....	2.00 p.m.
	Le jeudi 11 décembre 1969	
356–S	Comité spécial des communications de masse.....	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
260–N	Comité spécial sur la Politique scientifique (*à huis clos*)..	10.30 a.m.
	Le vendredi 12 décembre 1969	
356–S	Comité spécial des communications de masse.....	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 17

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 10 décembre 1969

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Inman,	Molson,
Basha,	Denis,	Kickham,	O'Leary,
Beaubien,	Deschatelets,	Kinley,	Pearson,
Bélisle,	Desruisseaux,	Kinnear,	Phillips
Benidickson,	Duggan,	Laird,	(*Prince*),
Blois,	Everett,	Lamontagne,	Phillips
Boucher,	Fergusson,	Langlois,	(*Rigaud*),
Bourget,	Flynn,	Leonard,	Prowse,
Bourque,	Fournier	Macdonald	Quart,
Burchill,	(*de Lanaudière*),	(*Cap-Breton*),	Robichaud,
Cameron,	Fournier	MacDonald	Roebuck,
Carter,	(*Madawaska-*	(*Queens*),	Smith,
Choquette,	*Restigouche*),	Martin,	Sparrow,
Connolly	Gladstone,	McDonald,	Sullivan,
(*Halifax-Nord*),	Gouin,	McElman,	Urquhart,
Connolly	Grosart,	McGrand,	Welch,
(*Ottawa-Ouest*),	Haig,	McLean,	Willis,
Cook,	Hollett,	Michaud,	Yuzyk.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-169, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1970», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill soit lu pour la deuxième fois dès maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:
Rapport du comité canadien d'étude des fonds mutuels et des contrats de placement, une étude fédérale et provinciale en date de 1969.

L'honorable sénateur Smith pour l'honorable sénateur Lamontagne, C.P., du Comité sénatorial permanent de la Santé, du bien-être et des sciences, auquel a été déféré le Bill S-12, intitulé: «Loi ayant pour objet d'empêcher l'introduction au Canada de maladies infectieuses ou contagieuses», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec six amendements.

Le Greffier adjoint donne alors lecture des amendements, comme il suit:

1. *Page 2, article 5 du Bill, alinéa c), ligne 38:* Retrancher les mots «dans une zone de quarantaine».

2. *Page 3, article 7 du Bill, paragraphe (1), lignes 17 et 18:* Immédiatement après le mot «vermine», retrancher les mots «qui peut être porteuse d'une maladie infectieuse ou contagieuse» et y substituer les mots «ou insectes qui peuvent être porteurs d'une maladie infectieuse ou contagieuse ou qui peuvent la provoquer,».

3. *Page 5, article 8 du Bill, ligne 37:* Immédiatement après l'alinéa b) du paragraphe (3) de l'article 8 du Bill, ajouter ce qui suit:
«(4) Nonobstant les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, il ne sera pas demandé à une personne visée au paragraphe (2) d'accepter de se faire vacciner contre une maladie infectieuse ou contagieuse

   a) s'il apparaît à l'agent de quarantaine que cette personne ne devrait pas être vaccinée; ou

   b) si l'agent de quarantaine a été informé qu'il y a des raisons médicales pour que cette personne ne soit pas vaccinée et qu'il est d'avis que cette personne ne devrait pas être vaccinée.»

4. *Page 6:* Retrancher l'article 10 et y substituer ce qui suit:
«10. Lorsqu'un agent de quarantaine croit, en se fondant sur des motifs raisonnables, qu'une personne arrivant de l'étranger est infestée de vermine ou d'insectes qui peuvent être porteurs d'une maladie infectieuse ou contagieuse ou qui peuvent la provoquer, il peut désinfester cette personne, ses vêtements et ses bagages.»

5. *Page 7, article 14 du Bill, l'alinéa b), ligne 8:* Retrancher les mots «dans une zone de quarantaine».

6. *Page 8, article 18 du Bill, paragraphe (1), lignes 21 et 22:* Retrancher les mots «aux alinéas a) et b) de» et y substituer le mot «à».

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le rapport soit adopté dès maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., attire l'attention du Sénat sur la Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs, signée à Tokyo, au Japon, le 14 septembre 1963, ratifiée par le gouvernement du Canada, le 6 novembre 1969, et déposée au Sénat le 2 décembre 1969.

Après débat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à mardi prochain, le 16 décembre 1969.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.
(*Voir: Appendice aux Journaux du Sénat de ce jour aux pages 144-151.*)

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carter attirant l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la

Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Prowse propose, appuyé par l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) que le Bill C-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les juges», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Prowse propose, appuyé par l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*), que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation),

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Sparrow propose, appuyé par l'honorable sénateur Duggan, que le Bill C-157, intitulé: «Loi autorisant des paiements provisoires, pour la campagne agricole 1969-1970, à l'égard du grain non battu dans les provinces des Prairies», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Hollett, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain le 16 décembre 1969, à huit heures du soir.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

APPENDICE

CONVENTION RELATIVE AUX INFRACTIONS ET À CERTAINS AUTRES ACTES SURVENANT À BORD DES AÉRONEFS

LES ÉTATS Parties à la présente Convention
SONT CONVENUS des dispositions suivantes:

TITRE 1er—CHAMP D'APPLICATION DE LA CONVENTION

Article 1er

1. La présente Convention s'applique:
   a) aux infractions aux lois pénales;
   b) aux actes qui, constituant ou non des infractions, peuvent compromettre ou compremettent la sécurité de l'aéronef ou de personnes ou de biens à bord, ou compromettent le bon ordre et la discipline à bord.

2. Sous réserve des dispositions du Titre III, la présente Convention s'applique aux infractions commises ou actes accomplis par une personne à bord d'un aéronef immatriculé dans un État contractant pendant que cet aéronef se trouve, soit en vol, soit à la surface de la haute mer ou d'une région ne faisant partie du territoire d'aucun État.

3. Aux fins de la présente Convention, un aéronef est considéré comme en vol depuis le moment où la force motrice est employée pour décoller jusqu'au moment où l'atterrissage a pris fin.

4. La présente Convention ne s'applique pas aux aéronefs utilisés à des fins militaires, de douane ou de police.

Article 2

Sans préjudice des dispositions de l'Article 4 et sous réserve des exigences de la sécurité de l'aéronef et des personnes ou des biens à bord, aucune disposition de la présente Convention ne peut être interprétée comme autorisant ou prescrivant l'application de quelque mesure que ce soit dans le cas d'infractions à des lois pénales de caractère politique ou fondées sur la discrimination raciale ou religieuse.

TITRE II—COMPÉTENCE

Article 3

1. L'État d'immatriculation de l'aéronef est compétent pour connaître des infractions commises et actes accomplis à bord.

2. Tout État contractant prend les mesures nécessaires pour établir sa compétence, en sa qualité d'État d'immatriculation, aux fins de connaître des infractions commises à bord des aéronefs inscrits sur son registre d'immatriculation.

3. La présente Convention n'écarte aucune compétence pénale exercée conformément aux lois nationales.

Article 4

Un État contractant qui n'est pas l'État d'immatriculation ne peut gêner l'exploitation d'un aéronef en vol en vue d'exercer sa compétence pénale à l'égard d'une infraction commise à bord que dans les cas suivants:

a) cette infraction a produit effet sur le territoire dudit État;

b) cette infraction a été commise par ou contre un ressortissant dudit État ou une personne y ayant sa résidence permanente;

c) cette infraction compromet la sécurité dudit État;

d) cette infraction constitue une violation des règles ou règlements relatifs au vol ou à la manœuvre des aéronefs en vigueur dans ledit État;

e) l'exercice de cette compétence est nécessaire pour assurer le respect d'une obligation qui incombe audit État en vertu d'un accord international multilatéral.

TITRE III—POUVOIRS DU COMMANDANT D'AÉRONEF

Article 5

1. Les dispositions du présent Titre ne s'appliquent aux infractions et aux actes commis ou accomplis, ou sur le point de l'être, par une personne à bord d'un aéronef en vol, soit dans l'espace aérien de l'État d'immatriculation, soit au-dessus de la haute mer ou d'une région ne faisant partie du territoire d'aucun État, que si le dernier point de décollage ou le prochain point d'atterrissage prévu est situé sur le territoire d'un État autre que celui d'immatriculation, ou si l'aéronef vole ultérieurement dans l'espace aérien d'un État autre que l'État d'immatriculation, ladite personne étant encore à bord.

2. Aux fins du présent Titre, et nonobstant les dispositions de l'Article 1er, paragraphe 3, un aéronef est considéré comme en vol depuis le moment où, l'embarquement étant terminé, toutes ses portes extérieures ont été fermées jusqu'au moment où l'une de ces portes est ouverte en vue du débarquement. En cas d'atterrissage forcé, les dispositions du présent Titre continuent de s'appliquer à l'égard des infractions et des actes survenus à bord jusqu'à ce que l'autorité compétente d'un État prenne en charge l'aéronef ainsi que les personnes et biens à bord.

Article 6

1. Lorsque le commandant d'aéronef est fondé à croire qu'une personne a commis ou accompli ou est sur le point de commettre ou d'accomplir à bord une infraction ou un acte, visés à l'Article 1er, paragraphe 1, il peut prendre, à l'égard de cette personne, les mesures raisonnables, y compris les mesures de contrainte, qui sont nécessaires:

a) pour garantir la sécurité de l'aéronef ou de personnes ou de biens à bord;

b) pour maintenir le bon ordre et la discipline à bord;

c) pour lui permettre de remettre ladite personne aux autorités compétentes ou de la débarquer conformément aux dispositions du présent Titre.

2. Le commandant d'aéronef peut requérir ou autoriser l'assistance des autres membres de l'équipage et, sans pouvoir l'exiger, demander ou autoriser celle des passagers en vue d'appliquer les mesures de contrainte qu'il est en droit de prendre. Tout membre d'équipage ou tout passager peut également prendre, sans cette autorisation, toutes mesures préventives raisonnables, s'il est fondé à croire qu'elles s'imposent immédiatement pour garantir la sécurité de l'aéronef ou de personnes ou de biens à bord.

Article 7

1. Les mesures de contrainte prises à l'égard d'une personne conformément aux dispositions de l'Article 6 cesseront d'être appliquées au-delà de tout point d'atterrissage à moins que:

a) ce point ne soit situé sur le territoire d'un État non contractant et que les autorités de cet État ne refusent d'y permettre le débarquement de la personne intéressée ou que des mesures de contrainte n'aient été imposées à celle-ci conformément aux dispositions de l'Article 6, paragraphe 1, *c*), pour permettre sa remise aux autorités compétentes;

b) l'aéronef ne fasse un atterrissage forcé et que le commandant d'aéronef ne soit pas en mesure de remettre la personne intéressée aux autorités compétentes;

c) la personne intéressée n'accepte de continuer à être transportée au-delà de ce point en restant soumise aux mesures de contrainte.

2. Le commandant d'aéronef doit, dans les moindres délais et, si possible, avant d'atterrir sur le territoire d'un État avec à son bord une personne soumise à une mesure de contrainte prise conformément aux dispositions de l'Article 6, informer les autorités dudit État de la présence à bord d'une personne soumise à une mesure de contrainte et des raisons de cette mesure.

Article 8

1. Lorsque le commandant d'aéronef est fondé à croire qu'une personne a accompli ou est sur le point d'accomplir à bord un acte visé à l'Article 1er, paragraphe 1, *b*), il peut débarquer cette personne sur le territoire de tout État où atterrit l'aéronef pour autant que cette mesure soit nécessaire aux fins visées à l'Article 6, paragraphe 1, *a*) ou *b*).

2. Le commandant d'aéronef informe les autorités de l'État sur le territoire duquel il débarque une personne, conformément aux dispositions du présent article, de ce débarquement et des raisons qui l'ont motivé.

Article 9

1. Lorsque le commandant d'aéronef est fondé à croire qu'une personne a accompli à bord de l'aéronef un acte qui, selon lui, constitue une infraction grave, conformément aux lois pénales de l'État d'immatriculation de l'aéronef, il peut remettre ladite personne aux autorités compétentes de tout État contractant sur le territoire duquel atterrit l'aéronef.

2. Le commandant d'aéronef doit, dans les moindres délais et si possible avant d'atterrir sur le territoire d'un État contractant avec à bord une personne qu'il a l'intention de remettre conformément aux dispositions du paragraphe précédent, faire connaître cette intention aux autorités de cet État ainsi que les raisons qui la motivent.

3. Le commandant d'aéronef communique aux autorités auxquelles il remet l'auteur présumé de l'infraction, conformément aux dispositions du présent article, les éléments de preuve et d'information qui, conformément à la loi de l'État d'immatriculation de l'aéronef, sont légitimement en sa possession.

Article 10

Lorsque l'application des mesures prévues par la présente Convention est conforme à celle-ci, ni le commandant d'aéronef, ni un autre membre de

l'équipage, ni un passager, ni le propriétaire, ni l'exploitant de l'aéronef, ni la personne pour le compte de laquelle le vol a été effectué, ne peuvent être déclarés responsables dans une procédure engagée en raison d'un préjudice subi par la personne qui a fait l'objet de ces mesures.

TITRE IV—CAPTURE ILLICITE D'AÉRONEFS

Article 11

1. Lorsque, illicitement, et par violence ou menace de violence, une personne à bord a gêné l'exploitation d'un aéronef en vol, s'en est emparé ou en a exercé le contrôle, ou lorsqu'elle est sur le point d'accomplir un tel acte, les États contractants prennent toutes mesures appropriées pour restituer ou conserver le contrôle de l'aéronef au commandant légitime.

2. Dans les cas visés au paragraphe précédent, tout État contractant où atterrit l'aéronef permet aux passagers et à l'équipage de poursuivre leur voyage aussitôt que possible. Il restitue l'aéronef et sa cargaison à ceux qui ont le droit de les détenir.

TITRE V—POUVOIRS ET OBLIGATIONS DES ÉTATS

Article 12

Tout État contractant doit permettre au commandant d'un aéronef immatriculé dans un autre État contractant de débarquer toute personne conformément aux dispositions de l'Article 8, paragraphe 1.

Article 13

1. Tout État contractant est tenu de recevoir une personne que le commandant d'aéronef lui remet conformément aux dispositions de l'Article 9, paragraphe 1.

2. S'il estime que les circonstances le justifient, tout État contractant assure la détention ou prend toutes autres mesures en vue d'assurer la présence de toute personne auteur présumé d'un acte visé à l'Article 11, paragraphe 1, ainsi que de toute personne qui lui a été remise. Cette détention et ces mesures doivent être conformes à la législation dudit État; elles ne peuvent être maintenues que pendant le délai nécessaire à l'engagement de poursuites pénales ou d'une procédure d'extradition.

3. Toute personne détenue en application du paragraphe précédent, peut communiquer immédiatement avec le plus proche représentant qualifié de l'État dont elle a la nationalité; toutes facilités lui sont accordées à cette fin.

4. Tout État contractant auquel une personne est remise conformément aux dispositions de l'Article 9, paragraphe 1, ou sur le territoire duquel un aéronef atterrit après qu'un acte visé à l'Article 11, paragraphe 1, a été accompli, procède immédiatement à une enquête préliminaire en vue d'établir les faits.

5. Lorsqu'un État a mis une personne en détention conformément aux dispositions du présent article, il avise immédiatement de cette détention, ainsi que des circonstances qui la justifient, l'État d'immatriculation de l'aéronef, l'État dont la personne détenue a la nationalité et, s'il le juge opportun, tous autres États intéressés. L'État qui procède à l'enquête préliminaire visée au présent article, paragraphe 4, en communique promptement les conclusions auxdits États et leur indique s'il entend exercer sa compétence.

Article 14

1. Si une personne qui a été débarquée conformément aux dispositions de l'Article 8, paragraphe 1, ou qui a été remise conformément aux dispositions de l'Article 9, paragraphe 1, ou qui a débarqué après avoir accompli un acte visé à l'Article 11, paragraphe 1, ne peut ou ne veut pas poursuivre son voyage, l'État d'atterrissage, s'il refuse d'admettre cette personne et que celle-ci n'ait pas la nationalité dudit État ou n'y ait pas établi sa résidence permanente, peut la refouler vers l'État dont elle a la nationalité ou dans lequel elle a établi sa résidence permanente, ou vers l'État sur le territoire duquel elle a commencé son voyage aérien.

2. Ni le débarquement, ni la remise, ni la détention, ni d'autres mesures, visées à l'Article 13, paragraphe 2, ni le renvoi de la personne intéressée ne sont considérés comme valant entrée sur le territoire d'un État contractant, au regard des lois de cet État relatives à l'entrée ou à l'admission des personnes. Les dispositions de la présente Convention ne peuvent affecter les lois des États contractants relatives au refoulement des personnes.

Article 15

1. Sous réserve des dispositions de l'article précédent, toute personne qui a été débarquée conformément aux dispositions de l'Article 8, paragraphe 1, ou qui a été remise conformément aux dispositions de l'Article 9, paragraphe 1, ou qui a débarqué après avoir accompli un acte visé à l'Article 11, paragraphe 1, et qui désire poursuivre son voyage peut le faire aussitôt que possible vers la destination de son choix, à moins que sa présence ne soit requise selon la loi de l'État d'atterrissage, aux fins de poursuites pénales et d'extradition.

2. Sous réserve de ses lois relatives à l'entrée et à l'admission, à l'extradition et au refoulement des personnes, tout État contractant dans le territoire duquel une personne a été débarquée conformément aux dispositions de l'Article 8, paragraphe 1, ou remise conformément aux dispositions de l'Article 9, paragraphe 1, ou qui a débarqué et à laquelle est imputé un acte visé à l'Article 11, paragraphe 1, accorde à cette personne un traitement qui, en ce qui concerne sa protection et sa sécurité, n'est pas moins favorable que celui qu'il accorde à ses nationaux dans des cas analogues.

TITRE VI—AUTRES DISPOSITIONS

Article 16

1. Les infractions commises à bord d'aéronefs immatriculés dans un État contractant sont considérées, aux fins d'extradition, comme ayant été commises tant au lieu de leur perpétration que sur le territoire de l'État d'immatriculation de l'aéronef.

2. Compte tenu des dispositions du paragraphe précédent, aucune disposition de la présente Convention ne doit être interprétée comme créant une obligation d'accorder l'extradition.

Article 17

En prenant des mesures d'enquête ou d'arrestation ou en exerçant de toute autre manière leur compétence à l'égard d'une infraction commise à bord d'un aéronef, les États contractants doivent dûment tenir compte de la sécurité et des autres intérêts de la navigation aérienne et doivent agir de manière à éviter de retarder sans nécessité l'aéronef, les passagers, les membres de l'équipage ou les marchandises.

Article 18

Si des États contractants constituent pour le transport aérien, des organisations d'exploitation en commun ou des organismes internationaux d'exploitation et si les aéronefs utilisés ne sont pas immatriculés dans un État déterminé, ces États désigneront, suivant des modalités appropriées, celui d'entre eux qui sera considéré, aux fins de la présente Convention, comme État d'immatriculation. Ils aviseront de cette désignation l'Organisation de l'Aviation civile internationale qui en informera tous les États parties à la présente Convention.

TITRE VII—DISPOSITIONS PROTOCOLAIRES

Article 19

La présente convention, jusqu'à la date de son entrée en vigueur dans les conditions prévues à l'Article 21, est ouverte à la signature de tout État qui, à cette date, sera membre de l'Organisation des Nations Unies ou d'une institution spécialisée.

Article 20

1. La présente convention est soumise à la ratification des États signataires conformément à leurs dispositions constitutionnelles.

2. Les instruments de ratification seront déposés auprès de l'Organisation de l'Aviation civile internationale.

Article 21

1. Lorsque la présente convention aura réuni les ratifications de douze États signataires, elle entrera en vigueur entre ces États le quatre-vingt-dixième jour après le dépôt du douzième instrument de ratification. A l'égard de chaque État qui la ratifiera par la suite, elle entrera en vigueur le quatre-vingt-dixième jour après le dépôt de son instrument de ratification.

2. Dès son entrée en vigueur, la présente Convention sera enregistrée auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies par l'Organisation de l'Aviation civile internationale.

Article 22

1. La présente Convention sera ouverte, après son entrée en vigueur, à l'adhésion de tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou d'une institution spécialisée.

2. L'adhésion sera effectuée par le dépôt d'un instrument d'adhésion auprès de l'Organisation de l'Aviation civile internationale et prendra effet le quatre-vingt-dixième jour qui suivra la date de ce dépôt.

Article 23

1. Tout État contractant peut dénoncer la présente Convention par une notification faite à l'Organisation de l'Aviation civile internationale.

2. La dénonciation prendra effet six mois après la date de réception de la notification par l'Organisation de l'Aviation civile internationale.

Article 24

1. Tout différend entre des États contractants concernant l'interprétation ou l'application de la présente Convention qui ne peut pas être réglé par voie de négociation est soumis à l'arbitrage, à la demande de l'un d'entre eux. Si, dans les six mois qui suivent la date de la demande d'arbitrage, les Parties ne parviennent pas à se mettre d'accord sur l'organisation de l'arbitrage, l'une quelconque d'entre elles peut soumettre le différend à la Cour internationale de Justice, en déposant une requête conformément au Statut de la Cour.

2. Chaque État pourra, au moment où il signera ou ratifiera la présente Convention ou y adhérera, déclarer qu'il ne se considère pas lié par les dispositions du paragraphe précédent. Les autres États contractants ne seront pas liés par lesdites dispositions envers tout État contractant qui aura formulé une telle réserve.

3. Tout État contractant qui aura formulé une réserve conformément aux dispositions du paragraphe précédent pourra à tout moment lever cette réserve par une notification adressée à l'Organisation de l'Aviation civile internationale.

Article 25

Sauf dans le cas prévu à l'Article 24, il ne sera admis aucune réserve à la présente Convention.

Article 26

L'Organisation de l'Aviation civile internationale notifiera à tous les États membres de l'Organisation des Nations Unies ou d'une institution spécialisée:

a) toute signature de la présente Convention et la date de cette signature;

b) le dépôt de tout instrument de ratification ou d'adhésion et la date de ce dépôt;

c) la date à laquelle la présente Convention entre en vigueur conformément aux dispositions du paragraphe 1er de l'Article 21;

d) la réception de toute notification de dénonciation et la date de réception; et

e) la réception de toute déclaration ou notification faite en vertu de l'Article 24 et la date de réception.

EN FOI DE QUOI les Plénipotentiaires soussignés, dûment autorisés, ont signé la présente Convention.

FAIT à Tokyo le quatorzième jour du mois de septembre de l'an mil neuf cent soixante-trois, en trois textes authentiques rédigés dans les langues française, anglaise et espagnole.

La présente Convention sera déposée auprès de l'Organisation de l'Aviation civile internationale où, conformément aux dispositions de l'Article 19, elle restera ouverte à la signature et cette Organisation transmettra des copies certifiées conformes de la présente Convention à tous les États membres de l'Organisation des Nations Unies ou d'une institution spécialisée.

Suivent les noms des signataires pour:

Congo (Brazzaville)
République Fédérale d'Allemagne
Guatemala
Saint-Siège
Indonésie
Italie
Japon
Libéria
Panama
Philippines
République de Chine
République de la Haute Volta
Suède
Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord
États-Unis d'Amérique
Yougoslavie

JE, MITCHELL SHARP secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans le Gouvernement du Canada, certifie par les présentes que le Gouvernement du Canada ratifie la Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs, signée à Tokyo le 14 septembre 1963.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé et scellé cet instrument de ratification.

FAIT à Ottawa ce sixième jour de novembre 1969.

MITCHELL SHARP,
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 16 décembre 1969

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Roebuck:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quelle était la valeur nominale de la monnaie canadienne en cours pour chaque mois depuis 1956 inclusivement jusqu'à ce jour d'après les statistiques les plus récentes?

2. Quel montant la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils dépensé pour acheter la monnaie canadienne afin de protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de la période susmentionnée?

3. Quelles mesures, s'il en est, la Banque du Canada ou un organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils prises au cours de chacun des mois de 1967 et 1968 pour protéger et maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne?

4. Quelles ressources la Banque du Canada ou le gouvernement du Canada avaient-ils à leur disposition en janvier 1967 et au cours des mois suivants de 1967 et 1968 pour protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne, et quel montant de ces ressources a été utilisé ou dépensé à cette fin?

5. Quels étaient les crédits existants ou quels crédits étaient à la disposition de la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada, ou quels crédits ont été accordés par ces derniers, au cours des années 1967 et 1968 pour protéger la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de ladite période de 1967 et 1968, et quel montant de ces crédits a été utilisé ou requis à cette fin?

6. Quel était l'indice du coût de la vie au Canada selon l'Indice des prix à la consommation depuis son établissement en 1961 et au cours de chaque mois jusqu'à maintenant d'après les statistiques les plus récentes?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Le Gouvernement fédéral a-t-il formulé une politique à l'égard de la superficie des prairies qui devrait être ensemencée *a*) en blé de panification, *b*) en blé durum, *c*) en avoine, *d*) en orge, *e*) en lin, *f*) en colza, *g*) en plantes fourragères?

2. Dans l'affirmatve, quelle est la politique?

3. Quelle augmentation ou diminution de superficie pour chaque récolte a-t-on recommandée?

4. A-t-on formulé une politique à l'égard de la diversification par l'augmentation de la production en *a*) bœuf, *b*) porc, *c*) œufs, *d*) autres produits animaux?

5. Dans l'affirmative, quelle augmentation recommande-t-on dans chaque cas?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. A-t-on mis en culture des superficies supplémentaires de terrain au Canada en 1968 dans l'une ou l'autre des provinces en vertu des programmes à frais partagés supportés par le Gouvernement fédéral?

2. Dans l'affirmative, quelle était la superficie concernée dans chaque programme dans chaque province?

3. Ces programmes étaient-ils en application en 1969?

4. Dans l'affirmative, où?

5. Envisage-t-on d'appliquer de tels programmes en 1970?

6. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?

7. Tenant compte des excédents agricoles actuels, le Gouvernement fédéral a-t-il décidé d'établir de nouveaux programmes afin d'augmenter la superficie consacrée à la production agricole?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quand a été nommée la Commission royale d'enquête Barber sur le prix des machines agricoles?

2. Quelle est l'évaluation la plus récente des frais occasionnés jusqu'ici par le fonctionnement de cette Commission?

3. Combien de rapports intérimaires ont été reçus de la Commission jusqu'à ce jour?

4. Quand la Commission compte-t-elle présenter son rapport final?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

4 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel était le revenu brut pour la période comprise entre le 1er octobre 1968 et le 1er octobre 1969 de chacun des trains de voyageurs suivants du Canadien-National:

Le Chaleur
Le Scotian, et
L'Ocean Limited?

2. Combien de voyageurs chacun de ces trains a-t-il transportés durant la période susmentionnée?

3. Quel était le coût d'exploitation par mille de chacun de ces trains durant la période susmentionnée?

4. Combien de voyageurs l'Ocean Limited a-t-il transportés, dans les directions est et ouest, depuis Moncton et les stations intermédiaires jusqu'à Joffre, durant la période susmentionnée?

5. Quelle est la longueur officielle de voie ferrée entre Moncton et Joffre via Campbellton et entre Moncton et Joffre via Edmundston?

ORDRE DU JOUR

Le mardi 16 décembre 1969

N° 1.

10 décembre—Troisième lecture du Bill C-169, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1970».—(*L'honorable sénateur Langlois*).

N° 2.

10 décembre—Troisième lecture du Bill S-12, intitulé: «Loi ayant pour objet d'empêcher l'introduction au Canada de maladies infectieuses ou contagieuses»—(*L'honorable sénateur Smith*).

N° 3.

10 décembre—Troisième lecture du Bill C-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les juges».—(*L'honorable sénateur Prowse*).

N° 4.

10 décembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Martin, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs, signée à Tokyo, au Japon, le 14 septembre 1963, ratifiée par le gouvernement du Canada le 6 novembre 1969, et déposée au Sénat le 2 décembre 1969.—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 5.

10 décembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sparrow, appuyé par l'honorable sénateur Duggan, tendant à la deuxième lecture du Bill C-157, intitulé: «Loi autorisant des paiements provisoires, pour la campagne agricole 1969-1970, à l'égard du grain non battu dans les provinces des Prairies».—(*L'honorable sénateur Pearson*).

N° 6.

9 décembre—Deuxième lecture du Bill S-13, intitulé: «Loi modifiant l'Annexe A de la Loi sur les banques».—(*L'honorable sénateur Bourget, C.P.*).

N° 7.

6 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.—(*L'honorable sénateur Carter*).

N° 8.

26 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carter attirant l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux

Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

N° 9.

9 décembre—Deuxième lecture du Bill C-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation)».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le vendredi 19 décembre 1969

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le jeudi 11 décembre 1969	
356–S	Comité spécial des communications de masse.....	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
260–N	Comité spécial sur la Politique scientifique (*à huis clos*)..	10.30 a.m.
	Le vendredi 12 décembre 1969	
356–S	Comité spécial des communications de masse.....	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 18

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 16 décembre 1969

Huit heures du soir.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird, Argue, Aseltine, Basha, Benidickson, Blois, Boucher, Bourget, Bourque, Cameron, Carter, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Croll, Davey, Denis, Deschatelets, Duggan, Everett, Fergusson, Flynn, Fournier (*de Lanaudière*), Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Gélinas, Gouin, Grosart, Haig, Hays, Inman, Kickham, Kinley, Kinnear, Laird, Lamontagne, Lang, Lefrançois, Leonard, Macdonald (*Cap-Breton*), MacDonald (*Queens*), Martin, McDonald, McElman, McGrand, McLean, Michaud, Molson, Nichol, Pearson, Petten, Phillips (*Prince*), Phillips (*Rigaud*), Prowse, Rattenbury, Robichaud, Roebuck, Smith, Thompson, Urquhart, Welch, Yuzyk.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-7, intitulé: «Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada et d'Air Canada depuis le 1er janvier 1969 jusqu'au 30 juin 1970, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada et de certaines débentures qu'émettra Air Canada», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture plus tard ce jour.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-155, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Exemplaire des Ordonnances, chapitres 1 à 12, inclusivement, édictées par le Conseil des Territoires du Nord-Ouest lors de sa 40e session tenue en octobre 1969, en conformité de l'article 15 de la *Loi sur les Territoires du Nord-Ouest,* chapitre 331, S.R.C., 1952, modifiée en 1953-1954, y compris copie de l'arrêté en conseil C.P. 1969-2267, en date du 26 novembre 1969, approuvant lesdites Ordonnances, ainsi qu'une copie du tableau des Ordonnances publiques des Territoires du Nord-Ouest—1956-1969. (Troisième session). (Texte anglais).

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans le Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 10 décembre 1969, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements,* chapitre 235, S.R.C., 1952.

Copies du rapport sur les conclusions de la troisième réunion de la Conférence constitutionnelle, tenue à Ottawa, décembre 1969.

Copies du rapport intitulé: «Projet détaillé de transformation—Les postes canadiennes», novembre 1969.

Rapport sur l'examen actuariel quinquennal de la situation du Compte de pension de retraite au Fonds du revenu consolidé, au 31 décembre 1967, en conformité de la Partie I de la *Loi sur la pension du service public,* article 33, chapitre 47, Statuts du Canada, 1952-1953.

Rapport sur l'examen actuariel quinquennal du Compte de prestation de décès du service public établi au Fonds du revenu consolidé au 31 décembre 1967, en conformité de l'article 27 de la *Loi de 1966 modifiant le droit statutaire (Pension)*, chapitre 44, Statuts du Canada, 1966-1967.

Mémoires, en date du 20 octobre et du 25 novembre 1969, adressés par le directeur général intérimaire des Services de santé du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social à des directeurs régionaux des services de santé, relativement aux fluctuations des taux de la mortalité chez les Indiens. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Martin, C.P., présente au Sénat un Bill S-14, intitulé: «Loi concernant la vente et l'importation de certains dispositifs émettant des radiations».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*):

De James D. McOuat, Colin C. McOuat et Mary E. McOuat, de la ville de Lachute, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi annulant l'avis de dissolution de Buccaneer Industries Ltd., publié dans la *Gazette du Canada* du 21 décembre 1968.

Par l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*):

De James D. McOuat, Colin C. McOuat, Elizabeth Strong et Laura E. Davis, de la ville de Lachute, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi annulant l'avis de dissolution de McOuat Investments Ltd., publié dans la *Gazette du Canada* du 12 juillet 1969.

Par l'honorable sénateur Everett:

De Robert Grant Graham, Wayne Richard Harding, Alan Sweatman et autres de la ville de Winnipeg, province du Manitoba, demandant à être constitués en une corporation portant nom «ICG Transmission Limited», et en français «ICG, Compagnie de Transmission Limitée».

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain mercredi, le 17 décembre 1969, à deux heures de l'après-midi.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Gouin, que le Bill C-169, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1970», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Leonard que le Bill S-12, intitulé: «Loi ayant pour objet d'empêcher l'introduction au Canada de maladies infectieuses ou contagieuses», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Prowse propose, appuyé par l'honorable sénateur Hays, C.P., que le Bill C-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les juges», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Martin, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs, signée à Tokyo, au Japon, le 14 septembre 1963, ratifiée par le gouvernement du Canada, le 6 novembre 1969, et déposée au Sénat le 2 décembre 1969.

Débat terminé.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à étudier la Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs, signée à Tokyo, au Japon, le 14 septembre 1963, ratifiée par le gouvernement du Canada, le 6 novembre 1969, et déposée au Sénat le 2 décembre 1969, et à faire rapport à ce sujet.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat se reporte à l'Ordre du jour.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Sparrow, appuyé par l'honorable sénateur Duggan, tendant à la deuxième lecture du Bill C-157, intitulé: «Loi autorisant des paiements provisoires, pour la campagne agricole 1969-1970, à l'égard du grain non battu dans les provinces des Prairies».

Après débat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P., que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Bourget, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Gouin, que le Bill S-13, intitulé: «Loi modifiant l'Annexe A de la Loi sur les banques», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Bourget, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Gouin, que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre adopté, l'honorable sénateur Laird propose, appuyé par l'honorable sénatrice Kinnear, que le Bill C-7, intitulé: «Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada et d'Air Canada depuis le 1er janvier 1969 jusqu'au 30 juin 1970, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada et de certaines débentures qu'émettra Air Canada», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Grosart propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carter attirant l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 17 décembre 1969

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Roebuck:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quelle était la valeur nominale de la monnaie canadienne en cours pour chaque mois depuis 1956 inclusivement jusqu'à ce jour d'après les statistiques les plus récentes?

2. Quel montant la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils dépensé pour acheter la monnaie canadienne afin de protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de la période susmentionnée?

3. Quelles mesures, s'il en est, la Banque du Canada ou un organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils prises au cours de chacun des mois de 1967 et 1968 pour protéger et maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne?

4. Quelles ressources la Banque du Canada ou le gouvernement du Canada avaient-ils à leur disposition en janvier 1967 et au cours des mois suivants de 1967 et 1968 pour protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne, et quel montant de ces ressources a été utilisé ou dépensé à cette fin?

5. Quels étaient les crédits existants ou quels crédits étaient à la disposition de la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada, ou quels crédits ont été accordés par ces derniers, au cours des années 1967 et 1968 pour protéger la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de ladite période de 1967 et 1968, et quel montant de ces crédits a été utilisé ou requis à cette fin?

6. Quel était l'indice du coût de la vie au Canada selon l'Indice des prix à la consommation depuis son établissement en 1961 et au cours de chaque mois jusqu'à maintenant d'après les statistiques les plus récentes?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. A-t-on mis en culture des superficies supplémentaires de terrain au Canada en 1968 dans l'une ou l'autre des provinces en vertu des programmes à frais partagés supportés par le Gouvernement fédéral?

2. Dans l'affirmative, quelle était la superficie concernée dans chaque programme dans chaque province?

3. Ces programmes étaient-ils en application en 1969?

4. Dans l'affirmative, où?

5. Envisage-t-on d'appliquer de tels programmes en 1970?

6. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?

7. Tenant compte des excédents agricoles actuels, le Gouvernement fédéral a-t-il décidé d'établir de nouveaux programmes afin d'augmenter la superficie consacrée à la production agricole?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

4 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel était le revenu brut pour la période comprise entre le 1er octobre 1968 et le 1er octobre 1969 de chacun des trains de voyageurs suivants du Canadien-National:

Le Chaleur
Le Scotian, et
L'Ocean Limited?

2. Combien de voyageurs chacun de ces trains a-t-il transportés durant la période susmentionnée?

3. Quel était le coût d'exploitation par mille de chacun de ces trains durant la période susmentionnée?

4. Combien de voyageurs l'Ocean Limited a-t-il transportés, dans les directions est et ouest, depuis Moncton et les stations intermédiaires jusqu'à Joffre, durant la période susmentionnée?

5. Quelle est la longueur officielle de voie ferrée entre Moncton et Joffre via Campbellton et entre Moncton et Joffre via Edmundston?

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 17 décembre 1969

N° 1.

10 décembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sparrow, appuyé par l'honorable sénateur Duggan, tendant à la deuxième lecture du Bill C-157, intitulé: «Loi autorisant des paiements provisoires, pour la campagne agricole 1969-1970, à l'égard du grain non battu dans les provinces des Prairies».—(*L'honorable sénateur McDonald*).

N° 2.

16 décembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Laird, appuyé par l'honorable sénatrice Kinnear, tendant à la deuxième lecture du Bill C-7, intitulé: «Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada et d'Air Canada depuis le 1er janvier 1969 jusqu'au 30 juin 1970, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada et de certaines débentures qu'émettra Air Canada».—(*L'honorable sénateur Grosart*).

N° 3.

16 décembre—Deuxième lecture du Bill C-155, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 4.

16 décembre—Deuxième lecture du Bill S-14, intitulé: «Loi concernant la vente et l'importation de certains dispositifs émettant des radiations».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 5.

6 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.—(*L'honorable sénateur Carter*).

N° 6.

26 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carter attirant l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

N° 7.

9 décembre—Deuxième lecture du Bill C-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation)».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le vendredi 19 décembre 1969

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mercredi 17 décembre 1969	
356–S	Comité spécial sur les communications de masse.....	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
260–N	Comité spécial sur la politique scientifique (*à huis clos*).	10.00 a.m.
	Le jeudi 18 décembre 1969	
356–S	Comité spécial sur les communications de masse.....	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
256–S	Banque et commerce..... (*Examen du Livre blanc sur la taxation*)	9.00 a.m.
256–S	Transports et communications.....	11.00 a.m.
	Le vendredi 19 décembre 1969	
356–S	Comité spécial sur les communications de masse.....	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 19

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 17 décembre 1969

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Argue,
Aseltine,
Basha,
Bélisle,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Cameron,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Davey,
Denis,
Deschatelets,
Duggan,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Giguère,
Gouin,
Grosart,
Haig,
Hays,
Inman,
Kickham,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Lang,
Langlois,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Martin,
McDonald,
McElman,
McLean,
Michaud,
Molson,
Nichol,
O'Leary,
Pearson,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Prowse,
Quart,
Rattenbury,
Robichaud,
Roebuck,
Smith,
Thompson,
Urquhart,
Welch.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Budget d'investissements de la Commission d'énergie du Nord canadien pour l'année financière close le 31 mars 1970, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre 116, S.R.C., 1952, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1969-2120, du 30 octobre 1969, approuvant ledit budget.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues séparément:

De James D. McOuat, Colin C. McOuat, Elizabeth Strong et Laura E. Davis, de la ville de Lachute, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi annulant l'avis de dissolution de McOuat Investments Ltd., publié dans la *Gazette du Canada* du 12 juillet 1969.

De James D. McOuat, Colin C. McOuat et Mary E. McOuat, de la ville de Lachute, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi annulant l'avis de dissolution de Buccaneer Industries Ltd., publié dans la *Gazette du Canada* du 21 décembre 1968.

De Robert Grant Graham, Wayne Richard Harding, Alan Sweatman et autres de la ville de Winnipeg, province du Manitoba, demandant à être constitués en une corporation portant nom «ICG Transmission Limited», et en français «ICG, Compagnie de Transmission Limitée».

Le Greffier du Sénat dépose sur le bureau le quatrième rapport de l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés, comme il suit:

Le MERCREDI 17 décembre 1969.

En conformité de l'article 87(2), l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport, comme il suit:

Votre Examinateur a régulièrement étudié la pétition suivante et il constate que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards:

De James D. McOuat, Colin C. McOuat, Elizabeth Strong et Laura E. Davis, de la ville de Lachute, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi annulant l'avis de dissolution de McOuat Investments Ltd., publié dans la *Gazette du Canada* du 12 juillet 1969.

Respectueusement soumis.

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés.

P. GODBOUT

Le Greffier du Sénat dépose sur le bureau le cinquième rapport de l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés, comme il suit:

Le MERCREDI 17 décembre 1969.

En conformité de l'article 87(2), l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport, comme il suit:

Votre Examinateur a régulièrement étudié la pétition suivante et il constate que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards:

De James D. McOuat, Colin C. McOuat et Mary E. McOuat, de la ville de Lachute, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi annulant l'avis de dissolution de Buccaneer Industries Ltd., publié dans la *Gazette du Canada* du 21 décembre 1968.

Respectueusement soumis.

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés.

P. GODBOUT

Le Greffier du Sénat dépose sur le bureau le sixième rapport de l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés, comme il suit:

Le MERCREDI 17 décembre 1969.

En conformité de l'article 87(2), l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport, comme il suit:

Votre Examinateur a régulièrement étudié la pétition suivante et il constate que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards:

De Robert Grant Graham, Wayne Richard Harding, Alan Sweatman et autres de la ville de Winnipeg, province du Manitoba, demandant à être constitués en une corporation portant nom «ICG Transmission Limited», et en français «ICG, Compagnie de Transmission Limitée».

Respectueusement soumis.

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés.

P. GODBOUT

L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) présente au Sénat un Bill S-15, intitulé: «Loi concernant McOuat Investments Limited».

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Hays, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à une période ultérieure de la présente séance.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) présente au Sénat un Bill S-16, intitulé: «Loi concernant Buccaneer Industries Ltd.».

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Prowse, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à une période ultérieure de la présente séance.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Everett présente au Sénat un Bill S-17, intitulé: «Loi constituant en corporation la ICG, Compagnie de Transmission Limitée».

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Everett propose, appuyé par l'honorable sénateur Kinley, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à une période ultérieure de la présente séance.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain jeudi, le 18 décembre 1969, à deux heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Sparrow, appuyé par l'honorable sénateur Duggan, tendant à la deuxième lecture du Bill C-157, intitulé: «Loi autorisant des paiements provisoires, pour la campagne agricole 1969-1970, à l'égard du grain non battu dans les provinces des Prairies».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur McDonald pour l'honorable sénateur Sparrow, propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P., que le Bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Laird, appuyé par l'honorable sénatrice Kinnear, tendant à la deuxième lecture du Bill C-7, intitulé: «Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada et d'Air Canada depuis le 1er janvier 1969 jusqu'au 30 juin 1970, ainsi que la garantie par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada et de certaines débentures qu'émettra Air Canada».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Laird, propose, appuyé par l'honorable sénateur Kickham, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des transports et communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Cook propose, appuyé par l'honorable sénatrice Inman, que le Bill C-155, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Cook propose, appuyé par l'honorable sénatrice Inman, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill S-14, intitulé: «Loi concernant la vente et l'importation de certains dispositifs émettant des radiations»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carter attirant l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Rattenbury propose, appuyé par l'honorable sénateur Urquhart, que le Bill C-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation), soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Rattenbury propose, appuyé par l'honorable sénateur Urquhart, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre adopté, l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Gouin, que le Bill S-15, intitulé: «Loi concernant McOuat Investments Limited», soit lu pour la deuxième fois dès maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Gouin, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Gouin,

Que l'article 95 soit suspendu à l'égard du Bill S-15, intitulé: «Loi concernant McOuat Investments Limited».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre adopté, l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Urquhart, que le Bill S-16, intitulé: «Loi concernant Buccaneer Industries Ltd.», soit lu pour la deuxième fois dès maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Urquhart, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*), propose, appuyé par l'honorable sénateur Urquhart,

Que l'article 95 soit suspendu à l'égard du Bill S-16, intitulé: «Loi concernant Buccaneer Industries Ltd.».

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre adopté, l'honorable sénateur Everett propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le Bill S-17, intitulé: «Loi constituant en corporation la ICG, Compagnie de Transmission Limitée», soit lu pour la deuxième fois dès maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Everett propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des transports et des communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Everett propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll,

Que l'article 95 soit suspendu à l'égard du Bill S-17, intitulé: «Loi constituant en corporation la ICG, Compagnie de Transmission Limitée».

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll,

Que le nom de l'honorable sénateur Haig soit substitué à celui de l'honorable sénateur Gladstone sur la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent des transports et des communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 18 décembre 1969

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Roebuck:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quelle était la valeur nominale de la monnaie canadienne en cours pour chaque mois depuis 1956 inclusivement jusqu'à ce jour d'après les statistiques les plus récentes?

2. Quel montant la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils dépensé pour acheter la monnaie canadienne afin de protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de la période susmentionnée?

3. Quelles mesures, s'il en est, la Banque du Canada ou un organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils prises au cours de chacun des mois de 1967 et 1968 pour protéger et maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne?

4. Quelles ressources la Banque du Canada ou le gouvernement du Canada avaient-ils à leur disposition en janvier 1967 et au cours des mois suivants de 1967 et 1968 pour protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne, et quel montant de ces ressources a été utilisé ou dépensé à cette fin?

5. Quels étaient les crédits existants ou quels crédits étaient à la disposition de la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada, ou quels crédits ont été accordés par ces derniers, au cours des années 1967 et 1968 pour protéger la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de ladite période de 1967 et 1968, et quel montant de ces crédits a été utilisé ou requis à cette fin?

6. Quel était l'indice du coût de la vie au Canada selon l'Indice des prix à la consommation depuis son établissement en 1961 et au cours de chaque mois jusqu'à maintenant d'après les statistiques les plus récentes?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. A-t-on mis en culture des superficies supplémentaires de terrain au Canada en 1968 dans l'une ou l'autre des provinces en vertu des programmes à frais partagés supportés par le Gouvernement fédéral?
2. Dans l'affirmative, quelle était la superficie concernée dans chaque programme dans chaque province?
3. Ces programmes étaient-ils en application en 1969?
4. Dans l'affirmative, où?
5. Envisage-t-on d'appliquer de tels programmes en 1970?
6. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?
7. Tenant compte des excédents agricoles actuels, le Gouvernement fédéral a-t-il décidé d'établir de nouveaux programmes afin d'augmenter la superficie consacrée à la production agricole?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

4 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel était le revenu brut pour la période comprise entre le 1er octobre 1968 et le 1er octobre 1969 de chacun des trains de voyageurs suivants du Canadien-National:

   Le Chaleur
   Le Scotian, et
   L'Ocean Limited?

2. Combien de voyageurs chacun de ces trains a-t-il transportés durant la période susmentionnée?
3. Quel était le coût d'exploitation par mille de chacun de ces trains durant la période susmentionnée?
4. Combien de voyageurs l'Ocean Limited a-t-il transportés, dans les directions est et ouest, depuis Moncton et les stations intermédiaires jusqu'à Joffre, durant la période susmentionnée?
5. Quelle est la longueur officielle de voie ferrée entre Moncton et Joffre via Campbellton et entre Moncton et Joffre via Edmundston?

Pour le vendredi 19 décembre 1969

Par l'honorable sénateur Cameron:

17 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Depuis deux ans et demi, combien y a-t-il eu de grèves affectant nos lignes aériennes nationales?
2. Quels sont les noms des syndicats responsables de ces grèves et quelles sont leurs affiliations?
3. Quelle a été la durée de ces grèves?
4. Combien d'employés ont été mêlés aux arrêts de trafic aérien?
5. Combien y a-t-il eu de grèves des unions postales dans les trois dernières années?

6. Combien d'employés ont été mêlés à ces grèves?

7. Quelle a été la durée de ces grèves?

8. Quels autres syndicats touchant le service public, au niveau national ou provincial, ont fait la grève au cours des trois dernières années?

9. Quelle a été la durée de chacune de ces grèves et combien d'employés y ont été mêlés?

10. Quels ministères du gouvernement ont été mêlés à ces grèves?

11. Quels étaient les fonctionnaires du gouvernement qui ont négocié pour le compte du gouvernement?

12. Quelle était la compétence de ces fonctionnaires chargés de négocier dans ces conflits industriels?

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 18 décembre 1969

N° 1.

17 décembre—Troisième lecture du Bill C-157, intitulé: «Loi autorisant des paiements provisoires, pour la campagne agricole 1969-1970, à l'égard du grain non battu dans les provinces des Prairies».—(*L'honorable sénateur Sparrow*).

N° 2.

17 décembre—Troisième lecture du Bill C-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation).—(*L'honorable sénateur Rattenbury*).

N° 3.

16 décembre—Deuxième lecture du Bill S-14, intitulé: «Loi concernant la vente et l'importation de certains dispositifs émettant des radiations».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 4.

6 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.—(*L'honorable sénateur Carter*).

N° 5.

26 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carter attirant l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

Pour le vendredi 19 décembre 1969

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le jeudi 18 décembre 1969	
356–S	Comité spécial sur les communications de masse.....	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
256–S	Banques et commerce (*Bills C–155, Loi sur la taxe d'accise, S–15, McOuat Investments Limited et S–16, Buccaneer Industries Limited*).....	9.00 a.m.
256–S	Transports et communications (*Bills C–7, Loi de 1969 sur les Chemins de fer Nationaux du Canada (Financement et garantie) et S–17, ICG Compagnie de Transmission Limitée*).....	11.00 a.m.
260–N	Politique scientifique (*à huis clos*).....	10.00 a.m.
	Le vendredi 19 décembre 1969	
356–S	Comité spécial sur les communications de masse.....	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 20

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 18 décembre 1969

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,
Aseltine,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Cameron,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Denis,
Deschatelets,
Duggan,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Grosart,
Haig,
Hays,
Inman,
Kickham,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Lang,
Langlois,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Martin,
McDonald,
Michaud,
Nichol,
O'Leary,
Pearson,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Prowse,
Quart,
Rattenbury,
Robichaud,
Roebuck,
Smith,
Thompson,
Welch.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-171, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit lu pour la deuxième fois aujourd'hui.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Exemplaires du Tome III du rapport final de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme en date du 19 septembre 1969, intitulé: «Livre III—Le monde du travail» (Présidents conjoints, MM. A. Davidson Dunton et André Laurendeau).

Copies d'une lettre, en date du 11 décembre 1969, adressée par l'ambassadeur du Japon près Ottawa au ministère des Finances, ainsi que d'une Annexe relative aux contingents volontaires sur l'exportation au Canada de certains produits pour l'année 1969.

L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) président suppléant du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce auquel a été déféré le Bill C-155, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., que le bill soit lu pour la troisième fois dès maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative sur division.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté, sur division.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) président suppléant du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce auquel a été déféré le Bill S-15, intitulé: «Loi concernant McOuat Investments Limited», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) président suppléant du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce auquel a été déféré le Bill S-16, intitulé: «Loi concernant Buccaneer Industries Ltd.», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Hays, C.P., que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Haig, président suppléant du Comité sénatorial permanent des transports et des communications, auquel a été déféré le Bill S-17, intitulé: «Loi constituant en corporation la ICG, Compagnie de Transmission Limitée», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Everett propose, appuyé par l'honorable sénateur Lang, que le bill soit lu pour la troisième fois dès maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Haig, président suppléant du Comité sénatorial permanent des transports et des communications, auquel a été déféré le Bill C-7, intitulé: «Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada et d'Air Canada depuis le 1er janvier 1969 jusqu'au 30 juin 1970, ainsi que la garantie par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada et de certaines débentures qu'émettra Air Canada», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill soit lu pour la troisième fois dès maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que l'article 76(4) soit suspendu du 20 au 30 janvier 1970, inclusivement, en ce qui concerne le Comité spécial du Sénat sur les communications de masse, et qu'au cours de cette période, le comité soit autorisé à tenir ses réunions durant les séances du Sénat.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénatrice Kinnear, que le Bill C-157, intitulé: «Loi autorisant des paiements provisoires, pour la campagne agricole 1969-1970, à l'égard du grain non battu dans les provinces des Prairies», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Rattenbury propose, appuyé par l'honorable sénateur Nichol, que le Bill C-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation)», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill S-14, intitulé: «Loi concernant la vente et l'importation de certains dispositifs émettant des radiations»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre adopté, l'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le Bill C-171, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.

Après débat,
L'honorable sénateur Phillips (*Prince*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carter attirant l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discusions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,
Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain vendredi 19 décembre 1969, à onze heures de l'avant-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le vendredi 19 décembre 1969

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Roebuck:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quelle était la valeur nominale de la monnaie canadienne en cours pour chaque mois depuis 1956 inclusivement jusqu'à ce jour d'après les statistiques les plus récentes?

2. Quel montant la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils dépensé pour acheter la monnaie canadienne afin de protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de la période susmentionnée?

3. Quelles mesures, s'il en est, la Banque du Canada ou un organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils prises au cours de chacun des mois de 1967 et 1968 pour protéger et maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne?

4. Quelles ressources la Banque du Canada ou le gouvernement du Canada avaient-ils à leur disposition en janvier 1967 et au cours des mois suivants de 1967 et 1968 pour protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne, et quel montant de ces ressources a été utilisé ou dépensé à cette fin?

5. Quels étaient les crédits existants ou quels crédits étaient à la disposition de la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada, ou quels crédits ont été accordés par ces derniers, au cours des années 1967 et 1968 pour protéger la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de ladite période de 1967 et 1968, et quel montant de ces crédits a été utilisé ou requis à cette fin?

6. Quel était l'indice du coût de la vie au Canada selon l'Indice des prix à la consommation depuis son établissement en 1961 et au cours de chaque mois jusqu'à maintenant d'après les statistiques les plus récentes?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. A-t-on mis en culture des superficies supplémentaires de terrain au Canada en 1968 dans l'une ou l'autre des provinces en vertu des programmes à frais partagés supportés par le Gouvernement fédéral?
2. Dans l'affirmative, quelle était la superficie concernée dans chaque programme dans chaque province?
3. Ces programmes étaient-ils en application en 1969?
4. Dans l'affirmative, où?
5. Envisage-t-on d'appliquer de tels programmes en 1970?
6. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?
7. Tenant compte des excédents agricoles actuels, le Gouvernement fédéral a-t-il décidé d'établir de nouveaux programmes afin d'augmenter la superficie consacrée à la production agricole?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

4 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel était le revenu brut pour la période comprise entre le 1er octobre 1968 et le 1er octobre 1969 de chacun des trains de voyageurs suivants du Canadien-National:

   Le Chaleur
   Le Scotian, et
   L'Ocean Limited?

2. Combien de voyageurs chacun de ces trains a-t-il transportés durant la période susmentionnée?
3. Quel était le coût d'exploitation par mille de chacun de ces trains durant la période susmentionnée?
4. Combien de voyageurs l'Ocean Limited a-t-il transportés, dans les directions est et ouest, depuis Moncton et les stations intermédiaires jusqu'à Joffre, durant la période susmentionnée?
5. Quelle est la longueur officielle de voie ferrée entre Moncton et Joffre via Campbellton et entre Moncton et Joffre via Edmundston?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Cameron:

17 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Depuis deux ans et demi, combien y a-t-il eu de grèves affectant nos lignes aériennes nationales?
2. Quels sont les noms des syndicats responsables de ces grèves et quelles sont leurs affiliations?
3. Quelle a été la durée de ces grèves?
4. Combien d'employés ont été mêlés aux arrêts de trafic aérien?
5. Combien y a-t-il eu de grèves des unions postales dans les trois dernières années?
6. Combien d'employés ont été mêlés à ces grèves?
7. Quelle a été la durée de ces grèves?
8. Quels autres syndicats touchant le service public, au niveau national ou provincial, ont fait la grève au cours des trois dernières années?

9. Quelle a été la durée de chacune de ces grèves et combien d'employés y ont été mêlés?

10. Quels ministères du gouvernement ont été mêlés à ces grèves?

11. Quels étaient les fonctionnaires du gouvernement qui ont négocié pour le compte du gouvernement?

12. Quelle était la compétence de ces fonctionnaires chargés de négocier dans ces conflits industriels?

ORDRE DU JOUR

Le vendredi 19 décembre 1969

N° 1.

18 décembre—Troisième lecture du Bill C-171, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 2.

6 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.—(*L'honorable sénateur Phillips (Prince)*.

N° 3.

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

N° 4.

16 décembre—Deuxième lecture du Bill S-14, intitulé: «Loi concernant la vente et l'importation de certains dispositifs émettant des radiations».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 5.

26 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carter attirant l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le vendredi 19 décembre 1969	
356–S	Comité spécial sur les communications de masse.....	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 21

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le vendredi 19 décembre 1969

Onze heures de l'avant-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,
Basha,
Bélisle,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Davey,
Denis,
Deschatelets,
Duggan,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Grosart,
Inman,
Kinnear,
Lamontagne,
Langlois,
Lefrançois,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Martin,
McDonald,
McElman,
McGrand,
Michaud,
O'Leary,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Prowse,
Robichaud,
Roebuck,
Smith.

PRIÈRE.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Chef du Cabinet du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 19 décembre 1969

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que le très honorable J. R. Cartwright, C.P., M.C., le Juge en chef du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 19 décembre, à 12 h. 45 p.m. afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Sous-Chef du Cabinet du Gouverneur général,

LOUIS-FRÉMONT TRUDEAU,
Brigadier général.

L'honorable
Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-13, intitulé: «Loi modifiant l'Annexe A de la Loi sur les banques»,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-139, intitulé: «Loi modifiant la Loi modifiant la Loi sur l'impôt sur le revenu», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Fournier (*de Lanaudière*), propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P., que le bill soit lu pour la deuxième fois dès maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Fournier (*de Lanaudière*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P., que le bill soit lu pour la troisième fois dès maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport concernant le nombre et le montant des prêts consentis aux immigrants en vertu de l'article 69(1) de la *Loi sur l'immigration* pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 69(6) de ladite loi, chapitre 325, S.R.C., 1952.

Rapport concernant l'application de la *Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement* pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 18 de ladite loi, chapitre 329, S.R.C., 1952.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent sur les banques et le commerce soit autorisé à retenir les services des conseillers et du personnel technique, administratif et autre qu'il jugera nécessaire en vue de l'étude et de l'examen de la législation qui peut lui être déféré et à d'autres fins.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que les noms des honorables sénateurs Bélisle et Phillips (*Prince*) soient substitués à ceux des honorables sénateurs Welch et White faisant partie du Comité spécial du Sénat sur les communications de masse.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le Bill C-171, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens», soit lu pour la troisième fois.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16

au 21 octobre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de y'OTAN, en Europe.

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à jeudi le 26 février 1970.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-14, intitulé: «Loi concernant la vente et l'importation de certains dispositifs émettant des radiations»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carter attirant l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nou-

velle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à jeudi le 22 janvier 1970.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers midi quarante de l'après-midi, elle est—

Résolue par l'affirmative. 12 h. 30 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 12 h. 45 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour attendre l'arrivée du très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, le très honorable John Robert Cartwright, Juge en Chef de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et ayant pris place au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir du très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier adjoint lit les titres des bills à sanctionner, comme il suit:

Loi modifiant le Tarif des douanes et apportant en conséquence une modification à la Loi sur la taxe d'accise.

Loi modifiant la Loi sur les juges.

Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.

Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada et d'Air Canada depuis le 1er janvier 1969 jusqu'au 30 juin 1970, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada et de certaines débentures qu'émettra Air Canada.

Loi autorisant des paiements provisoires, pour la campagne agricole 1969-1970, à l'égard du grain non battu dans les provinces des Prairies.

Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation).

Loi modifiant la Loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens.

Loi ayant pour objet de modifier la Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

Loi modifiant l'Annexe A de la Loi sur les banques.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills».

L'honorable Président de la Chambre des communes adresse la parole au très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme il suit:

«Qu'il plaise à Votre Honneur:

Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1970.

Je prie humblement Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill.»

Le Greffier adjoint ayant donné lecture du titre du bill,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que le bill a reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.»

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît au très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir pour se rassembler de nouveau vers cinq heures de l'après-midi, ou au son du timbre, elle est—

Résolue par l'affirmative. 1 h. 10 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 5 h. 00 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir pour se rassembler de nouveau vers sept heures du soir ou au son du timbre, elle est—

Résolue par l'affirmative. 5 h. 05 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 8 h. 10 p.m.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi le 27 janvier 1970, à huit heures du soir.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 27 janvier 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Roebuck:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quelle était la valeur nominale de la monnaie canadienne en cours pour chaque mois depuis 1956 inclusivement jusqu'à ce jour d'après les statistiques les plus récentes?

2. Quel montant la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils dépensé pour acheter la monnaie canadienne afin de protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de la période susmentionnée?

3. Quelles mesures, s'il en est, la Banque du Canada ou un organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils prises au cours de chacun des mois de 1967 et 1968 pour protéger et maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne?

4. Quelles ressources la Banque du Canada ou le gouvernement du Canada avaient-ils à leur disposition en janvier 1967 et au cours des mois suivants de 1967 et 1968 pour protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne, et quel montant de ces ressources a été utilisé ou dépensé à cette fin?

5. Quels étaient les crédits existants ou quels crédits étaient à la disposition de la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada, ou quels crédits ont été accordés par ces derniers, au cours des années 1967 et 1968 pour protéger la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de ladite période de 1967 et 1968, et quel montant de ces crédits a été utilisé ou requis à cette fin?

6. Quel était l'indice du coût de la vie au Canada selon l'Indice des prix à la consommation depuis son établissement en 1961 et au cours de chaque mois jusqu'à maintenant d'après les statistiques les plus récentes?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. A-t-on mis en culture des superficies supplémentaires de terrain au Canada en 1968 dans l'une ou l'autre des provinces en vertu des programmes à frais partagés supportés par le Gouvernement fédéral?

2. Dans l'affirmative, quelle était la superficie concernée dans chaque programme dans chaque province?

3. Ces programmes étaient-ils en application en 1969?

4. Dans l'affirmative, où?

5. Envisage-t-on d'appliquer de tels programmes en 1970?

6. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?

7. Tenant compte des excédents agricoles actuels, le Gouvernement fédéral a-t-il décidé d'établir de nouveaux programmes afin d'augmenter la superficie consacrée à la production agricole?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

4 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel était le revenu brut pour la période comprise entre le 1er octobre 1968 et le 1er octobre 1969 de chacun des trains de voyageurs suivants du Canadien-National:

Le Chaleur
Le Scotian, et
L'Ocean Limited?

2. Combien de voyageurs chacun de ces trains a-t-il transportés durant la période susmentionnée?

3. Quel était le coût d'exploitation par mille de chacun de ces trains durant la période susmentionnée?

4. Combien de voyageurs l'Ocean Limited a-t-il transportés, dans les directions est et ouest, depuis Moncton et les stations intermédiaires jusqu'à Joffre, durant la période susmentionnée?

5. Quelle est la longueur officielle de voie ferrée entre Moncton et Joffre via Campbellton et entre Moncton et Joffre via Edmundston?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Cameron:

17 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Depuis deux ans et demi, combien y a-t-il eu de grèves affectant nos lignes aériennes nationales?

2. Quels sont les noms des syndicats responsables de ces grèves et quelles sont leurs affiliations?

3. Quelle a été la durée de ces grèves?

4. Combien d'employés ont été mêlés aux arrêts de trafic aérien?

5. Combien y a-t-il eu de grèves des unions postales dans les trois dernières années?

6. Combien d'employés ont été mêlés à ces grèves?

7. Quelle a été la durée de ces grèves?

8. Quels autres syndicats touchant le service public, au niveau national ou provincial, ont fait la grève au cours des trois dernières années?

9. Quelle a été la durée de chacune de ces grèves et combien d'employés y ont été mêlés?

10. Quels ministères du gouvernement ont été mêlés à ces grèves?

11. Quels étaient les fonctionnaires du gouvernement qui ont négocié pour le compte du gouvernement?

12. Quelle était la compétence de ces fonctionnaires chargés de négocier dans ces conflits industriels?

ORDRE DU JOUR

Le mardi 27 janvier 1970

N° 1.

6 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.—(*L'honorable sénateur Phillips (Prince)*.

N° 2.

16 décembre—Deuxième lecture du Bill S-14, intitulé: «Loi concernant la vente et l'importation de certains dispositifs émettant des radiations».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 3.

26 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carter attirant l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

Pour le jeudi 26 février 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1969

N° 22

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 27 janvier 1970

Huit heures du soir.

L'honorable MAURICE BOURGET, C.P., Président intérimaire.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue, Basha, Beaubien, Bélisle, Benidickson, Blois, Boucher, Bourget, Burchill, Cameron, Carter, Cook, Croll, Davey, Denis, Desruisseaux, Duggan, Eudes, Everett, Fergusson, Flynn, Fournier (*de Lanaudière*), Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Gélinas, Giguère, Grosart, Haig, Hayden, Hays, Inman, Isnor, Kinley, Kinnear, Laird, Lamontagne, Lang, Langlois, Lefrançois, Leonard, Macdonald (*Cap-Breton*), MacDonald (*Queens*), Macnaughton, Martin, McDonald, McElman, McGrand, Méthot, Michaud, Molson, O'Leary, Paterson, Pearson, Petten, Phillips (*Prince*), Phillips (*Rigaud*), Prowse, Quart, Smith, Sparrow, Sullivan, Thompson, Urquhart, Yuzyk.

Le Greffier au bureau informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour raison majeure.

L'honorable sénateur Martin, C. P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Flynn, C.P.,

Que, durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Bourget, C.P., préside le Sénat.

Étant posée la question d'agrément à ce propos, le Greffier déclare qu'elle est résolue par l'affirmative.

En conséquence, l'honorable sénateur Bourget, C.P., prend le fauteuil.

PRIÈRE.

Hommage est rendu à la mémoire de l'honorable sénateur Gustave Monette, décédé le 23 décembre 1969.

La pétition suivante est présentée—

Par l'honorable sénateur Lang:

D'Edward Francis O'Neill, de Bramalea, province d'Ontario et d'Alan Leonard Glover, d'Islington, dite province, demandant l'adoption d'une loi annulant l'avis de dissolution de Brunner Corporation (Canada) Limited, publié dans la *Gazette du Canada* du 22 juin 1968.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de l'Office national du film du Canada, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 20(2) de la *Loi nationale sur le film,* chapitre 185, S.R.C., 1952.

Copies du rapport du Conseil des sciences du Canada intitulé: «L'astronomie canadienne et la participation du Canada au projet CARSO (Carnegie Southern Observatory)».

Rapport du ministère de l'Agriculture, pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 6 de la *Loi sur le ministère de l'Agriculture,* chapitre 66, S.R.C., 1952.

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* des mercredis 24 décembre 1969 et 14 janvier 1970, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements,* chapitre 235, S.R.C., 1952.

Rapport sur l'application de la *Loi sur les subventions au développement régional* pour la période allant du 1er au 31 décembre 1969, en conformité de l'article 16 de ladite loi, chapitre 56, Statuts du Canada, 1968-1969.

Rapport sur les opérations découlant de la *Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique* pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 6 de ladite loi, chapitre 25, Statuts du Canada, 1957-1958.

État des recettes et des dépenses en vertu de la partie V (Marins malades) de la *Loi sur la marine marchande du Canada* pour l'année financière close le 31 mars 1968, en conformité de l'article 321 de ladite loi, chapitre 29, S.R.C., 1952.

Rapport sur les dépenses et l'administration relatives à la *Loi sur l'assistance-chômage* pour l'année financière close le 31 mars 1968, en conformité de l'article 9 de ladite loi, chapitre 26, Statuts du Canada, 1956.

Rapport du ministère des Transports pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 34 de la *Loi sur le ministère des Transports,* chapitre 79, S.R.C., 1952.

Rapport du ministère des Transports renfermant un état des recettes de quaiage et un état des droits de mouillage pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 14 de la *Loi sur les ports et jetées de l'État,* chapitre 135, S.R.C., 1952.

Copies du rapport intitulé: «Port de Churchill—Développement virtuel—Volume I, janvier 1969» préparé pour le compte du ministère des Transports et du Conseil des ports nationaux.

Copies du rapport sur les activités de la Commission d'aide de transition pour l'année financière terminée le 31 mars 1969, conformément aux dispositions du Règlement de l'aide à l'industrie des produits de l'automobile.

Copies du rapport de la Commission royale d'enquête relative aux machines agricoles (Commissaire, Clarence L. Barber), en date de décembre 1969, intitulé: «Rapport spécial sur les prix des tracteurs et des moissonneuses-batteuses au Canada et dans d'autres pays»

Budget d'investissement révisé de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année terminée le 31 décembre 1969, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952, approuvé par l'arrêté en conseil C.P. 1969-2363, du 17 décembre 1969.

État des revenus, dépenses et autres données des banques à charte du Canada pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 1969, en conformité de l'article 119(1) de la *Loi sur les banques,* chapitre 87, Statuts du Canada, 1966-1967.

Comptes publics du Canada, volumes I, II et III pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 64(1) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952, modifié par le chapitre 27, Statuts du Canada, 1968-1969.

Rapport du Surintendant des assurances du Canada, Volume III, états annuels relatifs aux compagnies d'assurance-vie et aux sociétés de secours mutuel, pour l'année terminée le 31 décembre 1968, en conformité de l'article 9 de la *Loi sur le département des assurances,* chapitre 70, S.R.C., 1952.

Budget d'établissement de la Société d'assurance des crédits à l'exportation et de la Société pour l'expansion des exportations, pour l'année se terminant le 31 décembre 1969, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1969-2401, en date du 19 décembre 1969 approuvant ledit budget.

Copies du Livre blanc sur la «Conversion au système métrique au Canada", janvier 1970.

Budget d'établissement de la *Polymer Corporation Limited* pour l'année se terminant le 31 décembre 1970, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952 et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1970-51, du 9 janvier 1970, approuvant ledit budget. (Texte anglais).

Copie d'une lettre en date du 5 janvier 1962, du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, au secrétaire-trésorier de la Chambre de commerce, Jasper, au sujet des terres louées à bail dans les parcs nationaux. (Texte anglais).

Rapport de l'Office d'expansion économique de la région atlantique, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 19 de la *Loi sur l'Office d'expansion économique de la région atlantique,* chapitre 10, Statuts du Canada, 1962-1963, modifiée en 1963 et 1966.

Copie de la déclaration faite par le ministre des Transports à la Conférence de Bruxelles sur la pollution des eaux, 10 novembre 1969.

Avec la permission du Sénat.

L'honorable sénateur Macnaughton, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P.,

Que les taxes parlementaires versées à l'égard d'un bill proposé concernant le Salon Juliette Ltée, soient remboursées au conseiller juridique des pétitionnaires.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain mercredi le 28 janvier 1970, à deux heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur McDonald attirant l'attention du Sénat sur la Quinzième Conférence annuelle Atlantique-Nord, tenue à Bruxelles, en Belgique, du 16 au 21 octobre 1969, et, en particulier sur les discussions et les délibérations de la Conférence, et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada, et sur la visite de cette même délégation aux bases de l'OTAN, en Europe.

Débat terminé.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénatrice Fergusson propose, appuyée par l'honorable sénatrice Inman, que le Bill S-14, intitulé: «Loi concernant la vente et l'importation de certains dispositifs émettant des radiations», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Grosart, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carter attirant l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur McDonald, propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 28 janvier 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Roebuck:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quelle était la valeur nominale de la monnaie canadienne en cours pour chaque mois depuis 1956 inclusivement jusqu'à ce jour d'après les statistiques les plus récentes?

2. Quel montant la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils dépensé pour acheter la monnaie canadienne afin de protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de la période susmentionnée?

3. Quelles mesures, s'il en est, la Banque du Canada ou un organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils prises au cours de chacun des mois de 1967 et 1968 pour protéger et maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne?

4. Quelles ressources la Banque du Canada ou le gouvernement du Canada avaient-ils à leur disposition en janvier 1967 et au cours des mois suivants de 1967 et 1968 pour protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne, et quel montant de ces ressources a été utilisé ou dépensé à cette fin?

5. Quels étaient les crédits existants ou quels crédits étaient à la disposition de la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada, ou quels crédits ont été accordés par ces derniers, au cours des années 1967 et 1968 pour protéger la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de ladite période de 1967 et 1968, et quel montant de ces crédits a été utilisé ou requis à cette fin?

6. Quel était l'indice du coût de la vie au Canada selon l'Indice des prix à la consommation depuis son établissement en 1961 et au cours de chaque mois jusqu'à maintenant d'après les statistiques les plus récentes?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. A-t-on mis en culture des superficies supplémentaires de terrain au Canada en 1968 dans l'une ou l'autre des provinces en vertu des programmes à frais partagés supportés par le Gouvernement fédéral?
2. Dans l'affirmative, quelle était la superficie concernée dans chaque programme dans chaque province?
3. Ces programmes étaient-ils en application en 1969?
4. Dans l'affirmative, où?
5. Envisage-t-on d'appliquer de tels programmes en 1970?
6. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?
7. Tenant compte des excédents agricoles actuels, le Gouvernement fédéral a-t-il décidé d'établir de nouveaux programmes afin d'augmenter la superficie consacrée à la production agricole?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

4 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel était le revenu brut pour la période comprise entre le 1er octobre 1968 et le 1er octobre 1969 de chacun des trains de voyageurs suivants du Canadien-National:

   Le Chaleur
   Le Scotian, et
   L'Ocean Limited?

2. Combien de voyageurs chacun de ces trains a-t-il transportés durant la période susmentionnée?
3. Quel était le coût d'exploitation par mille de chacun de ces trains durant la période susmentionnée?
4. Combien de voyageurs l'Ocean Limited a-t-il transportés, dans les directions est et ouest, depuis Moncton et les stations intermédiaires jusqu'à Joffre, durant la période susmentionnée?
5. Quelle est la longueur officielle de voie ferrée entre Moncton et Joffre via Campbellton et entre Moncton et Joffre via Edmundston?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Cameron:

17 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Depuis deux ans et demi, combien y a-t-il eu de grèves affectant nos lignes aériennes nationales?
2. Quels sont les noms des syndicats responsables de ces grèves et quelles sont leurs affiliations?
3. Quelle a été la durée de ces grèves?
4. Combien d'employés ont été mêlés aux arrêts de trafic aérien?
5. Combien y a-t-il eu de grèves des unions postales dans les trois dernières années?
6. Combien d'employés ont été mêlés à ces grèves?
7. Quelle a été la durée de ces grèves?
8. Quels autres syndicats touchant le service public, au niveau national ou provincial, ont fait la grève au cours des trois dernières années?

9. Quelle a été la durée de chacune de ces grèves et combien d'employés y ont été mêlés?

10. Quels ministères du gouvernement ont été mêlés à ces grèves?

11. Quels étaient les fonctionnaires du gouvernement qui ont négocié pour le compte du gouvernement?

12. Quelle était la compétence de ces fonctionnaires chargés de négocier dans ces conflits industriels?

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 28 janvier 1970

N° 1.

27 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Fergusson, appuyée par l'honorable sénatrice Inman, tendant à la deuxième lecture du Bill S-14, intitulé: «Loi concernant la vente et l'importation de certains dispositifs émettant des radiations».—(*L'honorable sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche)*).

N° 2.

16 décembre—Deuxième lecture du Bill S-14, intitulé: «Loi concernant la vente et l'importation de certains dispositifs émettant des radiations».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 3.

26 novembre—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carter attirant l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

Pour le jeudi 26 février 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mercredi 28 janvier 1970	
356–S	Communications de masse	2.30 p.m. 8.00 p.m.
260–N	Politique scientifique (*à huis clos*)	11.00 a.m.
263–S	Affaires juridiques et constitutionnelles (*à huis clos*)	11.00 a.m.
256–S	Banques et commerce (*Livre blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
	Le jeudi 29 janvier 1970	
260–N	Communications de masse	10.00 a.m.
356–S	Communications de masse	2.30 p.m.
356–S	Pauvreté	9.00 a.m.
256–S	Banques et commerce (*Livre blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
	Le vendredi 30 janvier 1970	
365–S	Communications de masse	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 23

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 28 janvier 1970

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, C.P., Président intérimaire.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Burchill,
Cameron,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Davey,
Denis,
Desruisseaux,
Duggan,
Eudes,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Giguère,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hays,
Inman,
Isnor,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lang,
Langlois,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Macnaughton,
Martin,
McDonald,
McGrand,
Méthot,
Michaud,
Molson,
O'Leary,
Paterson,
Pearson,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Prowse,
Quart,
Robichaud,
Smith,
Sparrow,
Sullivan,
Thompson,
Urquhart,
Yuzyk.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le MARDI 27 janvier 1970

Il est résolu,—Qu'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes soit nommé pour faire une étude et un rapport sur les propositions, rendues publiques ou qui sont à l'occasion rendues publiques par le gouvernement du Canada, sur un certain nombre de sujets touchant la constitution du Canada au cours de l'étude complète de la constitution du Canada, étude dont on avait convenu à la Conférence constitutionnelle du Premier ministre du Canada et des Premiers ministres des provinces, en février 1968, et sur d'autres propositions concernant les mêmes sujets;

Que vingt membres de la Chambre des communes, qui seront nommés par la Chambre à une date ultérieure, soient membres du comité mixte pour cette Chambre;

Que le comité ait le pouvoir de choisir, parmi ses membres, ceux qui feront partie des sous-comités qu'il peut estimer opportuns ou nécessaires;

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements de la Chambre;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces et d'imprimer au jour le jour les documents et témoignages que peut ordonner le comité;

Que le comité ait le pouvoir de se transporter d'un lieu à un autre au Canada; et

Il est ordonné,—Que soit adressé au Sénat un message demandant à Leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre aux fins ci-dessus indiquées et de choisir, si le Sénat l'estime opportun, certains de ses membres qui feront partie du comité mixte proposé.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes
ALISTAIR FRASER

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Qu'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes soit nommé pour faire une étude et un rapport sur les propositions, rendues publiques ou qui sont à l'occasion rendues publiques par le gouvernement du Canada, sur un certain nombre de sujets touchant la constitution du Canada au cours de l'étude complète de la constitution du Canada, étude dont on avait convenu à la Conférence constitutionnelle du Premier ministre du Canada et des Premiers ministres des provinces, en février 1968, et sur d'autres propositions concernant les mêmes sujets;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour agir au nom du Sénat au sein de ce comité mixte spécial, soit les honorables sénateurs Connolly (*Ottawa-ouest*), Cook, Flynn, Giguère, Grosart, Lamontagne, Lang, Macdonald (*Cap-Breton*), McDonald et Phillips (*Rigaud*).

Que le comité ait le pouvoir de choisir, parmi ses membres, ceux qui feront partie des sous-comités qu'il peut estimer opportuns ou nécessaires;

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces et d'imprimer au jour le jour les documents et témoignages que peut ordonner le comité;

Que le comité ait le pouvoir de se transporter d'un lieu à un autre au Canada; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

Après débat,

L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Budget d'établissement de la Société du crédit agricole pour l'année financière se terminant le 31 mars 1971, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre 116, S.R.C., 1952 (textes français et anglais), et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1970-137, en date du 22 janvier 1970, approuvant ledit budget (texte anglais).

Rapport sur le rétablissement agricole des Prairies et travaux connexes pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 12 de la *Loi sur le rétablissement agricole des Prairies*, chapitre 214, S.R.C., 1952.

La pétition suivante est lue et reçue:

D'Edward Francis O'Neill, de Bramalea, province d'Ontario et d'Alan Leonard Glover, d'Islington, dite province, demandant l'adoption d'une loi annulant l'avis de dissolution de Brunner Corporation (Canada) Limited, publié dans la *Gazette du Canada* du 22 juin 1968.

Le Greffier du Sénat dépose sur le bureau le septième rapport de l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés, comme il suit:

Le MERCREDI 28 janvier 1970.

En conformité de l'article 87(2), l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son septième rapport, comme il suit:

Votre Examinateur a régulièrement étudié la pétition suivante et il constate que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards:

D'Edward Francis O'Neill, de Bramalea, province d'Ontario et d'Alan Leonard Glover, d'Islington, dite province, demandant l'adoption d'une loi annulant l'avis de dissolution de Brunner Corporation (Canada) Limited, publié dans la *Gazette du Canada* du 22 juin 1968.

Respectueusement soumis.

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés.
PIERRE GODBOUT

L'honorable sénateur Flynn, C.P., président suppléant du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, présente le rapport suivant:

Le MERCREDI 28 janvier 1970.

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles auquel a été référée la pétition de Roberte Bérubé Gingras, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi annulant la résolution 591, adoptée par le Sénat le 27 juin 1969, qui dissout le mariage entre ladite Roberte Bérubé Gingras, laquelle pétition et avant-projet furent produits au bureau du greffier des Parlements le 25 juillet 1969, conformément à l'article 2 de la *Loi autorisant le Sénat du Canada à dissoudre ou annuler le mariage*, chapitre 10 des Statuts de 1963, a, pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 25 novembre 1969, examiné ladite pétition et en fait maintenant rapport comme il suit:

1. Le Comité estime que la requérante ne s'est pas conformée aux dispositions légales de l'article 2 de la *Loi autorisant le Sénat du Canada à dissoudre ou annuler le mariage*, chapitre 10 des Statuts de 1963, en ce qu'elle n'a pas produit une nouvelle pétition et un avant-projet de loi, au même effet que ceux qui avaient été produits à l'origine, au bureau du greffier des Parlements dans les trente jours de l'ouverture de la session actuelle du Parlement, comme le requiert le paragraphe (4) dudit article, qui se lit comme suit:

«(4) Lorsque la prorogation ou la dissolution du Parlement a mis fin à une pétition ou un projet de loi tendant à annuler ou modifier une résolution du Sénat qui dissout ou annule un mariage et qu'une nouvelle pétition et un autre avant-projet de loi ayant le même effet ne sont pas produits au bureau du greffier des Parlements dans les trente jours de l'ouverture de la session suivante du Parlement, cette résolution doit entrer en vigueur à l'expiration de ce délai de trente jours. Si ladite pétition et ledit avant-projet de loi sont ainsi produits dans le délai prévu de trente jours, l'effet de cette résolution doit être suspendu conformément aux dispositions du paragraphe (2).»

2. La première session de la 28e Législature a été prorogée le 22 octobre 1969, et la session actuelle, la deuxième session de la 28e Législature, a commencé le 23 octobre 1969. Aucune nouvelle pétition ou avant-projet y relatif n'a été produit par la requérante au bureau du greffier des Parlements avant l'expiration des trente jours qui ont suivi l'ouverture de la présente session.

3. Le Comité estime que la pétition produite au bureau du greffier des Parlements le 25 juillet 1969 est sans effet et il ne devrait pas y être donné suite.

4. Le Comité recommande qu'un plus-payé des droits parlementaires au montant de $60.00 soit remboursé au représentant de la requérante à Ottawa.

Respectueusement soumis.

Le président suppléant,
JACQUES FLYNN.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*), que le rapport soit adopté maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que les noms des honorables sénateurs Everett et Hays soient substitués à ceux des honorables sénateurs Aird et Savoie sur la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénatrice Fergusson, appuyée par l'honorable sénatrice Inman, tendant à la deuxième lecture du Bill S-14, intitulé: «Loi concernant la vente et l'importation de certains dispositifs émettant des radiations».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénatrice Fergusson propose, appuyée par l'honorable sénatrice Inman, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Carter, attirant l'attention du Sénat sur la Cinquante-septième Conférence annuelle de l'Union interparlementaire, tenue à la Nouvelle Delhi, aux Indes, du 30 octobre au 7 novembre 1969, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de la Conférence et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

Débat terminé.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain jeudi le 29 janvier 1970, à deux heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur McDonald, propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 29 janvier 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Roebuck:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quelle était la valeur nominale de la monnaie canadienne en cours pour chaque mois depuis 1956 inclusivement jusqu'à ce jour d'après les statistiques les plus récentes?

2. Quel montant la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils dépensé pour acheter la monnaie canadienne afin de protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de la période susmentionnée?

3. Quelles mesures, s'il en est, la Banque du Canada ou un organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils prises au cours de chacun des mois de 1967 et 1968 pour protéger et maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne?

4. Quelles ressources la Banque du Canada ou le gouvernement du Canada avaient-ils à leur disposition en janvier 1967 et au cours des mois suivants de 1967 et 1968 pour protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne, et quel montant de ces ressources a été utilisé ou dépensé à cette fin?

5. Quels étaient les crédits existants ou quels crédits étaient à la disposition de la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada, ou quels crédits ont été accordés par ces derniers, au cours des années 1967 et 1968 pour protéger la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de ladite période de 1967 et 1968, et quel montant de ces crédits a été utilisé ou requis à cette fin?

6. Quel était l'indice du coût de la vie au Canada selon l'Indice des prix à la consommation depuis son établissement en 1961 et au cours de chaque mois jusqu'à maintenant d'après les statistiques les plus récentes?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. A-t-on mis en culture des superficies supplémentaires de terrain au Canada en 1968 dans l'une ou l'autre des provinces en vertu des programmes à frais partagés supportés par le Gouvernement fédéral?
2. Dans l'affirmative, quelle était la superficie concernée dans chaque programme dans chaque province?
3. Ces programmes étaient-ils en application en 1969?
4. Dans l'affirmative, où?
5. Envisage-t-on d'appliquer de tels programmes en 1970?
6. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?
7. Tenant compte des excédents agricoles actuels, le Gouvernement fédéral a-t-il décidé d'établir de nouveaux programmes afin d'augmenter la superficie consacrée à la production agricole?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

4 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel était le revenu brut pour la période comprise entre le 1er octobre 1968 et le 1er octobre 1969 de chacun des trains de voyageurs suivants du Canadien-National:

   Le Chaleur
   Le Scotian, et
   L'Ocean Limited?

2. Combien de voyageurs chacun de ces trains a-t-il transportés durant la période susmentionnée?
3. Quel était le coût d'exploitation par mille de chacun de ces trains durant la période susmentionnée?
4. Combien de voyageurs l'Ocean Limited a-t-il transportés, dans les directions est et ouest, depuis Moncton et les stations intermédiaires jusqu'à Joffre, durant la période susmentionnée?
5. Quelle est la longueur officielle de voie ferrée entre Moncton et Joffre via Campbellton et entre Moncton et Joffre via Edmundston?

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 29 janvier 1970

28 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Qu'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes soit nommé pour faire une étude et un rapport sur les propositions, rendues publiques ou qui sont à l'occasion rendues publiques par le gouvernement du Canada, sur un certain nombre de sujets touchant la constitution du Canada au cours de l'étude complète de la constitution du Canada, étude dont on avait convenu à la Conférence constitutionnelle du Premier ministre du Canada et des Premiers ministres des provinces, en février 1968, et sur d'autres propositions concernant les mêmes sujets;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour agir au nom du Sénat au sein de ce comité mixte spécial, soit les honorables sénateurs Connolly (*Ottawa-ouest*), Cook, Flynn, Giguère, Grosart, Lamontagne, Lang, Macdonald (*Cap-Breton*), McDonald et Phillips (*Rigaud*).

Que le comité ait le pouvoir de choisir, parmi ses membres, ceux qui feront partie des sous-comités qu'il peut estimer opportuns ou nécessaires;

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces et d'imprimer au jour le jour les documents et témoignages que peut ordonner le comité;

Que le comité ait le pouvoir de se transporter d'un lieu à un autre au Canada; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

Pour le jeudi 26 février 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer

et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le jeudi 29 janvier 1970	
260–N	Communications de masse	10.00 a.m.
356–S	Communications de masse	2.30 p.m.
356–S	Pauvreté	9.00 a.m.
256–S	Banques et commerce (*Livre blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
	Le vendredi 30 janvier 1970	
365–S	Communications de masse	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 24

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 29 janvier 1970

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, C.P., Président intérimaire.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Burchill,
Cameron,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Davey,
Denis,
Duggan,
Eudes,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Giguère,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hays,
Inman,
Isnor,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lang,
Langlois,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Macnaughton,
Martin,
McDonald,
McElman,
McGrand,
Méthot,
Michaud,
Molson,
O'Leary,
Paterson,
Pearson,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Prowse,
Robichaud,
Smith,
Sparrow,
Sullivan,
Urquhart,
Yuzyk.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-11, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 3 février 1970.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la *Gazette du Canada,* Partie II, du mercredi 28 janvier 1970, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements,* chapitre 235, S.R.C., 1952.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 3 février 1970, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour nommer un comité mixte spécial des deux Chambres pour faire une étude et un rapport sur les propositions, rendues publiques ou qui sont à l'occasion rendues publiques par le gouvernement du Canada, sur un certain nombre de sujets touchant la constitution du Canada au cours de l'étude complète de la constitution du Canada, étude dont on avait convenu à la Conférence constitutionnelle du Premier ministre du Canada et des Premiers ministres des provinces, en février 1968, et sur d'autres propositions concernant les mêmes sujets;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour agir au nom du Sénat au sein de ce comité mixte spécial, savoir: les honorables sénateurs Connolly (*Ottawa-ouest*), Cook, Flynn, Giguère, Grosart, Lamontagne, Lang, Macdonald (*Cap-Breton*), McDonald et Phillips (*Rigaud*).

Que le comité ait le pouvoir de choisir, parmi ses membres, ceux qui feront partie des sous-comités qu'il peut estimer opportuns ou nécessaires;

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces et d'imprimer au jour le jour les documents et témoignages que peut ordonner le comité;

Que le comité ait le pouvoir de se transporter d'un lieu à un autre au Canada; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

Après débat,

L'honorable sénateur Grosart, propose, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur McDonald, propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 3 février 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Roebuck:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quelle était la valeur nominale de la monnaie canadienne en cours pour chaque mois depuis 1956 inclusivement jusqu'à ce jour d'après les statistiques les plus récentes?

2. Quel montant la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils dépensé pour acheter la monnaie canadienne afin de protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de la période susmentionnée?

3. Quelles mesures, s'il en est, la Banque du Canada ou un organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils prises au cours de chacun des mois de 1967 et 1968 pour protéger et maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne?

4. Quelles ressources la Banque du Canada ou le gouvernement du Canada avaient-ils à leur disposition en janvier 1967 et au cours des mois suivants de 1967 et 1968 pour protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne, et quel montant de ces ressources a été utilisé ou dépensé à cette fin?

5. Quels étaient les crédits existants ou quels crédits étaient à la disposition de la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada, ou quels crédits ont été accordés par ces derniers, au cours des années 1967 et 1968 pour protéger la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de ladite période de 1967 et 1968, et quel montant de ces crédits a été utilisé ou requis à cette fin?

6. Quel était l'indice du coût de la vie au Canada selon l'Indice des prix à la consommation depuis son établissement en 1961 et au cours de chaque mois jusqu'à maintenant d'après les statistiques les plus récentes?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. A-t-on mis en culture des superficies supplémentaires de terrain au Canada en 1968 dans l'une ou l'autre des provinces en vertu des programmes à frais partagés supportés par le Gouvernement fédéral?

2. Dans l'affirmative, quelle était la superficie concernée dans chaque programme dans chaque province?

3. Ces programmes étaient-ils en application en 1969?

4. Dans l'affirmative, où?

5. Envisage-t-on d'appliquer de tels programmes en 1970?

6. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?

7. Tenant compte des excédents agricoles actuels, le Gouvernement fédéral a-t-il décidé d'établir de nouveaux programmes afin d'augmenter la superficie consacrée à la production agricole?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

4 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel était le revenu brut pour la période comprise entre le 1er octobre 1968 et le 1er octobre 1969 de chacun des trains de voyageurs suivants du Canadien-National:

Le Chaleur
Le Scotian, et
L'Ocean Limited?

2. Combien de voyageurs chacun de ces trains a-t-il transportés durant la période susmentionnée?

3. Quel était le coût d'exploitation par mille de chacun de ces trains durant la période susmentionnée?

4. Combien de voyageurs l'Ocean Limited a-t-il transportés, dans les directions est et ouest, depuis Moncton et les stations intermédiaires jusqu'à Joffre, durant la période susmentionnée?

5. Quelle est la longueur officielle de voie ferrée entre Moncton et Joffre via Campbellton et entre Moncton et Joffre via Edmundston?

Pour le mercredi 4 février 1970

Par l'honorable sénateur Deschatelets, C.P.:

29 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la récente visite de la délégation du Sénat du Canada en U.R.S.S. et sur les entretiens avec les leaders de la Chambre des Lords de Grande-Bretagne.

ORDRE DU JOUR

Le mardi 3 février 1970

N° 1.

28 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour nommer un comité mixte spécial des deux Chambres pour faire une étude et un rapport sur les propositions, rendues publiques ou qui sont à l'occasion rendues publiques par le gouvernement du Canada, sur un certain nombre de sujets touchant la constitution du Canada au cours de l'étude complète de la constitution du Canada, étude dont on avait convenu à la Conférence constitutionnelle du Premier ministre du Canada et des Premiers ministres des provinces, en février 1968, et sur d'autres propositions concernant les mêmes sujets;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour agir au nom du Sénat au sein de ce comité mixte spécial, savoir: les honorables sénateurs Connolly (*Ottawa-ouest*), Cook, Flynn, Giguère, Grosart, Lamontagne, Lang, Macdonald (*Cap-Breton*), McDonald et Phillips (*Rigaud*).

Que le comité ait le pouvoir de choisir, parmi ses membres, ceux qui feront partie des sous-comités qu'il peut estimer opportuns ou nécessaires;

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces et d'imprimer au jour le jour les documents et témoignages que peut ordonner le comité;

Que le comité ait le pouvoir de se transporter d'un lieu à un autre au Canada; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

N° 2.

29 janvier—Deuxième lecture du Bill C-11, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le jeudi 26 février 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le vendredi 30 janvier 1970.	
356–S	Communications de masse	10.00 a.m.
	Le mardi 3 février 1970.	
	Pauvreté *Réunion avec «Neighbourhood Improvement Committee» à 151 Avenue Primrose, Ottawa.* *(Transport pour les membres du comité, Porte du Sénat—9.30 a.m.)*	
	Le mercredi 4 février 1970.	
256–S	Banques et commerce (*Livre blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
	Le jeudi 5 février 1970.	
356–S	Pauvreté	9.00 a.m.
256–S	Affaires étrangères (*Banque royale du Canada*)	11.00 a.m.
260–N	Santé, bien-être et sciences (*Bill S-14*)	11.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 25

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 3 février 1970

Huit heures du soir.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Argue,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Burchill,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Davey,
Denis,
Deschatelets,
Duggan,
Eudes,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hays,
Hollett,
Inman,
Isnor,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lang,
Langlois,
Lefrançois,
Macdonald (*Cap-Breton*),
Martin,
McDonald,
McGrand,
Méthot,
Michaud,
Molson,
O'Leary,
Paterson,
Pearson,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Prowse,
Robichaud,
Sparrow,
Thompson,
Urquhart.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans amendement.

Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les banques d'épargne du Québec»,

Bill S-17, intitulé: «Loi constituant en corporation la ICG, Compagnie de Transmission Limitée».

La Chambre des communes, par son Greffier transmet un message avec un Bill C-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts aux petites entreprises», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier transmet un message avec un Bill C-135, intitulé: «Loi modifiant la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du ministère de la Consommation et des Corporations pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 9 de la *Loi sur le ministère de la Consommation et des Corporations,* chapitre 16, Statuts du Canada, 1967-1968.

Rapport sur l'administration de la *Loi sur la santé et le sport amateur* pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 13 de ladite loi, chapitre 28, Statuts du Canada, 1968-1969.

Rapport du ministère de l'Expansion économique régionale pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 40 de la *Loi de 1969 sur l'organisation du gouvernement,* chapitre 28, Statuts du Canada, 1968-1969.

Budget d'investissement de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année se terminant le 31 décembre 1970, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952, approuvé par l'arrêté en conseil C.P. 1970-80, en date du 15 janvier 1970.

L'honorable sénateur Lang présente au Sénat un Bill S-18, intitulé: «Loi concernant Brunner Corporation (Canada) Limited».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Davey, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture, jeudi prochain, le 5 février 1970.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., présente au Sénat un Bill S-19, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la libération conditionnelle de détenus».

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 5 février 1970.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., présente au Sénat un Bill S-20, intitulé: «Loi concernant l'étiquetage, la vente, l'importation et la publicité des articles textiles de consommation».

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 5 février 1970.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que l'article 76(4) soit suspendu du 10 au 19 février 1970, inclusivement, en ce qui concerne le Comité spécial du Sénat sur les communications de masse, et qu'au cours de cette période, le comité soit autorisé à tenir ses réunions durant les séances du Sénat.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain mercredi le 4 février 1970, à deux heures de l'après-midi.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour nommer un comité mixte spécial des deux Chambres pour faire une étude et un rapport sur les propositions, rendues publiques ou qui sont à l'occasion rendues publiques par le gouvernement du Canada, sur un certain nombre de sujets touchant la constitution du Canada au cours de l'étude complète de la constitution du Canada, étude dont on avait convenu à la Conférence constitutionnelle du Premier ministre du Canada et des Premiers ministres des provinces, en février 1968, et sur d'autres propositions concernant les mêmes sujets;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour agir au nom du Sénat au sein de ce comité mixte spécial, savoir: les honorables sénateurs Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Flynn, Giguère, Grosart, Lamontagne, Lang, Macdonald (*Cap-Breton*), McDonald et Phillips (*Rigaud*).

Que le comité ait le pouvoir de choisir, parmi ses membres, ceux qui feront partie des sous-comités qu'il peut estimer opportuns ou nécessaires;

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces et d'imprimer au jour le jour les documents et témoignages que peut ordonner le comité;

Que le comité ait le pouvoir de se transporter d'un lieu à un autre au Canada; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

Après débat,
L'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Burchill propose, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, que le Bill C-11, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Haig propose, appuyé par l'honorable sénateur Hollett, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Aird,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 4 février 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Roebuck:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quelle était la valeur nominale de la monnaie canadienne en cours pour chaque mois depuis 1956 inclusivement jusqu'à ce jour d'après les statistiques les plus récentes?

2. Quel montant la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils dépensé pour acheter la monnaie canadienne afin de protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de la période susmentionnée?

3. Quelles mesures, s'il en est, la Banque du Canada ou un organisme ou ministère du gouvernement du Canada ont-ils prises au cours de chacun des mois de 1967 et 1968 pour protéger et maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne?

4. Quelles ressources la Banque du Canada ou le gouvernement du Canada avaient-ils à leur disposition en janvier 1967 et au cours des mois suivants de 1967 et 1968 pour protéger ou maintenir la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne, et quel montant de ces ressources a été utilisé ou dépensé à cette fin?

5. Quels étaient les crédits existants ou quels crédits étaient à la disposition de la Banque du Canada ou un autre organisme ou ministère du gouvernement du Canada, ou quels crédits ont été accordés par ces derniers, au cours des années 1967 et 1968 pour protéger la valeur d'achat ou d'échange de la monnaie canadienne au cours de chaque mois de ladite période de 1967 et 1968, et quel montant de ces crédits a été utilisé ou requis à cette fin?

6. Quel était l'indice du coût de la vie au Canada selon l'Indice des prix à la consommation depuis son établissement en 1961 et au cours de chaque mois jusqu'à maintenant d'après les statistiques les plus récentes?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. A-t-on mis en culture des superficies supplémentaires de terrain au Canada en 1968 dans l'une ou l'autre des provinces en vertu des programmes à frais partagés supportés par le Gouvernement fédéral?

2. Dans l'affirmative, quelle était la superficie concernée dans chaque programme dans chaque province?

3. Ces programmes étaient-ils en application en 1969?

4. Dans l'affirmative, où?

5. Envisage-t-on d'appliquer de tels programmes en 1970?

6. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?

7. Tenant compte des excédents agricoles actuels, le Gouvernement fédéral a-t-il décidé d'établir de nouveaux programmes afin d'augmenter la superficie consacrée à la production agricole?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Deschatelets, C.P.:

29 janvier—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la récente visite de la délégation du Sénat du Canada en U.R.S.S. et sur les entretiens avec les leaders de la Chambre des Lords de Grande-Bretagne.

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 4 février 1970

N° 1.

28 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour nommer un comité mixte spécial des deux Chambres pour faire une étude et un rapport sur les propositions, rendues publiques ou qui sont à l'occasion rendues publiques par le gouvernement du Canada, sur un certain nombre de sujets touchant la constitution du Canada au cours de l'étude complète de la constitution du Canada, étude dont on avait convenu à la Conférence constitutionnelle du Premier ministre du Canada et des Premiers ministres des provinces, en février 1968, et sur d'autres propositions concernant les mêmes sujets;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour agir au nom du Sénat au sein de ce comité mixte spécial, savoir: les honorables sénateurs Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Flynn, Giguère, Grosart, Lamontagne, Lang, Macdonald (*Cap-Breton*), McDonald et Phillips (*Rigaud*).

Que le comité ait le pouvoir de choisir, parmi ses membres, ceux qui feront partie des sous-comités qu'il peut estimer opportuns ou nécessaires;

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces et d'imprimer au jour le jour les documents et témoignages que peut ordonner le comité;

Que le comité ait le pouvoir de se transporter d'un lieu à un autre au Canada; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.—(*L'honorable sénateur Macdonald (Cap-Breton)*).

N° 2.

3 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Burchill, appuyé par l'honorable sénateur Boucher tendant à la deuxième lecture du Bill C-11, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer».—(*L'honorable sénateur Haig*).

N° 3.

3 février—Deuxième lecture du Bill C-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts aux petites entreprises».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 4.

3 février—Deuxième lecture du Bill C-135, intitulé: «Loi modifiant la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le jeudi 5 février 1970

N° 1.

3 février—Deuxième lecture du Bill S-18, intitulé: «Loi concernant Brunner Corporation (Canada) Limited».—(*L'honorable sénateur Lang*).

N° 2.

3 février—Deuxième lecture du Bill S-19, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la libération conditionnelle de détenus».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 3.

3 février—Deuxième lecture du Bill S-20, intitulé: «Loi concernant l'étiquetage, la vente, l'importation et la publicité des articles textiles de consommation».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le jeudi 26 février 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mercredi 4 février 1970.	
256–S	Banques et commerce (*Livre blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
	Le jeudi 5 février 1970.	
356–S	Pauvreté	9.00 a.m.
256–S	Affaires étrangères (*Banque royale du Canada*)	11.00 a.m.
260–N	Santé, bien-être et sciences (*Bill S-14, Loi sur les dispositifs émettant des radiations*)	11.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 26

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 4 février 1970

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Argue,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Burchill,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*)
Cook,
Croll,
Davey,
Denis,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Duggan,
Eudes,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Giguère,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hays,
Hollett,
Inman,
Isnor,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lang,
Langlois,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Macnaughton,
Martin,
McDonald,
McGrand,
Méthot,
Michaud,
Molson,
O'Leary,
Paterson,
Pearson,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Prowse,
Quart,
Robichaud,
Smith,
Sparrow,
Thompson,
Urquhart,
Yuzyk.

PRIÈRE.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Langlois attire l'attention du Sénat sur le 22e anniversaire de l'indépendance de Ceylan.

Débat terminé.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain jeudi le 5 février 1970, à deux heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président quitte le fauteuil.

L'honorable sénateur Bourget, C.P., prend le fauteuil.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attire l'attention du Sénat sur la récente visite de la délégation du Sénat du Canada en U.R.S.S. et sur les entretiens avec les leaders de la Chambre des Lords de Grande-Bretagne.

Débat terminé.

L'honorable Président reprend le fauteuil.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour nommer un comité mixte spécial des deux Chambres pour faire une étude et un rapport sur les propositions, rendues publiques ou qui sont à l'occasion rendues publiques par le gouvernement du Canada, sur un certain nombre de sujets touchant la constitution du Canada au cours de l'étude complète de la constitution du Canada, étude dont on avait convenu à la Conférence constitutionnelle du Premier ministre du Canada et des Premiers ministres des provinces, en février 1968, et sur d'autres propositions concernant les mêmes sujets;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour agir au nom du Sénat au sein de ce comité mixte spécial, savoir: les honorables sénateurs Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Flynn, Giguère, Grosart, Lamontagne, Lang, Macdonald (*Cap-Breton*), McDonald et Phillips (*Rigaud*).

Que le comité ait le pouvoir de choisir, parmi ses membres, ceux qui feront partie des sous-comités qu'il peut estimer opportuns ou nécessaires;

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces et d'imprimer au jour le jour les documents et témoignages que peut ordonner le comité;

Que le comité ait le pouvoir de se transporter d'un lieu à un autre au Canada; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Burchill, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, tendant à la deuxième lecture du Bill C-11, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer».

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts aux petites entreprises»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-135, intitulé: «Loi modifiant la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à mardi prochain, le 10 février 1970.

L'honorable sénateur McDonald, propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 5 février 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATION

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. A-t-on mis en culture des superficies supplémentaires de terrain au Canada en 1968 dans l'une ou l'autre des provinces en vertu des programmes à frais partagés supportés par le Gouvernement fédéral?

2. Dans l'affirmative, quelle était la superficie concernée dans chaque programme dans chaque province?

3. Ces programmes étaient-ils en application en 1969?

4. Dans l'affirmative, où?

5. Envisage-t-on d'appliquer de tels programmes en 1970?

6. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?

7. Tenant compte des excédents agricoles actuels, le Gouvernement fédéral a-t-il décidé d'établir de nouveaux programmes afin d'augmenter la superficie consacrée à la production agricole?

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 5 février 1970

N° 1.

3 février—Deuxième lecture du Bill S-18, intitulé: «Loi concernant Brunner Corporation (Canada) Limited».—(*L'honorable sénateur Lang*).

N° 2.

3 février—Deuxième lecture du Bill S-19, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la libération conditionnelle de détenus».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 3.

3 février—Deuxième lecture du Bill S-20, intitulé: «Loi concernant l'étiquetage, la vente, l'importation et la publicité des articles textiles de consommation».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 4.

28 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour nommer un comité mixte spécial des deux Chambres pour faire une étude et un rapport sur les propositions, rendues publiques ou qui sont à l'occasion rendues publiques par le gouvernement du Canada, sur un certain nombre de sujets touchant la constitution du Canada au cours de l'étude complète de la constitution du Canada, étude dont on avait convenu à la Conférence constitutionnelle du Premier ministre du Canada et des Premiers ministres des provinces, en février 1968, et sur d'autres propositions concernant les mêmes sujets;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour agir au nom du Sénat au sein de ce comité mixte spécial, savoir: les honorables sénateurs Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Flynn, Giguère, Grosart, Lamontagne, Lang, Macdonald (*Cap-Breton*), McDonald et Phillips (*Rigaud*).

Que le comité ait le pouvoir de choisir, parmi ses membres, ceux qui feront partie des sous-comités qu'il peut estimer opportuns ou nécessaires;

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces et d'imprimer au jour le jour les documents et témoignages que peut ordonner le comité;

Que le comité ait le pouvoir de se transporter d'un lieu à un autre au Canada; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.—(*L'honorable sénateur Macdonald (Cap-Breton)*).

N° 5.

3 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Burchill, appuyé par l'honorable sénateur Boucher tendant à la deuxième lecture du Bill C-11, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer».—(*L'honorable sénateur Haig*).

N° 6.

3 février—Deuxième lecture du Bill C-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts aux petites entreprises».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le 10 février 1970

3 février—Deuxième lecture du Bill C-135, intitulé: «Loi modifiant la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le jeudi 26 février 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le jeudi 5 février 1970.	
356–S	Pauvreté	9.00 a.m.
256–S	Affaires étrangères (*Banque royale du Canada*)	11.00 a.m.
260–N	Santé, bien-être et sciences (*Bill S–14, Loi sur les dispositifs émettant des radiations*)	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 27

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 5 février 1970

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Burchill,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Denis,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Duggan,
Eudes,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Grosart,
Haig,
Hays,
Hollett,
Inman,
Isnor,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Lang,
Langlois,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Martin,
McDonald,
McGrand,
McLean,
Méthot,
Michaud,
Molson,
O'Leary,
Paterson,
Pearson,
Phillips (*Prince*),
Phillips, (*Rigaud*),
Prowse,
Quart,
Robichaud,
Smith,
Sparrow,
Thompson,
Urquhart,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P. dépose sur le bureau ce qui suit:

Index codifié et Tableau des décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* pour la période allant du 1er janvier 1955 au 31 décembre 1969.

Avec la permision du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig,

Que les noms des honorables sénateurs Quart et Welch soient substitués à ceux des honorables sénateurs Bélisle et Willis sur la liste des sénateurs qui font partie du Comité spécial du Sénat sur les communications de masse.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain le 10 février 1970, à huit heures du soir.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que le Bill S-18, intitulé: «Loi concernant Brunner Corporation (Canada) Limited», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Prowse propose, appuyé par l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*), que le Bill S-19, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la libération conditionnelle de détenus», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., que le Bill S-20, intitulé: «Loi concernant l'étiquetage, la vente, l'importation et la publicité des articles textiles de consommation», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*) propose, pour l'honorable sénateur Blois, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour nommer un comité mixte spécial des deux Chambres pour faire une étude et un rapport sur les propositions, rendues publiques ou qui sont à l'occasion rendues publiques par le gouvernement du Canada, sur un certain nombre de sujets touchant la constitution du Canada au cours de l'étude complète de la constitution du Canada, étude dont on avait convenu à la Conférence constitutionnelle du Premier ministre du Canada et des Premiers ministres des provinces, en février 1968, et sur d'autres propositions concernant les mêmes sujets;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour agir au nom du Sénat au sein de ce comité mixte spécial, savoir: les honorables sénateurs Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Flynn, Giguère, Grosart, Lamontagne, Lang, Macdonald (*Cap-Breton*), McDonald et Phillips (*Rigaud*);

Que le comité ait le pouvoir de choisir, parmi ses membres, ceux qui feront partie des sous-comités qu'il peut estimer opportuns ou nécessaires;

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces et d'imprimer au jour le jour les documents et témoignages que peut ordonner le comité;

Que le comité ait le pouvoir de se transporter d'un lieu à un autre au Canada; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

Après débat,
L'honorable sénateur McDonald propose pour l'honorable sénateur Croll, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P., que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Burchill, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, tendant à la deuxième lecture du Bill C-11, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer».

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Benidickson, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Paterson que le Bill C-9, intitulé «Loi modifiant la Loi sur les prêts aux petites entreprises», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Benidickson, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lamontagne, C.P., que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur McDonald, propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P.,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 10 février 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATION

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. A-t-on mis en culture des superficies supplémentaires de terrain au Canada en 1968 dans l'une ou l'autre des provinces en vertu des programmes à frais partagés supportés par le Gouvernement fédéral?

2. Dans l'affirmative, quelle était la superficie concernée dans chaque programme dans chaque province?

3. Ces programmes étaient-ils en application en 1969?

4. Dans l'affirmative, où?

5. Envisage-t-on d'appliquer de tels programmes en 1970?

6. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?

7. Tenant compte des excédents agricoles actuels, le Gouvernement fédéral a-t-il décidé d'établir de nouveaux programmes afin d'augmenter la superficie consacrée à la production agricole?

ORDRE DU JOUR

Le mardi 10 février 1970

N° 1.

5 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Prowse, appuyé par l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*), tendant à la deuxième lecture du Bill S-19, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la libération conditionnelle de détenus».—(*L'honorable sénateur Macdonald (Cap-Breton)*).

N° 2.

5 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*), appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-20, intitulé: «Loi concernant l'étiquetage, la vente, l'importation et la publicité des articles textiles de consommation».—(*L'honorable sénateur Blois*).

N° 3.

28 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour nommer un comité mixte spécial des deux Chambres pour faire une étude et un rapport sur les propositions, rendues publiques ou qui sont à l'occasion rendues publiques par le gouvernement du Canada, sur un certain nombre de sujets touchant la constitution du Canada au cours de l'étude complète de la constitution du Canada, étude dont on avait convenu à la Conférence constitutionnelle du Premier ministre du Canada et des Premiers ministres des provinces, en février 1968, et sur d'autres propositions concernant les mêmes sujets;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour agir au nom du Sénat au sein de ce comité mixte spécial, savoir: les honorables sénateurs Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Flynn, Giguère, Grosart, Lamontagne, Lang, Macdonald (*Cap-Breton*), McDonald et Phillips (*Rigaud*).

Que le comité ait le pouvoir de choisir, parmi ses membres, ceux qui feront partie des sous-comités qu'il peut estimer opportuns ou nécessaires;

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces et d'imprimer au jour le jour les documents et témoignages que peut ordonner le comité;

Que le comité ait le pouvoir de se transporter d'un lieu à un autre au Canada; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.—(*L'honorable sénateur Croll*).

N° 4.

3 février—Deuxième lecture du Bill C-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts aux petites entreprises».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 5.

3 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Burchill, appuyé par l'honorable sénateur Boucher tendant à la deuxième lecture du Bill C-11, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer».—(*L'honorable sénateur Haig*).

Pour le jeudi 26 février 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le lundi 9 février 1970.	
356–S 260–N	Politique scientifique (*Réunion conjointe avec le Comité des sciences et de l'astronautique de la Chambre des représentants des États-Unis*) (*a.m.—356–S—publique; —260–N—à huis clos*)	9.30 a.m. 3.15 p.m.
	Le mardi 10 février 1970.	
256–S	Pauvreté	9.30 a.m.
112–N	Affaires étrangères (*Représentants de l'église*)	10.00 a.m.
356–S	Communications de masse	10.00 a.m. 2.30 p.m.
263–S	Politique scientifique (*Réunion conjointe avec le Comité des sciences et de l'astronautique de la Chambre des représentants des États-Unis—à huis clos*)	11.00 a.m.
	Le mercredi 11 février 1970.	
260–N 356–S	Communications de masse (*a.m.—260–N; p.m.—356–S*)	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
256–S	Banques et commerce (*Livre blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
	Le jeudi 12 février 1970.	
256–S	Pauvreté	9.00 a.m.
356–S	Communications de masse	9.30 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
260–N	Finances nationales	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 28

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 10 février 1970

Huit heures du soir.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Aseltine,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Burchill,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Davey,
Denis,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Duggan,
Eudes,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Giguère,
Gladstone,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hays,
Hollett,
Inman,
Isnor,
Kinley,
Kinnear,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Macnaughton,
Martin,
McGrand,
McLean,
Méthot,
Michaud,
O'Leary,
Paterson,
Pearson,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Quart,
Robichaud,
Savoie,
Smith,
Sparrow,
Sullivan,
Urquhart,
Willis.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un Bill C-136, intitulé: «Loi concernant l'expropriation», pour lequel il sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 12 février 1970.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Budget d'établissement revisé de la Société des transports du Nord Limitée pour l'année terminé le 31 décembre 1969, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952 (textes français et anglais), et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1969-2400, en date du 19 décembre 1969, approuvant ledit budget (texte anglais).

Budget d'établissement de la Société des transports du Nord Limitée pour l'année se terminant le 31 décembre 1970, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952 (textes français et anglais), et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1970-138, en date du 22 janvier 1970, approuvant ledit budget (texte anglais).

Exemplaires des Ordonnances, chapitres 1 à 7, inclusivement, édictées par le Conseil du Territoire du Yukon lors de sa troisième session de 1969, en conformité de l'article 20 de la *Loi sur le Yukon,* chapitre 53, Statuts du Canada, 1952-1953, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1970-78, en date du 14 janvier 1970, approuvant lesdites Ordonnances. (Texte anglais).

Rapport concernant l'application de la *Loi sur les soins médicaux* pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 9 de ladite loi, chapitre 64, Statuts du Canada, 1966-1967.

Rapports du ministre de l'Industrie et du Commerce présentés conformément à la *Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers* (Partie I, Corporations) pour les périodes financières closes en 1965, 1966 et 1967, en conformité de l'article 16 de ladite loi, chapitre 26, Statuts du Canada, 1962.

Rapport du ministre de l'Industrie et du Commerce présenté conformément à la *Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers* (Partie II, Syndicats ouvriers) pour les périodes financières closes en 1967, en conformité de l'article 16 de ladite loi, chapitre 26, Statuts du Canada, 1962.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Aird,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à jeudi prochain, le 12 février 1970, à deux heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Prowse, appuyé par l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*), tendant à la deuxième lecture du Bill S-19, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la libération conditionnelle de détenus».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*), appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill S-20, intitulé: «Loi concernant l'étiquetage, la vente, l'importation et la publicité des articles textiles de consommation».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour nommer un comité mixte spécial des deux Chambres pour faire une étude et un rapport sur les propositions, rendues publiques ou qui sont à l'occasion rendues publiques par le gouvernement du Canada, sur un certain nombre de sujets touchant la constitution du Canada au cours de l'étude complète de la constitution du Canada, étude dont on avait convenu à la Conférence constitutionnelle du Premier ministre du Canada et des Premiers ministres des provinces, en février 1968, et sur d'autres propositions concernant les mêmes sujets;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour agir au nom du Sénat au sein de ce comité mixte spécial, savoir: les honorables sénateurs Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Flynn, Giguère, Grosart, Lamontagne, Lang, Macdonald (*Cap-Breton*), McDonald et Phillips (*Rigaud*);

Que le comité ait le pouvoir de choisir, parmi ses membres, ceux qui feront partie des sous-comités qu'il peut estimer opportuns ou nécessaires;

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces et d'imprimer au jour le jour les documents et témoignages que peut ordonner le comité;

Que le comité ait le pouvoir de se transporter d'un lieu à un autre au Canada; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-135, intitulé: «Loi modifiant la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à plus tard ce jour.

A la lecture de l'Ordre du jour,
Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*), reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Burchill, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, tendant à la deuxième lecture du Bill C-11, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer».

Après débat,
L'honorable sénateur Haig propose, appuyé par l'honorable sénateur Grosart, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-135, intitulé: «Loi modifiant la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 12 février 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATION

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. A-t-on mis en culture des superficies supplémentaires de terrain au Canada en 1968 dans l'une ou l'autre des provinces en vertu des programmes à frais partagés supportés par le Gouvernement fédéral?

2. Dans l'affirmative, quelle était la superficie concernée dans chaque programme dans chaque province?

3. Ces programmes étaient-ils en application en 1969?

4. Dans l'affirmative, où?

5. Envisage-t-on d'appliquer de tels programmes en 1970?

6. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?

7. Tenant compte des excédents agricoles actuels, le Gouvernement fédéral a-t-il décidé d'établir de nouveaux programmes afin d'augmenter la superficie consacrée à la production agricole?

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 12 février 1970

N° 1.

10 février—Troisième lecture du Bill S-19, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la libération conditionnelle de détenus».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 2.

3 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Burchill, appuyé par l'honorable sénateur Boucher tendant à la deuxième lecture du Bill C-11, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer».—(*L'honorable sénateur Haig*).

N° 3.

10 février—Deuxième lecture du Bill C-136, intitulé: «Loi concernant l'expropriation».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 4.

28 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour nommer un comité mixte spécial des deux Chambres pour faire une étude et un rapport sur les propositions, rendues publiques ou qui sont à l'occasion rendues publiques par le gouvernement du Canada, sur un certain nombre de sujets touchant la constitution du Canada au cours de l'étude complète de la constitution du Canada, étude dont on avait convenu à la Conférence constitutionnelle du Premier ministre du Canada et des Premiers ministres des provinces, en février 1968, et sur d'autres propositions concernant les mêmes sujets;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour agir au nom du Sénat au sein de ce comité mixte spécial, savoir: les honorables sénateurs Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Flynn, Giguère, Grosart, Lamontagne, Lang, Macdonald (*Cap-Breton*), McDonald et Phillips (*Rigaud*).

Que le comité ait le pouvoir de choisir, parmi ses membres, ceux qui feront partie des sous-comités qu'il peut estimer opportuns ou nécessaires;

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces et d'imprimer au jour le jour les documents et témoignages que peut ordonner le comité;

Que le comité ait le pouvoir de se transporter d'un lieu à un autre au Canada; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.—(*L'honorable sénateur Croll*).

N° 5.

3 février—Deuxième lecture du Bill C-135, intitulé: «Loi modifiant la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le jeudi 26 février 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mercredi 11 février 1970.	
260–N 356–S	Communications de masse (*a.m.—260–N; p.m.—356–S*)	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
256–S	Banques et commerce—Bills C–9, S–18, S–20 (*Livre blanc sur la réforme fiscale*) A. W. Gilmour.....	9.00 a.m.
	Le jeudi 12 février 1970.	
256–S	Pauvreté.....	9.00 a.m.
356–S	Communications de masse.....	9.30 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 29

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 12 février 1970

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Burchill,
Cameron,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Denis,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Eudes,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Grosart,
Haig,
Hollett,
Inman,
Isnor,
Kinley,
Kinnear,
Lamontagne,
Langlois,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Martin,
McGrand,
McLean,
Méthot,
Michaud,
O'Leary,
Paterson,
Pearson,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Quart,
Robichaud,
Savoie,
Smith,
Sparrow,
Sullivan,
Urquhart,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport sur l'application de la *Loi sur les subventions au développement régional* pour la période allant du 1er au 31 janvier 1970, en conformité de l'article 16 de ladite loi, chapitre 56, Statuts du Canada, 1968-1969.

Rapport sur l'administration du *Régime de pensions du Canada,* pour l'année financière close le 31 mars 1968, en conformité de l'article 20, chapitre 45, Statuts du Canada, 1966-1967.

Copies de la Déclaration de la Conférence nationale sur la stabilité des prix, convoquée par la Commission des prix et des revenus et tenue à Ottawa, les 9 et 10 février 1970.

Budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1971.

L'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*) présente au Sénat un Bill S-21, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture, jeudi prochain, le 19 février 1970.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) pour l'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce auquel a été déféré le Bill C-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts aux petites entreprises», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*de Lanaudière*) que le bill soit lu pour la troisième fois dès maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*), pour l'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce auquel a été déféré le Bill S-18, intitulé: «Loi concernant Brunner Corporation (Canada) Limited», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*de Lanaudière*) que le bill soit lu pour la troisième fois dès maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) pour l'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-20, intitulé: «Loi concernant l'étiquette, la vente, l'importation et la publicité des articles textiles de consommation», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec deux amendements.

Le Greffier adjoint donne alors lecture des amendements comme il suit:

1. *Pages 1 et 2:* Retrancher le sous-alinéa (ii) de l'alinéa (d) de l'article 2 du Bill des versions française et anglaise de ce bill et y substituer ce qui suit:

«(ii) un produit fait en totalité ou en partie de fibres ou de fils textiles ou de tissu, ayant la forme sous laquelle ils sont ou doivent être vendus à quiconque pour consommation ou utilisation autre que pour consommation ou utilisation dans la fabrication, la transformation ou l'apprêt de tout produit destiné à la vente;»

2. *Page 3:* Retrancher du paragraphe 1 de l'article 5 du Bill dans la version anglaise seulement et y substituer alors ce qui suit:

5. (1) No dealer shall affix to a consumer textile article or sell, import into Canada or advertise a consumer textile article that has applied to it a label that contains any false or misleading representation relating to or that may reasonably be regarded as relating to the article.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P., que le rapport soit adopté dès maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., que le bill soit lu pour la troisième fois dès maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois:

Que le comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à examiner les dépenses proposées dans les prévisions budgétaires déposées au Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1971, en anticipation des bills fondés sur lesdites prévisions budgétaires qui seront présentés au Sénat.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin aux fins de l'étude.

Que le comité soit autorisé à tenir des réunions pendant les ajournements du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin C.P.,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain, vendredi le 13 février 1970, à onze heures de l'avant-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le Bill S-19, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la libération conditionnelle de détenus», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Burchill, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, tendant à la deuxième lecture du Bill C-11, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Burchill propose, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des transports et des communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Urquhart propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, que le Bill C-136, intitulé: «Loi concernant l'expropriation», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénatrice Quart, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à mardi prochain le 17 février 1970.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A la lecture de l'Ordre du jour,
Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*), reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour nommer un comité mixte spécial des deux Chambres pour faire une étude et un rapport sur les propositions, rendues publiques ou qui sont à l'occasion rendues publiques par le gouvernement du Canada, sur un certain nombre de sujets touchant la constitution du Canada au cours de l'étude complète de la constitution du Canada, étude dont on avait convenu à la Conférence constitutionnelle du Premier ministre du Canada et des Premiers ministres des provinces, en février 1968, et sur d'autres propositions concernant les mêmes sujets;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour agir au nom du Sénat au sein de ce comité mixte spécial, savoir: les honorables sénateurs Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Flynn, Giguère, Grosart, Lamontagne, Lang, Macdonald (*Cap-Breton*), McDonald et Phillips (*Rigaud*);

Que le comité ait le pouvoir de choisir, parmi ses membres, ceux qui feront partie des sous-comités qu'il peut estimer opportuns ou nécessaires;

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces et d'imprimer au jour le jour les documents et témoignages que peut ordonner le comité;

Que le comité ait le pouvoir de se transporter d'un lieu à un autre au Canada; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

Après débat,
L'honorable sénateur Yuzyk propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, que le Bill C-135, intitulé: «Loi modifiant la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Yuzyk propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*), que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le vendredi 13 février 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATION

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. A-t-on mis en culture des superficies supplémentaires de terrain au Canada en 1968 dans l'une ou l'autre des provinces en vertu des programmes à frais partagés supportés par le Gouvernement fédéral?

2. Dans l'affirmative, quelle était la superficie concernée dans chaque programme dans chaque province?

3. Ces programmes étaient-ils en application en 1969?

4. Dans l'affirmative, où?

5. Envisage-t-on d'appliquer de tels programmes en 1970?

6. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?

7. Tenant compte des excédents agricoles actuels, le Gouvernement fédéral a-t-il décidé d'établir de nouveaux programmes afin d'augmenter la superficie consacrée à la production agricole?

ORDRE DU JOUR

Le vendredi 13 février 1970

N° 1.

28 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour nommer un comité mixte spécial des deux Chambres pour faire une étude et un rapport sur les propositions, rendues publiques ou qui sont à l'occasion rendues publiques par le gouvernement du Canada, sur un certain nombre de sujets touchant la constitution du Canada au cours de l'étude complète de la constitution du Canada, étude dont on avait convenu à la Conférence constitutionnelle du Premier ministre du Canada et des Premiers ministres des provinces, en février 1968, et sur d'autres propositions concernant les mêmes sujets;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour agir au nom du Sénat au sein de ce comité mixte spécial, savoir: les honorables sénateurs Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Flynn, Giguère, Grosart, Lamontagne, Lang, Macdonald (*Cap-Breton*), McDonald et Phillips (*Rigaud*).

Que le comité ait le pouvoir de choisir, parmi ses membres, ceux qui feront partie des sous-comités qu'il peut estimer opportuns ou nécessaires;

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces et d'imprimer au jour le jour les documents et témoignages que peut ordonner le comité;

Que le comité ait le pouvoir de se transporter d'un lieu à un autre au Canada; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.—(*L'honorable sénateur Yuzyk*).

N° 2.

12 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Cameron, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, tendant à la deuxième lecture du Bill C-135, intitulé: «Loi modifiant la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants».—(*L'honorable sénateur Yuzyk*).

Pour le mardi 17 février 1970

12 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Urquhart, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, tendant à la deuxième lecture du Bill C-136, intitulé: «Loi concernant l'expropriation».—(*L'honorable sénateur Pearson*).

Pour le jeudi 19 février 1970

12 février—Deuxième lecture du S-21, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel».—(*L'honorable sénateur Macdonald (Cap-Breton)*).

Pour le jeudi 26 février 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 30

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le vendredi 13 février 1970

Onze heures de l'avant-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine, Basha, Bélisle, Blois, Boucher, Bourget, Burchill, Cameron, Carter, Choquette, Cook, Denis, Deschatelets, Eudes, Fergusson, Fournier (*de Lanaudière*), Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Gladstone, Inman, Isnor, Kinley, Kinnear, Langlois, Macdonald (*Cap-Breton*), Martin, McGrand, McLean, Méthot, Michaud, Paterson, Pearson, Petten, Quart, Robichaud, Savoie, Smith, Sparrow, Urquhart, Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du ministère de l'Industrie pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 16 de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, chapitre 3, Statuts du Canada, 1962.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P.,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 17 février 1970, à huit heures du soir.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour nommer un comité mixte spécial des deux Chambres pour faire une étude et un rapport sur les propositions, rendues publiques ou qui sont à l'occasion rendues publiques par le gouvernement du Canada, sur un certain nombre de sujets touchant la constitution du Canada au cours de l'étude complète de la constitution du Canada, étude dont on avait convenu à la Conférence constitutionnelle du Premier ministre du Canada et des Premiers ministres des provinces, en février 1968, et sur d'autres propositions concernant les mêmes sujets;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour agir au nom du Sénat au sein de ce comité mixte spécial, savoir: les honorables sénateurs Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Flynn, Giguère, Grosart, Lamontagne, Lang, Macdonald (*Cap-Breton*), McDonald et Phillips (*Rigaud*);

Que le comité ait le pouvoir de choisir, parmi ses membres, ceux qui feront partie des sous-comités qu'il peut estimer opportuns ou nécessaires;

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces et d'imprimer au jour le jour les documents et témoignages que peut ordonner le comité;

Que le comité ait le pouvoir de se transporter d'un lieu à un autre au Canada; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-135, intitulé: «Loi modifiant la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 17 février 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**
7. **Motion.**
8. **Période de questions.**

INTERPELLATION

Par l'honorable sénateur Argue:

2 décembre—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. A-t-on mis en culture des superficies supplémentaires de terrain au Canada en 1968 dans l'une ou l'autre des provinces en vertu des programmes à frais partagés supportés par le Gouvernement fédéral?

2. Dans l'affirmative, quelle était la superficie concernée dans chaque programme dans chaque province?

3. Ces programmes étaient-ils en application en 1969?

4. Dans l'affirmative, où?

5. Envisage-t-on d'appliquer de tels programmes en 1970?

6. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?

7. Tenant compte des excédents agricoles actuels, le Gouvernement fédéral a-t-il décidé d'établir de nouveaux programmes afin d'augmenter la superficie consacrée à la production agricole?

MOTION

Par l'honorable sénateur Martin, C.P.:

13 février—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.

ORDRE DU JOUR

Le mardi 17 février 1970

N° 1.

12 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Urquhart, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, tendant à la deuxième lecture du Bill C-136, intitulé: «Loi concernant l'expropriation».—(*L'honorable sénateur Pearson*).

N° 2.

28 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour nommer un comité mixte spécial des deux Chambres pour faire une étude et un rapport sur les propositions, rendues publiques ou qui sont à l'occasion rendues publiques par le gouvernement du Canada, sur un certain nombre de sujets touchant la constitution du Canada au cours de l'étude complète de la constitution du Canada, étude dont on avait convenu à la Conférence constitutionnelle du Premier ministre du Canada et des Premiers ministres des provinces, en février 1968, et sur d'autres propositions concernant les mêmes sujets;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour agir au nom du Sénat au sein de ce comité mixte spécial, savoir: les honorables sénateurs Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Flynn, Giguère, Grosart, Lamontagne, Lang, Macdonald (*Cap-Breton*), McDonald et Phillips (*Rigaud*).

Que le comité ait le pouvoir de choisir, parmi ses membres, ceux qui feront partie des sous-comités qu'il peut estimer opportuns ou nécessaires;

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces et d'imprimer au jour le jour les documents et témoignages que peut ordonner le comité;

Que le comité ait le pouvoir de se transporter d'un lieu à un autre au Canada; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.—(*L'honorable sénateur Yuzyk*).

N° 3.

12 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Cameron, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, tendant à la deuxième lecture du Bill C-135, intitulé: «Loi modifiant la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants».—(*L'honorable sénateur Yuzyk*).

Pour le jeudi 19 février 1970

12 février—Deuxième lecture du S-21, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel».—(*L'honorable sénateur Macdonald (Cap-Breton)*).

Pour le jeudi 26 février 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mardi 17 février 1970.	
356–S	Communications de masse	10.00 a.m. 2.30 p.m.
260–N	Pauvreté	9.00 a.m.
	Le mercredi 18 février 1970.	
356–S	Communications de masse	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
	Le jeudi 19 février 1970.	
356–S	Communications de masse	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
260–N	Pauvreté	9.00 a.m.
263–S	Finances nationales	10.00 a.m.
256–S	Affaires étrangères. (MM. Kudryk et Wynnyckyj)	11.00 a.m.
	Le vendredi 20 février 1970.	
356–S	Communications de masse	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 31

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 17 février 1970

Huit heures du soir.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Argue,
Aseltine,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Cameron,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Cook,
Croll,
Davey,
Denis,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Eudes,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Giguère,
Gouin,
Grosart,
Hayden,
Hays,
Hollett,
Inman,
Isnor,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Martin,
McDonald,
McElman,
McGrand,
McLean,
Méthot,
Michaud,
Paterson,
Pearson,
Petten,
Phillips (*Rigaud*),
Prowse,
Quart,
Robichaud,
Savoie,
Smith,
Sparrow,
Thompson,
Urquhart,
Yuzyk.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-156, intitulé: «Loi portant application d'un accord supplémentaire relatif aux impôts sur le revenu conclu entre le Canada et la Suède», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Compte rendu des travaux entrepris en vertu de la *Loi canadienne sur l'aide à la conservation des eaux* pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 8 de ladite loi, chapitre 21, Statuts du Canada, 1952-1953.

Rapport sur le fonctionnement de la *Loi sur l'aide aux améliorations municipales* pour l'année terminée le 31 décembre 1969, en conformité de l'article 11 de ladite loi, chapitre 183, S.R.C., 1952.

Liste des actionnaires des banques constituées en vertu de la *Loi sur les banques d'épargne de Québec* à la fin des exercices financiers terminés en 1969, en conformité de l'article 101(1) de ladite loi, chapitre 93, Statuts du Canada, 1966-1967.

Liste des actionnaires des banques à charte du Canada à la fin des exercices financiers terminés en 1969, en conformité de l'article 119(1) de la *Loi sur les banques,* chapitre 87, Statuts du Canada, 1966-1967. (Texte anglais).

Copies du communiqué sur les Notes pour l'allocution du premier ministre du Canada concernant le problème de l'inflation, vue par le gouvernement fédéral, qui devra être prononcée à la Conférence fédérale provinciale les 16 et 17 février 1970.

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 11 février 1970, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements,* chapitre 235, S.R.C., 1952.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*),
Que le nom de l'honorable sénatrice Kinnear soit ajouté à la liste des sénateurs qui font partie du Comité spécial du Sénat sur les communications de masse.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Urquhart, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, tendant à la deuxième lecture du Bill C-136, intitulé: «Loi concernant l'expropriation».

Après débat,
L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Michaud, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour nommer un comité mixte spécial des deux Chambres pour faire une étude et un rapport sur les propositions, rendues publiques ou qui sont à l'occasion rendues publiques par le gouvernement du Canada, sur un certain nombre de sujets touchant la constitution du Canada au cours de l'étude complète de la constitution du Canada, étude dont on avait convenu à la Conférence constitutionnelle du Premier ministre du Canada et des Premiers ministres des provinces, en février 1968, et sur d'autres propositions concernant les mêmes sujets;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour agir au nom du Sénat au sein de ce comité mixte spécial, savoir: les honorables sénateurs Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Flynn, Giguère, Grosart, Lamontagne, Lang, Macdonald (*Cap-Breton*), McDonald et Phillips (*Rigaud*);

Que le comité ait le pouvoir de choisir, parmi ses membres, ceux qui feront partie des sous-comités qu'il peut estimer opportuns ou nécessaires;

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces et d'imprimer au jour le jour les documents et témoignages que peut ordonner le comité;

Que le comité ait le pouvoir de se transporter d'un lieu à un autre au Canada; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Cameron, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, tendant à la deuxième lecture du Bill C-135, intitulé: «Loi modifiant la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 18 février 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Motion.**
7. **Période de questions.**

MOTION

Par l'honorable sénateur Martin, C.P.:

13 février—Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 18 février 1970

N° 1.

12 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Urquhart, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, tendant à la deuxième lecture du Bill C-136, intitulé: «Loi concernant l'expropriation».—(*L'honorable sénateur Phillips (Rigaud)*.

N° 2.

17 février—Deuxième lecture du Bill C-156, intitulé: «Loi portant application d'un accord supplémentaire relatif aux impôts sur le revenu conclu entre le Canada et la Suède». (*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 3.

12 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Cameron, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, tendant à la deuxième lecture du Bill C-135, intitulé: «Loi modifiant la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants».—(*L'honorable sénateur Yuzyk*).

Pour le jeudi 19 février 1970

12 février—Deuxième lecture du S-21, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel».—(*L'honorable sénateur Macdonald (Cap-Breton)*).

Pour le jeudi 26 février 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mercredi 18 février 1970.	
356–S	Communications de masse	9.30 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
260–N	Transports et communications (*Bill C–11, Loi sur les chemins de fer*)	9.30 a.m.
263–S	Santé, bien-être et sciences (*Bill S–14, Loi sur les dispositifs émettant des radiations*)	11.00 a.m.
	Le jeudi 19 février 1970.	
260–N	Pauvreté	9.00 a.m.
356–S	Communications de masse	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
263–S	Finances nationales (*Prévisions budgétaires déposées au Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1971*)	10.00 a.m.
256–S	Affaires étrangères (*MM. Kudryk et Wynnyckyj, Consultants en gestion des ressources*)	11.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 32

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 18 février 1970

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Argue,
Aseltine,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Cameron,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Cook,
Croll,
Denis,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Eudes,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Giguère,
Gouin,
Grosart,
Hayden,
Hays,
Hollett,
Inman,
Isnor,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Macnaughton,
Martin,
McDonald,
McElman,
McGrand,
McLean,
Méthot,
Michaud,
O'Leary,
Paterson,
Pearson,
Petten,
Phillips (*Rigaud*),
Prowse,
Quart,
Robichaud,
Savoie,
Smith,
Sparrow,
Thompson,
Urquhart,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies du rapport annuel 1969 de l'Agence canadienne de développement international.

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., président suppléant, du Comité sénatorial permanent des transports et des communications auquel a été déféré le Bill C-11, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., pour l'honorable sénateur Hays, C.P., président suppléant, du Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences, auquel a été déféré le Bill S-14, intitulé: «Loi concernant la vente et l'importation de certains dispositifs émettant des radiations», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec trois amendements.

Le Greffier adjoint donne alors lecture des amendements comme il suit:

1. *Page 2:* Retrancher l'alinéa *g*) de l'article 2 du Bill et y substituer ce qui suit:

«*g*) «radiation» signifie de l'énergie sous la forme
(i) d'ondes électromagnétiques dont les fréquences sont supérieures à dix mégacycles par seconde, et
(ii) d'ondes ultrasonores dont les fréquences sont supérieures à dix kilocycles par seconde;

2. *Page 2, ligne 6:* Immédiatement après le mot «destiné» insérer le mot «principalement».

3. *Page 2:* Retrancher l'article 3 du Bill et y substituer ce qui suit:

«3. La présente loi ne s'applique pas à un dispositif émettant des radiations qui est essentiellement destiné à la production de l'énergie atomique au sens ou l'entend la *Loi sur le contrôle de l'énergie atomique.*»

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose., appuyé par l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., que le rapport soit adopté dès maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden,

Que le nom de l'honorable sénateur Aird soit substitué à celui de l'honorable sénateur Dessureault sur la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain, le 19 février 1970, à deux heures de l'après-midi.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden,

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à tenir des réunions pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Urquhart, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, tendant à la deuxième lecture du Bill C-136, intitulé: «Loi concernant l'expropriation».

Après débat,
L'honorable sénateur Carter propose, appuyé par l'honorable sénateur McGrand, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-156, intitulé: «Loi portant application d'un accord supplémentaire relatifs aux impôts sur le revenu conclu entre le Canada et la Suède»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Cameron, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, tendant à la deuxième lecture du Bill C-135, intitulé: «Loi modifiant la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à tenir des réunions pendant les ajournements du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 19 février 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Motion.**
7. **Période de questions.**

MOTION

Par l'honorable sénateur Martin, C.P.:

13 février—Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 19 février 1970

N° 1.

18 février—Troisième lecture du Bill C-11, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer».—(*L'honorable sénateur Robichaud, C.P.*).

N° 2.

18 février—Troisième lecture du Bill S-14, intitulé: «Loi concernant la vente et l'importation de certains dispositifs émettant des radiations».—(*L'honorable sénateur Robichaud, C.P.*).

N° 3.

12 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Urquhart, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, tendant à la deuxième lecture du Bill C-136, intitulé: «Loi concernant l'expropriation».—(*L'honorable sénateur Carter*).

N° 4.

12 février—Deuxième lecture du S-21, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel».—(*L'honorable sénateur Macdonald (Cap-Breton)*).

N° 5.

17 février—Deuxième lecture du Bill C-156, intitulé: «Loi portant application d'un accord supplémentaire relatif aux impôts sur le revenu conclu entre le Canada et la Suède». (*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le jeudi 26 février 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le jeudi 19 février 1970.	
260–N	Pauvreté	9.00 a.m.
356–S	Communications de masse	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
263–S	Finances nationales (*Prévisions budgétaires déposées au Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1971*)	10.00 a.m.
256–S	Affaires étrangères (*MM. Kudryk et Wynnyckyj, Consultants en gestion des ressources*)	11.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 33

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 19 février 1970

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Argue,
Aseltine,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Cameron,
Carter,
Connolly (*Halifax-Nord*),
Croll,
Denis,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Eudes,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Grosart,
Hollett,
Inman,
Isnor,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Macnaughton,
Martin,
McDonald,
McElman,
McGrand,
McLean,
Méthot,
Michaud,
O'Leary,
Paterson,
Pearson,
Petten,
Phillips (*Rigaud*),
Prowse,
Robichaud,
Savoie,
Smith,
Sparrow,
Thompson,
Urquhart,
Yuzyk.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmets un message avec un Bill C-176, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi le 3 mars 1970.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 20 de la *Loi de 1966 sur l'organisation du gouvernement*, chapitre 25, Statuts du Canada, 1966-1967.

Copies d'un communiqué intitulé «Énoncé des conclusions», publié à la suite de la Conférence fédérale-provinciale, tenue à Ottawa les 16 et 17 février 1970.

Copies du rapport du Comité du régime fiscal à la Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, les 16 et 17 février 1970.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (*Halifax-Nord*),

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi le 3 mars 1970, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.

Après débat,
L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, C.P., que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P., que le Bill C-11, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a à adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, que le Bill S-14, intitulé: «Loi concernant la vente et l'importation de certains dispositifs émettant des radiations», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Urquhart, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, tendant à la deuxième lecture du Bill C-136, intitulé: «Loi concernant l'expropriation».

Après débat,
L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*), que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*), propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que le Bill S-21, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*), que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-156, intitulé: «Loi portant application d'un accord supplémentaire relatif aux impôts sur le revenu conclu entre le Canada et la Suède»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 3 mars 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**
7. **Motion.**
8. **Période de questions.**

INTERPELLATION

Par l'honorable sénateur Argue:

19 février—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Y a-t-il des terres qui ont été défrichées, labourées ou ensemencées en plantes fourragères dans une des provinces en vertu de programme à frais partagés par le Gouvernement fédéral, *a*) en 1968, et *b*) en 1969?

2. Dans l'affirmative, de combien d'acres s'agit-il dans chaque programme, dans chaque province, *a*) en 1968, et *b*) en 1969?

3. Envisage-t-on de tels programmes en 1970?

4. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?

5. Le gouvernement fédéral, en raison des excédents agricoles actuels, a-t-il décidé de ne pas prendre part à de nouveaux programmes pour augmenter le nombre d'acres employés à la production agricole?

MOTION

Par l'honorable sénateur Argue:

19 février—Que le Sénat est d'avis que le gouvernement du Canada et la Commission canadienne du blé devraient prendre les mesures nécessaires pour tenir un compte de mise en commun de blé durum séparé de ceux de toutes les autres céréales et d'assurer que l'excédent de tous les gains provenant de la vente du blé durum soit versé aux producteurs du blé durum.

ORDRE DU JOUR

Le mardi 3 mars 1970

N° 1.

12 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Urquhart, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, tendant à la deuxième lecture du Bill C-136, intitulé: «Loi concernant l'expropriation».—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

N° 2.

19 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald (Cap-Breton), appuyé par l'honorable sénateur Blois, tendant à la deuxième lecture du Bill S-21, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel».—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*)

N° 3.

19 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

N° 4.

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

N° 5.

19 février—Deuxième lecture du Bill C-176, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 6.

17 février—Deuxième lecture du Bill C-156, intitulé: «Loi portant application d'un accord supplémentaire relatif aux impôts sur le revenu conclu entre le Canada et la Suède». (*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mardi 24 février 1970.	
260–N	Pauvreté	9.30 a.m.
356–S	Communications de masse	10.00 a.m. 2.00 p.m.
	Le mercredi 25 février 1970.	
356–S	Affaires étrangères (SUCO)	10.00 a.m.
	Le jeudi 26 février 1970.	
356–S	Pauvreté	9.30 a.m.
112–N	Comité conjoint de la Bibliothèque	4.00 p.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 34

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 3 mars 1970

Huit heures du soir.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Burchill,
Cameron,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Davey,
Denis,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Dessureault,
Duggan,
Eudes,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Giguère,
Gouin,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Inman,
Isnor,
Kickham,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Macnaughton,
Martin,
McDonald,
McElman,
McGrand,
McLean,
Méthot,
O'Leary,
Paterson,
Pearson,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Quart,
Rattenbury,
Robichaud,
Smith,
Sparrow,
Sullivan,
Thompson,
Urquhart,
Welch,
Yuzyk.

PRIÈRE.

Hommage est rendu à la mémoire de l'honorable sénateur Farris, décédé le 25 février 1970.

L'honorable Président présente au Sénat un rapport du Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement, comme il suit:

1970

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Votre comité s'est réuni le 26 février 1970, et a l'honneur de soumettre pour approbation les rapports ci-joints concernant des ajustements de traitement, les règlements de congé de retraite, et la prime de 7% pour compétence linguistique, en vigueur, tels qu'autorisés par les présidents conjoints durant l'ajournement d'été 1969.

Votre comité soumet aussi pour approbation les Règlements de la Salle de Lecture Parlementaire.

Respectueusement soumis,

JEAN-PAUL DESCHATELETS, *Président du Sénat.*

LUCIEN LAMOUREUX, *Président de la Chambre des communes.*

Présidents conjoints

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Les Présidents autorisent que chaque employé de la Bibliothèque du Parlement qui est employé dans les classes mentionnées ci-après touche le traitement (légende «A» ci-bas) qui figure juste au-dessous du traitement payé le 1er juillet 1967 et, s'ils sont nommés après cette date, le traitement juste au-dessous de celui qu'ils recevaient à la date de leur nomination. D'autres revisions de salaires sont aussi autorisées pour les employés des différentes classes mentionnées ci-après. Ces revisions prendront effet à compter des dates indiquées selon la légende suivante:

A—1er juillet 1967
B—1er juillet 1968
C—1er janvier 1969
D—1er avril 1969
E—1er juillet 1969

Il est de plus recommandé que cette revision s'applique aux employés anciens et actuels de la Bibliothèque du Parlement, de la manière que le prescrit l'article 2B du Règlement relatif au traitement rétroactif. Ceci est conforme aux dispositions de la revision générale adoptée pour les employés de la Chambre des communes le 18 juillet 1969.

Approuvé:

JEAN-PAUL DESCHATELETS, *Président du Sénat.*

LUCIEN LAMOUREUX, *Président de la Chambre des communes.*

SCIENTIFIQUE ET PROFESSIONELLE

Bibliothécaire catalogueur 1

De:	7100	7300	7500	7700
E	7540	7739	7954	8169

Bibliothécaire catalogueur 2

De:	7060	7380	7700	8020
A	7663	7954	8320	8684
B	8122	8431	8819	9205

Bibliothécaire catalogueur 3

De:	8120	8440	8760	9140
A	8758	9123	9487	9852
B	9283	9670	10056	10443

Bibliothécaire catalogueur 4

De:	8930	9310	9690	10070
A	9778	10144	10582	11020
B	10365	10753	11217	11681

Bibliothécaire catalogueur en chef adjoint

De:	10400	10820	11240	11660
A	11532	11967	12406	12894
B	12223	12685	13151	13668

Bibliothécaire catalogueur en chef

De:	11660	12190	12720	13250
A	12406	12894	13379	13866
B	13151	13668	14181	14698

Agent technique de bibliothèque 5

De:	7710	8030	8350	8670
A	8320	8588	8856	9124
B	8819	9103	9387	9670

Bibliothécaire de référence 1

De:	7370	7580	7790	8000
E	7830	8036	8260	8483

Bibliothécaire de référence 2

De:	7420	7740	8100	8480
A	7957	8260	8640	9018
B	8435	8756	9158	9559

Bibliothécaire de référence 3

De:	8480	8820	9180	9600
A	9095	9474	9852	10231
B	9640	10042	10443	10844

Bibliothécaire de référence 4

De:	9400	9760	10180	10600
A	10154	10534	10989	11444
B	10763	11166	11649	12131

Bibliothécaire de référence en chef adjoint

De:	11460	11930	12390	12850
D	12693	13173	13657	14193

Bibliothécaire de référence en chef

De:	12190	12720	13250	13780
A	12883	13390	13893	14400
B	13657	14193	14727	15264

Chargé de recherches 1

De:	7460	7710	7960	8220
A	7748	8012	8277	8541
B	8290	8573	8856	9139
E	8746	9045	9343	9642

Chargé de recherches 2

De:	8110	8500	8920	9400
A	8431	8872	9313	9754
B	9021	9493	9964	10436
E	9517	10015	10512	11010

Chargé de recherches 3

De:	9930	10300	10700	11140
A	10316	10735	11153	11572
B	11038	11486	11934	12382
E	11645	12118	12590	13063

Chargé de recherches 4

De:	11000	11500	12000	12500
A	11418	11947	12476	13005
B	12217	12783	13349	13915
E	12889	13486	14083	14680

Directeur du service de recherches

De:	12190	12720	13250	13780
A	12674	13225	13776	14327
B	13561	14151	14741	15330
E	14307	14929	15551	16173

Bibliothécaire adjoint

De:	13780	14310	14840	15370
A	14467	15013	15559	16105
B	15335	15914	16493	17071

ADMINISTRATIVE ET DU SERVICE EXTÉRIEUR

Agent financier de bibliothèque

De:	8160	8530	8900	9280
B	8239	8614	8988	9363
E	8692	9087	9482	9877

Administrateur de bibliothèque

De:	8860	9130	9400	9680
A	9203	9489	9776	10062
B	9847	10222	10596	10971
C	10163	10626	11088	11551
E	10722	11210	11698	12186

SOUTIEN ADMINISTRATIF

Aide-bibliothécaire 1

De:	3740	3890	4050	4210
A	3879	4045	4210	4375
B	4151	4328	4505	4682
E	4379	4566	4752	4939

Aide-bibliothécaire 2

De:	4440	4560	4690	4820
A	4607	4739	4871	5004
B	4929	5071	5212	5354
E	5200	5350	5499	5648

Adjointe de bibliothèque 1

De:	3680	3840	4000	4160
A	3824	3990	4155	4320
B	4092	4269	4446	4623
E	4317	4504	4690	4877

Adjointe de bibliothèque 2

De:	4520	4680	4840	5000
A	4695	4860	5026	5191
B	5024	5200	5377	5554
E	5300	5487	5673	5860

Adjointe de bibliothèque 3

De:	5070	5240	5410	5580
A	5268	5444	5621	5797
B	5637	5825	6014	6203
E	5947	6146	6345	6544

Adjointe de bibliothèque 4

De:	5530	5720	5930	6150
A	5742	5940	6161	6392
B	6144	6356	6592	6840
E	6482	6706	6955	7216

Commis de bibliothèque 1

De:	4430	4560	4690	4820
A	4607	4739	4871	5004
B	4929	5071	5212	5354
E	5200	5350	5499	5648

Commis de bibliothèque 2

De:	5160	5350	5540	5730
A	5356	5555	5753	5951
B	5731	5943	6156	6368
E	6046	6270	6494	6718

Commis de bibliothèque 3

De:	5680	5870	6060	6310
A	5896	6095	6293	6557
B	6309	6521	6734	7017
E	6656	6880	7104	7402

Commis de bibliothèque 4

De:	6190	6450	6720	7020
A	6436	6701	6965	7296
B	6887	7170	7453	7807
E	7266	7564	7863	8236

Commis de bibliothèque en chef

De:	7420	7740	8060	8380
A	7715	8045	8376	8707
B	8255	8609	8962	9316
E	8709	9082	9455	9828

Secrétaire de bibliothèque 1

De:	4740	4900	5060	5220
A	4926	5092	5257	5422
B	5271	5448	5625	5802
E	5561	5748	5934	6121

Secrétaire de bibliothèque 2

De:	5370	5560	5750	5940
A	5577	5775	5973	6172
B	5967	6179	6392	6604
E	6295	6519	6743	6967

Secrétaire du Directeur du service de recherches

De:	6110	6340	6570	6870
B	6156	6404	6651	6899
E	6495	6756	7017	7278

Secrétaire du Bibliothécaire adjoint

De:	6120	6340	6560	6790
A	6404	6615	6826	7036
B	6852	7078	7304	7529
E	7229	7467	7706	7943

Secrétaire du Bibliothécaire parlementaire associé

De:	6700	6920	7150	7370
A	6966	7197	7428	7657
B	7454	7701	7948	8193
E	7864	8124	8385	8644

Secrétaire du Bibliothécaire parlementaire

De:	7090	7320	7540	7760
A	7331	7572	7814	8056
B	7844	8102	8361	8620
E	8275	8548	8821	9094

Compilateur d'index

De:	6840	7130	7500	7870
A	7109	7407	7792	8178
B	7607	7925	8337	8750
E	8025	8361	8795	9231

L'EXPLOITATION

Aide-relieur de bibliothèque

De:	3990	4150	4310	4470	4630
A	4144	4309	4475	4640	4805
B	4434	4611	4788	4965	5142
E		4678	4864	5051	5238

Relieur de bibliothèque

De:	5590	5750	5910	6070	6230
A	5808	5973	6139	6304	6469
B	6215	6392	6568	6745	6922
E		6743	6930	7116	7303

Relieur de bibliothèque senior

De:	6720	6920	7110	7300
A	6987	7186	7384	7582
B	7476	7689	7901	8113
E	7902	8124	8345	8566

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

RÈGLEMENTS DE CONGÉ DE RETRAITE

Les Présidents autorisent que les règlements de congé de retraite qui s'appliquent à la Chambre des communes, s'appliquent également au personnel de la Bibliothèque du Parlement de la façon suivante, à partir du 1er juillet 1969:

1. *Mise en disponibilité*

(a) L'employé qui compte un an ou plus d'emploi continu a droit à une indemnité de départ en cas de mise en disponibilité.

(b) L'indemnité de départ est le traitement de deux semaines pour la première année complète d'emploi continu et le traitement d'une semaine pour les autres années, moins toute période ayant déjà donné lieu à l'octroi d'une indemnité de départ, d'un congé de retraite ou d'une gratification en tenant lieu, mais le montant total d'indemnité de départ qui peut être versé ne doit pas dépasser le traitement de 28 semaines.

2. *Démission*

L'employé qui compte deux ans ou plus d'emploi continu a droit à une indemnité de départ égale à son traitement hebdomadaire au moment de sa démission multiplié par le nombre d'années complètes d'emploi continu jusqu'à un maximum de 26 ans, moins toute période ayant déjà donné lieu à l'octroi d'une indemnité de départ, d'un congé de retraite ou d'une gratification en tenant lieu.

3. *Retraite*

A la fin de son emploi, l'employé qui a droit à une pension aux termes de la Loi sur la pension du Service public reçoit une indemnité de départ égale à son traitement hebdomadaire à la fin de son emploi multiplié par le nombre d'années complètes d'emploi continu jusqu'à un maximum de 28 ans, moins toute période ayant déjà donné lieu à l'octroi d'une indemnité de départ, d'un congé de retraite ou d'une gratification en tenant lieu

OU

à la demande de l'employé, on accorde un congé de retraite pour une période ne dépassant pas 28 semaines en calculant une semaine par le nombre d'années complètes d'emploi continu, moins toute période ayant donné lieu à l'octroi d'une indemnité de départ, d'un congé de retraite ou d'une gratification tenant lieu de congé de retraite ayant trait à cet emploi.

La clause d'option du 3e paragraphe ne s'appliquera que pendant une période de transition de 2 ans, à compter de la date d'approbation. Ces règlements sont entrés en vigueur le 1er juillet 1969.

APPROUVÉ:

JEAN-PAUL DESCHATELETS,
Président du Sénat.

LUCIEN LAMOUREUX,
Président de la Chambre des communes.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Les Présidents autorisent que la prime de 7 p. 100 pour compétence linguistique qui est accordée aux employés de la Chambre des communes le soit également à partir du 1er juillet 1969 à la Bibliothèque du Parlement pour les secrétaires, sténographes et dactylographes susceptibles de toucher cette augmentation et y ayant droit suivant les règlements en vigueur à la Fonction publique.

APPROUVÉ:

JEAN-PAUL DESCHATELETS,
Président du Sénat.

LUCIEN LAMOUREUX,
Président de la Chambre des communes.

SALLE DE LECTURE PARLEMENTAIRE

RÈGLEMENT

Ont accès à la salle de lecture:

Les sénateurs et les députés, leur personnel et les membres de leur famille ainsi que, les fonctionnaires du parquet des deux Chambres, les membres de la tribune des journalistes, et les autres personnes ayant une autorisation écrite du président du Sénat, du président de la Chambre des communes ou du bibliothécaire parlementaire.

La salle de lecture est ouverte aux heures suivantes:

Pendant la session, les jours où le Sénat ou la Chambre des communes siègent le soir, la salle de lecture ouvre à 9h. du matin et reste ouverte jusqu'à l'ajournement; les jours où le Sénat ou la Chambre ne siègent pas le soir, la salle de lecture reste ouverte de 9h. du matin à 9h. du soir; les samedis de 9h. 30 du matin à 5h. du soir; les dimanches de midi à 4h. du soir.

Durant l'inter-session, la salle de lecture est ouverte du lundi au vendredi de 9h. du matin à 4h. du soir.

Les livres, revues ou journaux empruntés de la salle de lecture doivent être inscrits au nom de l'emprunteur par le commis de service et l'emprunteur est tenu de les retourner en bon état. Seuls les doubles des journaux et des hebdomadaires canadiens peuvent circuler.

Tous les usagers sont priés d'observer ce règlement afin que tous puissent bénéficier pleinement des services offerts par la salle de lecture.

Par ordre du Comité mixte sur la Bibliothèque du Parlement,

ERIK J. SPICER,
Bibliothécaire parlementaire.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald que le rapport soit mis à l'étude à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le JEUDI 26 février 1970.

Il est ordonné,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs que les députés dont les noms suivent représentent la Chambre des communes au sein du comité spécial mixte de la constitution du Canada: MM. Alexander, Allmand, Asselin, Baldwin, Breau, Brewin, Dinsdale, Fortin, Gibson, Hogarth, Hopkins, Lachance, Lewis, MacGuigan, Marceau, McQuaid, Osler, Ouellet, Roberts et Woolliams.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes,
ALISTAIR FRASER.

Ordonné: Que le message soit déposé sur le bureau.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans amendement.

Bill S-7, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères»,

Bill S-11, intitulé: «Loi constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance-Vie»,

Bill S-15, intitulé: «Loi concernant McOuat Investments Limited»,

Bill S-16, intitulé: «Loi concernant Buccaneer Industries Ltd».

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications».

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill avec un amendement pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le Greffier adjoint donne alors lecture de l'amendement, comme il suit:

1. *Pages 64 et 65:* Retrancher l'article 53 du Bill et renuméroter les articles 54, 55 et 56 qui deviennent 53, 54 et 55 respectivement.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P., que l'amendement soit agréé dès maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a agréé l'amendement apporté par les Communes à ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires»,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill avec deux amendements pour lesquels elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le Greffier adjoint donne alors lecture des amendements, comme il suit:

1. *Page 40, lignes 1 à 13*: Retrancher et remplacer par ce qui suit:

«(2) La compagnie doit maintenir, au Canada, un actif au moins égal au total obtenu en additionnant

a) son passif au Canada;

b) les deniers en fiducie garantie détenus relativement à ses opérations au Canada; et

c) l'excédent de l'actif de la compagnie sur son passif, moins un montant égal au plus élevé des suivants:

(i) dix pour cent de cet excédent,

(ii) la fraction de cet excédent qui est égale à celle que représentent les deniers en fiducie garantie détenus relativement à ses opérations à l'étranger par rapport au total des deniers en fiducie garantie détenus par elle, et,

(iii) si la compagnie est tenue de faire des placements à l'étranger pour se conformer au droit des juridictions dans lesquelles elle fait des affaires, le montant que peut approuver le surintendant aux fins de ces placements à l'étranger, étant entendu que ce montant ne doit dépasser ni le montant exigé aux fins de ces placements à l'étranger ni l'excédent de l'actif de la compagnie sur son passif.

(3) L'actif devant être maintenu au Canada en vertu du paragraphe (2) ne comprend pas les actifs constitués

a) par des obligations, débentures ou autres titres de créance ou actions de corporations constituées à l'étranger, ni

b) par des hypothèques sur des immeubles ou tenures à bail à l'étranger ou par des prêts sur la garantie d'immeubles ou de tenures à bail à l'étranger.»

2. *Page 40, ligne 14*: Renuméroter le paragraphe (3) qui devient le paragraphe (4).»

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P., que les amendements soient agréés dès maintenant.

Après débat,

L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Etant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt».

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill avec deux amendements pour lesquels elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le Greffier adjoint donne alors lecture des amendements, comme il suit:

1. *Page 33, lignes 36 à 47:* Retrancher et remplacer par ce qui suit:

«(2) Une compagnie de prêt doit maintenir, au Canada, un actif au moins égal au total obtenu en additionnant

a) son passif au Canada; et

b) l'excédent de l'actif de la compagnie sur son passif, moins un montant égal au plus élevé des suivants:

(i) dix pour cent de cet excédent,

(ii) la fraction de cet excédent qui est égale à celle que représente le passif relatif à ses affaires à l'étranger par rapport au total du passif de la compagnie, et

(iii) si la compagnie est tenue de faire des placements à l'étranger pour se conformer au droit des juridictions dans lesquelles elle fait des affaires, le montant que peut approuver le surintendant aux fins de ces placements à l'étranger, étant entendu que ce montant ne doit dépasser ni le montant exigé aux fins de ces placements à l'étranger ni l'excédent de l'actif de la compagnie sur son passif.

(3) L'actif devant être maintenu au Canada en vertu du paragraphe (2) ne comprend pas les actifs constitués

a) par des obligations, débentures ou autres titres de créance ou actions de corporations constituées à l'étranger, ni

b) par des hypothèques sur des immeubles ou tenures à bail à l'étranger ou par des prêts sur la garantie d'immeubles ou de tenures à bail à l'étranger.»

Page 34, ligne 1: Renuméroter le paragraphe (3) qui devient le paragraphe (4).»

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P., que les amendements soient agréés dès maintenant.

Après débat,

L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-10, intitulé: «Loi constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance»,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill avec un amendement, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le Greffier adjoint donne alors lecture de l'amendement, comme il suit:

1. *Page 3, ligne 7:* Retrancher le mot «cinq».

L'honorable sénateur McDonald propose pour l'honorable sénateur Lang, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que l'amendement soit mis à l'étude plus tard dans la journée.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-12, intitulé: «Loi ayant pour objet d'empêcher l'introduction au Canada de maladies infectieuses ou contagieuses»,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bil avec un amendement, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le Greffier adjoint donne alors lecture de l'amendement, comme il suit:

1. *Page 11, item 5:* Retrancher les mots «fièvre typhoïde» et y substituer le mot «typhus».

L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Leonard, que l'amendement soit agréé dès maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a agréé l'amendement apporté par les Communes à ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-12, intitulé: «Loi portant création du Centre de recherches pour le développement international», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-133, intitulé: «Loi abrogeant la Loi sur les pêches maritimes», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture, jeudi prochain le 5 mars 1970.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-134, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la protection des pêcheries côtières», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P. propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture, jeudi prochain le 5 mars 1970.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-175, intitulé: «Loi concernant la création de l'Office canadien du poisson salé et la réglementation du commerce interprovincial et du commerce d'exportation du poisson salé pour augmenter les gains des producteurs primaires de morue préparée», pour lequel elle sollicite son agrément.

Le bill est alors lu pour la première fois.

Avec la permission de Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour une deuxième lecture, à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies du rapport du ministère des Postes intitulé: «Système de codage des adresses postales du Canada», en date de novembre 1969.

Copies d'une Revue des programmes du gouvernement fédéral visant à favoriser la recherche, le développement et l'innovation dans l'industrie canadienne de fabrication, en date de février 1970.

Budget d'établissement de la Commission de la capitale nationale pour l'année financière se terminant le 31 mars 1970, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952, approuvé par l'arrêté en conseil C.P. 1970-198, en date du 29 janvier 1970.

Rapport du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 14 de la *Loi de 1966 sur l'organisation du gouvernement,* chapitre 25, Statuts du Canada 1966-1967.

Copies du rapport sur le contingentement des livraisons de céréales de l'Ouest canadien, en date du 20 février 1970.

Rapport sur le fonctionnement des accords conclus avec les provinces aux termes de la *Loi sur l'assurance hospitalisation et les services diagnostiques* pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 9 de ladite loi, chapitre 28, Statuts du Canada, 1957.

Copies de l'arrêté en conseil C.P. 1970-241, en date du 10 février 1970, modifiant la Partie I de l'annexe à la *Loi sur les produits dangereux,* en conformité de l'article 8(3) de ladite loi, chapitre 42, Statuts du Canada, 1968-1969.

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 25 février 1970, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements,* chapitre 235, S.R.C., 1952.

Rapport sur l'application des Parties I et II de la *Loi sur la pension du service public* pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 34, chapitre 47, Statuts du Canada, 1952-1953, et à l'article 27, chapitre 44, Statuts du Canada, 1966-1967.

Documents budgétaires présentés par le ministre des Finances pour la gouverne du Parlement à l'occasion de l'exposé budgétaire de 1970-1971, comme il suit:

Partie I—Livre blanc économique pour 1970.

Partie II—Revue des comptes de l'État, 1969-1970.

Rapport relatif aux permis délivrés sous l'autorité du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration pour l'année terminée le 31 décembre 1969, en conformité de l'article 8(5) de la *Loi sur l'immigration,* chapitre 325, S.R.C., 1952.

Protocole prolongeant pour une période de trois ans, à l'exception de l'article IX, l'Accord commercial entre le Canada et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques de 1956. Fait à Ottawa le 1er mars 1970.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Flynn, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à examiner et faire rapport sur le protocole prolongeant pour une période de trois ans, à l'exception de l'article IX, l'Accord commercial entre le Canada et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques de 1956, déposé aujourd'hui.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La pétition suivante est présentée—
Par l'honorable sénateur McDonald:

De Kenneth J. Singleton, de la ville de Winnipeg, province du Manitoba, de Roy R. Atkinson, de la ville de Saskatoon, province de la Saskatchewan, d'Albin B. Peirce, de Ville Rolla, province de la Colombie-Britannique et d'autres personnes d'autres endroits; demandant à être constituées en une corporation portant nom «National Farmers Union», et en français «Syndicat National des Cultivateurs».

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P.,

Que le nom de l'honorable sénateur Langlois soit rayé de la liste des sénateurs qui font partie du Comité spécial du Sénat sur les communications de masse.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P.,

Que l'article 76(4) soit suspendu du 4 au 13 mars 1970, inclusivement, en ce qui concerne le Comité spécial du Sénat sur les communications de masse, et qu'au cours de cette période le comité soit autorisé à tenir ses réunions durant les séances du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Urquhart, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, tendant à la deuxième lecture du Bill C-136, intitulé: «Loi concernant l'expropriation».

Après débat,
L'honorable sénateur McDonald propose pour l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*), appuyé par l'honorable sénateur Blois, tendant à la deuxième lecture du Bill S-21, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé au vendredi 29 mai 1970.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-176, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Benidickson, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que le Bill C-156, intitulé: «Loi portant application d'un accord supplémentaire relatif aux impôts sur le revenu conclu entre le Canada et la Suède», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Benidickson, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motion,

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P., que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain mercredi le 4 mars 1970, à deux heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le Sénat se reporte à l'Ordre du jour.

Suivant l'Ordre adopté, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P., que l'amendement apporté par la Chambre des communes au Bill S-10, intitulé: «Loi constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance», soit agréé maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 4 mars 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellation.**
7. **Motions.**
8. **Période de questions.**

INTERPELLATION

Par l'honorable sénateur Argue:

19 février—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Y a-t-il des terres qui ont été défrichées, labourées ou ensemencées en plantes fourragères dans une des provinces en vertu de programme à frais partagés par le Gouvernement fédéral, *a*) en 1968, et *b*) en 1969?

2. Dans l'affirmative, de combien d'acres s'agit-il dans chaque programme, dans chaque province, *a*) en 1968, et *b*) en 1969?

3. Envisage-t-on de tels programmes en 1970?

4. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?

5. Le gouvernement fédéral, en raison des excédents agricoles actuels, a-t-il décidé de ne pas prendre part à de nouveaux programmes pour augmenter le nombre d'acres employés à la production agricole?

Pour le jeudi 5 mars 1970

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *The Ernie Game* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *Waiting for Caroline* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel est le coût de l'opération de chacun des parcours Halifax-Montréal en ce qui a trait au pétrole, traitements, loyer, dépréciation et autres coûts directs pour chacun des convois de voyageurs du Canadien National suivants:

le Chaleur,
le Scotian, et
l'Océan Limitée?

2. Quel sont les frais généraux de chacun des parcours Halifax-Montréal attribués à chacun des trains ci-dessus mentionnés?

MOTIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Argue:

19 février—Que le Sénat est d'avis que le gouvernement du Canada et la Commission canadienne du blé devraient prendre les mesures nécessaires pour tenir le compte de 1968-1969 de mise en commun de blé durum séparé de ceux de toutes les autres céréales et d'assurer que l'excédent de tous les gains provenant de la vente du blé durum soit versé aux producteurs de ce blé.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Martin, C.P.:

3 mars—Que, en conformité de l'article 19, de la *Loi concernant le statut des langues officielles du Canada*, chapitre 54, des Statuts du Canada de 1968-1969, cette Chambre approuve la nomination de monsieur Keith Spicer, au poste de Commissaire des langues officielles pour le Canada.

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 4 mars 1970

N° 1.

3 mars—Deuxième lecture du Bill C-12, intitulé: «Loi portant création du Centre de recherches pour le développement international».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 2.

12 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Urquhart, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, tendant à la deuxième lecture du Bill C-136, intitulé: «Loi concernant l'expropriation».—(*L'honorable sénateur Hayden*).

N° 3.

3 mars—Examen du rapport du Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement en date du 28 février 1970.—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 4.

3 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P., pour l'acquiescement des amendements apportés par la Chambre des communes au Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires».—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

N° 5.

3 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P., pour l'acquiescement des amendements apportés par la Chambre des communes au Bill S-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt».—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

N° 6.

3 mars—Deuxième lecture du Bill C-175, intitulé: «Loi concernant la création de l'Office canadien du poisson salé et la réglementation du commerce interprovincial et du commerce d'exportation du poisson salé pour augmenter les gains des producteurs primaires de morue préparée».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 7.

19 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald (Cap-Breton), appuyé par l'honorable sénateur Blois, tendant à la deuxième lecture du Bill S-21, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel».—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*)

N° 8.

19 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*).

N° 9.

19 février—Deuxième lecture du Bill C-176, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le jeudi 5 mars 1970

N° 1.

3 mars—Deuxième lecture du Bill C-133, intitulé: «Loi abrogeant la Loi sur les pêches maritimes».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 2.

3 mars—Deuxième lecture du Bill C-134, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la protection des pêcheries côtières».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le vendredi 29 mai 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Mercredi, le 4 mars 1970	
256–S	Banques et commerce (*Bill C–135 et le Livre Blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
356–S	Communications de masse	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
256–S	Comité spécial de la politique scientifique (*à huis clos*)	5.00 p.m.
	Jeudi, le 5 mars 1970	
260–N	Pauvreté	9.00 a.m.
356–S	Communications de masse	10.00 a.m. 2.30 p.m.
112–N	Bibliothèque du Parlement	5.30 p.m.
	Vendredi, le 6 mars 1970	
356–S	Communications de masse	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 35

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 4 mars 1970

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Argue,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourque,
Burchill,
Cameron,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Davey,
Denis,
Deschatelets,
Dessureault,
Duggan,
Eudes,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Giguère,
Gouin,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Inman,
Isnor,
Kickham,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Macnaughton,
Martin,
McDonald,
McElman,
McGrand,
McLean,
Méthot,
O'Leary,
Paterson,
Pearson,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Quart,
Rattenbury,
Robichaud,
Smith,
Sparrow,
Sullivan,
Thompson,
Urquhart,
Welch,
White,
Willis,
Yuzyk.

PRIÈRE.

La pétition est lue et reçue:

De Kenneth J. Singleton, de la ville de Winnipeg, province du Manitoba, Roy R. Atkinson, de la ville de Saskatoon, province de la Saskatchewan, Albin B. Peirce, de Ville Rolla, province de la Colombie-Britannique, et d'autres personnes d'autres endroits; demandant à être constituées en une corporation portant nom «National Farmers Union», et en français «Syndicat National des Cultivateurs».

Le Greffier du Sénat dépose sur le bureau le huitième rapport de l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés, comme il suit:

Le MERCREDI 4 mars 1970.

En conformité de l'article 87(2), l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport, comme il suit:

Votre Examinateur a régulièrement étudié la pétition suivante et il constate que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards:

De Kenneth J. Singleton, de la ville de Winnipeg, province du Manitoba, Roy R. Atkinson, de la ville de Saskatoon, province de la Saskatchewan, Albin B. Peirce, de Ville Rolla, province de la Colombie-Britannique, et d'autres personnes d'autres endroits; demandant à être constituées en une corporation portant nom «National Farmers Union», et en français «Syndicat National des Cultivateurs».

Respectueusement soumis.

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,
PIERRE GODBOUT.

L'honorable sénateur McDonald présente au Sénat un Bill S-22, intitulé: «Loi constituant en corporation le Syndicat National des Cultivateurs».

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-135, intitulé: «Loi modifiant la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Gouin, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P., que le Bill C-12, intitulé: «Loi portant création du Centre de recherches pour le développement international», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Grosart propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Urquhart, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, tendant à la deuxième lecture du Bill C-136, intitulé: «Loi concernant l'expropriation».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Urquhart propose, appuyé par l'honorable sénateur Gouin, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'examen du rapport du Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement en date du 26 février 1970.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden, que le rapport soit adopté dès maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P., tendant à l'acquiescement des amendements apportés par la Chambre des communes au Bill S-8, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a agréé les amendements apportés par les Communes à ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Hayden, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P., tendant à l'acquiescement des amendements apportés par la Chambre des communes au Bill S-9, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a agréé les amendements apportés par les Communes à ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Petten propose, appuyé par l'honorable sénateur Eudes, que le Bill C-175, intitulé: «Loi concernant la création de l'Office canadien du poisson salé et la réglementation du commerce interprovincial et du commerce d'exportation du poisson salé pour augmenter les gains des producteurs primaires de morue préparée», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*), appuyé par l'honorable sénateur Blois, tendant à la deuxième lecture du Bill S-21, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.

Après débat,
L'honorable sénateur Urquhart propose pour l'honorable sénateur Thompson, appuyé par l'honorable sénateur Grosart, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Carter propose, appuyé par l'honorable sénateur Kickham, que le Bill C-176, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Yuzyk propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motion.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Urquhart,
Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain jeudi, le 5 mars 1970, à deux heures de l'après-midi.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur McDonald, propose, appuyé par l'honorable sénateur Gélinas,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 5 mars 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Motions.**
8. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Argue:

19 février—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Y a-t-il des terres qui ont été défrichées, labourées ou ensemencées en plantes fourragères dans une des provinces en vertu de programme à frais partagés par le Gouvernement fédéral, *a*) en 1968, et *b*) en 1969?

2. Dans l'affirmative, de combien d'acres s'agit-il dans chaque programme, dans chaque province, *a*) en 1968, et *b*) en 1969?

3. Envisage-t-on de tels programmes en 1970?

4. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?

5. Le gouvernement fédéral, en raison des excédents agricoles actuels, a-t-il décidé de ne pas prendre part à de nouveaux programmes pour augmenter le nombre d'acres employés à la production agricole?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *The Ernie Game* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *Waiting for Caroline* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel est le coût de l'opération de chacun des parcours Halifax-Montréal en ce qui a trait au pétrole, traitements, loyer, dépréciation et autres coûts directs pour chacun des convois de voyageurs du Canadien National suivants:

le Chaleur,

le Scotian, et

l'Océan Limitée?

2. Quel sont les frais généraux de chacun des parcours Halifax-Montréal attribués à chacun des trains ci-dessus mentionnés?

Pour le mardi 10 mars 1970

Par l'honorable sénateur Sullivan:

4 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

Quelle a été l'augmentation au sein du personnel de la Direction générale des aliments et drogues du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social au bureau-chef d'Ottawa et à chacun des bureaux de district ou régionaux, depuis le 31 mars 1970?

MOTIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Argue:

19 février—Que le Sénat est d'avis que le gouvernement du Canada et la Commission canadienne du blé devraient prendre les mesures nécessaires pour tenir le compte de 1968-1969 de mise en commun de blé durum séparé de ceux de toutes les autres céréales et d'assurer que l'excédent de tous les gains provenant de la vente du blé durum soit versé aux producteurs de ce blé.

N° 2.

Par l'honorable sénateur Martin, C.P.:

3 mars—Que, en conformité de l'article 19, de la *Loi concernant le statut des langues officielles du Canada*, chapitre 54, des Statuts du Canada de 1968-1969, cette Chambre approuve la nomination de monsieur Keith Spicer, au poste de Commissaire des langues officielles pour le Canada.

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 5 mars 1970

N° 1.

4 mars—Troisième lecture du Bill C-135, intitulé: «Loi modifiant la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants». (*L'honorable sénateur McDonald*).

N° 2.

4 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill C-12, intitulé: «Loi portant création du Centre de recherches pour le développement international».—(*L'honorable sénateur Grosart*).

N° 3.

4 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Petten appuyé par l'honorable sénateur Eudes, tendant à la deuxième lecture du Bill C-175, intitulé: «Loi concernant la création de l'Office canadien du poisson salé et la réglementation du commerce interprovincial et du commerce d'exportation du poison salé pour augmenter les gains des producteurs primaires de morue préparée».—(*L'honorable sénateur Macdonald (Cap-Breton)*).

N° 4.

19 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.—(*L'honorable sénateur Thompson*).

N° 5.

4 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Carter, appuyé par l'honorable sénateur Kickham, tendant à la deuxième lecture du Bill C-176, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens».—(*L'honorable sénateur Yuzyk*).

N° 6.

3 mars—Deuxième lecture du Bill C-133, intitulé: «Loi abrogeant la Loi sur les pêches maritimes».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 7.

3 mars—Deuxième lecture du Bill C-134, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la protection des pêcheries côtières».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 8.

4 mars—Deuxième lecture du Bill S-22, intitulé: «Loi constituant en corporation le Syndicat National des Cultivateurs».—(*L'honorable sénateur McDonald*).

Pour le vendredi 29 mai 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Jeudi, le 5 mars 1970	
260–N	Pauvreté	9.00 a.m.
356–S	Communications de masse	10.00 a.m. 2.30 p.m.
112–N	Bibliothèque du Parlement	5.30 p.m.
	Vendredi, le 6 mars 1970	
356–S	Communications de masse	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 36

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 5 mars 1970

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Burchill,
Cameron,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Denis,
Deschatelets
Desruisseaux,
Dessureault,
Duggan,
Eudes,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Giguère,
Grosart,
Haig,
Hollett,
Inman,
Isnor,
Kickham,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Martin,
McDonald,
McElman,
McGrand,
McLean,
Méthot,
O'Leary,
Paterson,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Quart,
Rattenbury,
Robichaud,
Smith,
Sparrow,
Sullivan,
Thompson,
Urquhart,
Welch,
White,
Willis,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies du communiqué, en date du 4 mars 1970, sur l'accord entre le gouvernement du Canada et celui du Mexique concernant l'importation au Canada de filés de coton mexicains.

L'honorable sénateur Giguère pour l'honorable sénateur Lamontagne, C.P., du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la constitution du Canada, présente le premier rapport de ce comité, comme il suit:

Le MARDI 3 mars 1970.

Le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la constitution du Canada, présente son premier rapport, comme il suit:

Votre comité recommande que le quorum soit fixé à dix-sept, à condition que les deux Chambres soient représentées, chaque fois que doit se tenir un vote, s'adopter une résolution ou se prendre une autre décision. Il recommande également que les coprésidents soient autorisés à tenir des réunions aux fins de recevoir des témoignages et à en autoriser l'impression lorsqu'il y a au moins sept membres présents, à condition que les deux Chambres soient représentées.

Le tout respectueusement soumis.

Le coprésident,
MAURICE LAMONTAGNE

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Giguère pour l'honorable sénateur Lamontagne, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Argue, que le rapport soit mis à l'étude à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de la motion de l'honorable sénateur Argue,

Il est—

Ordonné: Qu'elle soit différée à plus tard dans la journée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Flynn, C.P.,

Que, en conformité de l'article 19, de la *Loi concernant le statut des langues officielles du Canada,* chapitre 54, des Statuts du Canada de 1968-1969, cette Chambre approuve la nomination de monsieur Keith Spicer, au poste de Commissaire des langues officielles pour le Canada.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*De Lanaudière*) que le Bill C-135, intitulé: «Loi modifiant la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants», soit lu pour la troisième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill C-12, intitulé: «Loi portant création du Centre de recherches pour le développement international».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des affaires étrangères.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

L'honorable sénateur Argue propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat est d'avis que le gouvernement du Canada et la Commission canadienne du blé devraient prendre les mesures nécessaires pour tenir le compte de 1968-1969 de mise en commun de blé durum séparé de ceux de toutes les autres céréales et d'assurer que l'excédent de tous les gains provenant de la vente du blé durum soit versé aux producteurs de ce blé.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat se reporte à l'ordre du jour.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Petten, appuyé par l'honorable sénateur Eudes, tendant à la deuxième lecture du Bill C-175, intitulé: «Loi concernant la création de l'Office

canadien du poisson salé et la réglementation du commerce interprovincial et du commerce d'exportation du poisson salé pour augmenter les gains des producteurs primaires de morue préparée».

Après débat,
L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Isnor, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Carter, appuyé par l'honorable sénateur Kickham, tendant à la deuxième lecture du Bill C-176, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Burchill, propose, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, que le Bill C-133, intitulé: «Loi abrogeant la Loi sur les pêches maritimes», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Hollett propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour la deuxième lecture du Bill C-134, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la protection des pêcheries côtières»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Rattenbury, que le Bill S-22, intitulé: «Loi constituant en corporation le Syndicat National des cultivateurs», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Argue propose, appuyé par l'honorable sénateur Duggan, que la suite du Bill sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:
Budget supplémentaire (B) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1970.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,
Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à examiner les dépenses proposées dans le Budget supplémentaire (B) déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1970, et à faire rapport à ce sujet.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Rattenbury,
Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 10 mars 1970, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 10 mars 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Argue:

19 février—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Y a-t-il des terres qui ont été défrichées, labourées ou ensemencées en plantes fourragères dans une des provinces en vertu de programme à frais partagés par le Gouvernement fédéral, *a*) en 1968, et *b*) en 1969?

2. Dans l'affirmative, de combien d'acres s'agit-il dans chaque programme, dans chaque province, *a*) en 1968, et *b*) en 1969?

3. Envisage-t-on de tels programmes en 1970?

4. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?

5. Le gouvernement fédéral, en raison des excédents agricoles actuels, a-t-il décidé de ne pas prendre part à de nouveaux programmes pour augmenter le nombre d'acres employés à la production agricole?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *The Ernie Game* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *Waiting for Caroline* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel est le coût de l'opération de chacun des parcours Halifax-Montréal en ce qui a trait au pétrole, traitements, loyer, dépréciation et autres coûts directs pour chacun des convois de voyageurs du Canadien National suivants:

le Chaleur,
le Scotian, et
l'Océan Limitée?

2. Quel sont les frais généraux de chacun des parcours Halifax-Montréal attribués à chacun des trains ci-dessus mentionnés?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Sullivan:

4 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

Quelle a été l'augmentation au sein du personnel de la Direction générale des aliments et drogues du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social au bureau-chef d'Ottawa et à chacun des bureaux de district ou régionaux, depuis le 31 mars 1970?

Pour le 11 mars 1970

Par l'honorable sénateur Lang:

5 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Le gouvernement du Canada ou l'un de ses organismes, a-t-il demandé ou été invité par les Pays-Bas, l'Allemagne de l'Ouest, la Grande-Bretagne ou l'un ou plusieurs de ces pays, à participer à l'aménagement et à la construction de l'usine d'enrichissement de l'uranium par centrifugation gazeuse, annoncé hier par ces trois pays.

2. Dans l'affirmative, et dans chaque cas, quelle réponse a été donnée?

ORDRE DU JOUR

Le mardi 10 mars 1970

N° 1.

4 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Petten appuyé par l'honorable sénateur Eudes, tendant à la deuxième lecture du Bill C-175, intitulé: «Loi concernant la création de l'Office canadien du poisson salé et la réglementation du commerce interprovincial et du commerce d'exportation du poison salé pour augmenter les gains des producteurs primaires de morue préparée».—(*L'honorable sénateur Robichaud, C.P.*).

N° 2.

5 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Burchill, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, tendant à la deuxième lecture du Bill C-133, intitulé: «Loi abrogeant la Loi sur les pêches maritimes».—(*L'honorable sénateur Hollett*).

N° 3.

5 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur McDonald, appuyé par l'honorable sénateur Rattenbury, tendant à la deuxième lecture du Bill S-22, intitulé: «Loi constituant en corporation le Syndicat National des cultivateurs».—(*L'honorable sénateur Argue*).

N° 4.

5 mars—Étude du rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la constitution du Canada.—(*L'honorable sénateur Lamontagne, C.P.*).

N° 5.

19 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.—(*L'honorable sénateur Thompson*).

N° 6.

4 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Carter, appuyé par l'honorable sénateur Kickham, tendant à la deuxième lecture du Bill C-176, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens».—(*L'honorable sénateur Yuzyk*).

N° 7.

3 mars—Deuxième lecture du Bill C-134, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la protection des pêcheries côtières».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le vendredi 29 mai 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Vendredi, le 6 mars 1970	
356–S	Communications de masse	10.00 a.m.
	Mardi, le 10 mars 1970	
260–N	Communications de masse	10.00 a.m. 2.30 p.m.
	Mercredi, le 11 mars 1970	
Centre des conférences (Ancienne Gare Union)	Communications de masse	10.00 a.m. 2.30 p.m. 7.00 p.m.
256–S	Banques et le Commerce (*Bill C-156 et le livre Blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
356–S	Affaires juridiques et constitutionnelles (*Bill C-136 et Bill S-21*)	10.00 a.m.
	Jeudi, le 12 mars 1970	
356–S	Communications de masse	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
256–S	Finances nationales (*Évaluation*) (*le 31 mars 1971*)	10.00 a.m.
	Vendredi, le 13 mars 1970	
356–S	Communications de masse	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 37

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 10 mars 1970

Huit heures du soir.

L'honorable MAURICE BOURGET, C.P., Président intérimaire.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue, Aseltine, Basha, Beaubien, Bélisle, Benidickson, Blois, Boucher, Bourget, Bourque, Burchill, Cameron, Choquette, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Davey, Denis, Desruisseaux, Duggan, Flynn, Fournier (*de Lanaudière*), Gélinas, Gladstone, Grosart, Haig, Hayden, Hays, Hollett, Isnor, Kickham, Kinley, Kinnear, Laird, Lamontagne, Lang, Lefrançois, Macdonald (*Cap-Breton*), MacDonald (*Queens*), Martin, McDonald, McElman, Petten, Phillips (*Prince*), Rattenbury, Robichaud, Savoie, Smith, Sullivan, Thompson, Urquhart, Welch, White, Yuzyk.

Le Greffier au bureau informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour raison majeure.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Flynn, C.P.,

Que, durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Bourget, C.P., préside le Sénat.

Étant posée la question d'agrément à ce propos, le Greffier déclare qu'elle est résolue par l'affirmative.

En conséquence, l'honorable sénateur Bourget, C.P., prend le fauteuil.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-161, intitulé: «Loi portant dissolution de l'Office fédéral du charbon et abrogation de la Loi visant la mise de la houille canadienne sur un pied d'égalité avec la houille importée, de la Loi sur l'aide à la production du charbon et de la Loi sur l'Office fédéral du charbon, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 12 mars 1970.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-183, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 12 mars 1970.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport sur les opérations découlant de la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation* pour l'année terminée le 31 décembre 1969, en conformité de l'article 26 de ladite loi, chapitre 27, Statuts du Canada, 1953-1954.

Rapport annuel présenté aux gouvernements des États-Unis et du Canada par le Conseil du génie permanent du Traité du fleuve Columbia, pour la période allant du 1er octobre 1968 au 30 septembre 1969. (Texte anglais).

Rapport de la Commission du tarif, en date du 15 janvier 1970, sur l'enquête ordonnée par le ministre des Finances au sujet des tissus de fibres artificielles utilisés dans la fabrication de vêtements, renvoi n° 144 (textes fran-

çais et anglais), et exemplaire du compte rendu des audiences publiques tenues au cours de l'enquête (anglais), en conformité de l'article 6 de la *Loi sur la Commission du Tarif*, chapitre 261, S.R.C., 1952.

Copies du rapport sur les allocations de retraite parlementaire, en date de novembre 1969.

Rapport sur l'application de la *Loi sur les subventions au développement régional* pour la période allant du 1er au 28 février 1970, en conformité de l'article 16 de ladite loi, chapitre 56, Statuts du Canada, 1968-1969.

Ordonné: Que l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Carter, appuyé par l'honorable sénateur Kickham, tendant à la deuxième lecture du Bill C-176, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens», soit avancé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Carter, appuyé par l'honorable sénateur Kickham, tendant à la deuxième lecture du Bill C-176, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Petten, appuyé par l'honorable sénateur Eudes, tendant à la deuxième lecture du Bill C-175, intitulé: «Loi concernant la création de l'Office canadien du poisson salé et la réglementation du commerce interprovincial et du commerce d'exportation du poisson salé pour augmenter les gains des producteurs primaires de morue préparée».

Après débat,
L'honorable sénateur Kinley propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que l'Ordre du jour pour l'étude du premier rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la constitution du Canada, soit avancé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'étude du premier rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la constitution du Canada.

L'honorable sénateur Lamontagne, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., que le rapport soit adopté dès maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Burchill, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, tendant à la deuxième lecture du Bill C-133, intitulé: «Loi abrogeant la Loi sur les pêches maritimes».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Burchill propose, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur McDonald, appuyé par l'honorable sénateur Rattenbury, tendant à la deuxième lecture du Bill S-22, intitulé: «Loi constituant en corporation le Syndicat National des cultivateurs».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Urquhart, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Urquhart,

Que l'application de l'article 95 du Règlement soit suspendue en ce qui concerne le Bill S-22, intitulé: «Loi constituant en corporation le Syndicat National des cultivateurs».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour la deuxième lecture du Bill C-134, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la protection des pêcheries côtières»,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 11 mars 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Argue:

19 février—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Y a-t-il des terres qui ont été défrichées, labourées ou ensemencées en plantes fourragères dans une des provinces en vertu de programme à frais partagés par le Gouvernement fédéral, *a*) en 1968, et *b*) en 1969?

2. Dans l'affirmative, de combien d'acres s'agit-il dans chaque programme, dans chaque province, *a*) en 1968, et *b*) en 1969?

3. Envisage-t-on de tels programmes en 1970?

4. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?

5. Le gouvernement fédéral, en raison des excédents agricoles actuels, a-t-il décidé de ne pas prendre part à de nouveaux programmes pour augmenter le nombre d'acres employés à la production agricole?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *The Ernie Game* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *Waiting for Caroline* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel est le coût de l'opération de chacun des parcours Halifax-Montréal en ce qui a trait au pétrole, traitements, loyer, dépréciation et autres coûts directs pour chacun des convois de voyageurs du Canadien National suivants:

le Chaleur,
le Scotian, et
l'Océan Limitée?

2. Quel sont les frais généraux de chacun des parcours Halifax-Montréal attribués à chacun des trains ci-dessus mentionnés?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Sullivan:

4 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

Quelle a été l'augmentation au sein du personnel de la Direction générale des aliments et drogues du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social au bureau-chef d'Ottawa et à chacun des bureaux de district ou régionaux, depuis le 31 mars 1970?

N° 6.

Par l'honorable sénateur Lang:

5 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Le gouvernement du Canada ou l'un de ses organismes, a-t-il demandé ou été invité par les Pays-Bas, l'Allemagne de l'Ouest, la Grande-Bretagne ou l'un ou plusieurs de ces pays, à participer à l'aménagement et à la construction de l'usine d'enrichissement de l'uranium par centrifugation gazeuse, annoncé hier par ces trois pays.

2. Dans l'affirmative, et dans chaque cas, quelle réponse a été donnée?

Pour le jeudi 12 mars 1970

Par l'honorable sénateur Phillips (*Prince*):

10 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le fait que le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard n'ont pas mis à exécution les modalités de l'Entente tendant à promouvoir le développement économique et le relèvement social de l'Île-du-Prince-Édouard, conclue le 7 mars 1969, entre les deux gouvernements.

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 11 mars 1970

N° 1.

4 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Petten appuyé par l'honorable sénateur Eudes, tendant à la deuxième lecture du Bill C-175, intitulé: «Loi concernant la création de l'Office canadien du poisson salé et la réglementation du commerce interprovincial et du commerce d'exportation du poison salé pour augmenter les gains des producteurs primaires de morue préparée».—(*L'honorable sénateur Kinley*).

N° 2.

19 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.—(*L'honorable sénateur Thompson*).

N° 3.

3 mars—Deuxième lecture du Bill C-134, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la protection des pêcheries côtières».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le jeudi 12 mars 1970

N° 1.

10 mars—Deuxième lecture du Bill C-161, intitulé: «Loi portant dissolution de l'Office fédéral du charbon et abrogation de la Loi visant la mise de la houille canadienne sur un pied d'égalité avec la houille importée, de la Loi sur l'aide à la production du charbon et de la Loi sur l'Office fédéral du charbon.—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 2.

10 mars—Deuxième lecture du Bill C-183, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le vendredi 29 mai 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Mercredi, le 11 mars 1970	
256–S	Banques et Commerce (*Bill C–156, Loi de 1969 sur un accord supplémentaire entre le Canada et la Suède relativement aux impôts sur le revenu, et le livre Blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
Centre de conférences (Ancienne Gare Union)	Communications de masse	10.00 a.m. 2.00 p.m. 7.00 p.m.
356–S	Affaires Juridiques et Constitutionnelles (*Bill S–21, Loi modifiant le code criminel, et Bill S–22, Loi constituant en corporation le Syndicat National des Cultivateurs*)	10.00 a.m.
356–S	Santé, Bien-être et Sciences (*Bill C–176, Loi modifiant la Loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens*)	2.00 p.m.
	Jeudi, le 12 mars 1970	
356–S	Communications de masse	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
	Vendredi, le 13 mars 1970	
356–S	Communications de masse	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 38

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 11 mars 1970

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, C.P., Président intérimaire.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue, Aseltine, Basha, Beaubien, Bélisle, Blois, Boucher, Bourget, Burchill, Cameron, Choquette, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Denis, Duggan, Flynn, Fournier (*de Lanaudière*), Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Gélinas, Gladstone, Grosart, Hayden, Hollett, Isnor, Kinley, Laird, Lang, Lefrançois, Macdonald (*Cap-Breton*), Martin, McDonald, Phillips (*Prince*), Rattenbury, Robichaud, Savoie, Smith, Sullivan, Thompson, Urquhart, White, Yuzyk.

PRIÈRE.

Déclaration du Président intérimaire:

Sujet: Discours du budget—Sièges réservés aux sénateurs à la Tribune du Sénat dans la Chambre des communes.

Tel qu'annoncé, le ministre des Finances prononcera son discours du budget dans l'autre endroit demain soir, à huit heures.

Qu'il me soit permis de rappeler aux honorables sénateurs qu'à cette occasion personne, sauf les sénateurs, ne sera admis à la Tribune du Sénat dans la Chambre des communes. Cette mesure a pour objet de permettre au plus grand nombre possible de sénateurs de prendre place à cette tribune. De cette façon, les sénateurs ne se verront pas privés de leurs places à la tribune parce que des parents ou des amis occupent leurs sièges.

Puis-je ajouter que des instructions semblables avaient déjà été données en 1931 par le Président du Sénat d'alors, l'honorable P.-E. Blondin, et que les président subséquents ont toujours suivi cette pratique.

Le Président intérimaire du Sénat,
MAURICE BOURGET.

L'honorable sénateur Hayden du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-156, intitulé: «Loi portant application d'un accord supplémentaire relatif aux impôts sur le revenu conclu entre le Canada et la Suède», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Urquhart, président suppléant, du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, auquel a été déféré le Bill S-21, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

L'honorable sénateur Macdonald (Cap-Breton) propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Urquhart, président suppléant, du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, auquel a été déféré le Bill S-22, intitulé: «Loi constituant en corporation le Syndicat National des cultivateurs», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,
Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain jeudi, le 12 mars 1970, à deux heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 12 mars 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Argue:

19 février—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Y a-t-il des terres qui ont été défrichées, labourées ou ensemencées en plantes fourragères dans une des provinces en vertu de programme à frais partagés par le Gouvernement fédéral, *a*) en 1968, et *b*) en 1969?

2. Dans l'affirmative, de combien d'acres s'agit-il dans chaque programme, dans chaque province, *a*) en 1968, et *b*) en 1969?

3. Envisage-t-on de tels programmes en 1970?

4. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et où?

5. Le gouvernement fédéral, en raison des excédents agricoles actuels, a-t-il décidé de ne pas prendre part à de nouveaux programmes pour augmenter le nombre d'acres employés à la production agricole?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *The Ernie Game* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *Waiting for Caroline* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel est le coût de l'opération de chacun des parcours Halifax-Montréal en ce qui a trait au pétrole, traitements, loyer, dépréciation et autres coûts directs pour chacun des convois de voyageurs du Canadien National suivants:

le Chaleur,
le Scotian, et
l'Océan Limitée?

2. Quel sont les frais généraux de chacun des parcours Halifax-Montréal attribués à chacun des trains ci-dessus mentionnés?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Sullivan:

4 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

Quelle a été l'augmentation au sein du personnel de la Direction générale des aliments et drogues du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social au bureau-chef d'Ottawa et à chacun des bureaux de district ou régionaux, depuis le 31 mars 1970?

N° 6.

Par l'honorable sénateur Phillips (*Prince*):

10 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le fait que le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard n'ont pas mis à exécution les modalités de l'Entente tendant à promouvoir le développement économique et le relèvement social de l'Île-du-Prince-Édouard, conclue le 7 mars 1969, entre les deux gouvernements.

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 12 mars 1970

N° 1.

10 mars—Troisième lecture du Bill C-156, intitulé: «Loi portant application d'un accord supplémentaire relatif aux impôts sur le revenu conclu entre le Canada et la Suède».—(*L'honorable sénateur Hayden*).

N° 2.

10 mars—Troisième lecture du Bill S-21, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel».—(*L'honorable sénateur Macdonald (Cap-Breton)*).

N° 3.

10 mars—Troisième lecture du Bill S-22, intitulé: «Loi constituant en corporation le Syndicat National des cultivateurs».—(*L'honorable sénateur McDonald*).

N° 4.

4 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Petten appuyé par l'honorable sénateur Eudes, tendant à la deuxième lecture du Bill C-175, intitulé: «Loi concernant la création de l'Office canadien du poisson salé et la réglementation du commerce interprovincial et du commerce d'exportation du poisson salé pour augmenter les gains des producteurs primaires de morue préparée».—(*L'honorable sénateur Kinley*).

N° 5.

19 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.—(*L'honorable sénateur Thompson*).

N° 6.

3 mars—Deuxième lecture du Bill C-134, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la protection des pêcheries côtières».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 7.

10 mars—Deuxième lecture du Bill C-161, intitulé: «Loi portant dissolution de l'Office fédéral du charbon et abrogation de la Loi visant la mise de la houille canadienne sur un pied d'égalité avec la houille importée, de la Loi sur l'aide à la production du charbon et de la Loi sur l'Office fédéral du charbon.—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 8.

10 mars—Deuxième lecture du Bill C-183, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le vendredi 29 mai 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Jeudi, le 12 mars 1970	
356–S	Communications de masse	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
	Vendredi, le 13 mars 1970	
356–S	Communications de masse	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 39

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 12 mars 1970

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, C.P., Président intérimaire.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,
Aseltine,
Beaubien,
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Burchill,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Davey,
Denis,
Duggan,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gladstone,
Haig,
Hollett,
Isnor,
Kickham,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Lang,
Lefrançois,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Martin,
McDonald,
McElman,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Quart,
Rattenbury,
Robichaud,
Savoie,
Smith,
Sparrow,
Sullivan,
Thompson,
Welch,
White,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Sous-Chef du Cabinet du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 12 mars 1970.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Gérald Fauteux, Juge Puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 12 mars, à 5.45 p.m. afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Sous-Chef du Cabinet du Gouverneur général,

LOUIS-FRÉMONT TRUDEAU,
Brigadier Général.

L'honorable
Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-137, intitulé: «Loi concernant l'emploi de marques nationales de sécurité pour les véhicules automobiles et prévoyant l'établissement de normes de sécurité pour certains véhicules automobiles importés au Canada ou exportés du Canada ou expédiés ou transportés d'une province à une autre», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 17 mars 1970.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-138, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Société de développement du Cap-Breton», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 17 mars 1970.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la Commission des prix et des revenus (Président, M. John H. Young) intitulé: «L'acier et l'inflation».

Rapport et états financiers de la Société d'assurance des crédits à l'exportation, certifiés par l'Auditeur général, pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1969, en conformité des articles 17(3) et 18 de la *Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation,* chapitre 105, et des articles 85(3) et 87(3) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952.

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 11 mars 1970, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements,* chapitre 235, S.R.C., 1952.

L'honorable sénateur Lamontagne, C.P., du Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être social et des sciences, auquel a été déféré le Bill C-176, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill soit lu pour la troisième fois dès maintenant.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté, sur division.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 17 mars 1970, à huit heures du soir.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Phillips (*Prince*) attire l'attention du Sénat sur le fait que le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard n'ont pas mis à exécution les modalités de l'Entente tendant à promouvoir le développement économique et le relèvement social de l'Île-du-Prince-Édouard, conclue le 7 mars 1969, entre les deux gouvernements.

Après débat,

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Argue, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald, propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le Bill C-156, intitulé: «Loi portant application d'un accord supplémentaire relatif aux impôts sur le revenu conclu entre le Canada et la Suède», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que le Bill S-21, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Argue, que le Bill S-22, intitulé: «Loi constituant en corporation le Syndicat National des cultivateurs», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Petten, appuyé par l'honorable sénateur Eudes, tendant à la deuxième lecture du Bill C-175, intitulé: «Loi concernant la création de l'Office canadien du poisson salé et la réglementation du commerce interprovincial et du commerce d'exportation du poisson salé pour augmenter les gains des producteurs primaires de morue préparée».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur McDonald, propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur le motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.

Après débat,
L'honorable sénateur Argue propose, appuyé par l'honorable sénateur Duggan, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Smith, propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le Bill C-134, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la protection des pêcheries côtières», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Isnor, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le Bill C-161 intitulé: «Loi portant dissolution de l'Office fédéral du charbon et abrogation de la Loi visant la mise de la houille canadienne sur un pied d'égalité avec la houille importée, de la Loi sur l'aide à la production du charbon et de la Loi sur l'Office fédéral du charbon, soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Argue propose, appuyé par l'honorable sénateur Duggan, que le Bill C-183, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président intérimaire ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers cinq heures quarante de l'après-midi, elle est—

Résolue par l'affirmative. 4 h. 40 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 5 h. 40 p.m.

L'honorable Président intérimaire ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour attendre l'arrivée du Député de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Gérald Fauteux, Juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et ayant pris place au pied du Trône—

L'honorable Président intérimaire ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir de l'honorable suppléant de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier adjoint lit les titres des bills à sanctionner, comme il suit:

Loi modifiant la Loi sur les banques d'épargne de Québec

Loi constituant en corporation la ICG, Compagnie de Transmission Limitée

Loi modifiant la Loi sur les prêts aux petites entreprises

Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer

Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications

Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères

Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires

Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt

Loi constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance

Loi constituant en corporation la Pitts Compagnie d'Assurance-Vie

Loi concernant McOuat Investments Limited

Loi concernant Buccaneer Industries Ltd.

Loi ayant pour objet d'empêcher l'introduction au Canada de maladies infectieuses ou contagieuses

Loi modifiant la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants

Loi portant application d'un accord supplémentaire relatif aux impôts sur le revenu conclu entre le Canada et la Suède

Loi modifiant la Loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills».

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur McDonald, propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 17 mars 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *The Ernie Game* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *Waiting for Caroline* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel est le coût de l'opération de chacun des parcours Halifax-Montréal en ce qui a trait au pétrole, traitements, loyer, dépréciation et autres coûts directs pour chacun des convois de voyageurs du Canadien National suivants:

le Chaleur, le Scotian, et l'Océan Limitée?

2. Quel sont les frais généraux de chacun des parcours Halifax-Montréal attribués à chacun des trains ci-dessus mentionnés?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Sullivan:

4 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

Quelle a été l'augmentation au sein du personnel de la Direction générale des aliments et drogues du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social au bureau-chef d'Ottawa et à chacun des bureaux de district ou régionaux, depuis le 31 mars 1970?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

Quel a été le coût encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour agrandir le débarcadère, afin d'accommoder les passagers de l'Ocean Limited à chacune des gares suivantes, y compris le ravitaillement en combustible, l'entretien et les appareils d'éclairage:—Chipman, la jonction McGivney, Juniper, Plaster Rock, Grand Falls, Saint-Léonard, Edmundston, Blue River, Estcourt, Monk, Armagh, Sainte-Claire, la jonction Saint-Isidore et Joffre?

N° 6.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Moncton et Edmundston pendant les mois de janvier et février 1970?

2. Combien de passagers ont été transportés?

3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 7.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Edmunston et Joffre pendant les mois de janvier et février 1970?

2. Combien de passagers ont été transportés?

3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 8.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

13 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quelle somme d'argent la Société Radio-Canada a-t-elle consacrée au tournage des scènes de l'avion dans les deux films intitulés: «Custer Channel Wing Aircraft», à la fin de l'année 1967, l'un filmé dans la ville de Québec et l'autre à Ottawa?

2. Pourquoi les séquences montrant l'avion en plein vol n'ont-elles pas été utilisées?

3. Qui en a autorisé les coupures dans chaque film et pour quelle raison?

ORDRE DU JOUR

Le mardi 17 mars 1970

N° 1.

12 mars—Troisième lecture du Bill C-161, intitulé: «Loi portant dissolution de l'Office fédéral du charbon et abrogation de la Loi visant la mise de la houille canadienne sur un pied d'égalité avec la houille importée, de la Loi sur l'aide à la production du charbon et de la Loi sur l'Office fédéral du charbon».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 2.

19 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.—(*L'honorable sénateur Argue*).

N° 3.

12 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, appuyé par l'honorable sénateur Duggan, tendant à la deuxième lecture du Bill C-183, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles».—(*L'honorable sénateur Macdonald (Cap-Breton)*).

N° 4.

12 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Phillips (*Prince*), attirant l'attention du Sénat sur le fait que le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard n'ont pas mis à exécution les modalités de l'Entente tendant à promouvoir le développement économique et le relèvement social de l'Île-du-Prince-Édouard, conclue le 7 mars 1969, entre les deux gouvernements.—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 5.

12 mars—Deuxième lecture du Bill C-137, intitulé: «Loi concernant l'emploi de marques nationales de sécurité pour les véhicules automobiles et prévoyant l'établissement de normes de sécurité pour certains véhicules automobiles importés au Canada ou exportés du Canada ou expédiés ou transportés d'une province à une autre».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

N° 6.

12 mars—Deuxième lecture du Bill C-138, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Société de développement du Cap-Breton».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le vendredi 29 mai 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Vendredi, le 13 mars 1970	
356–S	Communications de masse	10.00 a.m.
	Mardi, le 17 mars 1970	
356–S	Pauvreté	9.30 a.m.
256–S	Affaires étrangères (*M. J. Harbron, Toronto Telegram, et le Bill C–12, Centre de recherches pour le développement international*)	11.00 a.m. 3.00 p.m.
356–S	Communications de masse	8.00 p.m.
	Mercredi, le 18 mars 1970	
256–S	Banques et Commerce (*Bills C–133, Loi sur les pêches maritimes; C–134, Loi sur la protection des pêcheries côtières; C–175, Loi sur le poisson salé; et le Livre blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
356–S	Communications de masse	10.00 a.m. 8.00 p.m.
	Jeudi, le 19 mars 1970	
356–S	Pauvreté	9.30 a.m.
256–S	Finances Nationales (*Prévisions budgétaires*)	9.30 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 40

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 17 mars 1970

Huit heures du soir.

L'honorable MAURICE BOURGET, C.P., Président intérimaire.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,	Dessureault,	Kinley,	Pearson,
Argue,	Duggan,	Kinnear,	Petten,
Aseltine	Eudes,	Laird,	Phillips
Basha,	Everett,	Lamontagne,	(*Prince*)
Beaubien,	Fergusson,	Lefrançois,	Phillips
Bélisle,	Flynn,	Leonard,	(*Rigaud*),
Blois,	Fournier	Macdonald	Prowse,
Boucher,	(*de Lanaudière*),	(*Cap-Breton*),	Quart,
Bourget,	Fournier	MacDonald	Robichaud,
Bourque,	(*Madawaska-*	(*Queens*),	Savoie,
Cameron,	*Restigouche*)	Macnaughton,	Smith,
Carter,	Gélinas,	Martin,	Sparrow,
Choquette,	Gouin,	McDonald	Sullivan,
Cook,	Grosart,	McElman,	Thompson,
Croll,	Haig,	McGrand,	Urquhart,
Davey,	Hayden,	McLean,	Welch,
Denis,	Hollett,	Nichol,	White,
Deschatelets,	Isnor	O'Leary,	Yuzyk.
Desruisseaux,	Kickham,		

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-19, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la libération conditionnelle de détenus».

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies de l'arrêté en conseil C.P. 1970-372, en date du 3 mars 1970, modifiant la Partie II de l'Annexe de la *Loi sur les produits dangereux,* en conformité de l'article 8(3) de ladite loi, chapitre 42, Statuts du Canada, 1968-1969.

Rapport de la Société Polymer Limitée, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1969, en conformité des articles 85(3) et 87(3) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952.

Rapport du Tribunal antidumping pour l'année terminée le 31 décembre 1969, en conformité de l'article 32 de la *Loi sur l'antidumping* chapitre 10, Statuts du Canada, 1968-1969.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à jeudi prochain, le 19 mars 1970, à deux heures de l'après-midi.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le Bill C-161, intitulé: «Loi portant dissolution de l'Office fédéral du charbon et abrogation de la Loi visant la mise de la houille canadienne sur un pied d'égalité avec la houille importée, de la Loi sur l'aide à la production du charbon et de la Loi sur l'Office fédéral du charbon», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., apuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.

Après débat,
L'honorable sénateur Grosart propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A la lecture de l'Ordre du jour,
Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Pearson reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, appuyé par l'honorable sénateur Duggan, tendant à la deuxième lecture du Bill C-183, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Argue propose, appuyé par l'honorable sénateur Duggan, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Phillips (*Prince*), attirant l'attention du Sénat sur le fait que le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard n'ont pas mis à exécution les modalités de l'Entente tendant à promouvoir le développement économique et le relèvement social de l'Île-du-Prince-Édouard, conclue le 7 mars 1969, entre les deux gouvernements.

Débat terminé.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Petten propose, appuyé par l'honorable sénateur McGrand, que le Bill C-137, intitulé: «Loi concernant l'emploi de marques nationales de sécurité pour les véhicules automobiles et prévoyant l'établissement de normes de sécurité pour certains véhicules automobiles importées au Canada ou exportés du Canada ou expédiés ou transportés d'une province à une autre», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Petten propose, appuyé par l'honorable sénateur Carter, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des transports et des communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Urquhart propose, appuyé par l'honorable sénateur Gouin, que le Bill C-138, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Société de développement du Cap-Breton», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Urquhart propose, appuyé par l'honorable sénateur Gouin, que le bill soit lu pour la troisième fois dès maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 19 mars 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *The Ernie Game* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *Waiting for Caroline* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel est le coût de l'opération de chacun des parcours Halifax-Montréal en ce qui a trait au pétrole, traitements, loyer, dépréciation et autres coûts directs pour chacun des convois de voyageurs du Canadien National suivants:

le Chaleur, le Scotian, et l'Océan Limitée?

2. Quel sont les frais généraux de chacun des parcours Halifax-Montréal attribués à chacun des trains ci-dessus mentionnés?

N° 4.
Par l'honorable sénateur Sullivan:

4 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

Quelle a été l'augmentation au sein du personnel de la Direction générale des aliments et drogues du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social au bureau-chef d'Ottawa et à chacun des bureaux de district ou régionaux, depuis le 31 mars 1970?

N° 5.
Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

Quel a été le coût encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour agrandir le débarcadère, afin d'accommoder les passagers de l'Ocean Limited à chacune des gares suivantes, y compris le ravitaillement en combustible, l'entretien et les appareils d'éclairage:—Chipman, la jonction McGivney, Juniper, Plaster Rock, Grand Falls, Saint-Léonard, Edmundston, Blue River, Estcourt, Monk, Armagh, Sainte-Claire, la jonction Saint-Isidore et Joffre?

N° 6.
Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Moncton et Edmundston pendant les mois de janvier et février 1970?
2. Combien de passagers ont été transportés?
3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 7.
Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Edmunston et Joffre pendant les mois de janvier et février 1970?
2. Combien de passagers ont été transportés?
3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 8.
Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

13 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quelle somme d'argent la Société Radio-Canada a-t-elle consacrée au tournage des scènes de l'avion dans les deux films intitulés: «Custer Channel Wing Aircraft», à la fin de l'année 1967, l'un filmé dans la ville de Québec et l'autre à Ottawa?
2. Pourquoi les séquences montrant l'avion en plein vol n'ont-elles pas été utilisées?
3. Qui en a autorisé les coupures dans chaque film et pour quelle raison?

N° 9.
Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*)

17 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel montant a été payé, en 1967, au ministère des Transports par le propriétaire de l'avion *Custer Channell Wing* pour son entreposage dans un hangar de ce ministère à Terre-Neuve?
2. Qui a autorisé le transfert de cet avion du hangar du ministère des Transports à un abri à l'épreuve des bombes, et pour quel motif?
3. Qui a donné l'autorisation de mettre cet avion en pièces pendant qu'il était entreposé au ministère des Transports, et pour quel motif?

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 19 mars 1970

19 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

Pour le vendredi 29 mai 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Mercredi, le 18 mars 1970.	
256–S	Banques et Commerce (*Bills C–133, Loi sur les pêches maritimes; C–134, Loi sur la protection des pêcheries côtières; C–175, Loi sur le poisson salé; C–183, Loi modifiant la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles; et le Livre blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
356–S	Communications de masse	10.00 a.m.
356–S	Affaires juridiques et constitutionnelles (*Bill C–136, Loi concernant l'expropriation*)	2.00 p.m.
356–S	Régie intérieure et comptabilité	3.30 p.m.
	Jeudi, le 19 mars 1970.	
256–S	Finances nationales (*Documents budgétaires «B» et le Conseil Économique du Canada*)	9.30 a.m.
260–N	Communications de masse	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 41

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 19 mars 1970

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,
Aseltine,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Croll,
Davey,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Dessureault,
Duggan,
Eudes,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Grosart,
Haig,
Hollett,
Isnor,
Kickham,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
MacDonald (*Queens*),
Martin,
McDonald,
McElman,
McGrand,
Nichol,
O'Leary,
Paterson,
Pearson,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Prowse,
Quart,
Robichaud,
Savoie,
Smith,
Sparrow,
Stanbury,
Thompson,
Urquhart,
Welch,
White,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la Commission des relations de travail dans la Fonction publique pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 115 de la *Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique,* chapitre 72, Statuts du Canada, 1966-1967.

Rapport du Séquestre des biens ennemis pour l'année terminée le 31 décembre 1969, en conformité de l'article 3 de la *Loi sur le commerce avec l'ennemi* (*Pouvoirs transitoires*), chapitre 24, Statuts du Canada 1947.

Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1970-492, en date du 17 mars 1970, concernant la nomination de M. H. Goldenberg, commissaire en vertu de la Partie I de la *Loi sur les enquêtes,* pour enquêter sur le transport du courrier par véhicules à Montréal et autres sujets connexes.

Rapport de la Commission canadienne des transports pour l'année terminée le 31 décembre 1969, en conformité de l'article 21 de la *Loi nationale sur les transports,* chapitre 69, Statuts du Canada, 1966-1967.

Rapport du Gouverneur de la Banque du Canada et relevé des comptes certifiés par les vérificateurs, pour l'année terminée le 31 décembre 1969, en conformité de l'article 16 de la *Loi sur la Banque du Canada,* chapitre 88, Statuts du Canada, 1966-1967.

L'honorable sénateur Haig, président suppléant, du Comité sénatorial permanent des transports et des communications, auquel a été déféré le Bill C-137, intitulé: «Loi concernant l'emploi de marques nationales de sécurité pour les véhicules automobiles et prévoyant l'établissement de normes de sécurité pour certains véhicules automobiles importés au Canada ou exportés du Canada ou expédiés ou transportés d'une province à une autre», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) pour l'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-133, intitulé: «Loi abrogeant la Loi sur les pêches maritimes», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) pour l'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été

déféré le Bill C-134, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la protection des pêcheries côtières», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*de Lanaudière*), que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) pour l'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-183, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

L'honorable sénateur Argue propose, appuyé par l'honorable sénateur Kickham, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) pour l'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-175, intitulé: «Loi concernant la création de l'Office canadien du poisson salé et la réglementation du commerce interprovincial et du commerce d'exportation du poisson salé pour augmenter les gains des producteurs primaires de morue préparée», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., pour l'honorable sénateur Aird, du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, auquel a été déféré le Bill C-12, intitulé: «Loi portant création du Centre de recherches pour le développement international», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec deux amendements.

Le Greffier adjoint donne alors lecture des amendements comme il suit:

1. Pages 5 et 6: Retrancher le paragraphe (3) de l'article 10 et y substituer ce qui suit:

(3) Deux des gouverneurs, autres que le président ou le vice-président du Conseil et qui sont citoyens canadiens, peuvent être choisis parmi les membres du Sénat et de la Chambre des communes; un membre ainsi nommé ne perçoit pas de rémunération mais peut se faire rem-

bourser ses frais; et le fait d'occuper le poste pour lequel ses frais sont payables, s'il est membre de la Chambre des communes, ne le rend pas inéligible ni incapable de siéger ou de voter à la Chambre des communes.

2. *Page 8:* Retrancher l'article 19 et le remplacer par ce qui suit:

«19. Le Centre est réputé,

a) aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu,* être une organisation, au Canada, du genre décrit à l'alinéa *e*) du paragraphe (1) de l'article 62 de ladite loi, et

b) aux fins de la *Loi de l'impôt sur les biens transmis par décès,* être une organisation au Canada, du genre décrit au sous-alinéa (i) de l'alinéa *d*) du paragraphe (1) de l'article 7 de ladite loi.»

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Prowse, que le rapport soit adopté dès maintenant.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*), que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture, tel que modifié, à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à lundi prochain, le 23 mars 1970, à huit heures du soir.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que l'application de l'article 76(4) du Règlement soit suspendue les 24 et 25 mars 1970, et du 14 au 23 avril 1970, inclusivement, en ce qui concerne le Comité spécial du Sénat sur les communications de masse, et qu'au cours de ces périodes, le comité soit autorisé à tenir ses réunions durant les séances du Sénat.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald:

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procé-

dure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.

Après débat,

L'honorable sénateur Lamontagne, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Prowse, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le lundi 23 mars 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *The Ernie Game* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *Waiting for Caroline* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel est le coût de l'opération de chacun des parcours Halifax-Montréal en ce qui a trait au pétrole, traitements, loyer, dépréciation et autres coûts directs pour chacun des convois de voyageurs du Canadien National suivants:

le Chaleur, le Scotian, et l'Océan Limitée?

2. Quel sont les frais généraux de chacun des parcours Halifax-Montréal attribués à chacun des trains ci-dessus mentionnés?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

Quel a été le coût encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour agrandir le débarcadère, afin d'accommoder les passagers de l'Ocean Limited à chacune des gares suivantes, y compris le ravitaillement en combustible, l'entretien et les appareils d'éclairage:—Chipman, la jonction McGivney, Juniper, Plaster Rock, Grand Falls, Saint-Léonard, Edmundston, Blue River, Estcourt, Monk, Armagh, Sainte-Claire, la jonction Saint-Isidore et Joffre?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Moncton et Edmundston pendant les mois de janvier et février 1970?

2. Combien de passagers ont été transportés?

3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 6.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Edmunston et Joffre pendant les mois de janvier et février 1970?

2. Combien de passagers ont été transportés?

3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 7.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

13 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quelle somme d'argent la Société Radio-Canada a-t-elle consacrée au tournage des scènes de l'avion dans les deux films intitulés: «Custer Channel Wing Aircraft», à la fin de l'année 1967, l'un filmé dans la ville de Québec et l'autre à Ottawa?

2. Pourquoi les séquences montrant l'avion en plein vol n'ont-elles pas été utilisées?

3. Qui en a autorisé les coupures dans chaque film et pour quelle raison?

N° 8.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*)

17 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel montant a été payé, en 1967, au ministère des Transports par le propriétaire de l'avion *Custer Channell Wing* pour son entreposage dans un hangar de ce ministère à Terre-Neuve?

2. Qui a autorisé le transfert de cet avion du hangar du ministère des Transports à un abri à l'épreuve des bombes, et pour quel motif?

3. Qui a donné l'autorisation de mettre cet avion en pièces pendant qu'il était entreposé au ministère des Transports, et pour quel motif?

Pour le mardi 24 mars 1970

Par l'honorable sénateur Phillips *(Rigaud)*:

19 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la Treizième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, Cap Kennedy et San Antonio, du 10 au 15 mars 1970.

ORDRE DU JOUR

Le lundi 23 mars 1970

N° 1.

19 mars—Troisième lecture du Bill C-137, intitulé: «Loi concernant l'emploi de marques nationales de sécurité pour les véhicules automobiles et prévoyant l'établissement de normes de sécurité pour certains véhicules automobiles importés au Canada ou exportés du Canada ou expédiés ou transportés d'une province à une autre».—(*L'honorable sénateur McDonald*).

N° 2.

19 mars—Troisième lecture du Bill C-133, intitulé: «Loi abrogeant la Loi sur les pêches maritimes».—(*L'honorable sénateur McDonald*).

N° 3.

19 mars—Troisième lecture du Bill C-134, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la protection des pêcheries côtières».—(*L'honorable sénateur Smith*).

N° 4.

19 mars—Troisième lecture du Bill C-183, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles».—(*L'honorable sénateur Argue*).

N° 5.

19 mars—Troisième lecture du Bill C-175, intitulé: «Loi concernant la création de l'Office canadien du poisson salé et la réglementation du commerce interprovincial et du commerce d'exportation du poisson salé pour augmenter les gains des producteurs primaires de morue préparée».—(*L'honorable sénateur McDonald*).

N° 6.

19 mars—Troisième lecture du Bill C-12, intitulé: «Loi portant création du Centre de recherches pour le développement international», tel que modifié.—(*L'honorable sénateur Robichaud, C.P.*).

N° 7.

19 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.—(*L'honorable sénateur Lamontagne, C.P.*).

Pour le vendredi 29 mai 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Mardi, le 24 mars 1970.	
260–N	Pauvreté	9.30 a.m.
356–S	Communications de masse	2.30 p.m. 8.00 p.m.
	Mercredi, le 25 mars 1970.	
356–S	Communications de masse	10.00 a.m. 2.30 p.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 42

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le lundi 23 mars 1970

Huit heures du soir.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue, Aseltine, Basha, Beaubien, Bélisle, Blois, Boucher, Bourget, Bourque, Burchill, Carter, Choquette, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Croll, Davey, Denis, Deschatelets, Duggan, Eudes, Fergusson, Fournier (*de Lanaudière*), Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Haig, Hays, Isnor, Kickham, Kinley, Kinnear, Laird, Lamontagne, Lefrançois, Leonard, Martin, McDonald, McElman, McGrand, McLean, Paterson, Pearson, Petten, Phillips (*Prince*), Phillips (*Rigaud*), Prowse, Quart, Robichaud, Savoie, Smith, Sparrow, Stanbury, Urquhart, White, Willis, Yuzyk.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-20, intitulé: «Loi concernant l'étiquetage, la vente, l'importation et la publicité des articles textiles de consommation»,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-194, intitulé: «Loi prévoyant des prestations de retraite supplémentaires pour certaines personnes recevant des pensions payables sur le Fonds du revenu consolidé et modifiant certaines lois qui prévoient le paiement de ces pensions», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lefrançois, que le bill soit lu pour la deuxième fois maintenant.

Après débat,
L'honorable sénateur Choquette propose pour l'honorable sénateur Flynn, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Blois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:
Copies d'une déclaration faite le 19 mars 1970, au sujet de la nomination de M. Jean-Louis Gagnon au poste de directeur d'Information Canada, à compter du 1er avril 1970.

Copies d'un rapport intitulé: «Une politique du sport au Canada», en date du 20 mars 1970.

L'honorable sénateur Leonard, du Comité sénatorial permanent des finances nationales, lequel a été autorisé à examiner les dépenses prévues dans le budget supplémentaire (B) déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1970, et d'en faire rapport, présente au Sénat le rapport dudit comité concernant ledit budget supplémentaire (B), comme il suit:

Le LUNDI 23 mars 1970

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales auquel a été déféré le budget supplémentaire (B) déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1970, a, conformément à l'ordre de renvoi du 5 mars 1970, étudié ledit budget et présente le rapport suivant:

1. Votre Comité a entendu les témoignages de M. J. L. Fry, secrétaire adjoint, et de M. Bruce MacDonald, directeur général, tous deux du Conseil du Trésor au sujet dudit budget.

2. Ledit budget supplémentaire prévoit des dépenses de $215,967,147, ainsi que des prêts, placements et avances de $41,614,752, ce qui porte le

budget principal et les budgets supplémentaires de l'année financière en cours à un total de $12,140,065,176 et le montant total des prêts, placements et avances à $676,032,812.

3. Trente crédits de un dollar chacun figurent audit budget supplémentaire (B). Votre Comité a l'habitude d'examiner attentivement de tels crédits et il est demeuré fidèle à cette habitude. On a fourni au Comité une liste contenant des précisions sur chaque crédit. Huit de ces crédits sont de nature législative. Votre Comité s'inquiète, et il insiste là-dessus, de cette pratique qui consiste à apporter des modifications statutaires au moyen de lois de subsides fondées sur le budget supplémentaire. Il peut y avoir des cas de moindre importance, ou d'une grande urgence, qui peuvent motiver pareille façon de procéder; le Comité se fait donc une règle d'exiger des renseignements complets au sujet de ces crédits. On a annexé au rapport imprimé du compte rendu des délibérations du Comité la liste de ces explications.

4. La pratique qui consiste à modifier des lois au moyen de crédits de un dollar pourrait conduire à la même pratique à l'égard d'autres crédits qui comportent des dépenses considérables, ce qui pourrait entraîner des modifications de nature législative qui devraient normalement être apportées par des lois en bonne et due forme plutôt que par des lois de subsides. Le budget supplémentaire (B) renferme, à cet égard, le crédit 17b du ministère de l'Agriculture, subvention de 100 millions de dollars sur laquelle pourront être tirés, au cours de l'année financière 1970-1971, des paiements pour la réduction des emblavures; ce crédit qui représente près de la moitié du montant total des prévisions est le plus élevé du budget supplémentaire. Votre Comité ne critique pas la fin à laquelle cette somme doit être affectée, pas plus que le montant du crédit, mais il est convaincu qu'étant donné l'importance de la question et la portée des modifications qu'on a l'intention d'apporter à un secteur aussi important de l'économie canadienne que constituent nos producteurs de blé, le Parlement devrait agir conformément à l'usage et présenter un projet de loi en bonne et due forme contenant toutes les dispositions voulues et exposant les buts de la mesure, lequel franchirait toutes les étapes des délibérations conformément aux règlements de la Chambre des communes et du Sénat. En outre, bien que le crédit figure au budget supplémentaire de l'année financière 1969-1970, le Comité signale que les dépenses seront encourues par les producteurs au cours de l'année financière 1970-1971, et les années suivantes. Or, là encore, le Comité doute du bien-fondé de cette pratique.

5. Votre Comité estime souhaitable également qu'en réimprimant les lois, on indique par des notes marginales les cas où des lois des subsides ont effectivement modifié des lois en vigueur, comme, par exemple, la Loi sur la commission canadienne du blé, qui est visée par le Crédit 17b précité du ministère de l'Agriculture.

Le président,
T. D'ARCY LEONARD.

L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénatrice Fergusson, que le rapport soit mis à l'étude à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Urquhart propose, appuyé par l'honorable sénateur Savoie, que le Bill C-137, intitulé: «Loi concernant l'emploi de marques nationales de sécurité pour les véhicules automobiles et prévoyant l'établissement de normes de sécurité pour certains véhicules automobiles importés au Canada ou exportés du Canada ou expédiés ou transportés d'une province à une autre», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté, sur division.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Urquhart propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook, que le Bill C-133, intitulé: «Loi abrogeant la Loi sur les pêches maritimes», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Urquhart propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, que le Bill C-134, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la protection des pêcheries côtières», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Argue propose, appuyé par l'honorable sénatrice Kinnear, que le Bill C-183, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Petten propose, appuyé par l'honorable sénateur Eudes, que le Bill C-175, intitulé: «Loi concernant la création de l'Office canadien du poisson salé et la réglementation du commerce

interprovincial et du commerce d'exportation du poisson salé pour augmenter les gains des producteurs primaires de morue préparée», soit lu pour la troisième fois.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*de Lanaudière*), que le Bill C-12, intitulé: «Loi portant création du Centre de recherches pour le développement international», tel que modifié, soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill, tel que modifié, est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, avec deux amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

A la lecture de l'Ordre du jour,
Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Prowse reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald;

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.

Après débat,
L'honorable sénateur Urquhart pour l'honorable sénateur Lamontagne, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Urquhart propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook,

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain mardi le 24 mars 1970, à deux heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Urquhart,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 24 mars 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *The Ernie Game* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *Waiting for Caroline* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel est le coût de l'opération de chacun des parcours Halifax-Montréal en ce qui a trait au pétrole, traitements, loyer, dépréciation et autres coûts directs pour chacun des convois de voyageurs du Canadien National suivants:

le Chaleur, le Scotian, et l'Océan Limitée?

2. Quel sont les frais généraux de chacun des parcours Halifax-Montréal attribués à chacun des trains ci-dessus mentionnés?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

Quel a été le coût encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour agrandir le débarcadère, afin d'accommoder les passagers de l'Ocean Limited à chacune des gares suivantes, y compris le ravitaillement en combustible, l'entretien et les appareils d'éclairage:—Chipman, la jonction McGivney, Juniper, Plaster Rock, Grand Falls, Saint-Léonard, Edmundston, Blue River, Estcourt, Monk, Armagh, Sainte-Claire, la jonction Saint-Isidore et Joffre?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Moncton et Edmundston pendant les mois de janvier et février 1970?

2. Combien de passagers ont été transportés?

3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 6.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Edmunston et Joffre pendant les mois de janvier et février 1970?

2. Combien de passagers ont été transportés?

3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 7.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

13 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quelle somme d'argent la Société Radio-Canada a-t-elle consacrée au tournage des scènes de l'avion dans les deux films intitulés: «Custer Channel Wing Aircraft», à la fin de l'année 1967, l'un filmé dans la ville de Québec et l'autre à Ottawa?

2. Pourquoi les séquences montrant l'avion en plein vol n'ont-elles pas été utilisées?

3. Qui en a autorisé les coupures dans chaque film et pour quelle raison?

N° 8.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*)

17 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel montant a été payé, en 1967, au ministère des Transports par le propriétaire de l'avion *Custer Channell Wing* pour son entreposage dans un hangar de ce ministère à Terre-Neuve?

2. Qui a autorisé le transfert de cet avion du hangar du ministère des Transports à un abri à l'épreuve des bombes, et pour quel motif?

3. Qui a donné l'autorisation de mettre cet avion en pièces pendant qu'il était entreposé au ministère des Transports, et pour quel motif?

N° 9.

Par l'honorable sénateur Phillips *(Rigaud)*:

19 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la Treizième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, Cap Kennedy et San Antonio, du 10 au 15 mars 1970.

ORDRE DU JOUR

Le mardi 24 mars 1970

N° 1.

19 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.—(*L'honorable sénateur Lamontagne, C.P.*).

N° 2.

23 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Lefrançois, tendant à la deuxième lecture du Bill C-194, intitulé: «Loi prévoyant des prestations supplémentaires pour certaines personnes recevant des pensions payables sur le Fonds du revenu consolidé et modifiant certaines lois qui prévoient la paiement de ces pensions».—(*L'honorable sénateur Flynn, C.P.*)

N° 3.

23 mars—Étude du rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales, lequel a été autorisé à examiner les dépenses prévues dans le budget supplémentaire (B) déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1970, et d'en faire rapport.—(*L'honorable sénateur Leonard*).

Pour le vendredi 29 mai 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Mardi, le 24 mars 1970.	
260–N	Pauvreté (*Association Canadienne du Bien-Être: Mlle P. VanLammers, Dr B. Wharf, Monsieur L. E. Levine, et Monsieur K. E. Calmain*)	9.30 a.m.
356–S	Communications de masse	2.30 p.m. 8.00 p.m.
	Mercredi, le 25 mars 1970.	
356–S	Communications de masse	10.00 a.m. 2.30 p.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 43

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 24 mars 1970

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,
Aseltine,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Benidickson,
Blois,
Boucher,
Bourget
Bourque,
Burchill,
Carter,
Choquette,
Connolly
(*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Denis,
Deschatelets,
Duggan,
Eudes,
Fergusson,
Flynn,
Fournier
(*de Lanaudière*),
Fournier
(*Madawaska-Restigouche*),
Haig
Isnor,
Kickham,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lefrançois,
Leonard,
MacDonald
(*Queens*),
Macnaughton,
Martin,
McDonald,
McElman,
McGrand,
McLean,
O'Leary,
Paterson,
Pearson,
Petten,
Phillips
(*Prince*),
Phillips
(*Rigaud*),
Prowse,
Quart,
Robichaud,
Savoie,
Smith
Sparrow,
Urquhart,
White,
Willis,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de l'Auditeur général à la Chambre des communes pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952.

A l'appel de l'interpellation de l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*),
Il est—
Ordonné: Qu'elle soit différée à plus tard dans la journée.

Avec la permission du Sénat,

L'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Lefrançois, tendant à la deuxième lecture du Bill C-194, intitulé: «Loi prévoyant des prestations supplémentaires pour certaines personnes recevant des pensions payables sur le Fonds consolidé et modifiant certaines lois qui prévoient le paiement de ces pensions», soit avancé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Lefrançois, tendant à la deuxième lecture du Bill C-194, intitulé: «Loi prévoyant des prestations supplémentaires pour certaines personnes recevant des pensions payables sur le Fonds du revenu consolidé et modifiant certaines lois qui prévoient le paiement de ces pensions».

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'examen du rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales, lequel a été autorisé à examiner

les dépenses prévues dans le budget supplémentaire (B) déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1970, et d'en faire rapport.

L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur Paterson, que le rapport soit adopté dès maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre adopté, l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) attire l'attention du Sénat sur la Treizième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, Cap Kennedy et San Antonio, du 10 au 15 mars 1970.

Après débat,
L'honorable sénateur McDonald pour l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., propose appuyé par l'honorable sénateur Smith, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,
Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain mercredi, le 25 mars 1970, à deux heures de l'après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 25 mars 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *The Ernie Game* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *Waiting for Caroline* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel est le coût de l'opération de chacun des parcours Halifax-Montréal en ce qui a trait au pétrole, traitements, loyer, dépréciation et autres coûts directs pour chacun des convois de voyageurs du Canadien National suivants:

le Chaleur, le Scotian, et l'Océan Limitée?

2. Quel sont les frais généraux de chacun des parcours Halifax-Montréal attribués à chacun des trains ci-dessus mentionnés?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

Quel a été le coût encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour agrandir le débarcadère, afin d'accommoder les passagers de l'Ocean Limited à chacune des gares suivantes, y compris le ravitaillement en combustible, l'entretien et les appareils d'éclairage:—Chipman, la jonction McGivney, Juniper, Plaster Rock, Grand Falls, Saint-Léonard, Edmundston, Blue River, Estcourt, Monk, Armagh, Sainte-Claire, la jonction Saint-Isidore et Joffre?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Moncton et Edmundston pendant les mois de janvier et février 1970?
2. Combien de passagers ont été transportés?
3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 6.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Edmunston et Joffre pendant les mois de janvier et février 1970?
2. Combien de passagers ont été transportés?
3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 7.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

13 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quelle somme d'argent la Société Radio-Canada a-t-elle consacrée au tournage des scènes de l'avion dans les deux films intitulés: «Custer Channel Wing Aircraft», à la fin de l'année 1967, l'un filmé dans la ville de Québec et l'autre à Ottawa?
2. Pourquoi les séquences montrant l'avion en plein vol n'ont-elles pas été utilisées?
3. Qui en a autorisé les coupures dans chaque film et pour quelle raison?

N° 8.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*)

17 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel montant a été payé, en 1967, au ministère des Transports par le propriétaire de l'avion *Custer Channell Wing* pour son entreposage dans un hangar de ce ministère à Terre-Neuve?
2. Qui a autorisé le transfert de cet avion du hangar du ministère des Transports à un abri à l'épreuve des bombes, et pour quel motif?
3. Qui a donné l'autorisation de mettre cet avion en pièces pendant qu'il était entreposé au ministère des Transports, et pour quel motif?

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 25 mars 1970

N° 1.

24 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) attirant l'attention du Sénat sur la Treizième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, Cap Kennedy et San Antonio, du 10 au 15 mars 1970.—(*L'honorable sénateur Deschatelets, C.P.*).

N° 2.

19 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.—(*L'honorable sénateur Lamontagne, C.P.*).

Pour le vendredi 29 mai 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Mercredi, le 25 mars 1970.	
356-S	Communications de masse (*CFPL Broadcasting Limited; CHSJ — New Brunswick Broadcasting Company Limited; et Pierre Berton*).....	10.00 a.m. 2.30 p.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 44

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 25 mars 1970

Deux heures de l'après-midi

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,
Aseltine,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Burchill,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Davey,
Denis,
Deschatelets,
Duggan,
Eudes,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Grosart,
Haig,
Hastings,
Inman,
Isnor,
Kickham,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Lefrançois,
Leonard,
Macnaughton,
Martin,
McDonald,
McElman,
McGrand,
McLean,
O'Leary,
Paterson,
Pearson,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Quart,
Savoie,
Smith,
Sparrow,
White,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Sous-Chef du Cabinet du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 25 mars 1970

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que le très honorable Gérald Fauteux, C.P., le Juge en chef du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 25 mars, à 5.00 p.m. afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Sous-Chef du Cabinet du Gouverneur général,

LOUIS-FRÉMONT TRUDEAU,
Brigadier Général.

L'honorable
Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-200, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1970», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénatrice Inman, que le bill soit lu pour la deuxième fois dès maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur Paterson, que le bill soit lu pour la troisième fois dès maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-201, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1971», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur Lefrançois, que le bill soit lu pour la deuxième fois dès maintenant.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, que le bill soit lu pour la troisième fois dès maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies de l'«Annuaire du Canada 1969».

Copies de la Revue officielle du mode de vie des Canadiens, intitulée: «Canada 1970».

Rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement, comprenant le relevé des comptes certifié par les vérificateurs, pour l'année terminée le 31 décembre 1969, en conformité de l'article 33 de la *Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement*, chapitre 46, et des articles 85(3) et 87(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre 116, S.R.C., 1952.

Copie d'un état statistique sur les traitements, les salaires et le revenu supplémentaire de la main-d'œuvre et les bénéfices des sociétés avant les impôts par rapport au revenu national. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Bourget, C.P., pour l'honorable sénateur Robichaud, C.P., président suppléant, du Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences, auquel a été déféré le Bill C-194, intitulé: «Loi prévoyant des prestations de retraite supplémentaires pour certaines personnes recevant des pensions payables sur le Fonds du revenu consolidé et modifiant certaines lois qui prévoient le paiement de ces pensions», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Connolly, C.P. propose, appuyé par l'honorable sénateur Lamontagne, C.P., que le bill soit lu pour la troisième fois dès maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Bourque pour l'honorable sénateur Smith du Comité permanent de la régie intérieure et de la comptabilité, présente le premier rapport de ce comité, comme suit:

Le MERCREDI 25 mars 1970.

Le Comité permanent de la régie intérieure et de la comptabilité, présente son premier rapport, comme suit:

Votre comité a examiné les recettes et les déboursés du Sénat pour l'année financière close le 31 mars 1969, et les ont trouvés exacts.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
DONALD SMITH.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Bourque propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que le rapport soit adopté dès maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P.,

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi, le 7 avril 1970, à huit heures du soir.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) attirant l'attention du Sénat sur la Treizième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, Cap Kennedy et San Antonio, du 10 au 15 mars 1970.

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers quatre heures quarante-cinq de l'après-midi, elle est—

Résolue par l'affirmative. 3 h. 30 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 4 h. 55 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour attendre l'arrivée du très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, le très honorable Joseph-Honoré-Gérald Fauteux, le Juge en chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et ayant pris place au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir du très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

La Chambre des communes étant venue,

L'honorable Président du Sénat dit:

«*Honorables membres du Sénat,*

Membres de la Chambre des communes,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de faire émettre des lettres patentes sous son seing et sceau nommant le très honorable Joseph-Honoré-Gérald Fauteux, le Juge en chef du Canada, pour être son suppléant et remplir au nom de Son Excellence tous les devoirs qui lui incombent durant le bon plaisir de Son Excellence.»

Le Greffier adjoint donne alors lecture de la Commission, comme suit:

CANADA

ROLAND MICHENER
(G.S.)

PAR SON EXCELLENCE le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

AU TRÈS HONORABLE JOSEPH-HONORÉ-GÉRALD FAUTEUX, C.P., Juge en chef du Canada,

SALUT:

SACHEZ QUE, connaissant bien votre loyauté, votre fidélité et votre compétence, et en vertu et conformité des pouvoirs et de l'autorité à moi conférés par la Commission de Sa Majesté la Reine Élisabeth II, sous le Grand Sceau du Canada, en date du 29 mars 1967, me constituant et me nommant Gouverneur général du Canada, je, le très honorable Roland Michener, Gouverneur général du Canada, vous constitue et vous nomme, par les présentes, vous ledit JOSEPH-HONORÉ-GÉRALD FAUTEUX, mon suppléant au Canada pour, à ce titre, exercer, sous réserve de toutes restrictions et instructions à l'occasion formulées et communiquées par Sa Majesté, tous les pouvoirs, fonctions et attributions qui me sont dévolus et que je puis exercer de droit à titre de Gouverneur général, sauf le pouvoir de dissoudre le Parlement du Canada.

IL EST ENTENDU que la nomination de mon suppléant comme susdit ne doit jamais porter atteinte à l'exercice par moi en personne, ledit très honorable Roland Michener, desdits pouvoirs, attributions ou fonctions.

ET IL EST ENTENDU que pendant que vous occuperez ladite fonction, vous devrez toujours, vous ledit JOSEPH-HONORÉ-GÉRALD FAUTEUX, obéir aux ordres et vous conformer aux instructions qu'à l'occasion vous recevrez de moi.

DONNÉ sous mon seing et sceau à Ottawa ce vingt-cinquième jour de mars en l'an de grâce mil neuf cent soixante-dix, le dix-neuvième du règne de Sa Majesté.

PAR ORDRE,

Le sous-registraire général du Canada,
J. F. GRANDY.

Ordonné: Que la Commission soit déposée sur le bureau.

Le Greffier adjoint lit les titres des bills à sanctionner, comme suit:

Loi modifiant la Loi sur la libération conditionnelle de détenus

Loi concernant l'étiquetage, la vente, l'importation et la publicité des articles textiles de consommation

Loi modifiant la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles

Loi concernant la création de l'Office canadien du poisson salé et la réglementation du commerce interprovincial et du commerce d'exportation du poisson salé pour augmenter les gains des producteurs primaires de morue préparée

Loi modifiant la Loi sur la protection des pêcheries côtières

Loi abrogeant la Loi sur les pêches maritimes

Loi portant dissolution de l'Office fédéral du charbon et abrogation de la Loi visant la mise de la houille canadienne sur un pied d'égalité avec la houille importée, de la Loi sur l'aide à la production du charbon et de la Loi sur l'Office fédéral du charbon

Loi concernant l'emploi de marques nationales de sécurité pour les véhicules automobiles et prévoyant l'établissement de normes de sécurité pour certains véhicules automobiles importés au Canada ou exportés du Canada ou expédiés ou transportés d'une province à une autre

Loi modifiant la Loi sur la Société de développement du Cap-Breton

Loi prévoyant des prestations de retraite supplémentaires pour certaines personnes recevant des pensions payables sur le Fonds du revenu consolidé et modifiant certaines lois qui prévoient le paiement de ces pensions

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.»

L'honorable Orateur de la Chambre des communes adresse alors la parole au très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général comme suit:

«Qu'il plaise à Votre Honneur:

Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1970.

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1971.

Je prie humblement Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ces bills.»

Le Greffier adjoint ayant donné lecture des titres des bills,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills.»

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît au très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur McDonald, propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 7 avril 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *The Ernie Game* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *Waiting for Caroline* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel est le coût de l'opération de chacun des parcours Halifax-Montréal en ce qui a trait au pétrole, traitements, loyer, dépréciation et autres coûts directs pour chacun des convois de voyageurs du Canadien National suivants:

le Chaleur, le Scotian, et l'Océan Limitée?

2. Quel sont les frais généraux de chacun des parcours Halifax-Montréal attribués à chacun des trains ci-dessus mentionnés?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

Quel a été le coût encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour agrandir le débarcadère, afin d'accommoder les passagers de l'Ocean Limited à chacune des gares suivantes, y compris le ravitaillement en combustible, l'entretien et les appareils d'éclairage:—Chipman, la jonction McGivney, Juniper, Plaster Rock, Grand Falls, Saint-Léonard, Edmundston, Blue River, Estcourt, Monk, Armagh, Sainte-Claire, la jonction Saint-Isidore et Joffre?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Moncton et Edmundston pendant les mois de janvier et février 1970?

2. Combien de passagers ont été transportés?

3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 6.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Edmunston et Joffre pendant les mois de janvier et février 1970?

2. Combien de passagers ont été transportés?

3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 7.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

13 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quelle somme d'argent la Société Radio-Canada a-t-elle consacrée au tournage des scènes de l'avion dans les deux films intitulés: «Custer Channel Wing Aircraft», à la fin de l'année 1967, l'un filmé dans la ville de Québec et l'autre à Ottawa?

2. Pourquoi les séquences montrant l'avion en plein vol n'ont-elles pas été utilisées?

3. Qui en a autorisé les coupures dans chaque film et pour quelle raison?

N° 8.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*)

17 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel montant a été payé, en 1967, au ministère des Transports par le propriétaire de l'avion *Custer Channell Wing* pour son entreposage dans un hangar de ce ministère à Terre-Neuve?

2. Qui a autorisé le transfert de cet avion du hangar du ministère des Transports à un abri à l'épreuve des bombes, et pour quel motif?

3. Qui a donné l'autorisation de mettre cet avion en pièces pendant qu'il était entreposé au ministère des Transports, et pour quel motif?

N° 9.

Par l'honorable sénateur Flynn, C.P.:

25 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. La Commission de la Capitale nationale a-t-elle l'intention éventuellement d'exproprier tous les chalets du lac Meach qui appartiennent à des particuliers?

2. Doit-on transformer la rive sud seulement du lac Meach en plage publique et base de pique-nique ou projette-t-on d'étendre ces services à une date ultérieure?

3. Sera-t-il nécessaire d'exproprier des propriétés privées pour aménager la plage publique et la base de pique-nique ou les chalets affectés sont-ils tous la propriété de la Commission de la Capitale nationale?

4. Combien de personnes cette nouvelle plage pourra-t-elle accommoder?

5. Quel est le coût approximatif de ce projet?

6. Outre le lac Meach, quels autres endroits, s'il y a lieu, a-t-on considérés, et pourquoi le lac Meach a-t-il été préféré aux autres?

7. Aurait-on pu accorder un avis de plus de trente jours aux familles évincées qui occupaient les 27 chalets qui sont la propriété de la Commission de la Capitale nationale?

ORDRE DU JOUR

Le mardi 7 avril 1970

N° 1.

24 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) attirant l'attention du Sénat sur la Treizième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, Cap Kennedy et San Antonio, du 10 au 15 mars 1970.—(*L'honorable sénateur Deschatelets, C.P.*).

N° 2.

19 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.—(*L'honorable sénateur Lamontagne, C.P.*).

Pour le vendredi 29 mai 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Mercredi, le 8 avril 1970	
256–S	Banques et Commerce (*le Livre blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
	Jeudi, le 9 avril 1970	
256–S	Banques et Commerce (*le Livre blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
356–S	Finances nationales (*Budget des dépenses—M. Tom Kent, Sous-ministre, Ministère de l'expansion économique régionale*)	10.00 a.m.
	Mardi, le 14 avril 1970	
356–S	Communications de masse (*Telemedia Inc.; Winnipeg Channel 12 Ltd.; Western Broadcasting Ltd.*)	10.00 a.m. 2.30 p.m.
260–N	Pauvreté (*Église Unie du Canada*)	9.30 a.m.
256–S	Affaires étrangères (*Prof. George Eaton*)	11.00 a.m.
	Mercredi, le 15 avril 1970	
256–S	Banques et Commerce (*le Livre blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
356–S	Communications de masse (*Countryside Holdings Ltd.; Tietolman; Standard Broadcasting Corporation Limited; Pauline Jewett; Fédération Professionelle des Journalistes du Québec*)	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.

Salle	Comité	Heure
	Jeudi, le 16 avril 1970	
256–S	Banques et Commerce (*le Livre blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
260–N	Pauvreté (*Association canadienne des libertés civiles*)	9.30 a.m.
263–S	Finances nationales (*Budget des dépenses—Prof. E. P. Neufeld, Université de Toronto*)	10.00 a.m.
356–S	Communications de masse (*CHUM Limited; CKBW—Bridgewater, Acadia Broadcasting Co.; Bushnell Broadcasting Ltd.; Institute of Canadian Advertising*)	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
	Vendredi, le 17 avril 1970	
356–S	Communications de masse	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 45

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 7 avril 1970

Huit heures du soir.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird, Argue, Basha, Beaubien, Bélisle, Blois, Boucher, Bourget, Bourque, Burchill, Carter, Choquette, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Croll, Deschatelets, Eudes, Everett, Fergusson, Flynn, Fournier (*de Lanaudière*), Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Giguère, Gouin, Grosart, Haig, Hastings, Hayden, Hays, Hollett, Inman, Isnor, Kickham, Kinnear, Laird, Lamontagne, Lang, Lefrançois, Martin, McDonald, McGrand, McLean, Méthot, Molson, Nichol, O'Leary, Paterson, Pearson, Petten, Phillips (*Prince*), Prowse, Quart, Rattenbury, Robichaud, Savoie, Sparrow, Stanbury, Thompson, Urquhart, Welch, White, Willis, Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du ministère du Commerce pour la période du 1er janvier au 31 mars 1969, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur le ministère du Commerce*, chapitre 78, S.R.C., 1952.

Exemplaires des Ordonnances, chapitres 1 à 9, inclusivement, édictées par le Conseil des Territoires du Nord-Ouest lors de sa 41e session tenue en janvier 1970, en conformité de l'article 15 de *la Loi sur les territoires du Nord-Ouest*, chapitre 331, S.R.C., 1952, modifiée en 1953-1954, y compris l'arrêté en conseil C.P. 1970-491, en date du 17 mars 1970, approuvant lesdites Ordonnances, ainsi qu'une copie du tableau des ordonnances publiques des Territoires du Nord-Ouest, 1956-1970 (Première session). (Texte anglais).

Rapport du ministère des Travaux publics pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 34 de la *Loi sur les travaux publics*, chapitre 228, S.R.C., 1952.

Copies du texte d'une déclaration concernant la guerre chimique et biologique, faite le 24 mars 1970, par M. George Ignatieff, représentant du Canada à la Conférence du Comité du désarmement.

Copies de la correspondance et des télégrammes échangés entre le premier ministre du Canada et le premier ministre de la province de Québec et certains fonctionnaires entre le 8 janvier et le 13 mars 1970, au sujet de la Conférence de Niamey.

Copies d'un télégramme expédié par le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures au premier ministre du Manitoba le 17 mars 1970, au sujet de la Conférence de Niamey.

Copies du Rapport du Bureau des études marémotrices de l'Atlantique, intitulé «Étude d'installation marémotrice dans la Baie de Fundy», en date du 31 octobre 1969.

Copies d'un contrat entre le gouvernement du Canada et la municipalité de Rocky Mountain House, Alberta, pour l'utilisation ou l'emploi de la Gendarmerie royale du Canada, en conformité de l'article 20(3) de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, chapitre 54, Statuts du Canada, 1959. (Texte anglais).

Rapport concernant les opérations découlant de la *Loi sur les accords de Bretton Woods* et de la *Loi sur l'Association internationale de développement*, pour l'année terminée le 31 décembre 1969, en conformité de l'article 2 de la première loi susmentionnée, chapitre 13, Statuts du Canada, 1966-1967, et de l'article 5 de la dernière loi, chapitre 32, Statuts du Canada, 1960.

Rapport de la Société des Transports du Nord Limitée, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1969, en conformité des articles 85(3) et 87(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre 116, S.R.C., 1952.

L'honorable Président quitte le fauteuil.

L'honorable sénateur Bourget, C.P., prend le fauteuil.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) attirant l'attention du Sénat sur la Treizième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, Cap Kennedy et San Antonio, du 10 au 15 mars 1970.

Après débat,
L'honorable sénateur O'Leary propose, appuyé par l'honorable sénateur Grosart, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président reprend le fauteuil.

Suivant l'Ordre du jour le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald;

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.

Après débat,
L'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P.:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à jeudi prochain le 9 avril 1970, à deux heures de l'après-midi.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 9 avril 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *The Ernie Game* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du Gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel a été le coût global de production du film *Waiting for Caroline* encouru par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement?

2. Quel est le montant des recettes retirées, au 31 décembre 1969, par la Société Radio-Canada, l'Office national du film et d'autres organismes du gouvernement, du film précité?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

3 mars—Qu'il s'enquerra auprès du gouvernement des renseignements suivants:

1. Quel est le coût de l'opération de chacun des parcours Halifax-Montréal en ce qui a trait au pétrole, traitements, loyer, dépréciation et autres coûts directs pour chacun des convois de voyageurs du Canadien National suivants:

le Chaleur, le Scotian, et l'Océan Limitée?

2. Quel sont les frais généraux de chacun des parcours Halifax-Montréal attribués à chacun des trains ci-dessus mentionnés?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

Quel a été le coût encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour agrandir le débarcadère, afin d'accommoder les passagers de l'Ocean Limited à chacune des gares suivantes, y compris le ravitaillement en combustible, l'entretien et les appareils d'éclairage:—Chipman, la jonction McGivney, Juniper, Plaster Rock, Grand Falls, Saint-Léonard, Edmundston, Blue River, Estcourt, Monk, Armagh, Sainte-Claire, la jonction Saint-Isidore et Joffre?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Moncton et Edmundston pendant les mois de janvier et février 1970?
2. Combien de passagers ont été transportés?
3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 6.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Edmunston et Joffre pendant les mois de janvier et février 1970?
2. Combien de passagers ont été transportés?
3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 7.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

13 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quelle somme d'argent la Société Radio-Canada a-t-elle consacrée au tournage des scènes de l'avion dans les deux films intitulés: «Custer Channel Wing Aircraft», à la fin de l'année 1967, l'un filmé dans la ville de Québec et l'autre à Ottawa?
2. Pourquoi les séquences montrant l'avion en plein vol n'ont-elles pas été utilisées?
3. Qui en a autorisé les coupures dans chaque film et pour quelle raison?

N° 8.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*)

17 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel montant a été payé, en 1967, au ministère des Transports par le propriétaire de l'avion *Custer Channell Wing* pour son entreposage dans un hangar de ce ministère à Terre-Neuve?
2. Qui a autorisé le transfert de cet avion du hangar du ministère des Transports à un abri à l'épreuve des bombes, et pour quel motif?
3. Qui a donné l'autorisation de mettre cet avion en pièces pendant qu'il était entreposé au ministère des Transports, et pour quel motif?

N° 9.

Par l'honorable sénateur Flynn, C.P.:

25 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. La Commission de la Capitale nationale a-t-elle l'intention éventuellement d'exproprier tous les chalets du lac Meach qui appartiennent à des particuliers?

2. Doit-on transformer la rive sud seulement du lac Meach en plage publique et base de pique-nique ou projette-t-on d'étendre ces services à une date ultérieure?

3. Sera-t-il nécessaire d'exproprier des propriétés privées pour aménager la plage publique et la base de pique-nique ou les chalets affectés sont-ils tous la propriété de la Commission de la Capitale nationale?

4. Combien de personnes cette nouvelle plage pourra-t-elle accommoder?

5. Quel est le coût approximatif de ce projet?

6. Outre le lac Meach, quels autres endroits, s'il y a lieu, a-t-on considérés, et pourquoi le lac Meach a-t-il été préféré aux autres?

7. Aurait-on pu accorder un avis de plus de trente jours aux familles évincées qui occupaient les 27 chalets qui sont la propriété de la Commission de la Capitale nationale?

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 9 avril 1970

N° 1.

24 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) attirant l'attention du Sénat sur la Treizième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, Cap Kennedy et San Antonio, du 10 au 15 mars 1970.—(*L'honorable sénateur O'Leary*).

N° 2.

19 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.—(*L'honorable sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche)*).

Pour le vendredi 29 mai 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Mercredi, le 8 avril 1970	
256–S	Banques et Commerce (*le Livre blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
	Jeudi, le 9 avril 1970	
256–S	Banques et Commerce (*le Livre blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
356–S	Finances nationales (*Budget des dépenses—M. Tom Kent, Sous-ministre, Ministère de l'Expansion économique régionale*)	10.30 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 46

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 9 avril 1970

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Argue,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Burchill,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Eudes,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Gélinas,
Giguère,
Haig,
Hastings,
Hayden,
Hays,
Hollett,
Inman,
Isnor,
Kickham,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Lang,
Lefrançois,
Martin,
McDonald,
McGrand,
McLean,
Méthot,
Molson,
Nichol,
O'Leary,
Pearson,
Phillips (*Prince*),
Prowse,
Quart,
Rattenbury,
Robichaud,
Smith,
Sparrow,
Stanbury,
Sullivan,
Thompson,
Urquhart,
Welch,
White,
Willis,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 25 mars 1970, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements,* chapitre 235, S.R.C., 1952.

Copies du texte de la correspondance échangée entre le ministère des Transports et le président de *Humble Oil and Refining Company,* de Houston, Texas, en date du 23 mars 1970, concernant le n.v. *Manhattan.*

Rapport de la Société d'assurance-dépôts du Canada, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1969, en conformité de l'article 43 de la *Loi sur la Société d'Assurance-dépôts du Canada,* chapitre 70, Statuts du Canada, 1966-1967.

Rapport de l'Eldorado Nucléaire Limitée et sa filiale Eldorado Aviation Limitée, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1969, en conformité des articles 85(3) et 87(3) de la *Loi sur l'administration financière,* chapitre 116, S.R.C., 1952.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Sparrow,

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi, le 14 avril 1970, à huit heures du soir.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) attirant l'attention du Sénat sur la Treizième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, Cap Kennedy et San Antonio, du 10 au 15 mars 1970.

Après débat,

L'honorable sénateur Willis propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A la lecture de l'Ordre du jour,

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénatrice Fergusson reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald;

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.

Après débat,

L'honorable sénateur Choquette pour l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 14 avril 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

Quel a été le coût encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour agrandir le débarcadère, afin d'accommoder les passagers de l'Ocean Limited à chacune des gares suivantes, y compris le ravitaillement en combustible, l'entretien et les appareils d'éclairage:—Chipman, la jonction McGivney, Juniper, Plaster Rock, Grand Falls, Saint-Léonard, Edmundston, Blue River, Estcourt, Monk, Armagh, Sainte-Claire, la jonction Saint-Isidore et Joffre?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Moncton et Edmundston pendant les mois de janvier et février 1970?
2. Combien de passagers ont été transportés?
3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Edmundston et Joffre pendant les mois de janvier et février 1970?
2. Combien de passagers ont été transportés?
3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

13 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quelle somme d'argent la Société Radio-Canada a-t-elle consacrée au tournage des scènes de l'avion dans les deux films intitulés: «Custer Channel Wing Aircraft», à la fin de l'année 1967, l'un filmé dans la ville de Québec et l'autre à Ottawa?

2. Pourquoi les séquences montrant l'avion en plein vol n'ont-elles pas été utilisées?

3. Qui en a autorisé les coupures dans chaque film et pour quelle raison?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*)

17 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel montant a été payé, en 1967, au ministère des Transports par le propriétaire de l'avion *Custer Channell Wing* pour son entreposage dans un hangar de ce ministère à Terre-Neuve?

2. Qui a autorisé le transfert de cet avion du hangar du ministère des Transports à un abri à l'épreuve des bombes, et pour quel motif?

3. Qui a donné l'autorisation de mettre cet avion en pièces pendant qu'il était entreposé au ministère des Transports, et pour quel motif?

N° 6.

Par l'honorable sénateur Flynn, C.P.:

25 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. La Commission de la Capitale nationale a-t-elle l'intention éventuellement d'exproprier tous les chalets du lac Meach qui appartiennent à des particuliers?

2. Doit-on transformer la rive sud seulement du lac Meach en plage publique et base de pique-nique ou projette-t-on d'étendre ces services à une date ultérieure?

3. Sera-t-il nécessaire d'exproprier des propriétés privées pour aménager la plage publique et la base de pique-nique ou les chalets affectés sont-ils tous la propriété de la Commission de la Capitale nationale?

4. Combien de personnes cette nouvelle plage pourra-t-elle accommoder?

5. Quel est le coût approximatif de ce projet?

6. Outre le lac Meach, quels autres endroits, s'il y a lieu, a-t-on considérés, et pourquoi le lac Meach a-t-il été préféré aux autres?

7. Aurait-on pu accorder un avis de plus de trente jours aux familles évincées qui occupaient les 27 chalets qui sont la propriété de la Commission de la Capitale nationale?

ORDRE DU JOUR

Le mardi 14 avril 1970

N° 1.

24 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) attirant l'attention du Sénat sur la Treizième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, Cap Kennedy et San Antonio, du 10 au 15 mars 1970.—(*L'honorable sénateur Willis*).

N° 2.

19 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.—(*L'honorable sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche)*).

Pour le vendredi 29 mai 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Mardi, le 14 avril 1970	
260–N	Pauvreté (*Église Unie du Canada—Rév. W. Clarke MacDonald, Rév. Charles H. Forsyth, Eileen Jackson and M. Donald Secord*)	9.30 a.m.
356–S	Communications de masse (*Télémedia (Québec) Ltée; Winnipeg Channel 12 Ltd.—KCND Television, Pembina, N.D.; Western Broadcasting Ltd.*)	11.15 a.m. 2.30 p.m.
	Mercredi, le 15 avril 1970	
256–S	Banques et du commerce (*le Livre blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
356–S	Communications de masse (*Countryside Holdings Ltd.; Radio Futura Ltd. (CKVL AM, CKVL FM, Montréal, et CKVN AM, Vancouver); Standard Broadcasting Corporation Limited; Fédération Professionelle des Journalistes du Québec*)	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
	Jeudi, le 16 avril 1970	
256–S	Banques et du Commerce (*le Livre blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 .am.
260–N	Pauvreté (*Association canadienne des libertés civiles*)	9.30 a.m.
263–S	Finances nationales (*Budget des dépenses—Prof. E. P. Neufeld, Université de Toronto*)	10.00 a.m.
356–S	Communications de masse (*CHUM Limited; Acadia Broadcasting Co. (CKBW—Bridgewater, N.-É.); Bushnell Broadcasting Ltd.; Monarch Broadcasting Co. Ltd. (CHAT—Medicine Hat, Alta.); Institute of Canadian Advertising*)	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
	Vendredi, le 17 avril 1970	
356–S	Communications de masse	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 47

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 14 avril 1970

Huit heures du soir.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird, Argue, Basha, Beaubien, Bélisle, Blois, Boucher, Bourget, Bourque, Burchill, Cameron, Carter, Choquette, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Cook, Croll, Davey, Denis, Deschatelets, Desruisseaux, Eudes, Fergusson, Flynn, Fournier (*de Lanaudière*), Fournier, (*Madawaska-Restigouche*), Gélinas, Giguère, Gouin, Grosart, Haig, Hayden, Hays, Hollett, Inman, Isnor, Kickham, Kinley, Kinnear, Laird, Lamontagne, Lang, Lefrançois, Leonard, Macdonald (*Cap-Breton*), Martin, McDonald, McElman, McGrand, McLean, Méthot, Molson, O'Leary, Paterson, Pearson, Petten, Phillips (*Prince*), Phillips (*Rigaud*), Quart, Rattenbury, Robichaud, Savoie, Smith, Sparrow, Sullivan, Thompson, Urquhart, Welch, White, Yuzyk.

PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-3, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 16 avril 1970.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 8 avril 1970, en conformité de l'article 7 de la *Loi sur les règlements,* chapitre 235, S.R.C., 1952.

Texte de la nouvelle déclaration du Canada acceptant la juridiction obligatoire de la Cour internationale de justice communiqué par l'ambassadeur du Canada près des Nations Unies à U. Thant, Secrétaire général des Nations Unies, en date du 7 avril 1970. (Texte anglais).

Rapport de la Société de développement du Cap-Breton, y compris les états financiers et le rapport des vérificateurs, pour l'année terminée le 31 décembre 1969, en conformité de l'article 33 de la *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton,* chapitre 6, Statuts du Canada, 1967-1968.

Rapport concernant les conventions conclues sous le régime de la *Loi sur la vente coopérative de produits agricoles,* pour l'année financière close le 31 mars 1970, en conformité de l'article 7 de ladite loi, chapitre 5, S.R.C., 1952.

Rapport de la Commission des prix et des revenus, en date du 10 avril 1970, sur les prix du fer-blanc, (Président, M. John H. Young).

Rapport de la Commission canadienne du blé, y compris les états financiers certifiés par les vérificateurs, pour l'année agricole close le 31 juillet 1969, en conformité de l'article 7(2) de la *Loi sur la Commission canadienne du blé,* chapitre 44, S.R.C., 1952.

Rapport sur l'application de la *Loi sur les subventions au développement régional* pour la période allant du 1er au 31 mars 1970, en conformité de l'article 16 de ladite loi, chapitre 56, Statuts du Canada, 1968-1969.

Rapport, en date d'avril 1970, et intitulé: «Investissements privés et publics au Canada, Perspectives de 1970, et estimations d'ordre régional».

Rapport de l'Office national de l'énergie pour l'année terminée le 31 décembre 1969, en conformité de l'article 91 de la *Loi de l'Office national de l'énergie,* chapitre 46, Statuts du Canada, 1959.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden,

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain mercredi, le 15 avril 1970, à deux heures de l'après-midi.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) attirant l'attention du Sénat sur la Treizième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, Cap Kennedy et San Antonio, du 10 au 15 mars 1970,

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à plus tard ce jour.

Suivant l'Ordre du jour le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald;

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.

Après débat,
L'honorable sénateur Gouin propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A la lecture de l'Ordre du jour,
Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Laird reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) attirant l'attention du Sénat sur la Treizième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, Cap Kennedy et San Antonio, du 10 au 15 mars 1970.

Après débat,
L'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*) pour l'honorable sénateur Willis propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mercredi 15 avril 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

Quel a été le coût encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour agrandir le débarcadère, afin d'accommoder les passagers de l'Ocean Limited à chacune des gares suivantes, y compris le ravitaillement en combustible, l'entretien et les appareils d'éclairage:—Chipman, la jonction McGivney, Juniper, Plaster Rock, Grand Falls, Saint-Léonard, Edmundston, Blue River, Estcourt, Monk, Armagh, Sainte-Claire, la jonction Saint-Isidore et Joffre?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Moncton et Edmundston pendant les mois de janvier et février 1970?
2. Combien de passagers ont été transportés?
3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Edmundston et Joffre pendant les mois de janvier et février 1970?
2. Combien de passagers ont été transportés?
3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

13 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quelle somme d'argent la Société Radio-Canada a-t-elle consacrée au tournage des scènes de l'avion dans les deux films intitulés: «Custer Channel Wing Aircraft», à la fin de l'année 1967, l'un filmé dans la ville de Québec et l'autre à Ottawa?

2. Pourquoi les séquences montrant l'avion en plein vol n'ont-elles pas été utilisées?

3. Qui en a autorisé les coupures dans chaque film et pour quelle raison?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*)

17 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel montant a été payé, en 1967, au ministère des Transports par le propriétaire de l'avion *Custer Channell Wing* pour son entreposage dans un hangar de ce ministère à Terre-Neuve?

2. Qui a autorisé le transfert de cet avion du hangar du ministère des Transports à un abri à l'épreuve des bombes, et pour quel motif?

3. Qui a donné l'autorisation de mettre cet avion en pièces pendant qu'il était entreposé au ministère des Transports, et pour quel motif?

N° 6.

Par l'honorable sénateur Flynn, C.P.:

25 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. La Commission de la Capitale nationale a-t-elle l'intention éventuellement d'exproprier tous les chalets du lac Meach qui appartiennent à des particuliers?

2. Doit-on transformer la rive sud seulement du lac Meach en plage publique et base de pique-nique ou projette-t-on d'étendre ces services à une date ultérieure?

3. Sera-t-il nécessaire d'exproprier des propriétés privées pour aménager la plage publique et la base de pique-nique ou les chalets affectés sont-ils tous la propriété de la Commission de la Capitale nationale?

4. Combien de personnes cette nouvelle plage pourra-t-elle accommoder?

5. Quel est le coût approximatif de ce projet?

6. Outre le lac Meach, quels autres endroits, s'il y a lieu, a-t-on considérés, et pourquoi le lac Meach a-t-il été préféré aux autres?

7. Aurait-on pu accorder un avis de plus de trente jours aux familles évincées qui occupaient les 27 chalets qui sont la propriété de la Commission de la Capitale nationale?

Pour le jeudi 16 avril 1970

Par l'honorable sénateur Rattenbury:

14 avril—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Le gouvernement est-il au courant de la construction de la première installation en Amérique du Nord capable de décharger du pétrole brut de

pétroliers géants et qui sera connue sous le nom de Canaport, à l'embouchure du havre de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, sur l'initiative de la Irving Oil et que d'ici quelques semaines elle pourra décharger des cargaisons de pétrole de pétroliers géants jaugeant 250,000 tonnes?

2. Dans l'affirmative, a-t-on fait une étude ou un nouvel examen des aides à la navigation dans la baie de Fundy et ses approches afin d'assurer que tous les moyens scientifiques connus soient prévus pour le passage en toute sécurité de ces pétroliers géants dans cette étendue d'eau reconnue pour ses brouillards épais, ses hautes marées et ses courants rapides?

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 15 avril 1970

N° 1.

19 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.—(*L'honorable sénateur Gouin*).

N° 2.

24 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) attirant l'attention du Sénat sur la Treizième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, Cap Kennedy et San Antonio, du 10 au 15 mars 1970.—(*L'honorable sénateur Willis*).

Pour le jeudi 16 avril 1970

14 avril—Deuxième lecture du Bill C-3, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le vendredi 29 mai 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Mercredi, le 15 avril 1970	
256–S	Banques et commerce (*le Livre blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
356–S	Communications de masse (*Countryside Holdings Ltd.; Radio Futura Ltd. (CKVL AM, CKVL FM, Montréal, et CKVN AM, Vancouver); Standard Broadcasting Corporation Limited; Fédération Professionnelle des Journalistes du Québec*)	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
	Jeudi, le 16 avril 1970	
256–S	Banques et commerce (*le Livre blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
260–N	Pauvreté (*Association canadienne des libertés civiles*).... A. Alan Borovoy, *Conseiller général.* Eamon Park, *Vice-président.* Michael Poslums, *Directeur de la région de la capitale nationale.*	9.30 a.m.
263–S	Finances nationales (*Budget des dépenses—Prof. E. P. Neufeld, Université de Toronto*)	10.00 a.m.
356–S	Communications de masse (*CHUM Limited; Acadia Broadcasting Co. (CKBW—Bridgewater, N.-É.); Bushnell Broadcasting Ltd.; Monarch Broadcasting Co. Ltd. (CHAT—Medicine Hat, Alta.); Institute of Canadian Advertising*)	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 48

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 15 avril 1970

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,
Argue,
Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bourget,
Bourque,
Burchill,
Cameron,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Denis,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*de Lanaudière*),
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Gélinas,
Giguère,
Gouin,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hays,
Hollett,
Inman,
Isnor,
Kickham,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
Martin,
McDonald,
McElman,
McGrand,
McLean,
Méthot,
Molson,
O'Leary,
Paterson,
Pearson,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Rattenbury,
Robichaud,
Savoie,
Smith,
Sparrow,
Sullivan,
Thompson,
Urquhart,
Welch,
White,
Yuzyk.

PRIERE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies de documents examinés par M. H. Carl Goldenberg au cours de l'enquête sur le transport du courrier par véhicules à Montréal. (Texte anglais).

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à siéger durant la séance du Sénat aujourd'hui et que l'article 76 (4) du Règlement soit suspendu à cet égard.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain jeudi, le 16 avril 1970, à deux heures de l'après-midi.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable senateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald;

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.

Après débat,

L'honorable sénateur Aird propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P., que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A la lecture de l'Ordre du jour,

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Grosart reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) attirant l'attention du Sénat sur la Treizième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, Cap Kennedy et San Antonio, du 10 au 15 mars 1970.

Après débat,

L'honorable sénateur Grosart propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*), que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Aird,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le jeudi 16 avril 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

Quel a été le coût encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour agrandir le débarcadère, afin d'accommoder les passagers de l'Ocean Limited à chacune des gares suivantes, y compris le ravitaillement en combustible, l'entretien et les appareils d'éclairage:—Chipman, la jonction McGivney, Juniper, Plaster Rock, Grand Falls, Saint-Léonard, Edmundston, Blue River, Estcourt, Monk, Armagh, Sainte-Claire, la jonction Saint-Isidore et Joffre?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Moncton et Edmundston pendant les mois de janvier et février 1970?
2. Combien de passagers ont été transportés?
3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Edmundston et Joffre pendant les mois de janvier et février 1970?
2. Combien de passagers ont été transportés?
3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

13 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quelle somme d'argent la Société Radio-Canada a-t-elle consacrée au tournage des scènes de l'avion dans les deux films intitulés: «Custer Channel Wing Aircraft», à la fin de l'année 1967, l'un filmé dans la ville de Québec et l'autre à Ottawa?

2. Pourquoi les séquences montrant l'avion en plein vol n'ont-elles pas été utilisées?

3. Qui en a autorisé les coupures dans chaque film et pour quelle raison?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*)

17 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel montant a été payé, en 1967, au ministère des Transports par le propriétaire de l'avion *Custer Channell Wing* pour son entreposage dans un hangar de ce ministère à Terre-Neuve?

2. Qui a autorisé le transfert de cet avion du hangar du ministère des Transports à un abri à l'épreuve des bombes, et pour quel motif?

3. Qui a donné l'autorisation de mettre cet avion en pièces pendant qu'il était entreposé au ministère des Transports, et pour quel motif?

N° 6.

Par l'honorable sénateur Flynn, C.P.:

25 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. La Commission de la Capitale nationale a-t-elle l'intention éventuellement d'exproprier tous les chalets du lac Meach qui appartiennent à des particuliers?

2. Doit-on transformer la rive sud seulement du lac Meach en plage publique et base de pique-nique ou projette-t-on d'étendre ces services à une date ultérieure?

3. Sera-t-il nécessaire d'exproprier des propriétés privées pour aménager la plage publique et la base de pique-nique ou les chalets affectés sont-ils tous la propriété de la Commission de la Capitale nationale?

4. Combien de personnes cette nouvelle plage pourra-t-elle accommoder?

5. Quel est le coût approximatif de ce projet?

6. Outre le lac Meach, quels autres endroits, s'il y a lieu, a-t-on considérés, et pourquoi le lac Meach a-t-il été préféré aux autres?

7. Aurait-on pu accorder un avis de plus de trente jours aux familles évincées qui occupaient les 27 chalets qui sont la propriété de la Commission de la Capitale nationale?

N° 7.

Par l'honorable sénateur Rattenbury:

14 avril—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Le gouvernement est-il au courant de la construction de la première installation en Amérique du Nord capable de décharger du pétrole brut de pétroliers géants et qui sera connue sous le nom de Canaport, à l'embouchure du havre de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, sur l'initiative de la Irving

Oil et que d'ici quelques semaines elle pourra décharger des cargaisons de pétrole de pétroliers géants jaugeant 250,000 tonnes?

2. Dans l'affirmative, a-t-on fait une étude ou un nouvel examen des aides à la navigation dans la baie de Fundy et ses approches afin d'assurer que tous les moyens scientifiques connus soient prévus pour le passage en toute sécurité de ces pétroliers géants dans cette étendue d'eau reconnue pour ses brouillards épais, ses hautes marées et ses courants rapides?

Pour le mardi 21 avril 1970

N° 1.

15 avril—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Qui a donné l'autorisation d'installer une barrière de péage sur la route conduisant à la gare des Chemins de fer nationaux du Canada à Moncton, N.-B.?

2. A qui vont les revenus perçus à cette barrière de péage?

3. Les Chemins de fer nationaux du Canada sont-ils les propriétaires de la gare de Moncton, N.-B., et dans la négative qui en sont les propriétaires et à quelles conditions la gare est-elle louée aux Chemins de fer nationaux du Canada?

N° 2.

15 avril—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel est le loyer annuel payé par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le motel Stone House à Truro, N.-É.?

2. Combien de chambres sont régulièrement louées?

3. Quels sont les termes du bail entre les propriétaires du motel et les Chemins de fer nationaux du Canada?

4. Les Chemins de fer nationaux du Canada défraient-ils le coût du transport par taxi de leurs employés, à l'aller et au retour, du motel ou les employés en défraient-ils eux-mêmes le coût?

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 16 avril 1970

N° 1.

19 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.—(*L'honorable sénateur Aird*).

N° 2.

24 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) attirant l'attention du Sénat sur la Treizième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, Cap Kennedy et San Antonio, du 10 au 15 mars 1970.—(*L'honorable sénateur Grosart*).

N° 3.

14 avril—Deuxième lecture du Bill C-3, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel».—(*L'honorable sénateur Martin, C.P.*).

Pour le vendredi 29 mai 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Jeudi, le 16 avril 1970	
256–S	Banques et commerce (*le Livre blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
260–N	Pauvreté (*Association canadienne des libertés civiles*) A. Alan Borovoy, *Conseiller général.* Eamon Park, *Vice-président.* Michael Poslums, *Directeur de la région de la capitale nationale.*	9.30 a.m.
263–S	Finances nationales (*Budget des dépenses—Prof. E. P. Neufeld, Université de Toronto*)	10.00 a.m.
356–S	Communications de masse (*CHUM Limited; Acadia Broadcasting Co. (CKBW—Bridgewater, N.-É.); Bushnell Broadcasting Ltd.; Monarch Broadcasting Co. Ltd. (CHAT—Medicine Hat, Alta.); Institute of Canadian Advertising*)	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970

N° 49

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 16 avril 1970

Deux heures de l'après-midi

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Basha,
Beaubien,
Bélisle,
Blois,
Boucher,
Bourque,
Burchill,
Cameron,
Carter,
Choquette,
Connolly (*Ottawa-Ouest*),
Cook,
Croll,
Denis,
Deschatelets,
Desruisseaux,
Eudes,
Everett,
Fergusson,
Flynn,
Fournier (*Madawaska-Restigouche*),
Giguère,
Grosart,
Haig,
Hayden,
Hays,
Hollett,
Inman,
Isnor,
Kickham,
Kinley,
Kinnear,
Laird,
Lamontagne,
Lang,
Lefrançois,
Leonard,
Macdonald (*Cap-Breton*),
Martin,
McDonald,
McGrand,
Méthot,
Molson,
O'Leary,
Paterson,
Pearson,
Petten,
Phillips (*Prince*),
Phillips (*Rigaud*),
Quart,
Rattenbury,
Robichaud,
Savoie,
Smith,
Sparrow,
Thompson,
Welch,
White,
Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable Président dépose sur le bureau le rapport de la treizième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, en date du 14 avril 1970.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le rapport de la treizième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, déposé aujourd'hui, soit imprimé en appendice aux Débats du Sénat de ce jour.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Exemplaires du Tome IV du rapport final de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme en date du 23 octobre 1969 intitulé: «Livre IV—L'apport culturel des autres groupes ethniques» (Présidents conjoints, MM. A. Davidson Dunton et Jean-Louis Gagnon).

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll,

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi, le 21 avril 1970, à huit heures du soir.

Après débat,
Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.

Il est—
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) attirant l'attention du Sénat sur la Treizième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, Cap Kennedy et San Antonio, du 10 au 15 mars 1970.

Après débat,
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Boucher, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Fergusson propose, appuyé par l'honorable sénatrice Inman, que le Bill C-3, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*) pour l'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

AFFAIRES DE ROUTINE

Le mardi 21 avril 1970

1. **Présentation des pétitions.**
2. **Lecture des pétitions.**
3. **Rapports des comités.**
4. **Avis d'interpellations.**
5. **Avis de motions.**
6. **Interpellations.**
7. **Période de questions.**

INTERPELLATIONS

N° 1.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

Quel a été le coût encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour agrandir le débarcadère, afin d'accommoder les passagers de l'Ocean Limited à chacune des gares suivantes, y compris le ravitaillement en combustible, l'entretien et les appareils d'éclairage:—Chipman, la jonction McGivney, Juniper, Plaster Rock, Grand Falls, Saint-Léonard, Edmundston, Blue River, Estcourt, Monk, Armagh, Sainte-Claire, la jonction Saint-Isidore et Joffre?

N° 2.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Moncton et Edmundston pendant les mois de janvier et février 1970?
2. Combien de passagers ont été transportés?
3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 3.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

12 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel a été le coût d'opération encouru par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le service des voyageurs entre Edmundston et Joffre pendant les mois de janvier et février 1970?
2. Combien de passagers ont été transportés?
3. Quel a été le revenu brut retiré de ce service?

N° 4.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

13 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quelle somme d'argent la Société Radio-Canada a-t-elle consacrée au tournage des scènes de l'avion dans les deux films intitulés: «Custer Channel Wing Aircraft», à la fin de l'année 1967, l'un filmé dans la ville de Québec et l'autre à Ottawa?

2. Pourquoi les séquences montrant l'avion en plein vol n'ont-elles pas été utilisées?

3. Qui en a autorisé les coupures dans chaque film et pour quelle raison?

N° 5.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

17 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel montant a été payé, en 1967, au ministère des Transports par le propriétaire de l'avion *Custer Channell Wing* pour son entreposage dans un hangar de ce ministère à Terre-Neuve?

2. Qui a autorisé le transfert de cet avion du hangar du ministère des Transports à un abri à l'épreuve des bombes, et pour quel motif?

3. Qui a donné l'autorisation de mettre cet avion en pièces pendant qu'il était entreposé au ministère des Transports, et pour quel motif?

N° 6.

Par l'honorable sénateur Flynn, C.P.:

25 mars—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. La Commission de la Capitale nationale a-t-elle l'intention éventuellement d'exproprier tous les chalets du lac Meach qui appartiennent à des particuliers?

2. Doit-on transformer la rive sud seulement du lac Meach en plage publique et base de pique-nique ou projette-t-on d'étendre ces services à une date ultérieure?

3. Sera-t-il nécessaire d'exproprier des propriétés privées pour aménager la plage publique et la base de pique-nique ou les chalets affectés sont-ils tous la propriété de la Commission de la Capitale nationale?

4. Combien de personnes cette nouvelle plage pourra-t-elle accommoder?

5. Quel est le coût approximatif de ce projet?

6. Outre le lac Meach, quels autres endroits, s'il y a lieu, a-t-on considérés, et pourquoi le lac Meach a-t-il été préféré aux autres?

7. Aurait-on pu accorder un avis de plus de trente jours aux familles évincées qui occupaient les 27 chalets qui sont la propriété de la Commission de la Capitale nationale?

N° 7.

Par l'honorable sénateur Rattenbury:

14 avril—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Le gouvernement est-il au courant de la construction de la première installation en Amérique du Nord capable de décharger du pétrole brut de pétroliers géants et qui sera connue sous le nom de Canaport, à l'embouchure du havre de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, sur l'initiative de la Irving

Oil et que d'ici quelques semaines elle pourra décharger des cargaisons de pétrole de pétroliers géants jaugeant 250,000 tonnes?

2. Dans l'affirmative, a-t-on fait une étude ou un nouvel examen des aides à la navigation dans la baie de Fundy et ses approches afin d'assurer que tous les moyens scientifiques connus soient prévus pour le passage en toute sécurité de ces pétroliers géants dans cette étendue d'eau reconnue pour ses brouillards épais, ses hautes marées et ses courants rapides?

N° 8.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

15 avril—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Qui a donné l'autorisation d'installer une barrière de péage sur la route conduisant à la gare des Chemins de fer nationaux du Canada à Moncton, N.-B.?

2. A qui vont les revenus perçus à cette barrière de péage?

3. Les Chemins de fer nationaux du Canada sont-ils les propriétaires de la gare de Moncton, N.-B., et dans la négative qui en sont les propriétaires et à quelles conditions la gare est-elle louée aux Chemins de fer nationaux du Canada?

N° 9.

Par l'honorable sénateur Fournier (*Madawaska-Restigouche*):

15 avril—Qu'il adressera la demande de renseignements suivante au Gouvernement:

1. Quel est le loyer annuel payé par les Chemins de fer nationaux du Canada pour le motel Stone House à Truro, N.-É.?

2. Combien de chambres sont régulièrement louées?

3. Quels sont les termes du bail entre les propriétaires du motel et les Chemins de fer nationaux du Canada?

4. Les Chemins de fer nationaux du Canada défraient-ils le coût du transport par taxi de leurs employés, à l'aller et au retour, du motel ou les employés en défraient-ils eux-mêmes le coût?

Pour le mercredi 22 avril 1970

Par l'honorable sénateur Cameron:

16 avril—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la visite en Asie-sud-est, en mars et avril 1970, de la Mission annuelle non-gouvernementale de commerce et de bonne entente.

ORDRE DU JOUR

Le mardi 21 avril 1970

N° 1.

24 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Phillips (*Rigaud*) attirant l'attention du Sénat sur la Treizième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Washington, Cap Kennedy et San Antonio, du 10 au 15 mars 1970.—(*L'honorable sénateur McDonald*).

N° 2.

16 avril—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Fergusson, appuyée par l'honorable sénatrice Inman, tendant à la deuxième lecture du Bill C-3, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le Code criminel».—(*L'honorable sénateur Choquette*).

N° 3.

19 février—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé de faire une étude et, à l'occasion, un rapport sur la procédure de revision, par le Sénat, des actes établis en vertu d'une loi du Parlement du Canada, et d'étudier à cet égard tout document public qui s'y rapporte.—(*L'honorable sénateur Aird*).

Pour le vendredi 29 mai 1970

25 novembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macnaughton, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Robichaud, C.P.,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé en vue d'étudier les questions suivantes et de faire rapport à leur sujet:

a) la qualité actuelle du milieu canadien et l'identification des problèmes de la détérioration du milieu et de la gestion qualitative,

b) la création d'une politique nationale relative à la qualité du milieu,

c) la création d'organismes administratifs et de recherche au gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre cette politique pour intégrer et coordonner l'activité des ministères, départements et organismes fédéraux en vue de la réalisation des objectifs de cette politique, et

d) encourager la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'établissement d'une politique nationale et à l'élaboration de leur propre politique en harmonie avec la politique nationale.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins et à faire rapport de temps à autre; et

Que le comité avant d'assumer toute responsabilité financière soumette et fasse approuver par le Comité de la régie intérieure et de la comptabilité un budget donnant de façon assez détaillée les prévisions des frais qui seront encourus; et

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer.—(*L'honorable sénateur Langlois*).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Mardi, le 21 avril 1970	
356–S	Pauvreté (*Conseil d'évangélisme et d'action sociale, Église presbytérienne du Canada; Rév. Arthur J. Gowland, Secrétaire; Rév. Alexander K. Campbell, Président; Rév. Thomas Gemmell, Comité sur l'économie et la justice sociales; Rév. W. L. Young, ancien président; Rév. Alexander Zeidman, directeur de la mission Scott*)	9.30 a.m.
260–N 356–S	Communications de masse (*CFTO—Toronto; CTV Direction; CTV Exploitation*).....	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
256–S	Affaires étrangères (*Prof. George Eaton, Université York*)	11.00 a.m.
	Mercredi, le 22 avril 1970	
256–S	Banques et commerce (*Livre blanc sur la réforme fiscale*)	9.00 a.m.
356–S	Communications de masse (*CFTM—Montréal; CKTM—Trois-Rivières; Association canadienne de télévision par câble; Maclean-Hunter Cable TV Limited; British Columbia Broadcasting System Limited*).....	10.00 a.m. 2.30 p.m. 8.00 p.m.
	Jeudi, le 23 avril 1970	
256–S	Finances nationales (*L'honorable J.-J. Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien*).....	10.00 a.m.
356–S	Pauvreté (*Seventh-day Adventist Church in Canada: D. L. Michael; Prof. H. Ward Hill, Université York; Walter Low, Ministère du Bien-être de l'Ontario*.....	10.00 a.m.
260–N 356–S	Communications de masse (*Rogers Broadcasting Limited; Jarmain Cable Systems Ltd.; L'Evangéline—Moncton; (Association des artistes canadiens de la télévision et de la radio*).....	10.00 a.m. 2.30 p.m.
	Vendredi, le 24 avril 1970	
356–S	Communications de masse (*L'honorable G. Pelletier, Secrétaire d'État*).....	10.00 a.m.

Imprimeur de la Reine pour le Canada, Ottawa, 1970